Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16100 – 7 F | JEUDI 31 OCTOBRE 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le contre-espionnage français est convaincu que Charles Hernu a été un agent de l'Est

Une enquête de la DST avait conclu à la solidité des informations révélées par « L'Express »

SELON « L'EXPRESS » du 31 octobre, Charles Hernu, ministre de la défense de 1981 à 1985, décédé en janvier 1990, fut *« un agent de l'Est »*, de 1953 à 1963.

Se fondant sur des documents présentés à François Mitterrand à l'automne 1992 et provenant de pays de l'ancien bloc soviétique, ainsi que sur une enquête en Europe de l'Est auprès d'anciens agents « traitants » de Charles Hernu, l'hebdomadaire affirme que l'ancien ministre fut durant dix ans un informateur rémunéré par les services bulgares, roumains et soviétiques. En 1963, affirme *L'Express*, Moscou aurait décidé de « traiter » directement Charles Hernu, qui avait pour noms de code « André », puis « Dinu ». L'hebdomadaire affirme que les archives parvenues en France sont muettes au-delà de cette date et qu'elles ne permettent donc pas de savoir si Charles Hernu continua à être un agent.

Selon les informations du *Monde*, les documents soumis à François Mitterrand, provenant notamment de Roumanie, avaient préalablement donné lieu à une enquête de vérification de la direction de la surveillance du territoire (DST), le contre-espionnage français. La DST avait conclu à leur véracité et à leur solidité, écartant l'hypothèse d'une manipulation. Toutefois, certains hauts responsables de l'Etat, déplorant ce type de révélations, affirment qu'une manipulation ne peut jamais être écartée.

Depuis la chute du mur de Berlin en 1989, les services des pays occidentaux ont été abreuvés de documents provenant des archives des pays de l'Est. *Le Monde* peut ainsi révéler qu'après 1993, Edouard Balladur étant premier ministre et Alain Juppé ministre des affaires étrangères, les services britanniques ont transmis à leurs homologues français une liste d'environ 300 noms de diplomates et de fonctionnaires du Quai d'Orsay qui auraient travaillé pour les services de l'Est.



Lire pages 6 et 7

Les Français jugent les Etats-Unis de plus en plus négativement

LES ETATS-UNIS sont de moins en moins populaires en France, même si les Français consomment de plus en plus de culture populaire américaine... Ce constat, quelque peu paradoxal, est l'une des principales conclusions d'une enquête de la Sofres réalisée pour *Le Monde* et *RTL*, à quelques jours du scrutin présidentiel du 5 novembre.

Les Etats-Unis sont perçus par les Français comme une puissance qui n'est nullement sur le déclin, mais dont l'influence, notamment culturelle, serait, au contraire, *« excessive »*.

Pour une majorité des Français, elle est aussi un contre-modèle, une société violente, sans protection sociale et qu'il ne faut surtout pas chercher à imiter.

Lire pages 2 et 3

Le projet de loi sur l'audiovisuel renforce le rôle du CSA

L'ARRIVÉE de la télévision numérique risque de bouleverser les fragiles équilibres du paysage audiovisuel français. Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a préparé un projet de loi mettant en place quelques *« garde-fous »*. Examiné au conseil des ministres du mercredi 30 octobre, ce texte donne au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) un rôle central face aux opérateurs de radio et de télévision. Le projet organise aussi les conditions de la fusion entre Arte et La Cinquième.

Dans un entretien au *Monde*, Philippe Douste-Blazy assure que, sans intervention de la puissance publique, la France risque de se retrouver dans *« le système du tout-argent et cela veut dire que l'on sera tous américains ou australo-américains »*.

Lire page 30

« L'homme qui n'a jamais existé » était un SDF gallois

LONDRES
de notre correspondant

Le 30 avril 1943, un corps était repêché par un pêcheur de Huelva, en Espagne. Il fut identifié comme celui du major W.H.N. Martin, des Royal Marines. Il portait avec lui une serviette contenant des documents secrets indiquant que l'invasion imminente de la Sicile par les Alliés avait été montée pour faire diversion à une attaque plus importante contre la Sardaigne et la Grèce. Le cadavre fut remis au consul britannique, mais les documents transitèrent par Madrid, où le régime franquiste laissa ses amis nazis les inspecter. Ils parurent tellement authentiques que l'Abwehr se laissa tromper. L'opération « Mincemeat » (Hachis) avait réussi, assurant ainsi le succès de la plus grande opération navale de l'Histoire, avant le débarquement en Normandie.

On n'en aurait jamais entendu parler si Churchill, entre un cigare et quelques coupes de Pol-Roger, son champagne préféré, n'avait commis une indiscrétion. Dans les années 50, on tira un film de cette aventure, *L'homme qui n'a jamais existé*, avec l'acteur Clifton Webb. Après seize ans de recherches, un détective amateur vient de découvrir l'identité de ce cadavre inconnu. Il s'agissait d'un SDF d'origine galloise, un peu fou et âgé de trente-quatre ans, Glyndwr Michael, qui s'était suicidé dans un entrepôt en avalant de la mort-aux-rats.

La London Controlling Section des services spéciaux britanniques, qui cherchait un cadavre plausible, jeta son dévolu sur cet anonyme. Il fallut lui forger une identité, une carrière. Ses poches furent remplies de billets de théâtre, d'une lettre de son banquier, de lettres d'amour et d'une photo de jeune femme en maillot de bain. Le tout assez froissé pour être crédible. Les lettres furent écrites par deux secrétaires du service. Mme Jean Gerard Leigh, une ancienne employée du MI5 (services spéciaux), vient de confirmer au *Daily Telegraph* du 29 octobre que c'était bien elle qui figurait sur la photo. *« Je puis vous assurer qu'elle a été prise aux bords de la Tamise et que, ce jour-là, il faisait bien frais »*, a-t-elle ajouté.

Après quoi, Glyndwr Michael, alias W.H.N. Martin, fut placé dans un conteneur rempli de glace et embarqué à bord du sous-marin *Seraph* en direction des côtes espagnoles. Son corps est enterré au cimetière de Huelva, où sa tombe continue d'être fleurie chaque année. Le service des sépultures de guerre envisage d'inscrire son véritable nom sur la pierre tombale.

Roger Morgan, dont la perspicacité a permis de percer le mystère de « l'homme qui n'a jamais existé », est un de ces Anglais qu'attirent les mystères insolubles. Il en a pour la première fois entendu parler en 1962, alors qu'il n'avait que quatorze ans. L'envie de découvrir qui était vraiment le « major Martin » ne l'a pas lâché. Il a empilé 60 centimètres de dossiers sur ses étagères et fouillé toutes les bibliothèques. Ce n'est que récemment, par chance, qu'il est tombé sur la clé d'un mystère qui aurait dû rester secret à jamais. Mais, pour un homme qui a vraiment existé, combien d'autres, qui ont joué un rôle aussi crucial dans la guerre, resteront pour toujours anonymes ?

Patrice de Beer

Les sans-papiers chinois dans la rue

DANS LA FOULÉE du conflit des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, des dizaines de familles chinoises multiplient les manifestations. Jusqu'alors des plus discrètes, cette communauté originaire de Whenzou, une ville du sud de la Chine, a cru voir dans certains propos du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, la possibilité d'obtenir des régularisations.

Depuis août, un « troisième collectif » d'un millier de personnes s'est constitué. Douze personnes étaient, mercredi 30 octobre, placées en garde à vue, et huit autres en rétention, après l'occupation, la veille, du centre de réception des étrangers de la préfecture de police de Paris.

Lire page 10

■ La privatisation de Thomson en débat

En réaction aux critiques, Alain Juppé saisit l'Assemblée nationale. p. 15

■ Eltsine opéré prochainement

L'opération de chirurgie cardiaque sur le président russe devrait être pratiquée la semaine prochaine. p. 4

■ La situation empire au Zaïre

M. Chirac appelle à un sommet des pays de la région des Grands Lacs. p. 5

■ La construction du Rafale suspendue

Le programme de l'avion de combat est interrompu pour des raisons budgétaires. p. 8

■ La hausse des alcools à la baisse

Les députés ont ramené l'augmentation de la taxe sur les alcools forts de 17,1 % à 4,97 %. p.8

■ Une autre civilisation chinoise

Des archéologues ont trouvé les traces d'une civilisation qui serait contemporaine de celle de la Mésopotamie et antérieure à celle du fleuve Jaune. p. 20

■ Bucarest défigurée

La construction de la Maison du peuple a battu tous les records de la démesure de l'époque Ceausescu. p. 12

Les religions entre guerre et paix

LE 27 OCTOBRE 1986 à Assise (Italie), la petite ville de saint François accrochée aux collines d'Ombrie, le dalaï-lama croise des évêques luthériens ; des bonzes shintoïstes se mêlent aux rabbins couverts de leur talith et des dignitaires musulmans conversent avec le pape. Les images font le tour du monde. Trois milliards de croyants sont représentés. Précédée d'un appel à une « trêve » des combats de vingt-quatre heures (respectée en Amérique centrale et au Liban), cette rencontre marque le coup d'envoi d'une mobilisation des religions en faveur de la paix.

Fondée notamment sur l'idée qu'en cherchant la vérité des autres traditions l'on approfondit sa propre vérité, la rencontre d'Assise restera l'un des sommets du pontificat de Jean Paul II, le fruit d'une révolution qui remonte au concile Vatican II (1962-1965). L'Eglise catholique cesse de prétendre qu'elle est la voie unique d'un salut universel.

Dix ans après, que reste-t-il de l'esprit d'Assise ? Qui peut croire encore sérieusement que la paix dans le monde puisse venir des religions, alors que, chaque jour, la démonstration est faite du contraire ? L'écart est cruel entre les espoirs, nés il y a dix ans, d'un dialogue interreligieux encore balbutiant et la réalité des conflits d'hier et aujourd'hui au Proche-Orient, dans le Golfe, en Afghanistan, au Rwanda, en Algérie, en Irlande ou dans l'ex-Yougoslavie. D'un côté, des sectes manipulent, jusqu'au suicide théâtral et collectif, un sentiment religieux de plus en plus vague et diffus. De l'autre, des intégrismes répandent une conception tellement radicale et exclusive de leur Dieu qu'elle justifie, au nom de la lettre sacrée, la guerre et l'assassinat.

Cette double perversion des religions s'enracine dans l'insécurité, la misère urbaine et sociale, une légitimation grandissante des attitudes sceptiques, le désengagement moral. Elle manifeste une triple rupture. Rupture, d'abord, avec une modernité perçue comme étrangère à toute transcendance. Sectarismes et intégrismes tentent de reconstituer des identités et des communautés que leurs porte-parole estiment sacrifiées par les valeurs séculières, l'éthique laïque et des modèles de civilisation à prétention universelle, comme celui de l'Occident vilipendé.

Henri Tincq

Lire la suite page 14

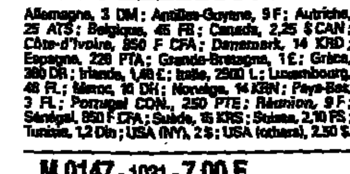
Un Britannique chez les sandinistes



ROBERT CARLYLE

IL EST L'UN des acteurs-symboles du renouveau du cinéma britannique. Après *Priest* et *Trainspotting*, Robert Carlyle est le héros du dernier film de Ken Loach, *Carla's Song*. Après la guerre d'Espagne (*Land and Freedom*), le cinéaste, fidèle à son engagement politique, a transporté sa caméra dans le Nicaragua des sandinistes. Le cinéma français compte cette semaine sur *Passage à l'acte*, de Francis Girod.

Lire pages 24, 25 et 26


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1031 - 7,00 F

PRÉSIDENTIELLE A quelques jours de l'élection présidentielle américaine, un sondage Sofres réalisé pour *Le Monde* et RTL sur un panel de 1 000 personnes montre que l'image des Etats-Unis ne cesse de se dégrader dans l'Hexagone. ● DEPUIS PRÈS DE VINGT ANS, le capital de sympathie des Français pour l'Amérique aurait perdu près de vingt points, à en croire une enquête comparable de la Sofres, réalisée



en octobre 1988. ● LE DYNAMISME qui, en 1988, était reconnu comme la deuxième vertu de l'Amérique est rejeté aujourd'hui à la sixième place seulement, derrière la violence, la puissance, les inégalités, le racisme et la richesse. Qu'il s'agisse de la croissance des Etats-Unis ou de leur influence culturelle en Europe, les Français portent un ensemble de regards contrastés, et souvent paradoxaux, sur l'Amérique.

L'image des Etats-Unis ne cesse de se dégrader en France

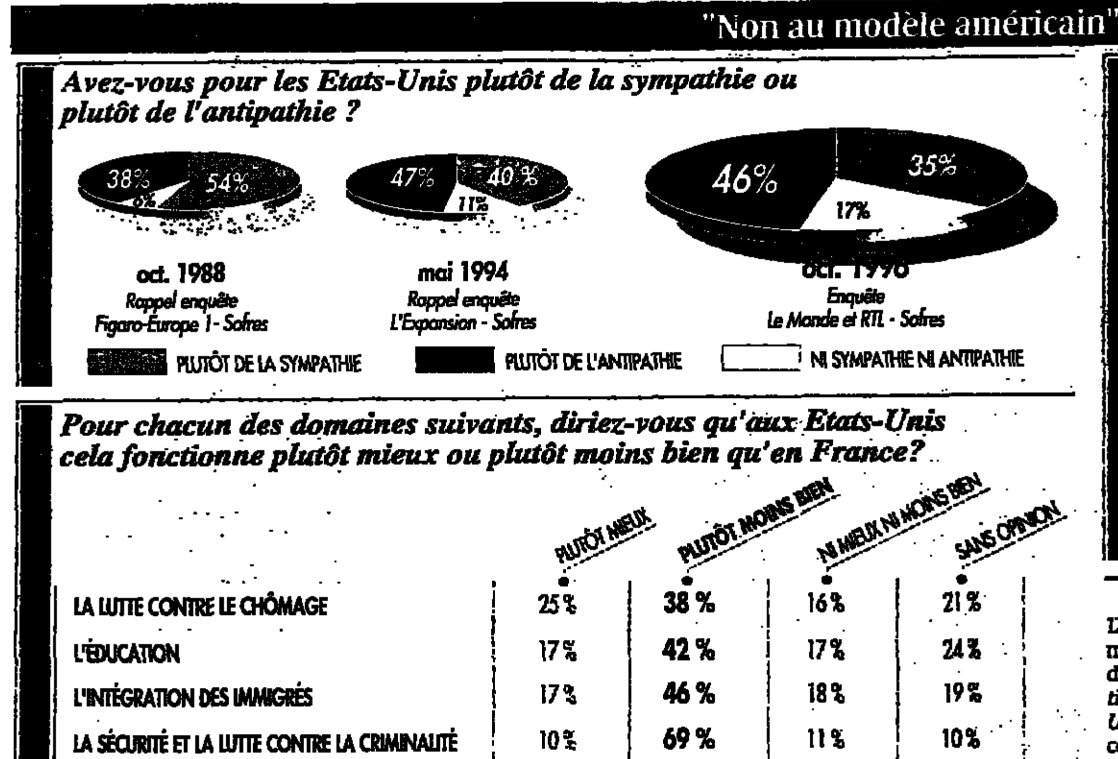
Un sondage réalisé par la Sofres pour « Le Monde » et RTL indique que les Français préfèrent « leur » modèle ; les deux tiers d'entre eux choisissent la protection sociale avec le chômage, plutôt que l'emploi sans protection sociale

L'IMAGE DES ÉTATS-UNIS ne cesse de se dégrader chez les Français. Ils sont une large majorité à voir dans l'Amérique un pays à l'influence « *excessive* », particulièrement dans le domaine culturel, et pas moins nombreux à juger que son modèle de développement ne doit en aucun cas être copié. Du moins est-ce la conclusion qui se dégage d'une enquête réalisée par la Sofres pour *Le Monde* et RTL, du 22 au 24 octobre, à quelques jours de l'élection présidentielle du 5 novembre, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes.

Premier constat, première surprise : à l'heure où la culture populaire américaine est de plus en plus présente dans l'Hexagone, les Français sont de moins en moins nombreux à dire leur affection pour le vieil allié américain. Peu importe que CNN soit présente dans de nombreux foyers, que les jeunes Français arborent Nike, jeans et casquette de base-ball ou que New York soit une des destinations préférées des touristes français : l'Amérique semble susciter plus d'indifférence que d'enthousiasme. Ainsi, 35 % seulement des personnes interrogées déclarent avoir plutôt de la sympathie pour les Etats-Unis, contre 17 % plutôt de l'antipathie, tandis que 46 % n'affichent ni sympathie ni antipathie.

Ces réponses traduisent une nette érosion du capital de sympathie dont bénéficiait l'Amérique en France. Dans une enquête comparable de la Sofres, réalisée en octobre 1988, plus de la moitié des personnes interrogées (54 %) disaient éprouver de la sympathie pour les Etats-Unis, soit près de vingt points de plus qu'aujourd'hui, contre 6 % de l'antipathie et 38 % de l'indifférence. Tout se passe comme si l'image de l'Amérique se détériorait parallèlement au succès de sa culture populaire en France. A l'aune de ce critère de la sympathie déclarée, c'est chez les jeunes de 18 à 24 ans (45 %), les cadres et professions intellectuelles (41 %) et chez les électeurs du RPR (55 %) que l'on trouve les Français les plus pro-américains.

"Non au modèle américain"



Pour chacun des domaines suivants, diriez-vous qu'aux Etats-Unis cela fonctionne plutôt mieux ou plutôt moins bien qu'en France?

	PLUTÔT MIEUX	PLUTÔT MOINS BIEN	NI MIEUX NI MOINS BIEN	SANS OPINION
LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE	25 %	38 %	16 %	21 %
L'ÉDUCATION	17 %	42 %	17 %	24 %
L'INTÉGRATION DES IMMIGRÉS	17 %	46 %	18 %	19 %
LA SÉCURITÉ ET LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ	10 %	69 %	11 %	10 %
LA PROTECTION SOCIALE	5 %	79 %	3 %	13 %

Source : Sofres

Dans cette liste de mots, qu'est-ce qui évoque le plus pour vous les Etats-Unis?

	OCTOBRE 1996	OCTOBRE 1988
VIOLENCE	59 %	28 %
PUISSANCE	57 %	56 %
INÉGALITÉS	45 %	25 %
RACISME	39 %	27 %
RICHESSE	27 %	31 %
DYNAMISME	26 %	32 %
IMPÉRIALISME	21 %	12 %
LIBERTÉ	18 %	30 %

Source : Sofres

ÉPOUVANTABLE « LIBÉRALISME »

Curieusement, le président qui a le mieux incarné les valeurs de cette Amérique de moins en moins populaire en France est celui qui a les suffrages des Français. Pour 30 % des personnes interrogées, Ronald Reagan est le plus grand président des Etats-Unis des vingt dernières années, devant Bill Clinton (26 %), Jimmy Carter (12 %) et George Bush (11 %), tandis que 21 % sont « *sans opinion* ».

De quoi est faite l'image de l'Amérique en France ? D'abord de toutes les pathologies urbaines dont souffrent les Etats-Unis et que la presse, comme Hollywood et le roman privilégient. En 1988, les quatre premières vertus reconnues aux Etats-Unis étaient la puissance, le dynamisme, la richesse et la liberté. Huit ans plus tard, la hiérarchie est chamboulée : dans l'ordre, les mots qui évoquent le plus les Etats-Unis sont « *la violence* » (pour 59 % des personnes interrogées, contre seulement 28 % en 1988), « *la puissance* » (57 %), « *les inégalités* » (45 %, contre 25 % il y a huit ans), « *le racisme* » (39 %), « *la richesse* » (27 %). Le « *dynamisme* » (26 %), « *la liberté* » (18 %), « la *générosité* » (2 %) sont autant de traits qui s'estompent dans le portrait que les Français se font des Etats-Unis.

Cette société américaine, les Français n'en veulent pas. Les sociaux-démocrates peuvent se rassurer : l'Hexagone n'est nullement submergé par la mode de l'épouvantable « *libéralisme* » (économique) à l'anglo-saxonne. Le pays reste profondément attaché à l'Etat-providence. Les deux tiers (66 %) des sondés avouent préférer, dans le domaine économique et social, « *le système français, où il y a une bonne protection sociale mais beaucoup de chômage, au système américain, où il y a peu de protection sociale mais peu de chômage* ». Seuls 18 % font le choix inverse – celui de l'emploi plutôt que de la protection sociale – et 16 % n'ont pas d'opinion.

Il est vrai que les personnes interrogées ont une étonnante perception du modèle américain. Alors que les Etats-Unis affichent un taux de chômage d'à peine plus de 5 % de la population active, contre plus de 12 % en France, les sondés estiment majoritairement (38 %, contre 25 % d'avis contraire) que « *cela fonctionne plutôt moins bien aux Etats-Unis qu'en France* » dans la lutte contre le chômage !

Pour autant, les Français n'ont pas l'impression d'un pays sur le déclin. Ils sont 46 % à juger que l'Amérique est une puissance qui continue à progresser, pour 32 % qui la voient « *en déclin* », surtout parmi les sympathisants des partis de gauche (40 %). Ils sont encore plus nombreux, 64 %, à qualifier d'« *excessive* » l'influence américaine dans le monde, pour 3 % qui la voient « *insuffisante* » et 28 % « *comme il faut* ». En somme, les Français ne partagent pas les craintes de leurs dirigeants qui, comme Jacques Chirac, disent redouter avant tout le vent isolationniste qui soufflerait sur le Congrès et une tendance des Etats-Unis au repli sur eux-mêmes.

Paradoxe encore : les cadres et professions intellectuelles, chez lesquels la sympathie déclarée pour les Etats-Unis (41 %) est supérieure à la moyenne (35 %), fournissent les plus gros contingents de ceux qui dénoncent l'influence de l'Oncle Sam dans le monde. On est, à ce chapitre, d'autant plus critique que l'on vote à gauche (PS ou PC), et d'autant moins que l'on se reconnaît dans le Front national.

Alors que les Français ont rarement été aussi nombreux à consommer des images venues d'Amérique, à la télévision comme au cinéma, ils ont aussi rarement été aussi nombreux à stigmatiser dans le même souffle – hypocrisie ou sentiment de culpabilité ? – les « *excès* » de l'influence culturelle des Etats-Unis à la télévision (70 % des personnes interrogées) et au cinéma (59 %)... Seuls 32 % sont choqués par les progrès de l'anglais dans l'Hexagone, pour 59 % qui n'y voient « *pas de problème* ». Et, quoi qu'en pense le législateur avec sa loi sur les quotas de chansonnettes à la radio, les pourcentages sont à peu près les mêmes quand il s'agit de l'influence musicale des Etats-Unis en France : 54 % des personnes interrogées n'y trouvent rien à redire, contre 39 % qui la jugent excessive.

Cet ensemble de regards contrastés, et souvent paradoxaux, sur les Etats-Unis se retrouve dans le jugement formulé sur les relations bilatérales : 50 % des personnes interrogées estiment que la France est « *un allié pas toujours fidèle* » de l'Amérique, 32 % un « *allié fidèle* », 7 % « *un adversaire* », tandis que 11 % sont sans opinion.

Alain Frachon

Les lepénistes proaméricains

Les sympathisants du Front national apparaissent comme les plus favorables aux Etats-Unis. 47 % d'entre eux éprouvent plutôt de la sympathie pour l'Amérique (contre 35 % en moyenne pour l'ensemble des personnes interrogées). Ils sont les premiers (65 %) à souligner la puissance comme le trait dominant des Etats-Unis, et 62 % d'entre eux (contre 46 % en moyenne) y voient une puissance qui continue de progresser. En revanche, 44 % seulement des électeurs de M. Le Pen (contre 64 % en moyenne) jugent « *excessive* » l'influence des Etats-Unis dans le monde. Et ils sont, de loin, les plus nombreux (43 % contre 18 % en moyenne) à juger que le système américain, privilégiant l'emploi sur la protection sociale, est préférable au système français. Les récentes prises de position antiaméricaines de Jean-Marie Le Pen sont, pour l'instant, à contre-courant de l'opinion la plus répandue chez ses sympathisants.

Le fast-food commence à agacer

Parmi les importations culturelles américaines, certaines ne posent plus de problème majeur aux Français, comme la musique, le langage ou les vêtements. En revanche, l'invasion des programmes de télévision et des films américains irrite une grande majorité de Français, qui jugent cette influence excessive. Plus étonnante est l'attitude des personnes interrogées sur l'influence de la cuisine américaine. Si 60 % des Français y restent indifférents, 30 % la jugent désormais excessive, contre 10 % seulement en 1988 et 12 % en 1994. Ce sont les personnes âgées et les écologistes qui sont les plus réticents au hamburger et au fast-food.

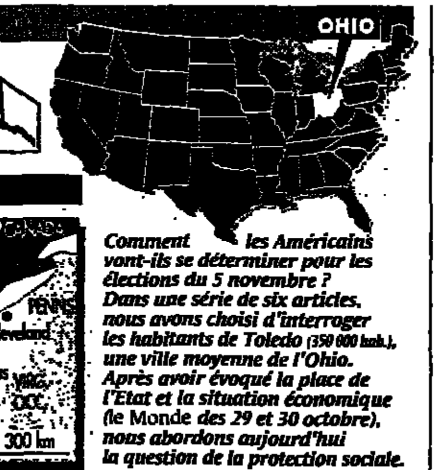
Toledo à l'heure de la disparition de l'Etat-providence

TOLEDO (Ohio)
de notre envoyé spécial

Un panneau discret distingue le Friendly Center des autres maisons de bois du Northern Corridor, l'un des quartiers les plus défavorisés de Toledo. C'est une très ancienne institution de l'Amérique, une survivance de ces centres de voisinage qui accueillaient les nouveaux immigrants pour mieux les intégrer au sein de la communauté. Si la mission est restée la même, les hôtes du lieu ne viennent plus de l'extérieur : produits d'une Amérique à la traîne, ce sont les abonnés du *welfare*, cette aide sociale à qui les lois de l'économie de marché et le contexte électoral ont imposé une profonde remise en cause.

Le Friendly Center représente l'autre face du « renouveau économique » de Toledo, celle des *food-stamps* (bons d'alimentation) et des *soup-kitchens* (soupe populaire), celle que connaît bien Robert Cranpack, l'un des responsables de United Way, une confédération de quelque soixante-quinze agences privées à vocation sociale. Il connaît les aspects les plus noirs du quotidien de certains bénéficiaires du *welfare*, comme ces habitués des centres privés de « don » du sang, où le prix de la pinte (environ un demi-litre) est fixé à 12 dollars (60 francs).

Ce qu'il craint, c'est une catastrophe humanitaire le jour où les effets de la réforme se feront sentir, notamment avec la suppression de la garantie nationale d'une aide financière aux enfants pauvres. Le gouvernement fédéral abandonnant ses prérogatives, chaque Etat va recevoir une somme forfaitaire annuelle qu'il pourra dépenser à sa guise, avec cependant une priorité : réduire le nombre des cas sociaux. Faute de respecter ce « contrat », des sanctions financières seront appliquées. Les intéressés se voient imposer des critères d'éligibilité plus stricts, l'obligation de travailler, enfin une couverture sociale limitée à cinq ans, pour toute une vie...



Comment les Américains vont-ils se déterminer pour les élections du 5 novembre ? Dans une série de six articles, nous avons choisi d'interroger les habitants de Toledo (350 000 hab.), une ville moyenne de l'Ohio. Après avoir évoqué la place de l'Etat et la situation économique (le Monde *des 29 et 30 octobre*), *nous abordons aujourd'hui la question de la protection sociale.*

Robert Cranpack n'est pas le seul à se faire du souci. Kimberly Harris, cette jeune femme – au passé de routarde – qui dirige le Friendly Center, voit défiler tous les laissés-pour-compte de Toledo : les mineures enceintes, rejetées par leurs parents ; les mères de dix-huit ans avec deux enfants qui ne connaîtront jamais leur père ; les vieux rayés du souvenir de leurs proches ; les drogués et les prostituées qui voudraient en sortir ; les chômeurs de tout poil. Cette misère humaine ne la rend pas aveugle : elle ne conteste pas l'objectif de la réforme adoptée par le Congrès et approuvée à la hâte par Bill Clinton.

« *Le* welfare *est un piège*, reconnaît-elle, *notamment en raison de l'obtention de* food-stamps, *et parce que la plupart des employeurs ne prennent pas en charge le coût des avantages sociaux, à commencer par l'assurance-maladie.* » Elle en convient : il fallait briser le cercle vicieux de la dépendance, éliminer cette mauvaise graisse d'un Etat-providence qui n'encourage pas la recherche d'un emploi, redonner un sens à l'idée d'un échange entre solidarité sociale et travail. Mais de là à abolir le principe d'une protection sociale quasi automatique, instituée il y a six décennies...

Les préoccupations de Kimberley Harris rejoignent celles de George Steger, le directeur du département des services sociaux de Toledo : « *La plupart des changements qu'apporte la réforme sont conformes aux idéaux de l'Amérique : chacun doit travailler ; le travail doit être récompensé ; il faut renforcer les valeurs familiales, mais...* » N'était ce « mais », on s'y tromperait presque : Mark Berling, le responsable local du Parti républicain, ne dit pas autre chose, du moins jusqu'au moment où il accuse les démocrates de « *s'être offert, avec le* welfare, *une base politique, essentiellement noire et urbaine, qu'ils ont sciemment conservée dans un état de dépendance.* »

LES BATAILLONS DU « WELFARE »

Noire ? Tant pis pour les stéréotypes des républicains : le profil type du candidat à l'aide sociale est une jeune femme de race blanche avec deux enfants à charge. Comme Heather, vingt ans, qui se rend chaque jour au Friendly Center, parce qu'elle ne sait pas où aller. Comme des centaines de milliers d'autres Américains, elle ne sait pas si, dans quelques semaines ou quelques mois, sa situation, de précaire, ne va pas devenir désespérée. Ces inquiétudes sur l'avenir constituaient le sujet d'une récente réunion de responsables de United Way.

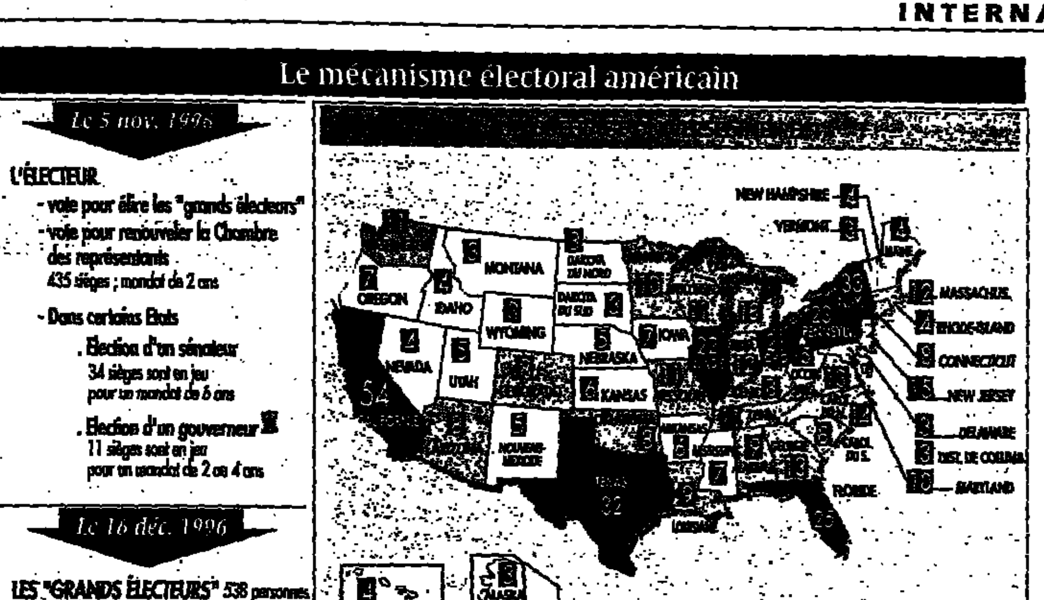
Pressés de questions, les animateurs en ont convenu : « *Nous ne pouvons pas savoir quelles seront les conséquences de la loi pour les familles les plus défavorisées. Mais cela va être dur, parfois traumatisant : c'est une nouvelle culture qui se met en place. Vous allez devoir expliquer que les sanctions seront fermement appliquées. Les fraudeurs* [ceux qui obtiennent abusivement des allocations ou qui se livrent au trafic de *food-stamps*] *seront punis. Vous devrez coopérer avec la police.* »

Les responsables locaux s'inquiètent : si la situation économique se détériore, les bataillons du *welfare* vont grossir leurs effectifs. Chaque Etat ne pourra plus compter que sur ses propres ressources : l'« Etat-providence », lui, déclare forfait. Dans la plupart des régions, les gouvernements locaux n'ont pas attendu la réforme pour engager des « expériences ».

L'objectif est de remettre au travail le plus grand nombre possible de gens, quitte à les encourager à accepter des emplois à temps partiel et mal rémunérés. Si dans ce passage d'une « mentalité d'assisté » à une capacité à l'« autosuffisance », les intéressés traversent une phase de plus grande pauvreté, c'est peut-être là le prix à payer, estiment les républicains, pour changer radicalement un système qui a montré ses limites.

Bill Clinton a fini par s'y résoudre, tout en promettant aux démocrates que, s'il est réélu, il s'efforcera de corriger les aspects les plus excessifs de la loi.

Laurent Zecchini



Le 16 déc. 1996

LES "GRANDS ÉLECTEURS" 538 personnes
- votent pour élire le futur président
(majorité requise : 270 voix)

Le 6 janv. 1997

PROCLAMATION OFFICIELLE DU PRÉSIDENT mandat de 4 ans

Le 20 janv. 1997

PRESTATION, SERMENT ET ENTRÉE EN FONCTION

NOMBRE DE GRANDS ÉLECTEURS ▭ MOINS DE 8 ▭ DE 8 À 20 ■ PLUS DE 20

Parallèlement à l'élection présidentielle, 11 gouverneurs ce même 5 novembre sont soumis à élection.

Les Etats-Unis comptent 50 gouverneurs, dont 32 républicains, 17 démocrates et 1 indépendant. Sur les 11 postes en jeu cette année, les démocrates devraient s'imposer en Caroline du Nord, dans le Missouri, le Delaware et le Vermont; ils ne sont pas certains de conserver l'Indiana, Washington et la Virginie-Occidentale. Les républicains devraient conserver sans difficultés le Montana, l'Utah, le Dakota du Nord et le New Hampshire.

L'affrontement électoral se concentre en Californie

Le « Golden State » va peser d'un poids déterminant lors du scrutin. Bob Dole y consacre beaucoup de forces, pour éviter surtout un changement de majorité à la Chambre des représentants

WASHINGTON
de notre correspondant

Justice est rendue à la Californie. Même si le Golden State n'a jamais failli à sa vocation d'être le moteur économique des Etats-Unis, c'était, jusqu'ici, presque toujours la Côte est qui dominait l'actualité politique. Or, en cette fin de campagne électorale, la Californie s'est imposée comme le principal terrain d'affrontement électoral entre Bob Dole et Bill Clinton. Jouant quitte ou double, le candidat républicain y consacre désormais l'essentiel de son temps et de ses ressources financières.

Ce choix est plus surprenant qu'il n'y paraît. L'état-major du Parti républicain a longtemps donné l'impression qu'il renonçait à reconquérir l'Etat-phare de la côte Ouest, tant les sondages y plaçaient M. Clinton hors d'atteinte. Mais nul ne peut ignorer l'Etat le plus vaste, le plus peuplé et le plus riche des Etats-Unis. La Californie « pèse » cinquante-quatre voix dans le collège électoral qui doit décider du sort du scrutin présidentiel, soit un cinquième des deux cent soixante-dix votes nécessaires pour l'emporter. C'est pour cette raison que Bill Clinton a mené une cour assidue à la Californie, où il s'est rendu à vingt-sept reprises depuis quatre ans.

L'ÉTAT-CLÉ POUR LA MAISON BLANCHE

Son objectif ? Répéter sa victoire de 1992 où, pour la première fois en vingt-huit ans, les démocrates s'étaient imposés face aux républicains, Bill Clinton obtenant 46 % des suffrages contre 33 % à George Bush. A l'époque, ce dernier avait commis l'erreur d'accepter à l'avance sa défaite, et le Parti républicain en avait payé le prix : les démocrates avaient raflé les deux sièges de sénateur et trente sièges (sur cinquante-deux) à la Chambre des représentants. Or Bob Dole connaît son histoire électorale : depuis le début du siècle, aucun candidat républicain n'a gagné la course à la Maison Blanche sans remporter la Californie.

Le problème est que cet axiome politique semble s'appliquer aussi au Midwest, région où Bill Clinton devance largement son adversaire. Soucieux de ne pas se disperser, Bob Dole a préféré concentrer son énergie et ses ressources en Californie, où, au cours des quinze derniers jours, il devrait dépenser quelque 4 millions de dollars (environ 20 millions de francs) en spots publicitaires pour la télévision. Quitte à délaisser quelques autres Etats, comme la Pennsylvanie, le Connecticut, le New Jersey, voire l'Ohio.

Ecoutant les conseils pressants du speaker (président) de la Chambre, Newt Gingrich, du président du Parti républicain, Haley Barbour, ainsi que du Californien Jack Kemp, son colistier, Bob Dole a conclu qu'il fallait tout faire pour sauver le maximum de sièges républicains dans le *Golden State*, afin d'éviter que la Chambre des représentants, où la Californie représente 12 % des sièges, bascule du côté démocrate. Mais en paraissant privilégier le sort des candidats républicains au Congrès, Bob Dole a *de facto* accrédité l'idée selon laquelle ses propres chances présidentielles sont sérieusement compromises...

Pour étayer sa stratégie, l'ancien chef de la majorité sénatoriale axe sa campagne sur deux thèmes locaux particulièrement sensibles : le débat sur la politique d'« *affirmative action* » et la question de l'immigration. Il applique ainsi la recette qui avait permis la réélection, en 1994, du gouverneur républicain de Californie, Pete Wilson, fervent adversaire de la discrimination positive en faveur des minorités, et partisan de mesures draconiennes pour freiner l'immigration illégale. Car, en dépit du nouveau miracle économique que vit l'Etat, un nombre croissant de Californiens ressentent la présence des immigrants comme une menace, surtout lorsque la population étrangère, notamment d'origine hispanique, comme c'est le cas dans certains quartiers, dépasse celle des « Anglos » de race blanche. Bob Dole s'est fait l'écho de ces appréhensions, tout en apportant son soutien à la California Civil Rights Initiative (la proposition 209), un référendum local tendant à supprimer l'« *affirmative action* ».

Bien qu'indispensable, une victoire présidentielle de M. Dole en Californie ne serait pas suffisante. Sur la base des sondages réalisés jour après jour, les chances du candidat républicain semblent se réduire comme peau de chagrin. M. Dole ne s'impose vraiment que dans les Etats qui s'échelonnent du Dakota du Nord au Texas, ainsi que dans diverses poches du Sud et de l'Ouest, comme les Carolines du Nord et du Sud, le Mississipi, l'Utah, le Wyoming, l'Idaho et l'Alaska. Dans la plupart des autres régions, Bill Clinton est en tête, y compris dans des bastions républicains traditionnels comme l'Arizona, la Floride et la Virginie. L'histoire électorale du pays indique qu'à ce stade de la campagne aucun candidat, quel que soit son parti, n'est jamais parvenu à combler un tel écart dans les intentions de vote.

L. Z.

Le 5 novembre, les Américains éliront leur président mais aussi des élus nationaux et locaux

WASHINGTON
de notre correspondant

Bien des Américains ne savent pas que, techniquement, ce n'est pas le prochain président des Etats-Unis qui sera élu le 5 novembre. Si les noms de Bill Clinton, Bob Dole et Ross Perot apparaîtront bien sur les « bulletins » – en réalité, le vote se fait électroniquement, grâce à des machines à voter – le scrutin est indirect : ce jour-là, ce sont cinq cent trente-huit grands électeurs qui seront officiellement désignés.

Dans chaque Etat, le candidat à l'élection présidentielle qui recueille la majorité simple du vote populaire obtient tous les grands électeurs de cet Etat (dont le nombre est égal à celui du total des sénateurs et des membres de la Chambre des représentants de chaque Etat), quelle que soit la marge de sa victoire. C'est le système du « *winner take all* », c'est-à-dire du gagnant qui rafle tout.

ANCIENNE CONTROVERSE

Les grands électeurs se réunissent ensuite « *le premier lundi suivant le second mercredi du mois de décembre* » – cette année ce sera le 16 décembre – afin de se prononcer sur les noms du président et du vice-président. Même s'ils n'y sont pas officiellement tenus, ces mandataires, choisis au suffrage universel direct, sur une liste bloquée établie par chaque parti, voteront selon les consignes de leur parti. Le Sénat et la Chambre des représentants entérineront le choix des grands électeurs le 6 janvier.

Pour être déclaré élu, un candidat doit obtenir une majorité des voix du collège électoral présidentiel, soit deux cent soixante-dix voix. Ce n'est que le 20 janvier que le président et le vice-président prêteront serment et prendront officiellement leurs fonctions.

Ce processus passablement compliqué fait l'objet d'une très ancienne controverse. Pour ses détracteurs, il introduit un degré d'inégalité dans le vote populaire, ce qui le rend non démocratique. Dans la pratique, il privilégie les petits Etats, puisque chacun des cinquante Etats de l'Union est représenté par deux sénateurs, quelle que soit sa population ou sa taille. Dans un Etat à forte population, les résultats peuvent dépendre d'une marge infime du vote populaire, le perdant se voyant dépossédé de toute représentation au sein du collège électoral. Enfin, il est théoriquement possible qu'un candidat ayant obtenu les deux cent soixante-dix suffrages fatidiques ait recueilli un pourcentage du vote populaire inférieur à celui d'un autre candidat, ce qui est arrivé à deux reprises au siècle dernier. Un candidat peut également obtenir au sein du collège électoral un score supérieur à celui que lui a accordé le vote populaire, ce qui fut le cas de Ronald Reagan, en 1980. Les défenseurs de ce système indirect disent qu'il introduit un facteur de rééquilibrage géographique, qu'il donne aux Etats une influence dans le vote national et, surtout, qu'il a montré son efficacité.

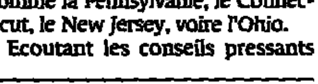
Le système électoral est heureusement plus simple pour les autres types de scrutin qui auront lieu le 5 novembre. Ce jour-là, les Américains doivent renouveler les quatre cent trente-cinq membres de la Chambre des représentants (dont le mandat est de deux ans), un tiers des cents sénateurs (leur mandat est de six ans et, cette année, trente-quatre sièges sont à pourvoir), et onze gouverneurs sur cinquante. Sénateurs, représentants et gouverneurs sont élus au scrutin uninominal à un tour par l'ensemble de l'électorat de l'Etat.

94 RÉFÉRENDUMS LOCAUX

Des centaines d'autres représentants officiels seront également soumis à réélection ce même jour : shérifs, procureurs, trésoriers de comté, juges, lieutenant-gouverneurs, maires, etc. Il est extrêmement difficile de dresser une liste exhaustive de ces scrutins, dans la mesure où chaque Etat ou comté édicte ses propres règles, sans interférence du gouvernement fédéral. De nombreux Etats vont également renouveler l'une ou les deux chambres de leur Parlement local.

Enfin, quelque quatre-vingt-quatorze référendums locaux seront organisés dans une vingtaine d'Etats (en particulier en Oregon et en Californie), sur les sujets les plus divers : politique d'« *affirmative action* » (la discrimination positive en faveur des minorités), lutte contre l'immigration illégale, légalisation de la marijuana, limitation des mandats, allégement de la pression fiscale, etc. L'augmentation de ces initiatives locales traduit une méfiance croissante envers les institutions et un rejet de l'autorité fédérale.

L. Z.



Fin de campagne pathétique pour un Bob Dole laborieux

ANAHEIM (Californie) et SPRINGFIELD (Virginie)
de nos envoyées spéciales

Bob Dole est « *sidéré* ». « *Vraiment sidéré* ». Ses compatriotes, confie-t-il à CNN, se sentent-ils donc si peu concernés par la politique que même ses tirades sur les scandales à la Maison Blanche, transformée « *en zoo* » par Bill Clinton, les laissent indifférents ? « *Je me demande parfois à quoi pensent les Américains* », laisse-t-il échapper, amer, devant des électeurs en Californie.

Le lendemain, il a retrouvé le sens de l'humour. « *Dommage que Clinton ne soit pas venu fêter avec nous son départ à la retraite !* », plaisante-t-il lors d'un meeting électoral à Anaheim, à deux pas de Disneyland. Seul problème : si les sondages ont un sens, c'est plutôt de sa retraite à lui que de celle du président sortant qu'il s'agit et pour le candidat républicain cette fin de campagne tient davantage du cauchemar que du conte de fées. Héros de la seconde guerre mondiale, sénateur unanimement respecté pour sa maîtrise du travail législatif auquel il a consacré trente-cinq années de sa vie, Bob Dole est en train de rater sa sortie.

En est-il conscient ? Il y a quelque chose de pathétique dans le spectacle offert par cet homme qui, à soixante-treize ans, riche d'un tel passé, se dirige aussi inexorablement vers la défaite. Digne – personne ne le soupçonne de naïveté – Bob Dole prétend ne pas lire les journaux qui anticipent son échec et, menant sa fin de campagne tambour battant, paraît faire contre mauvaise fortune bon cœur, même lorsque l'assistance à ses meetings est éparse. Quand l'orateur qui le précède annonce : « *Mesdames et Messieurs, le prochain président des Etats-Unis !* », il joue le jeu, arrive triomphalement sur la scène, souriant, son bras gauche levé bien haut pour saluer – le droit est paralysé par une blessure de guerre. Bronzé, le cheveu teint et l'œil vif, le sénateur ne paraît pas son âge.

Sa femme, Elizabeth, et son colistier, Jack Kemp, tous deux très populaires auprès des républicains de base et qui font généralement campagne chacun de leur côté, sont venus le rejoindre en Californie. Ni l'un ni l'autre, pourtant, ne mettent à profit leur popularité dans les meetings communs : il ne s'agit pas de faire de l'ombre au candidat. Mais le candidat lui-même s'acquitte de sa tâche laborieusement, sans emphase. C'est à se demander si lui-même y croit encore.

Plus que jamais, Bob Dole paraît décalé par rapport à l'électorat, choisissant des thèmes sur lesquels l'opinion des Américains paraît déjà faite. A Springfield, dans l'opulente Virginie, il insiste sur son plan de baisse des impôts et de relance de la croissance mais l'économie va bien, et la baisse des impôts n'est plus une priorité pour les électeurs ; à Anaheim, il a fait accrocher sur son podium le mot « confiance » pour mieux dénoncer le manque de rigueur morale de Bill Clinton, mais les Américains savent leur président imparfait et semblent s'y être résignés.

RIEN NE LUI A ÉTÉ ÉPARGNÉ

Quelques heures plus tôt, à San Diego, Bob Dole a, pour la première fois dans cette campagne, attaqué de front et en détail une question que personne, en dehors de Californie, n'osait aborder : l'« *affirmative action* » et le traitement préférentiel pour les minorités ethniques ; courageusement, il a expliqué pourquoi, au bout de trente ans, il a changé d'avis sur cette politique, dont il prône aujourd'hui l'abandon. « *Les choses ne me sont jamais tombées du ciel* », dit souvent Bob Dole pour montrer qu'il n'est pas homme à reculer devant la difficulté.

Pendant cette campagne rien ne lui a été épargné, ni le prompteur en panne, ni les intempéries, ni la balustrade mal fixée qui s'écroule sous son poids, ni l'orchestre qui attaque *Mission impossible* quand il monte sur scène, ni la fillette si anxieuse qu'elle lâche les ballons en plein discours au lieu d'attendre la fin, ni l'incompétence d'une équipe logistique qui, de l'avis général, a multiplié les erreurs.

Organisés au dernier moment, parfois au mépris de l'avis des responsables républicains locaux, les meetings de Bob Dole relèvent plus de ceux d'un député de province que des rassemblements dignes d'un candidat à la Maison Blanche. De son propre aveu piètre orateur, l'ex-sénateur du Kansas n'a pas l'aisance de comédien de Bill Clinton. A Springfield, lors d'un meeting organisé dans l'entrepôt d'une grande entreprise de déménagement, les chaises du premier rang ont été réservées aux militants qui poseront les questions ; lorsque vient le moment des questions, Bob Dole ne feint même pas la surprise : « *Comme vous le savez, la réponse est « oui »*, dit-il, *mais laissez-moi ajouter quelque chose...* » Entre deux escales, Bob Dole a confié à une journaliste que le Sénat lui manquait. De toute évidence, il y était plus à l'aise et plus à son avantage.

Claudine Mulard et Sylvie Kauffmann



La CEI refuse la nomination d'un Russe à la tête de sa défense

DOUCHANBÉ. La majorité des ministres de la défense des pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI), réunis mardi 29 octobre pour un sommet dans la capitale tadjike, Douchanbé, ont rejeté la nomination d'un général russe, en remplacement d'un autre militaire russe, à la tête de l'état-major de coordination de la CEI. La Russie avait proposé la candidature de Mikhaïl Kolesnikov, l'ex-chef d'état-major des forces armées russes. La CEI compte douze Etats membres (les ex-républiques soviétiques, à l'exception des pays baltes), et entretient des forces de « *maintien de la paix* » au Tadjikistan, composées en large majorité de soldats russes. – *(AFP.)*

Un gouverneur français pour la Banque centrale de Bosnie

SERGE ROBERT, de nationalité française, a été nommé par le Fonds monétaire international, mardi 29 octobre, gouverneur de la Banque centrale de Bosnie-Herzégovine, après consultation de la présidence collégiale du pays. Conformément aux accords de paix de Dayton, ce poste ne peut être occupé par un citoyen de Bosnie-Herzégovine. M. Robert, ancien fonctionnaire de la Banque de France, était conseiller auprès de la Banque centrale de Haïti depuis huit mois. Un groupe de travail présidé par le premier ministre de l'Etat, Hasan Muratovic, a par ailleurs été chargé de travailler à la formation du conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine. – *(AFP.)*

Le pape veut empêcher la Chine de peser sur ses choix à Hongkong

SELON le *Washington Post*, le pape Jean Paul II vient de nommer le Père Joseph Zen, né à Shanghaï, évêque coadjuteur de Hongkong. Le Père Zen, âgé de soixante-quatre ans, succédera à l'actuel cardinal Wu Cheng-Chung, âgé de soixante et onze ans et qui prendra sa retraite en l'an 2000. Le pape veut ainsi prévenir toute tentative chinoise pour peser sur cette succession. En Chine, depuis 1949, les évêques sont nommés par le régime au sein de l'Association patriotique des catholiques de Chine. Le régime chinois va recouvrer sa souveraineté sur Hongkong en juillet 1997.

AFRIQUE

■ **CAMEROUN : l'organisation Reporters sans frontières a protesté**, mardi 29 octobre, contre l'arrestation du directeur du *Messager Popoli*, Pius Njawé, poursuivi pour outrage au président de la République. Dans une lettre adressée au président Paul Biya, Reporters sans frontières demande la libération « *immédiate et inconditionnelle* » de Pius Najwé.

■ **ALGÉRIE : une bombe a explosé, lundi 28 octobre,** à l'intérieur de l'imprimerie de la Banque centrale, dans les faubourgs d'Alger, a annoncé mardi le quotidien privé *Le Matin*. – *(AFP, Reuter.)*

■ **Le Front de libération nationale** (FLN) a exprimé, mardi 29 octobre, son « *adhésion totale* » au projet de révision constitutionnelle et appelé l'ensemble des citoyens à l'approuver, lors du référendum prévu le 28 novembre. – *(AFP.)*

ASIE

■ **BIRMANIE : les membres de la junte militaire seront interdits de séjour** dans les pays de l'Union européenne, ont décidé, lundi 28 octobre, les ministres des affaires étrangères de l'UE afin de protester contre la répression en Birmanie. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : la ville d'Herzliya a décidé d'annuler** son jumelage avec Toulon, mardi 29 octobre, à la suite du refus du maire Front national, Jean-Marie Le Chevallier, de rendre un hommage à l'écrivain juif Marek Halter dans le cadre de la Fête du livre. – *(Corresp.)*



L'intervention chirurgicale de Boris Eltsine devrait être pratiquée dans les prochains jours

Le Kremlin a publié un bulletin de santé « satisfaisant » du président russe

Boris Eltsine pourrait subir son opération du cœur dès la semaine prochaine, a indiqué, mardi 29 octobre, Michael DeBakey, le chirurgien américain qui doit assister, comme consultant, à l'intervention chirurgicale. Cette information n'a pas été démentie par le Kremlin, qui a indiqué que le concile de médecins devant décider de la date de l'opération se réunira la semaine prochaine à Moscou.

LA PRÉSIDENCE russe a publié, mardi 29 octobre, un bulletin médical « *concernant les préparatifs de l'opération chirurgicale de Boris Eltsine* ». Selon ce texte, les préparatifs de l'opération « *sont entrés dans leur étape finale* ». Ces préparatifs visent notamment à « *amener le patient au summum de ses possibilités physiques et physiologiques* ». « *L'état du patient est satisfaisant, la température est stable, dans les limites de la norme, la tension sanguine est stable* », ajoute, laconiquement, ce texte signé par Sergueï Mironov, directeur général du centre médical du service administratif du président.

Cette intervention de chirurgie cardiaque sera, selon toute vraisemblance, pratiquée la semaine prochaine, a indiqué, mardi 29 octobre, depuis Houston (Texas), le professeur Michael DeBakey, quatre-vingt-huit ans, l'un des grands spécialistes de cette discipline. Le professeur DeBakey a eu connaissance du dossier médical de M. Eltsine et s'apprête à se rendre à Moscou pour participer à l'opération.

Après discussion avec ses confrères russes, le professeur DeBakey a indiqué qu'en toute hypothèse cette intervention serait réalisée avant le 15 novembre. Cette information a de fait été confirmée, mercredi 30 octobre, par la présidence russe, qui a souligné que les déclarations du professeur DeBakey n'étaient pas contradictoires avec les délais fixés à la fin septembre, lorsque le Kremlin avait évoqué, pour justifier le report de l'intervention, la nécessité de « *préparer* » le président russe à cette épreuve.

PLUSIEURS PONTAGES

Boris Eltsine la supportera-t-elle ? Les spécialistes ayant pu prendre connaissance du dossier médical sont, sur ce point, très divisés. Certains ne cachent pas leur scepticisme quant à l'efficacité de la « préparation » qui a pu être mise en œuvre, et rappellent que tout retard pris dans une intervention de ce type représente un risque supplémentaire pour le patient.

Le professeur DeBakey est, lui, beaucoup plus optimiste. Il a répété, le 29 octobre, que Boris Eltsine était en mesure de subir cette intervention. « *Nous ne le ferions pas si nous ne le pensions pas* », a-t-il déclaré lors d'un entretien accordé à la chaîne de télévision CNN, soulignant que les chances de succès de l'opération sur Boris Eltsine étaient « *très bonnes* ». Il a par ailleurs affirmé qu'un seul pontage coronarien ne serait pas suffisant et qu'il serait nécessaire de tenter trois ou quatre de ces pontages, qui seront pratiqués sous l'autorité du professeur russe Renat Aktchourine. Certains de ses confrères bien informés confient que l'état physique du président rend quelque peu aléatoire une telle entreprise.

Jean-Yves Nau

Le puissant homme d'affaires Boris Berezovski entre au Conseil de sécurité

MOSCOU
de notre correspondante

La nouvelle, tombée tard dans la soirée du mardi 29 octobre, commence à secouer la Russie : l'oukaz de Boris Eltsine, nommant comme secrétaire adjoint de son Conseil de sécurité le très puissant homme d'affaire Boris Berezovski, figure centrale des derniers scandales qui ont agité le Kremlin, marque une étape dans l'évolution de la nouvelle Russie. « *Le Kremlin a été verrouillé, il ne reste plus* « d'étrangers » *aux commandes, à l'exécutif comme à la tête des télévisions, et l'on va serrer les boulons* » commentait, mercredi, *Radio Liberté*, en diffusant des réactions d'auditeurs contrastées à l'extrême. « *Couronnement du complot sioniste-nazi* » qui s'est noué au Kremlin pour l'un d'eux, « *décision juste* » comme toutes celles que prend désormais le président pour un autre et « *victoire du grand capital russe, dont chacun sait bien que plus il est grand, plus il est criminel* » selon un troisième, apparement plus philosophe.

Boris Berezovski est bien un des hommes du « grand capital » russe, élevé dans les plis du pouvoir. Agé de cinquante ans, ingénieur et économiste, il a fait fortune en 1989 en vendant des voitures, comme président de la firme Logovaz, toujours accusée de parasiter et de causer les malheurs du grand producteur des Ladas, Avtovaz. Il échappe à un attentat en juin 1994 et développe son groupe en direction des médias (devenant le directeur réel de la première chaîne de télévision « publique » ORT, participant au capital de TV-6, du quotidien *Nezavissimaïa gazeta*, etc...) ; puis du pétrole, en entrant cet automne, dans des conditions manquant totalement, une fois de plus, de transparence, dans le capital de Sibnef, grande firme pétrolière russe. Le nom de Boris Berezovski fut enfin cité, sans suite judiciaire, lors de l'attentat qui a coûté la vie en 1995 au premier directeur pressenti d'ORT, Vladislav Listiev, chargé d'en réorganiser les juteux flux publicitaires.

DÉCISION « PRÉ-OPÉRATOIRE »

Tout cela aurait déjà suffi à rendre osée la décision « pré-opératoire » prise, lundi, par le président russe de nommer Boris Berezovski à une des places laissées vacantes par le renvoi, il y a deux semaines, d'Alexandre Lebed, pour veiller à la « sécurité nationale » du pays. Mais ce dernier avait alors renchéri en affirmant que M. Berezovski a critiqué les accords de paix signés en Tchétchénie au prétexte que les guerres sont « *inévitables et utiles au business* ». Plus grave, du moins pour l'opinion publique russe, le nouveau promu fut aussi accusé par Alexandre Korjakov, le chef déchu de la sécurité présidentielle, d'être venu lui réclamer l'organisation d'attentats contre ses rivaux. Notamment contre le chef du groupe Most et de la télévision NTV, Vladimir Goussinski. Ce dernier s'était réfugié à Londres au premier semestre 1995, après une attaque armée contre ses bureaux, que le général Korjakov ne s'était jamais caché d'avoir menée.

L'ancien garde du corps et confident de M. Eltsine s'est ainsi montré insensible aux reproches d'avoir promu au Kremlin des méthodes de grand banditisme. Mais le plus remarquable, lors de cette conférence de presse d'Alexandre Korjakov, le 11 octobre, fut sa réponse à la question : « *pourquoi n'avez-vous pas informé le Parquet des intentions criminelles* » de M. Berezovski. L'ex-favori de M. Eltsine a répondu qu'il ne pouvait rien faire contre quelqu'un qui était « *à ce moment-là encore, parfaitement loyal envers le président* ».

Depuis lors, les deux hommes se sont fâchés, s'accusant mutuellement d'avoir manqué à cette « loyauté ». M. Berezovski l'avait confirmé dans un entretien au *Monde*, entre les deux tours de l'élection présidentielle, quelques jours après l'éviction d'Alexandre Korjakov – à laquelle il a contribué, en alliance avec la fille du président, le nouveau chef de son administration, Anatoli Tchoubaïs, et la chaîne NTV (avec laquelle M. Berezovski avait entretemps fait la paix).

Sans démentir ses anciennes « *excellentes relations* » avec M. Korjakov, le nouveau chef-adjoint du Conseil de sécurité a expliqué qu'il avait cessé de le « *soutenir* » quand ce dernier a proposé un coup de force à la place du scrutin pour garder Boris Eltsine au pouvoir. « *Il n'aurait pas su garder le pouvoir de cette façon plus de trois mois, non seulement parce que ses structures étaient faibles, mais aussi parce que le peuple russe a changé et n'accepte plus ces méthodes* », a-t-il dit. Autre reproche de Boris Berezovski au général Korjakov : son antisémitisme, qui l'avait amené à convaincre Boris Eltsine d'empêcher des investissements étrangers au prétexte que cela « *amènerait trop de Juifs* » au Conseil d'administration d'une usine métallurgique (celle de Lipetsk, dans le centre de la Russie). Mais celui qui n'a pas hésité à comparer alors sa « *puissance à celle de Rockfeller* », contre laquelle « *personne ne peut rien* », a néanmoins affirmé que son but est de « *servir les nouveaux intérêts de l'Etat russe, qui sont celui de son capital national* ».

Sophie Shihab

Paris réclame l'ajout de clauses sociales minimales dans les accords multilatéraux de commerce

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Lors de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), du 9 au 13 décembre, à Singapour, l'Union européenne (UE) proposera-t-elle que des clauses sociales minimales soient, désormais, incluses dans les arrangements commerciaux multilatéraux ? Ce thème divise les Quinze, ainsi qu'on l'a encore constaté lors du débat que des ministres du commerce extérieur ont consacré, mardi 29 octobre, à la préparation de la réunion de Singapour. Une grande majorité d'Etats membres, dont la France, souhaiteraient que soit créé au sein de l'OMC un groupe de travail dont la mission serait de parvenir à une plate-forme minimum, en mettant notamment l'accent sur l'interdiction de commercialiser les produits fabriqués par des enfants de moins de quatorze ans ou par des détenus.

L'Allemagne et, surtout, le Royaume-Uni ne croient pas opportun que l'organisation genevoise tente ainsi d'imposer des contraintes aux pays émergents. « *Le Royaume-Uni est complètement opposé à l'idée que l'usage de sanctions commerciales puisse être utilisé pour améliorer les normes appliquées sur le marché du travail... Ce n'est pas un thème pour l'OMC, la définition de telles normes doit continuer à être traitée au sein de l'OIT* [Organisation internationale du travail] », lit-on dans un communiqué rendu public par la délégation britannique. « *Ne pas aborder le sujet alimenterait les tentations protectionnistes dans les pays industrialisés. En parler, c'est progresser. Il y a là un vrai problème et il y a d'autant plus lieu de le traiter que la résistance des pays émergents devient moins résolue, qu'on y constate une évolution* », rétorque Yves Galland, le ministre français du commerce extérieur.

INÉGALITÉ DES REVENUS

Du côté français, l'idée n'est pas de dénoncer, comme le souhaiteraient peut-être certains milieux professionnels, un supposé dumping social généralisé, orchestré par nos concurrents du tiers-monde, et appelant donc des contre-mesures de la part des pays industrialisés. « *Il faut mettre fin à cet état d'esprit, l'Occident ne doit pas mettre en cause les avantages comparatifs. Il faut accepter que l'inégalité des revenus se répercute sur les coûts et soit un élément de la concurrence. Mais, à côté de cela, il faut obtenir le respect par tous de règles minimales concernant les droits de l'homme* », explique un diplomate. Les Quinze ont décidé de tenir une session spéciale sur place, à Singapour, à la veille de la conférence ministérielle, afin d'essayer de parvenir à une position commune.

Pour le reste, M. Galland s'est montré satisfait des résultats obtenus, ayant notamment le sentiment que les directives approuvées encadreront suffisamment la Commission et son parfois trop dynamique vice-président chargé de la politique commerciale, Sir Leon Brittan. Selon le ministre français, la raison d'être de la réunion de Singapour consiste à dresser un bilan de la mise en œuvre des accords de Marrakech, à mener à terme les pourparlers encore en suspens – en particulier ceux sur la libéralisation des services de télécommunications –, mais certainement pas à amorcer un nouveau cycle de négociations globales. L'UE est également ouverte à l'idée de préparer un accord portant sur l'ouverture des marchés publics des produits relevant des technologies de l'information, mais à condition qu'il soit « *global et équilibré* ». Cela signifie qu'il devrait ne pas laisser à l'écart les équipements intéressant les exportateurs communautaires !

Il est exclu que la réunion de Singapour amorce de nouvelles réductions tarifaires, une ouverture supplémentaire des marchés agricoles ou encore une accélération du démantèlement de la protection, dont bénéficient encore les produits textiles, a souligné M. Galland.

Philippe Lemaître

■ **RENATO RUGGIERO**, le secrétaire général de l'Organisation mondiale du commerce, a affirmé, mardi 29 octobre à La Haye, son soutien à une proposition néerlandaise de suppression de droits de douanes sur les exportations des pays les moins avancés. Il a précisé qu'il ne faudrait pas interpréter une telle mesure comme une contrepartie dans la discussion sur le travail des enfants dans le monde en développement. Il faut au contraire, selon lui, aussi prévoir « *des ressources financières, afin de donner à ces enfants des solutions de rechange dans le domaine de l'éducation* ». – *(AFP.)*

Bras de fer sur l'aide aux éleveurs

Le ministre français de l'agriculture, Philippe Vasseur, entendait obtenir de la Communauté une aide supplémentaire de 700 millions de francs pour compenser les pertes subies par les éleveurs français à cause de l'épidémie de la « vache folie ». Le ministre français a réclamé cette aide, mardi, lors du conseil agricole des Quinze, qui a dû prolonger ses travaux à Luxembourg jusqu'à mercredi 30 octobre, faute d'accord. Franz Fischler, le commissaire responsable, a fait valoir que les éleveurs ont déjà touché des indemnités considérables : 850 millions d'écus (5,5 milliards de francs), dont 25 % pour les Français, auxquels s'ajoute une somme égale payée au niveau national. Il estime que les cours ont remonté, que les négociants ne profitent pas des achats publics d'intervention pour se débarrasser de leurs « broutards », preuve qu'ils les écoulent à bon prix sur le marché. M. Vasseur, qui a reçu des consignes de fermeté du président Chirac, a répliqué que c'est là une manière comptable de voir les choses, que les éleveurs spécialisés dans les races à viande et certaines régions, en particulier le Massif central et une partie de la Bourgogne, ont été sévèrement pénalisés. – *(Corresp.)*

هكذا من الأصل

Timides initiatives diplomatiques face à la tragédie zaïroise

La situation humanitaire et militaire continue de se dégrader au Kivu, dans l'est du Zaïre, où l'on redoute la propagation d'épidémies. Pour la première fois, les armées rwandaise et zaïroise se sont affrontées directement. La communauté internationale propose la tenue d'une conférence

Les réunions se sont multipliées, mardi 29 octobre, pour tenter d'apporter un début de solution à la crise de plus en plus tragique qui sévit dans l'est du Zaïre. La communauté internationale n'envisage pour le moment que des solutions diplomatiques. Le président français, Jacques Chirac, a notamment évoqué la possibilité de réunir un sommet groupant les États de la région, idée approuvée par Washington ainsi que par le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, qui a dépêché sur place un émissaire provisoire en attendant l'envoi d'une mission permanente. La situation des réfugiés empire d'heure en heure et l'on redoute la propagation d'épidémies, de choléra notamment. Pour la première fois depuis le début de la crise, les armées rwandaise et zaïroise se sont affrontées directement. Mardi soir et mercredi matin, Cyangugu, ville rwandaise frontalière du Zaïre, face à Bukavu, a essuyé des tirs d'artillerie durant plusieurs heures.

ALORS QUE la situation, humanitaire et militaire, ne cesse de se dégrader dans l'est du Zaïre, la communauté internationale tente, difficilement, de chercher les moyens d'enrayer ce qui pourrait devenir une des catastrophes les plus tragiques de cette fin de siécle. Les initiatives restent pour le moment timides. Si l'on excepte le secrétaire d'Etat norvégien aux affaires étrangères, Jan Egeland, qui a demandé, mardi 29 octobre, au Conseil de sécurité de l'ONU que l'Organisation s'engage davantage, y compris militairement, les responsables occidentaux semblent pour le moment rechercher d'abord les moyens diplomatiques d'enrayer la crise.

Le président français, Jacques Chirac a préconisé, mardi soir, *« une intiative forte sur le plan diplomatique »*. Interrogé sur l'éventualité d'un sommet des pays de la région, à l'issue d'un dîner privé auquel il avait convié à l'Elysée les chefs d'Etat du Gabon Omar Bongo et du Cameroun Paul Biya, M. Chirac a répondu : *« Il semble que ce soit une réunion de cette nature qui soit l'élément le plus fort. En tous les cas, nous y sommes favorables »*, a poursuivi le président français qui s'est fait le porte-parole d'une *« grande partie des Etats africains, et notamment le Cameroun, le Gabon »* pour souhaiter *« une réunion sous l'égide de l'OUA ou sous l'égide de l'ONU, ou des deux réunies »*.

L'ONU devrait en principe annoncer, mercredi, l'envoi du Canadien Raymond Chrétien, ambassadeur du Canada à Washington et neveu du premier ministre Jean Chrétien, pour une mission ponctuelle visant à favoriser un cessez-le-feu dans l'est du Zaïre et à préparer la tenue d'une conférence internationale réunissant les pays de la région des Grands Lacs (Zaïre, Rwanda, Burundi, Ouganda, Tanzanie, Kenya), l'Organisation de l'unité africaine, l'Union européenne et les Nations unies. Le Conseil de sécurité a exclu l'envoi d'une force internationale dans l'est du Zaïre.

Les Etats-Unis *« soutiennent l'appel de l'ONU à une conférence régionale »*, a indiqué mardi le porte-parole du département d'Etat Nicholas Burns. Il a ajouté qu'il fallait que cette conférence *« soit bien préparée »* et que *« les dirigeants d'Afrique centrale et de la région des Grands Lacs »* y participent. C'est la première fois que Washington apporte aussi clairement son aval à ce projet, présenté, la semaine dernière, par le secrétaire général de l'ONU, et qui a depuis longtemps les faveurs de la France.

EXODE VERS LE BURUNDI

Le commandant en chef des forces aériennes américaines en Europe, le général James Jamerson se rendra en mission au Zaïre et au Rwanda entre les 7 et 8 novembre, a annoncé, mardi soir, l'ambassadeur des Etats-Unis à Kinshasa, M. Daniel Simpson. Ce dernier a indiqué que le général Jamerson effectuerait une mission *« d'évaluation »* de la situation. M. Simpson a, par ailleurs, précisé à l'Agence France-Presse que les Etats-Unis n'entretenant pas de troupes sur en Afrique, c'était le commandement général-Europe qui était en charge de ce secteur.

Par ailleurs, des représentants de pays de l'Union européenne, de la Croix-Rouge et du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés ont évoqué, mardi soir, au cours d'une réunion à la mission de France auprès de l'ONU à Genève, la possibilité d'organiser une table ronde entre le Zaïre et le Rwanda. Cette réunion, a précisé le secrétaire d'Etat français à l'action humanitaire d'urgence, M. Xavier Emmanuelli, a permis *« de faire le point sur la crise et d'évoquer un certain nombre de pistes d'action »*.

Pour sa part, l'envoyé spécial de l'Union européenne dans la région des Grands Lacs, M. Aldo Ajello, arrivé lundi soir à Kigali, a estimé, mardi, qu'il fallait *« beaucoup d'optimisme pour croire qu'on peut désamorcer rapidement »* la crise. A l'issue de sa rencontre avec le premier ministre, M. Ajello a dit être à la recherche *« d'instruments »*, de *« mécanismes »* pour résoudre la crise. Il a souligné que le projet de conférence régionale, que Kigali juge inadapté à la résolution du conflit du Kivu, n'était en fait *« pas lié »* à cette crise, mais devait être une *« conférence pour la sécurité et la coopération dans la région »*. M. Ajello a également rappelé que l'Union européenne lui avait confié une mission de *« bons offices »*, et non une mission de *« médiation »*.

Sur le terrain, la crainte majeure est maintenant de voir se développer des épidémies, notamment de diarrhées, dysenteries et choléra, en raison de la saison des pluies dont les premières se sont abattues, mardi après-midi, sur la région. A Mugunga, près de Goma, devenu le plus grand camp de réfugiés du monde, 220 000 personnes, affamées, ont rejoint, ces derniers jours, les 200 000 réfugiés déjà installés. Ces nouveaux venus avaient déserté leur camp, Kibumba, un peu plus au nord, attaqué au mortier dans la nuit de vendredi à samedi et qui aurait été repris, apprenait-on mercredi de sources humanitaires, par l'armée zaïroise.

Les réfugiés n'ont pas mangé depuis dimanche, et ils ne devaient recevoir de rations alimentaires que mercredi matin. A Mugunga, des dizaines de milliers de personnes marchent à la recherche de bois de chauffe. D'autres attendent, tassés les uns contre les autres. Pendant ce temps, des véhicules du HCR continuent d'affluer, surchargés de réfugiés récupérés errants, démunis, sur les routes. Les denrées alimentaires commencent à faire cruellement défaut dans la région de Goma, selon le HCR.

Outre les deux principaux axes de l'exode empruntés depuis quelques jours par plus d'un demi-million de réfugiés – du nord-est vers Goma et du sud-est vers Goma – s'est ouvert un troisième axe, nettement moins important, du sud-est zaïrois vers le Burundi. Ainsi, plus de 6 000 réfugiés hutus burundais sont arrivés, depuis lundi, près de la localité de Gatumba, à la frontière burundo-zaïroise, en provenance de la région d'Uvira (sud-est du Zaïre).

Sur le plan militaire, pour la première fois depuis le début des événements, les troupes zaïroises et rwandaises ont échangé, mardi et mercredi, des tirs d'armes lourdes à travers la frontière entre les deux pays à partir de Bukavu (Zaïre) et de Cyangugu (Rwanda), ont indiqué depuis Nairobi deux organisations humanitaires. – *(AFP, Reuter)*

Polémique à propos du retour des réfugiés

La crise au Zaïre alimente une virulente polémique entre le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) et des organisations hutues au sujet de la question des réfugiés. Le HCR a souhaité, mardi 29 octobre, mettre à profit la situation actuelle pour accélérer le rapatriement de centaines de milliers de Rwandais. *« Il y a une expression "à toute chose malheur est bon"*, a déclaré à Genève le coordonnateur du HCR pour la région des Grands Lacs, le Tanzanien Augustine Mahiga. *Nous avons une coïncidence malheureuse d'événements malheureux qui peut mener à une issue positive. »* Des organisations hutues se sont déclarées indignées par cette attitude du HCR. L'ex-premier ministre rwandais Faustin Twagiramungu, un Hutu modéré, a dénoncé *« la complaisance de la communauté internationale »*. Le Rassemblement pour le retour des réfugiés et la démocratie au Rwanda (RDR) s'en est aussi pris au HCR, estimant que *« le Rwanda n'est pas un havre de paix pour les réfugiés »*. – *(AFP.)*

Premier procès des responsables présumés du génocide de 1994

NAIROBI
de notre correspondant régional

Deux ans après sa création et dix mois après son installation à Arusha, petite localité du nord de la Tanzanie, le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR) devrait organiser, jeudi 31 octobre, son premier procès, celui du bourgmestre rwandais Jean-Paul Akayesu, accusé de génocide et crimes contre l'humanité commis durant les massacres de 1994 qui, en trois mois, ont fait au moins 500 000 morts parmi les Tutsis et les Hutus modérés au Rwanda.

Le TPR est critiqué pour sa lenteur par les familles des victimes, mais également par ses magistrats, qui déplorent le maigre budget dont ils disposent – 30 millions de dollars, pour 1997. Selon eux, le problème principal est le manque d'enquêteurs. Initialement le TPR devait en employer cent quarante-cinq mais, pour des raisons budgétaires, leur nombre a été réduit à quatre-vingts. Il n'y en a, pour le moment, qu'une cinquantaine sur le terrain, qui ne sont pas suffisamment équipés (ordinateurs, véhicules, etc.) pour mener leur tâche à bien.

« LES PREUVES DISPARAISSENT »

« Il faut pourtant accélérer les enquêtes, insiste Honoré Rakotomanana, procureur adjoint du Tribunal, basé à Kigali, *car plus le temps passe, plus les preuves disparaissent et plus les témoignages deviennent vagues. »* L'autre difficulté majeure, à laquelle sont confrontés les magistrats du TPR, a trait à l'absence de documentation et de preuves écrites, l'accusation étant essentiellement basée sur des dépositions de témoins.

A ce jour, le TPR a mis en accusation vingt et une personnes, dont treize se trouvent en détention à travers le monde ; seules, quatre d'entre elles sont incarcérées à la prison d'Arusha, où cinquante-cinq cellules ont été spécialement aménagées pour recevoir les accusés. Le Cameroun a, notamment, arrêté sur son territoire l'homme qui est soupçonné par beaucoup d'être le *« cerveau »* du génocide, mais le président Paul Biya n'a pas encore donné son accord pour l'extradition, vers Arusha, du colonel Théoneste Bagosora.

Dans la salle du tribunal, située au Centre international de conférence d'Arusha, de strictes mesures de sécurité ont été prises pour protéger les témoins, mais aussi les accusés : vitres pare-balles et portiques de détection ont été installés, et seuls les magistrats pourront voir, par écran de télévision interposé, le visage des témoins dont l'identité sera communiquée à la défense sous le sceau du secret.

Selon M. Rakotomana, les enquêteurs du TPR ont du mal à trouver des témoins qui acceptent de venir à la barre à Arusha. Même recueillir des témoignages de manière anonyme pose problème, car aujourd'hui les survivants des tueries, témoins potentiels, sont menacés de représailles par les partisans des *« génocidaires »*, dont certains sont infiltrés au Rwanda.

Le nouveau procureur du TPR est la Canadienne Louise Arbour qui a également succédé au Sud-Africain Richard Goldstone à la tête du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Grâce à un financement supplémentaire de 600 000 dollars, accordés par les Etats-Unis, le TPR va pouvoir se consacrer à une tâche supplémentaire, à savoir engager des poursuites pour viols à grande échelle et autres crimes sexuels commis durant le génocide.

Jean Hélène

La démission du maire de Pékin relance une affaire de corruption

Le contrôle de la capitale chinoise est au centre de luttes de factions

PÉKIN
de notre correspondant

Dans une vitrine d'exposition du grand salon de la mairie de Pékin, se trouve, entre autres cadeaux faits à son ancien chef, une grosse clé symbolique de la ville de Chicago, patrie légendaire d'Al Capone. La plaque gravée l'accompagnant précise qu'elle fut offerte *« à l'Honorable Chen Xitong »*, alors maire de la capitale chinoise.

Ledit Chen est en résidence surveillée ou en prison depuis un an et demi pour *« graves malversations »*, mais son procès attend toujours. Premier membre du bureau politique du Parti communiste chinois (PCC) à finir sa carrière de cette manière abrupte, M. Chen n'est plus considéré comme *« Honorable »*, mais reste un *« camarade »* : le Parti ne l'a pas encore expulsé de ses rangs. La procédure judiciaire bute sur ce simple constat de relative impuissance devant le système à double vitesse qui prévaut encore en Chine, entre l'arbitraire politisé du parti unique et une volonté de nettoyage par la loi d'un pouvoir gangréné par la corruption.

M. Chen, d'évidence, a les moyens de faire payer chèrement sa peau. La population pékinoise, auprès de qui il n'était pas particulièrement en faveur, lui prête une réflexion significative : *« S'ils veulent me tuer, il faudra qu'ils en exécutent quatorze avant moi. »*

ABSOLUTION

La phrase est peut-être apocryphe, mais on ne prête qu'aux riches : à son limogeage, il figurait en quinzième position dans l'organigramme du régime. On parle d'un trou de quelque 10 millions de dollars dans les caisses de la municipalité. Wang Baosen, un vice-maire compromis, s'était suicidé peu avant son arrestation, en avril 1995.

M. Chen avait précédemment laissé le poste de maire à son adjoint Li Qiyan pour ne conserver que celui, détenteur du pouvoir réel, de premier secrétaire du comité du parti pour la capitale. La démission, annoncée mardi 29 octobre, de M. Li, *« sur sa demande »* est-il précisé, vient relancer le « scandale Chen Xitong » et, derrière ce cas sans précédent dans le régime, les spéculations sur les manœuvres de pouvoir qui se profilent autour de la cruciale administration de la capitale. Le contrôle de l'administration municipale a été, à plusieurs reprises par le passé, au centre d'âpres luttes d'influence au sein du régime chinois.

M. Li a été remplacé par Jia Qinglin, qui jusqu'alors officiait en qualité de chef du parti pour la province du Fujian. Cet homme passe pour appartenir au clan de Jiang Zemin, chef de l'Etat. Sa nomination à Pékin s'inscrirait alors dans le lent mouvement de pénétration des instances-clés par les fidèles de M. Jiang dans les remous de la succession de Deng Xiaoping.

Le départ de M. Li – qui semble avoir été absous de son ancienne collaboration avec Chen Xitong puisqu'il va être nommé, dit le communiqué officiel, à un autre poste – ouvre théoriquement la voie au procès de l'ex-patron de Pékin.

Pourtant, quand bien même celui-ci aurait lieu, sa connotation fortement politique ne convaincrait guère la population de la pureté des intentions des successeurs de Deng Xiaoping dans la lutte contre la corruption dont le mot d'ordre est maintes fois martelé : c'est avant tout un perdant qui sera éventuellement traîné devant un tribunal. La nouveauté réside seulement dans le prétexte de l'opération.

Francis Deron

Le dissident Wang Dan condamné à onze ans de prison

Wang Dan, un des principaux dirigeants étudiants du Printemps de Pékin de 1989, a été condamné, mercredi 29 octobre, à onze ans de prison et deux ans de privation de ses droits politiques, pour *« conspiration visant à renverser le gouvernement chinois »*. Son pere, Wang Xianzeng, avait déclaré, avant de partir pour le tribunal en compagnie de la mère de l'accusé, que la famille ne céderait pas et ferait appel. Wang Dan a déjà purgé près de quatre ans de prison après la répression de Tiananamen.

Peu avant le verdict, plus de cinq cents personnalités, dont quatre Prix Nobel – José Ramos-Horta (Timor-Oriental), le révérend Desmond Tutu (Afrique du Sud), Kenzaburo Oé (Japon) et Torstein Wiesel (Etats-Unis) – avaient exigé la libération de Wang Dan, dans une pétition adressée au président Jiang Zemin et au premier ministre Li Peng. – *(AFP, Reuter.)*

ESPIONNAGE Un ami et proche collaborateur de François Mitterrand, Charles Hernu, est accusé par *L'Express*, dans son édition du 31 octobre, d'avoir travaillé pour des agents bulgares, roumains et soviétiques dans les années 50 et 60. ● L'ENQUÊTE de *L'Express* s'appuie sur des documents en provenance des services roumains et aussi sur une investigation menée en Europe de l'Est auprès d'anciens « agents traitants » de Charles Hernu. ● JACQUES FOURNET, qui fut le patron du contre-espionnage entre 1990 et 1993, a confirmé au *Monde* qu'il avait prévenu le président de la République en 1992 que d'anciens responsables des services roumains lui avaient remis un dossier sur Charles Hernu. ● SELON NOS INFORMATIONS, la DST avait préalablement mené une enquête qui avait conclu à la solidité et à la véracité des documents remis.

La DST est convaincue que Charles Hernu a été un agent de l'Est

« L'Express » publie un dossier affirmant que de 1953 à, au moins, 1963, celui qui fut ministre de la défense sous François Mitterrand a été utilisé par les services spéciaux communistes. Le directeur de la DST, au début des années 90, nous a confirmé avoir prévenu le chef de l'Etat en 1992

« **CHARLES HERNU** était un agent de l'Est », titre en couverture *L'Express* du 31 octobre. Selon l'hebdomadaire, l'ancien ministre de la défense de François Mitterrand (de 1981 à 1985) a été, au moins pendant dix ans (de 1953 à 1963), rémunéré par le KGB et ses satellites. Présentant l'enquête de Jérôme Dupuis et Jean-Marie Pontaut, le directeur de la rédaction de *L'Express*, Denis Jeambar, défend le caractère « *incontestable* » de ces révélations sur un « *secret d'Etat* ». « *Charles Hernu fut un agent au service de l'Est il y a trente ans,* affirme-t-il, *mais nul ne peut dire si son passé a pesé sur ses activités ministérielles.* »

« *Après Pelat, Hernu...* » Telle aurait été, selon l'hebdomadaire, la réaction de François Mitterrand quand, à l'Elysée, un jour de l'automne 1992, Jacques Fournet, alors « patron » de la direction de la surveillance du territoire (DST), c'est-à-dire du contre-espionnage français, lui apprend que Charles Hernu, décédé en 1990, a été, dans les années 50 et 60, en contact avec des services de l'Est, bulgares, roumains et soviétiques. Le président de la République, dont Charles Hernu était un ami de longue date, aurait demandé à M. Fournet de ne pas ébruiter l'affaire : « *Nous n'allons pas refaire l'histoire. Considérez, monsieur le directeur, qu'il s'agit d'un secret d'Etat.* »

M. Fournet a confirmé sur RTL, mercredi 30 octobre, avoir remis en 1992 à François Mitterrand des documents sur Charles Hernu, tout en ajoutant qu'il ignorait s'ils étaient « *vrais ou faux* ». Selon *L'Express*, ces documents sont pourtant précis, faisant de Charles Hernu un informateur des services de l'Est rémunéré, n'agissant apparemment pas par conviction idéologique. Mais ces documents, dont la DST aurait vérifié l'authenticité, ne donnent aucune indication sur le comportement de Charles Hernu une fois nommé au ministère de la défense. La précision, estime *L'Express*, est enfouie dans les archives les plus secrètes de l'ancien KGB à Moscou.

Charles Hernu a été recruté en mars 1953 par les services secrets bulgares. Son nom figure dans un rapport de l'époque. Il a vingt-neuf ans et il milite dans les rangs de la gauche radicale. Le « correspondant » bulgare de Charles Hernu est probablement un secrétaire de l'ambassade de Sofia à Paris, Raïko Nikolov. De cet homme, le futur ministre de la défense reçoit son nom de code (« André »), une mensualité équivalant aujourd'hui à 2 750 francs et une rétribution occasionnelle (entre 4 000 et 5 000 francs actuels) pour des notes – en apparence anodines – qu'il va lui remettre sur la situation politique en France, ou encore pour des portraits de François Mitterrand et de Gaston Defferre. En réalité, précise *L'Express*, Raïko Nikolov sert d'agent recruteur pour les services soviétiques. En 1956, l'élection à l'Assemblée nationale de Charles Hernu va amener Sofia à passer la main à Moscou, quelques mois après.

Un conseiller de l'ambassade d'URSS à Paris, Vladimir Ivanovitch Erofeev, que l'hebdomadaire qualifie d'agent « *d'une grande pointure* », prend le relais. Conservant le même pseudonyme, Charles Hernu recevra des versements de 10 000 à 15 000 francs actuels. Après le retour du général de Gaulle au pouvoir, en 1958, « André », qui se présente aux nouvelles élections législatives mais qui sera battu, bénéficie d'un financement occulte de ses employeurs à Moscou, équivalant à 300 000 francs actuels pour sa campagne.

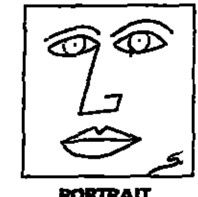
En 1961, Charles Hernu est très engagé dans la lutte contre l'OAS (Organisation armée secrète), qui combat le gaullisme et s'oppose à l'indépendance de l'Algérie. « *Il va bénéficier d'une protection policière,* écrit *L'Express, et il demande donc aux Soviétiques de cesser tout contact.* » Difficile, en effet, ajoute le journal, « *de rencontrer un espion sous surveillance rapprochée* ». Cependant, Charles Hernu va croiser après 1962 la route des services roumains à Paris, la Securitate de sinistre renommée. On a retrouvé une fiche le concernant, en date du 14 décembre 1962, où le futur ministre, qui entre-temps s'est rapproché de François Mitterrand, a reçu le nom de code de « Dinu ». Il rédige des notes de synthèse politique, moyennant finances, mais leurs destinataires à Bucarest les trouvent parfois sans intérêt.

Ce qui n'empêchera pas le KGB, à partir du 29 mars 1963, de récupérer directement leur auteur et de se passer des intermédiaires bulgare et roumain. « *Les relations de Charles Hernu avec les Russes ont-elles été interrompues ?* s'interroge *L'Express*. *Ont-elles continué ? Si oui, jusqu'à quand ? Avec quels résultats ? Le fameux dossier remis à la France en 1992 ne le dit pas.* » Mais l'hebdomadaire affirme qu'en 1982, alors que Charles Hernu est ministre de la défense, les services roumains vont tenter de renouer avec lui. L'opération, jugée hasardeuse, est abandonnée.

Charles Hernu meurt, le 17 janvier 1990, d'une crise cardiaque, trois semaines après la chute du régime roumain, dont les archives allaient amener, deux ans plus tard, le directeur de la DST dans le bureau de François Mitterrand...

Une biographie à éclats et à éclipses

SANS, PUIS AVEC BARBE, il est de toutes les photos de l'épopée de la gauche. On le reconnaît à la tribune des congrès du Parti socialiste, chuchotant on ne sait quel secret à l'oreille du premier secrétaire. On le retrouve, le cheveu déjà poivre et sel, sur l'une des affiches de campagne de 1981, parmi les dix militants socialistes entourant le candidat à l'élection présidentielle. On le voit encore, le 21 mai 1981, aux côtés du président nouvellement élu, lors de la cérémonie du Panthéon, en compagnie des plus fidèles mitterrandiens. Nul n'est donc surpris de voir Charles Hernu entrer dans le premier gouvernement socialiste, en qualité de ministre de la défense. Il le savait : ce poste-là était pour lui, et pour personne d'autre. Cinq ans auparavant, l'ancien premier secrétaire du PS lui avait dit : « *Votre rôle est de défricher, d'imaginer. Le Parti socialiste cherche à développer sa capacité d'ouverture dans le milieu militaire.* »



PORTRAIT

Dans cette mission, Charles Hernu réussira au-delà de l'espérance présidentielle. Ses amis socialistes raillent à l'époque la « *militaromania* » de leur collègue, qui se verrait bien ministre de la défense de tout un septennat. Les cadres militaires sont, de leur côté, séduit par ce socialiste qui a su convertir la gauche à la stratégie de dissasion nucléaire. Cette grande alliance se brisera brutalement un jour de septembre 1985, lorsque Charles Hernu se verra contraint à la démission après la tempête déclenchée par l'affaire Greenpeace. Au soir de cette démission, que François Mitterrand avait été contraint d'exiger, Charles Hernu reçoit une lettre manuscrite du président qui vaudra bien des absolutions : « *A l'heure de l'épreuve, je suis, comme toujours, votre ami.* »

Son ami, il l'est depuis le début des années 60. Le plus jeune député de France, élu en 1956 à trente-trois ans et garde montante du Parti radical-socialiste, se trouve très vite, en François Mitterrand, un second mentor, après Mendès France. Sa biographie colle, dès lors, à celle du futur dirigeant de la gauche : du Club des jacobins à la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS), après un détour par le PSU, il rejoint et préside ce qui va devenir le noyau du futur Parti socialiste, la Convention des institutions républicaines. La consécration de ce parcours fidèle viendra en 1977, avec son élection à la mairie de Villeurbanne (Rhône), puis, l'année suivante, avec son retour à l'Assemblée nationale. Cela fait trente ans que Charles Hernu court après cette reconnaissance, politique, autant que personnelle.

L'AMITIÉ FIDÈLE DE FRANÇOIS MITTERRAND

Comme si ce fils de gendarme, titulaire du seul certificat d'études, aussi souvent désargenté que volontiers généreux, très tôt entré en maçonnerie, au Grand Orient puis à la Grande Loge, n'avait eu de cesse de construire ou reconstruire sa biographie. Car la vie de Charles Hernu reste entourée, depuis toujours, d'un halo de mystères. Jusqu'à la veille de sa mort, il traînera comme un boulet les soupçons, voire les accusations, sur son attitude pendant l'Occupation. Jean Guisnel, dans la biographie qu'il lui consacre (éd. Fayard, 1993), évoque cette période de début 1944 où le jeune Hernu s'est « *volatilisé* », avant de se retrouver incarcéré, à l'automne, à Grenoble par le comité d'épuration de la ville. Il est libéré deux mois plus tard, à la faveur de son engagement dans la gendarmerie. Lorsqu'il sera élu premier magistrat de Villeurbanne, il tentera d'obtenir des anciens libérateurs de cette ville un brevet tardif de résistance. Interrogé, en 1993, par Jean Guisnel sur ces zones d'ombre, le général Jeannou Lacaze, ancien des services secrets, qui fut chef d'état-major au moment de l'arrivée de Charles Hernu à l'hôtel de Brienne, commente de façon laconique : « *La jeunesse d'un homme, c'est une chose. Mais quand un homme politique a réfléchi et s'est affirmé dans un domaine, il ne faut voir que cela. Le reste, on met son mouchoir dessus.* »

« *Ni corrupteur ni corruptible, je suis un militant dévoué à son combat politique* », plaidera-t-il en 1971, au moment où il est près de chuter dans l'affaire de la Garantie foncière, ce scandale politico-financier dont le principal acteur, Claude Lipsky, était l'ami et le protecteur de Charles Hernu. « *Ma conscience est nette* », réaffirmera-t-il en 1987, au moment de l'affaire des ventes d'armes à l'Iran, dite affaire Luchaire. Plus sûrement encore que par sa bonne foi, Charles Hernu sera protégé, jusqu'au bout, par une « *muraille d'amitiés* ». Avec, au premier rang, celle de François Mitterrand.

Gérard Courtois et Pascale Robert-Diard

Le ministre de la défense, un homme-cible

LE POSTE de ministre de la défense est l'un des plus sensibles du gouvernement, par les sujets qu'il traite, les responsabilités qui lui sont confiées et par les organismes qui relèvent de son autorité. Il est dans la logique des services étrangers de vouloir approcher celui qui l'occupe, même s'il est difficile d'accès, puisque qu'en permanence étroitement surveillé – y compris dans sa vie privée – parfois bien au-delà de son temps passé au gouvernement.

Dans la chaîne du commandement des forces nucléaires, le ministre de la défense est un « pion » essentiel du dispositif opérationnel. Il connaît les capacités réelles de la panoplie en question, c'est-à-dire ses effets et, aussi, ses performances et ses limites. Il dispose d'une partie du code de mise à feu. Il n'ignore rien des cibles attribuées aux missiles et il participe au renouvellement de leur liste.

Le ministre de la défense est aussi en charge des exportations d'armes et, à ce titre, il est au courant des contrats en préparation. Le marché des armements est très concurrentiel. Les Etats-Unis, pour s'en tenir à cet exemple, utilisent fréquemment leurs services spéciaux pour connaître les propositions des différents compétiteurs et intervenir en sous-main pour discréditer les offres présentées au client. Avoir un pied chez le rival est, pour tout fournisseur, un atout de poids.

Enfin, le ministre de la défense est en France celui qui gère le fonctionnement et les activités clandestines des services extérieurs de renseignement, la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Dans cette fonction, il est l'un des rares membres du gouvernement qui peut prendre connaissance – au travers de la direction du renseignement et du service de contre-espionnage au sein de la DGSE – des activités, à l'étranger comme sur le territoire national, des services dits « *adverses* », voire des services alliés de la France.

J. I.

Informateurs, « honorables correspondants » et agents

POURQUOI ET COMMENT des services spéciaux approchent-ils un homme ou une femme et espèrent-ils en faire des informateurs, plus ou moins stipendiés, puis, si nécessaire, les former comme agents de renseignement qui entrent dans la carrière ? Divers modes de recrutement existent. Mais tous en appellent, selon les circonstances, à la vénalité, à la crainte, à la vanité, aux perversions qu'on entretient chez l'intéressé, ou – et c'est moins rare qu'on ne le croit – à son sens de la patrie, à son adhésion personnelle à une ligne politique ou à une cause nationale ou internationale.

Outre les actions souterraines qu'il peut être amené à monter à la demande du pouvoir qui l'emploie – et qui le désavouera en cas d'échec –, ce qui motive un service secret est la connaissance, le plus anticipée possible, de faits cachés susceptibles d'avoir un grand retentissement et, surtout, la capacité à déceler les intentions non explicitées d'autrui.

Pour y arriver, il convient de détecter suffisamment tôt, à l'extérieur, les hommes ou les femmes qui sont, ou seront, placés en situation d'accéder à un dossier sensible, de pouvoir influer sur une décision à venir ou qui sont promis à un avenir de responsables à des niveaux qui peuvent ne pas les mettre sur le devant de la scène publique. Mais cela ne suffit pas. Une fois repéré et identifié, cet informateur devra accepter – de son plein gré ou de force – de coopérer avec un « officier traitant » qui le guide, lui trace des objectifs à atteindre et qui établit, entre cette source et le service, un cloisonnement protecteur évitant une relation trop indiscrète, voire trop imprudente à la longue. Cette collaboration est exclusive.

VOLONTAIRES ET « BÉNÉVOLES »

Dans ces conditions, un informateur ignore, la plupart du temps, l'exploitation qui peut être faite de son travail. Il en aura une appréciation indirecte, selon qu'il constate qu'il est de plus en plus sollicité ou, au contraire, qu'il intéresse de moins en moins son interlocuteur, au risque d'être finalement lâché par lui. Il est rétribué et il doit signer, en règle générale, un reçu, les services spéciaux ayant, comme toute administration, des comptables tatillons. L'informateur sait donc à quoi il s'est engagé.

Certains services, c'est même une spécialité de la France, ont institué un réseau d'« honorables correspondants » ou d'« hommes de confiance » (les fameux « HC » de la littérature ou du cinéma d'espionnage), qui les informent sans être pour autant rémunérés officiellement. Ces HC sont des volontaires. Ils agissent par patriotisme ou par conviction politique. Ce peut être des hommes ou des femmes haut placés qui agissent pour ce qu'ils considèrent comme étant l'intérêt de leur pays ou qui, rentrant d'un voyage ou ayant eu vent d'une affaire encore ignorée, communiquent ce qu'ils ont pu apprendre à un « correspondant » de leur choix. Les services qui emploient leurs compétences les remercient en cherchant à faire avancer leur carrière, en les décorant ou en prévenant leurs difficultés s'ils en rencontrent.

De tels informateurs peuvent être occasionnels, réguliers ou permanents. Ils se distinguent encore de ceux que les services repèrent, en raison de leur métier, et qu'ils vont, sans donner l'éveil, « débriefer » – autrement dit, questionner habilement – lors de rendez-vous inopinés en apparence mais rarement désintéressés. De la sorte, on « débriefe » un industriel, un commercial, un journaliste, un expert reconnu, un universitaire, voire un responsable politique ou syndical, sans qu'il s'en aperçoive et *a fortiori* sans qu'il en soit récompensé.

Ce petit monde des informateurs, volontaires ou contraints, et des collaborateurs, occasionnels ou convaincus, constitue un vivier où puisent des agents – fonctionnaires ou contractuels – dont c'est le métier, qu'ils relèvent du renseignement (les plus exposés, car ils vont au-devant des risques) ou du contre-espionnage (les plus suspicieux, par nature). On est là dans l'univers dit des « pros », ceux de la « Maison » ou du « Cirque » qui sont passés de l'autre côté du miroir.

Jacques Isnard

Des précédents en France et à l'étranger

Plusieurs affaires d'espionnage impliquant des personnalités ont défrayé la chronique pendant la « guerre froide ».

● **Georges Pâques (France).** En août 1963, la DST arrêtait Georges Pâques à Paris, sur la dénonciation d'un « transfuge » du KGB aux Etats-Unis. Chef du service de presse à l'OTAN, Georges Pâques est accusé d'être un agent dit d'influence au profit de l'URSS, à laquelle il communique des informations de nature politique. Condamné en 1964 à la détention perpétuelle pour trahison au profit de l'Est, il est libéré sous conditions en 1970.

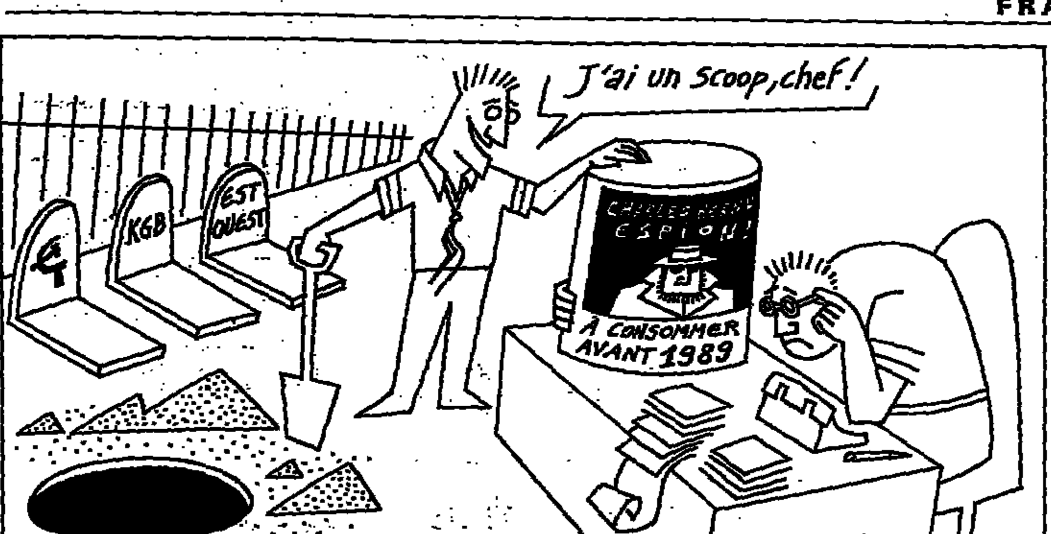
● **Alger Hiss (Etats-Unis).** Fonctionnaire au département d'Etat américain et proche conseiller du président Roosevelt, Alger Hiss a été accusé en 1939 d'avoir été un agent probable de l'URSS, mais laissé en liberté faute de preuves jusqu'à ce qu'on découvre chez lui, en 1949, des documents microfilmés. Il est condamné pour espionnage en dépit de ses dénégations, et libéré quatre ans plus tard pour bonne conduite. Au début des années 90, les services russes ont nié détenir un dossier l'ayant concerné.

● **Klaus Fuchs (Etats-Unis).** Ce physicien allemand, inscrit au Parti communiste, fuit son pays à l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler. Citoyen britannique, il est l'un des membres importants de l'équipe qui, aux Etats-Unis, met au point la bombe atomique. Manipulé par un fonctionnaire de l'ambassade soviétique à Washington, Klaus Fuchs va fournir à Moscou des renseignements sur l'arme nucléaire américaine. Démasqué en 1950, il est condamné à quatorze ans de prison, mais libéré neuf ans après. Il regagne l'Allemagne de l'Est où il a dirigé un institut de recherche à Dresde.

● **John Profumo (Grande-Bretagne).** Ministre britannique de la défense de 1960 à 1963, John Profumo doit démissionner après avoir eu une liaison avec une prostituée qui était en relation avec un officier du renseignement militaire de l'URSS. Le contre-espionnage britannique n'a jamais pu apporter la preuve des « indiscrétions » que le ministre aurait pu commettre.

● **Harold Philby (Grande-Bretagne).** Surnommé « Kim » par les Soviétiques, qui le recrutent au milieu des années 30, la « taupe » britannique Harold Philby travaillera – avec ses compagnons Guy Burgess, Donald Mac Lean et Anthony Blunt – sur une base idéologique avec Moscou. Il sert à des postes importants au sein du service de renseignement britannique, notamment au département anti-soviétique du Mi6, et il sera même chargé des liaisons avec la CIA. Soupçonné à partir de 1951 d'être une mine de renseignements pour l'URSS, Kim Philby trompe son monde, puis, faussant compagnie à ses « anges gardiens » à Beyrouth, il se réfugie en 1963 à Moscou, où il est fait général du KGB.

● **Günter Guillaume (RFA).** Secrétaire particulier de Willy Brandt – alors chancelier de l'Allemagne fédérale, – Günter Guillaume était capitaine des services spéciaux est-allemands. Il est arrêté en avril 1974 sur dénonciation d'un « transfuge ». En dix-huit ans de travail auprès de Willy Brandt, il a fourni une série de renseignements de tous ordres à l'Est. Günter Guillaume entraîne dans sa chute le chancelier. Il sera échangé en 1982 contre des prisonniers politiques en Allemagne de l'Est.



Le chef de la DST en 1992 : « J'ai prévenu M. Mitterrand »

● **Patrice Hernu.** L'un des fils de l'ancien ministre socialiste de la défense, a qualifié, mardi 29 octobre dans un communiqué à l'AFP, de *« montage aux coutures grossières »*, les affirmations de *L'Express*. Patrice Hernu assure que le dossier *« est clairement vide »*.

Déclarant *« souhaiter la vérité, rien que la vérité »*, il indique qu'il a *« l'intention de s'adresser au chef de l'Etat »* car *« il serait invraisemblable que les plus hautes autorités de l'Etat n'entreprennent pas les recherches qui s'imposent »*.

● **Yves Bonnet.** directeur de la Direction de la surveillance du territoire de 1982 à 1985, Yves Bonnet a indiqué mercredi 30 au micro d'Europe 1 que *« l'attitude de Charles Hernu, ministre de la défense »*, a été *« irréprochable » vis à vis des pays de l'Est.*

● **Jacques Delors.** L'ancien ministre socialiste Jacques Delors a expliqué, mercredi au micro d'Europe 1, qu'il était *« stupéfait »* par les révélations de *L'Express* et qu'il attendait *« que l'on apporte vraiment des précisions »* sur ces accusations.

● **Jacques Fournet.** Directeur de la DST de 1990 à 1993, Jacques Fournet a fait, mercredi, la déclaration suivante au *Monde* : *« A l'automne 1992, un responsable des services de renseignements roumains est venu à Paris pour remettre le dossier dont* L'Express *rend aujourd'hui compte. J'ai alors prévenu le président Mitterrand, qui a été très surpris. Il m'a demandé de vérifier si les documents étaient authentiques. Après vérifications, j'ai indiqué au président que les documents émanaient bien des services de renseignements de l'Est, mais qu'il n'était pas possible de dire si leur contenu était exact. Considérant qu'il n'y avait pas de preuve matérielle de ces faits et que Charles Hernu ne pouvait plus se défendre, François Mitterrand m'a indiqué qu'il n'était pas question de réécrire l'Histoire. Le président a ajouté qu'il convenait de classer ce rapport en secret défense et de le laisser sous le boisseau. »*

● **Thierry Wolton.** Auteur du *KGB en France* (publié chez Grasset en 1986), Thierry Wolton a déclaré au *Monde* : *« Aucun document ne vient étayer les révélations de* L'Express. *Il est probable que le journal a eu accès à un dossier des services secrets roumains qui ont eu en charge, un moment, l'"agent" Hernu. »*

M. Wolton explique aussi : *« Pour les pays socialistes, la France des années 50 était considérée comme le maillon faible au sein du camp occidental. »* Il ajoute : *« De 1963, date à laquelle les révélations de* L'Express *s'arrêtent, à 1981, quand Charles Hernu devient ministre de François Mitterrand, il peut fort bien avoir cessé toutes relations avec ses officiers traitants. Il existe plusieurs cas d'agents en France qui ont cessé d'être traités par l'Est parce que leurs contacts étaient rappelés dans leur pays et que leurs successeurs n'ont pas réussi à rétablir le climat de confiance qui prévalait auparavant. Pour réactiver une collaboration, des services secrets peuvent bien entendu essayer de faire chanter l'agent. Tout dépend dans ce cas des preuves dont disposent ces services pour exercer ce chantage. Dans le cas de Hernu devenu ministre, il semble difficile d'admettre qu'un ou deux reçus d'argent signés dans les années 50 aient été suffisants pour l'amener de nouveau à collaborer. »*

Jérôme Dupuis et Jean-Marie Pontaut, journalistes à « L'Express »

« Nous avons eu confirmation de toute l'histoire à l'Est »

« Dans votre enquête sur Charles Hernu, vous affirmez, sans réserve, qu'il fut, au moins de 1953 à 1963, un agent rémunéré de l'Est. Qu'est-ce qui vous permet d'être aussi catégoriques ?

– Notre enquête s'appuie sur une double confirmation. D'une part, nous avons su que des documents existaient en France, qu'ils avaient été remis au président de la République et que le contre-espionnage français les avait jugés très solides. D'autre part, nous nous sommes rendus dans des pays de l'Est pour rencontrer d'anciens agents « traitants » de Charles Hernu et qui sont à l'origine de la remise des documents. Et nous avons eu confirmation, auprès d'eux, de toute l'histoire.

– Détenez-vous des copies de ces documents ?

– Nous ne pouvons pas répondre à cette question, dans l'attente de la suite de notre enquête. Mais nous pouvons affirmer qu'ils sont d'époque, qu'ils viennent de trois services (bulgare, soviétique et roumain) et qu'ils sont très précis, avec les montants des sommes remises à Charles Hernu, les synthèses qu'il transmettait, etc.

– Vous excluez tout montage ?

– Quel aurait été l'intérêt d'un montage en 1992, deux ans après la mort d'Hernu, qui n'avait plus de responsabilités importantes depuis 1985 ? En tout cas ce n'est pas ce qu'ont pensé les services français, ni François Mitterrand, ni ses successeurs qui ont jugé l'affaire assez grave pour la classer « secret d'Etat » et enfermer le dossier dans un coffre.

– Pourtant Jacques Fournet, le « patron » de la DST en 1992, tout en confirmant avoir rencontré François Mitterrand à propos du passé de Charles Hernu, affirme qu'il ne sait pas si ces documents sont vrais ou faux...

– M. Fournet est simplement prudent. Mais l'essentiel, c'est qu'il confirme l'entretien avec François Mitterrand. Car on n'imagine pas sérieusement un chef de service de renseignement aller déranger le président de la République avec d'éventuels « faux » documents dont le contenu est accablant pour l'un de ses plus fidèles amis politiques. Ce serait professionnellement suicidaire...

– Vous voulez dire que la DST a elle-même travaillé sur ces documents ?

– Evidemment. Le contre-espionnage français s'est livré à une évaluation. Et ses spécialistes ont estimé que tout cela était solide, et à tout le moins très vraisemblable.

– Que répondez-vous à ceux qui contestent le sérieux de votre enquête ?

– Patrice Hernu et Yves Bonnet ne savent pas de quoi ils parlent. Ils n'ont pas vu les documents. Pour sortir de la polémique, le mieux serait que Jacques Chirac lève le secret sur tout le dossier. »

Propos recueillis par
Edwy Plenel

Le PS veut augmenter de 600 000 en deux ans les embauches de jeunes

LES SOCIALISTES ont engagé une course contre la montre pour finaliser leur projet économique qui doit être adopté par un conseil national le 9 novembre, avant d'être soumis au vote des militants et ratifié par une convention, les 14 et 15 décembre à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis).

Mercredi 30 octobre, Lionel Jospin et Henri Emmanuelli animent une réunion non stop de la commission d'élaboration. Les socialistes partent non d'un texte, mais d'un plan présenté par M. Emmanuelli – et préparé par Pierre Moscovici, secrétaire national aux études, et André Gauron – qui dégage dix priorités (*Le Monde* du 26 octobre). L'objectif de ce marathon est d'avancer sur le temps de travail, la protection sociale, la relance salariale et, surtout, l'emploi des jeunes, afin de boucler un texte pour le 6 novembre.

Mardi 29, une sous-commission regroupant une dizaine de responsables – dont MM. Emmanuelli et Moscovici, Dominique Strauss-Kahn, Alain Bergounioux, Marie-Noëlle Lienemann, Régis Juanico, président du Mouvement des jeunes socialistes – a consacré trois heures à rechercher une synthèse sur ce que le député des Landes appelle *« un pacte avec la jeunesse »* permettant d'offrir un emploi aux 600 000 chômeurs de 18 à 25 ans. Il s'agissait de réaménager ce que M. Strauss-Kahn avait présenté, dans son rapport, comme *« une obligation d'insertion »* afin que tout jeune puisse trouver un emploi. Pour l'ancien ministre de l'industrie, cette obligation devait être définie *« pour toute structure privée ou publique en même temps que seront précisées par la loi les modalités de sa durée, de son financement et de son débouché »* (*Le Monde* du 16 octobre). Les socialistes avaient approuvé l'idée d'une mesure *« choc »*, chère à Lionel Jospin, pour les jeunes tout en s'interrogeant sur les *« effets pervers »* d'une telle disposition.

« PROGRAMME NATIONAL »

Mardi, la sous-commission a donc fait tourner sa boîte à idées. Le compromis esquissé, sous réserve de sa ratification lors de la réunion marathon de mercredi, consisterait à arrêter *« un programme national pour l'emploi des jeunes »*. Les entreprises privées et les collectivités publiques ont été distinguées. Dans les collectivités publiques – Etat et collectivités locales –, un programme de création d'emplois serait arrêté, en privilégiant les nouvelles filières de métiers. Toutes les formules d'insertion et de formation seraient refondues afin d'offrir aux jeunes de vrais emplois à durée indéterminée. Le financement serait assuré par les 65 milliards de francs consacrés aux exonérations de charges des entreprises. Dans le secteur privé, une grande négociation serait engagée qui associerait l'Etat, les collectivités locales, les partenaires sociaux, les organismes de formation afin de définir *« une obligation légale »* qui imposerait aux entreprises des quotas de jeunes de moins de 25 ans dans leurs embauches. L'objectif serait de porter la proportion de jeunes à 15 % de la population salariée des entreprises. Des quotes-parts de jeunes devraient aussi être prévues dans les emplois créés grâce à la réduction du temps de travail et au développement des emplois de proximité. Un système de tutorat serait mis en place dans les entreprises artisanales. Les salariés âgés, entre 50 et 60 ans, accompagneraient les premiers pas des jeunes dans l'entreprise. Le financement serait assuré sur les crédits à la formation.

Les socialistes mettent en avant des chiffres ambitieux dans le but d'augmenter en deux ans de 600 000 les embauches de jeunes. En deux ans, 300 000 jeunes – dont 100 000 contrats emploi-solidarité (CES) reconvertis – seraient embauchés dans les collectivités publiques et 300 000 jeunes dans les entreprises privées. Mais dans l'un et l'autre secteur 200 000 jeunes devraient être recrutés dès la première année.

Michel Noblecourt

Le gouvernement veut réformer l'organisation portuaire

LE MINISTRE des transports, Bernard Pons, vient de rédiger un avant-projet de loi sur la réforme portuaire. Ce texte s'inscrit dans un plan d'ensemble de « reconquête des trafics » dont les orientations avaient été définies le 4 juillet au comité interministériel de la mer et qui visent à redonner dynamisme aux sept grands ports autonomes : Dunkerque, Le Havre, Rouen, Nantes-Saint-Nazaire, Bordeaux, Marseille-Fos et Pointe-à-Pitre. Ce texte court contient des dispositions qui bouleversent un édifice juridique datant de 1965 dont la modification suscite l'hostilité quasi générale du corps des ingénieurs de ponts et chaussées, qui y voient un risque de politisation.

Le point le plus controversé consiste à mettre fin à la dualité actuelle du pouvoir de direction puisqu'il est partagé entre un directeur et un président du conseil d'administration. Bernard Pons veut désormais qu'un PDG, qui sera nommé par décret en conseil des ministres, soit l'exécutif unique. Quant au conseil d'administration (26 membres), il sera réduit à vingt, voire à dix-huit personnes, la représentation des collectivités locales étant renforcée.

Le projet introduit une incompatibilité des fonctions de PDG avec la détention d'intérêts dans une société qui peut être appelée à signer des contrats avec le port. Une disposition qui vise particulièrement la situation actuelle de Marseille. Les ports qui voudront se regrouper (par exemple sous forme de communautés à l'image des communautés de communes) seront incités à le faire.

François Grosrichard

Le gouvernement accepte de réviser à la baisse la taxation des alcools forts

Les députés ont entamé l'examen du projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale

Les députés ont entamé, mardi 29 octobre, l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Tandis que Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, cherchait à apaiser les esprits en présentant son texte dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, les députés « cognaquiers » sont parvenus, dans les couloirs, à une solution de compromis sur la taxation des alcools.

FAUTE DE POUVOIR peser eux-mêmes sur des déficits dont ils redoutent d'avoir à supporter la responsabilité, les députés ont concentré leurs efforts, mardi 29 octobre, sur certaines dispositions du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, marginales sur le fond, mais ultrasensibles au Palais-Bourbon, puisqu'elles heurtent des intérêts catégoriels bien représentés.

Les défenseurs du cognac et de l'armagnac ont négocié pied à pied avec les membres du cabinet de Jacques Barrot, ministre du travail. Une première réunion organisée le matin même à Matignon n'avait donné aucun résultat. Le dénouement est survenu peu avant 19 heures.

La solution, qui devait encore être avalisée par Matignon et Bercy, consiste à taxer la bière (à hauteur de 9 centimes pour les canettes de 33 centilitres et 7 centimes pour les canettes de 25 centilitres), l'augmentation de la taxe sur les alcools forts étant ramenée des 17,1 % initialement prévus à 4,97 %. L'hypothèse d'une augmentation des taxes sur le vin n'a pas été retenue. Toujours au chapitre des alcools, le sujet délicat de la taxation des « premix » a passé le cap de la commission des affaires sociales, celle-ci ayant adopté un amendement de son président, Bruno Bourg-Broc (RPR), prévoyant une taxe de 15 francs par litre de ces mélanges de soda et d'alcools forts, affectée à la CNAM. Le texte retenu exclut notamment de la mesure les mélanges à base de vins, bières, cidres et rhums.

Les défenseurs des casinos sont également parvenus à un accord avec le gouvernement sur la base d'un amendement de Léonce Deprez (UDF-FD, Pas-de-Calais). La proposition signée par l'ancien maire du Touquet consiste, à l'instar d'un amendement d'Arthur Paecht (UDF-PR, Var) adopté en commission des finances, à asseoir la contribution de 3,40 % prévue dans le projet de loi sur le seul produit brut des jeux automatiques des casinos, et non plus sur 300 % de celui-ci. L'amendement de M. Deprez a eu l'aval du gouvernement dans la mesure où il propose parallèlement d'instituer un prélèvement de 10 % sur les gains de plus de 10 000 francs.

Tandis que ses conseillers officiaient dans les coulisses pour aplanir ces difficultés annexes, M. Barrot, à la tribune de l'hémicycle, déployait tous ses talents de conciliateur en commentant l'économie générale du texte. Non, l'Assemblée n'est pas *« responsable »* des *« délais très tendus »* de l'exercice. Oui, et M. Barrot en est *« évidemment convaincu »*, le projet de loi du gouvernement est *« perfectible »*. Non, une réforme *« aussi profonde »* ne peut pas être *« imposée sans concertation »*.

TENSIONS

M. Barrot a assorti son « coup de gueule » à l'encontre de *« certains lobbies »* de médecins qui prétendent que les objectifs en matière de dépenses de santé sont *« limitatifs »* – *« Il y a des campagnes dans ce pays qui sont de véritables atteintes à la vérité et à l'honnêteté intellectuelle »* –, d'un geste d'apaisement – *« La réforme n'est pas une menace pour la médecine libérale »*. Il a opposé une fin de non-recevoir à l'encontre de ceux qui souhaitaient un retour à l'équilibre dès 1997 – hypothèse jugée *« irréaliste »* –, contrebalancée par l'*« assurance que nous viendrons à bout des dépenses inutiles »* : M. Barrot pouvait regagner son banc, non sans avoir acrobatiquement éludé la question du financement des 65 milliards de déficit prévus fin 1997 : *« Si l'on parvient à tarir durablement la source de cet endettement en revenant à l'équilibre, le financement de cette dette transitoire sera réellement un problème de second ordre. »*

Au nom des socialistes, Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis) a décrit le projet de loi comme un *« paravent »* destiné à *« nous rendre responsable de vos erreurs et de votre abandon de la protection sociale »*. Maxime Gremetz (PCF, Somme) a accusé le gouvernement de *« mettre en pièces »* la *« Sécu »*. Restait l'aile ultralibérale de la majorité, représentée, mardi soir, par un Hervé Novelli (UDF-PR, Indre-et-Loire), qui se disait soucieux d'éviter *« une fiscalisation de la protection sociale parachevant par là même l'étatisation du système »*. Soutenant que *« l'UDF n'est pas divisée »* sur la question de l'avenir de la protection sociale, Gilles de Robien, président du groupe UDF, s'était chargé lui-même de réduire à peu de choses l'importance de cette tendance au sein de la confédération : *« Madelin et Novelli envoient des grands principes »*, s'est-il plu à souligner. Rien de plus.

Jean-Baptiste de Montvalon

M. Juppé appelle la majorité à faire « bloc »

ALAIN JUPPÉ a appelé, mardi 29 octobre, lors des réunions hebdomadaires des députés RPR, puis UDF, la majorité et le gouvernement à *« faire bloc »* devant les difficultés. Lors de la réunion du groupe UDF, le premier ministre a fait part de sa conviction que Jacques Chirac n'appuierait pas prochainement sur l'un des *« trois boutons »* – dissolution, remaniement gouvernemental ou référendum – évoqués, dimanche, par le président de la confédération, François Léotard. *« Alain Juppé a dit qu'il ne pouvait y avoir de dissolution qu'en cas de crise grave, qu'un changement de gouvernement ne pouvait se faire qu'à froid et que, pour organiser un référendum, il fallait un bon sujet »*, a rapporté Gilles de Robien, président du groupe. M. Léotard n'assistait pas à la réunion.

DÉPÊCHES

■ **CONJONCTURE** : la production manufacturière a confirmé son raffermissement au troisième trimestre de 1996, selon la dernière enquête dans l'industrie, publiée, mercredi 30 octobre, par l'Insee. Cette étude relève que *« les perspectives générales s'améliorent »* et que *« les chefs d'entreprise anticipent une nouvelle amélioration de leur activité pour la fin de l'année »*. Les carnets de commandes tendent à se regarnir.

■ **PRÉLÈVEMENTS** : l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) dénonce dans sa lettre mensuelle, publiée le 28 octobre, le projet élaboré par le gouvernement pour prélever *« insidieusement »* 3,1 milliards de francs sur les entreprises afin de combler les déficits sociaux.

■ **RACISME** : le ministre de la justice, Jacques Toubon, a proposé, mardi 29 octobre, aux membres de la commission des lois de l'Assemblée nationale, la constitution de *« groupes de travail »* pour discuter de son projet de loi sur le racisme avant même son examen en commission. Alors que la majorité de la commission a exprimé de vives réserves sur le projet et qu'aucun rapporteur n'a encore été désigné, M. Toubon a rappelé l'*« importance »* de ce texte, qui *« est une manière de dire qu'il y a des sociétés en deçà et au-delà du Rubicon »*.

■ **DÉCHÉANCE** : le décret du premier ministre constatant la déchéance du mandat de député européen de Bernard Tapie est paru au *Journal officiel* du mercredi 30 octobre. Une démarche officielle sera faite, jeudi 31, à Strasbourg, par l'ambassadeur français auprès du Parlement européen. Définitivement condamné à sa liquidation judiciaire personnelle dans l'affaire Testut, M. Tapie a déjà été déchu de son mandat de député français.

■ **FRAUDE** : Georges Othily, sénateur de Guyane et maire d'Iracoubo, en rupture avec le Parti socialiste guyanais, a été condamné pour fraude fiscale, mardi 29 octobre, à deux ans de prison avec sursis et 200 000 francs d'amende pour fraude fiscale par le tribunal de Cayenne. Le fisc lui reprochait d'avoir dissimulé les revenus de son cabinet immobilier en 1990 et 1991 pour lesquels il n'a fait, jusqu'à aujourd'hui, aucune déclaration. Le fisc lui réclame par ailleurs 4 millions de francs devant le tribunal administratif. – *(Corresp.)*

Vœux et salutations pour l'anniversaire du Conseil économique et social

*« **BONJOUR, JACQUES.** – Bonjour, Jean, comment ça va ? »* Détendu, Jacques Chirac est entré, mardi 29 octobre, dans l'enceinte du Conseil économique et social (CES), accompagné de Jean Mattéoli, son président depuis 1987, pour célébrer le cinquantième anniversaire de la troisième assemblée de la République. Dans l'hémicycle, Mme Chirac, assise au premier rang, reçut les salutations de la dizaine de ministres venus assister aux festivités. Retardataire, Alain Juppé traversa l'hémicycle, sous les regards attentifs des deux cent trente et un membres du CES et prit place... entre M. Séguin et M. Monory, face au chef de l'Etat.

Ancien déporté, M. Mattéoli évoqua alors pudiquement le *« pays en ruine »* d'où sortit une *« population hébétée par cinq années de guerre et de privations »*, qu'il connut en 1946, avant de définir le rôle du CES, créé à cette époque, véritable *« passeur »* entre *« des temps qui ne sont plus et des temps qui ne sont pas encore »*. C'est à la *« remarquable stabilité »* d'une institution voulue par le général de Gaulle que le président de la République rendit un hommage appuyé.

ADAPTATIONS

Décrivant le CES comme un lieu de dialogue et de cohésion sociale, où sont représentées toutes les forces vives de la nation, M. Chirac a souhaité que sa composition *« soit progressivement adaptée aux nouvelles réalités sociologiques et démographiques »*, afin qu'il *« reste toujours à l'unisson de notre pays »*. *« La représentation des retraités, dont la population croît pourtant régulièrement, des anciens combattants ainsi que des professions libérales, pour ne citer que ces trois exemples, est, à l'heure actuelle, insuffisante »*, précisa le chef de l'Etat. Parmi les personnalités qualifiées, le nombre de représentants de ces trois catégories sera sensiblement augmenté. *« Ma parole, il se croit encore en campagne électorale ! »*, commentait un syndicaliste.

« Alors, cette manifestation, on la fait quand ? » Cette question était au centre des conciliabules entre Louis Viannet et Marc Blondel, présents dans une tribune d'honneur. Le 15 novembre souhaité par l'un n'avait pas l'accord de l'autre, car *« le vendredi, c'est mauvais »*. Mais le 16 novembre, autre date envisagée, c'est un samedi...

Tous présents, les présidents et secrétaires généraux des confédérations sont restés longtemps après la fin des discours. Hors champ des caméras, M. Blondel a même serré la main de Nicole Notat. *« Bonjour, Marc »*, *« bonjour, Nicole »*. Cela sert aussi à cela, le Conseil économique et social.

Alain Beuve-Méry

L'exécution du programme de l'avion Rafale a été suspendue

LE PROGRAMME de l'avion de combat Rafale est aujourd'hui *« en état de péril »*, estime, au nom de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, Olivier Darrason (UDF-PR, Bouches-du-Rhône), qui consacre un rapport à l'examen des crédits de l'armée de l'air pour 1997. Et cela, constate-t-il dans son rapport, adopté mardi 29 octobre, *« non pas pour des raisons techniques, mais pour des raisons budgétaires »*, du fait de *« l'exécrable exécution du budget de la défense en 1996, qui risque de mettre en péril la loi de programmation militaire 1997-2002 elle-même »*.

Selon le rapporteur, *« le programme Rafale a été arrêté purement et simplement en novembre 1995, et les travaux n'ont pas repris depuis »*. M. Darrason précise que, si l'on en croit les informations qui lui ont été communiquées, le marché de l'industrialisation de la cellule du Rafale est suspendu depuis décembre 1995. *« Il s'agit là, affirme le ministère de la défense, d'une mesure d'économie*, écrit le rapporteur, *prise en raison de la situation très négative des crédits de paiement gérés par la direction des constructions aéronautiques. »* L'arrêt des travaux dits d'industrialisation a entraîné, à partir d'avril 1996, la suspension des travaux de production des avions de série. Seuls ont été poursuivis, en 1996, les travaux de développement des principaux sous-ensembles.

« GESTION DÉLICATE »

Le marché de qualification du réacteur M 88 du Rafale, qui aurait dû être notifié en mars, n'a été passé que *« pour une très faible part »*, et la livraison de huit moteurs, qui devait être effective en 1997, ne pourra être honorée qu'à hauteur de quatre exemplaires.

Si le programme Rafale est *« en état de péril »*, on le doit au fait que le budget de la défense subit depuis plusieurs années des amputations en cours d'exercice – sous la forme de « gel » inopiné, voire d'annulation ou de report des crédits – que la Cour des comptes elle-même vient de dénoncer dans son rapport sur l'exécution du budget militaire pour 1995. Cette *« gestion délicate »* des crédits, pour reprendre l'expression du rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée, Arthur Paecht (UDF-PR, Var), entraîne le versement par l'Etat d'intérêts moratoires à des industriels dont les créances ne sont pas contractuellement honorées.

Selon M. Darrason, le programme Rafale est dans une phase de révision. La direction des constructions aéronautiques négocie avec les industriels une reprise éventuelle des travaux à partir de la fin 1996 ou du début 1997.

L'enjeu de la discussion est d'obtenir des constructeurs des baisses de coût d'au moins 10 % pour les paiements des années à venir. En échange de cet effort, les services officiels passeraient – ce qui n'est pas la pratique – des commandes pluriannuelles pour permettre aux industriels de réaliser des gains de productivité qu'ils répercuteraient sur les coûts.

Jacques Isnard

CARNET

Décès

– Mme Bernard Capitant,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Bernard CAPITANT,

survenu le 26 octobre 1996.

Les obsèques auront lieu en la chapelle de Senlisse (Yvelines), le jeudi 31 octobre, à 10 h 45.

– Paris. La Courneuve.

Mme Louis Delsol,
sa mère,
M. et Mme Bernard Beyssen,
Mlle Laurence Guilmet,
M. Pascal Lenoir,
ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Colette GUILMET,
née DELSOL,

survenu le 28 octobre 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 31 octobre, à 15 h 30, en la paroisse Saint-Lucien, 7, rue de la Convention, La Courneuve (Seine-Saint-Denis).

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Catherine, Gilles et Alain,
ses enfants,
Ainsi que leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel KELBER,

le 23 octobre 1996, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Simonne Ravitsky,
son épouse,
Michel Ravitsky,
son fils,
Catherine et Coline Ravitsky,
sa fille et sa petite-fille,
Lily Denis,
sa sœur,
Les familles Schourmann, Glass, Schuster,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 16 octobre 1996, dans sa quatre-vingt-quatrième année, de

Lazare RAVITSKY,
« lieutenant Fontaine »
dans la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

– Mme Pierre Roy,
son épouse,
Jeannette, Alice et Philippe,
ses enfants,
Florence et Matthieu,
ses petits-enfants,
Les familles Roy, Gangloff, Gautier, Laurent, Zahnd,
Parentes et alliées,
ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Pierre ROY,
ingénieur des Arts et Métiers,
promotion Chalons 27-30,
chevalier dans l'ordre du Mérite,

survenu le 17 octobre 1996, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 22 octobre au temple de Valentigney.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

30 D, rue Parmentier,
90000 Belfort.

Catherine LEGRIS

s'est éteinte à Cannes, le 27 octobre 1996.

Elle a été incinérée et ses cendres dispersées en mer.

Caroline Barnet-d'Archimbaud,
8, rue des Deux-Gares,
75010 Paris.

– Mme Bernard Duchemin,
sa sœur,
Mme Jean Schlumberger,
M. et Mme Didier Browne,
M. et Mme Michel Rives,
M. et Mme Frédéric Fines,
ses enfants,
Utt, Eric, Appu Schlumberger,
Laure Browne,
Véronique et Grégoire Sentilhes,
Thierry et Hervé Browne,
Nathalie et Christophe Petit-Rives,
Sophie Rives,
Jacques-André, Bertrand et Mathieu Fines-Schlumberger,
ses petits-enfants,
Marguerite et Colombe Sentilhes,
ses arrière-petites-filles,
Les familles Walbaum, Duchemin et Cauchy,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges SCHLUMBERGER,
née Marie-Louise WALBAUM,

survenu le 28 octobre 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée au temple de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e, le jeudi 31 octobre, à 10 heures, suivie de l'inhumation au cimetière d'Azay-sur-Cher, à 16 heures.

« Vous avez la vie éternelle,
vous qui croyez. »
1 Jean 5 verset 13.

Ni fleurs ni couronnes. Dons à « La Cause », 69, avenue Ernst-Jolly, 78300 Carrières-sous-Poissy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– François, Jean-Pierre et Anne-Marie Le Quere,
Et leurs familles,
remercient toutes les personnes qui leur ont apporté le témoignage de leur sympathie à l'occasion du décès de

Michel LE QUERE,
ingénieur des travaux de Paris.

Anniversaires

Dominique VALLET,
1950-1996,
ornithologue, photographe,
cinéaste.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

De la part de
Vladimir,
Jean-Marc, Maurice,
De tous ses amis,
Et de sa famille.

Services religieux

– Le Mémorial du martyr juif inconnu et le Centre de documentation juive contemporaine auxquels se sont associés le CRIF, les Bonds d'Israël et le FSJU, vous prient de bien vouloir assister à la cérémonie des Shlochim de

M. Claude KELMAN,

le mercredi 30 octobre 1996, à 18 h 30 dans leurs locaux.

Colloques

– L'Institut d'études des politiques de santé organise, à Paris, un colloque interdisciplinaire sur les addictions et conduites de dépendance, « Les passions dangereuses », sous la présidence de Mme Monique Pelletier, ancien ministre, les jeudi 21 et vendredi 22 novembre 1996. Renseignements et inscriptions : IEPS/docteur Malek, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75020 Paris. Cedex 06. Tél. : 01-42-34-69-57. Fax : 01-40-51-86-80.

Communications diverses

– Hébreu pour tous. Stages individuels du professeur Jacques Benaudis, pour une maîtrise express parfaite du langage moderne/biblique : 01-47-97-30-22/06-60-43-45-78.

– Le vote pour les élections législatives et présidentielle roumaines du 3 novembre 1996 aura lieu à Paris à l'ambassade, 123, rue Saint-Dominique, tél. : 01-40-62-22-04.

Des bureaux de vote se trouvent également dans les consulats de Marseille (157, boulevard Michelet, tél. : 04-91-22-17-34) et Strasbourg (64, allée de la Robertsau, tél. : 03-88-25-15-94).

Ouverture entre 6 heures et 21 heures.

Thèses

– M. Pierre Musso, administrateur à France Télécom, a soutenu le 24 octobre 1996, à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, sa thèse de doctorat en science politique sur « Le fonctionnement symbolique des télécommunications : théorie saint-simonienne et régulation des réseaux ». Il a obtenu la mention très honorable avec félicitations à l'unanimité du jury composé de MM. les professeurs Dominique Colas, Jean-Claude Colliard, François Dagognet, Armand Mattelart, Bernard Miège, Lucien Sfez, directeur de thèse, et de M. Gérard Théry, président de la Cité des sciences et de l'industrie, ancien directeur général des télécommunications.

هكذا من الأصل

TRANSPORTS La multiplication des échanges entre l'Europe du Nord, les pays alpins et l'Italie a entraîné le triplement du trafic de marchandises à travers les vallées alpines au cours des vingt-cinq dernières années et créé une situation de plus en plus ingérable sur les routes et autoroutes de la région Rhône-Alpes. ● LES TUNNELS du Mont-Blanc et du Fréjus sont sur le point d'être saturés et l'air des vallées est aussi pollué que celui des grandes villes. ● LA CONSTRUCTION de nouvelles autoroutes risque d'attirer encore plus de camions, d'autant plus que les pays voisins de l'arc alpin, la Suisse et l'Autriche, mènent de sévères politiques dissuasives contre le trafic des poids lourds sur leur territoire. La circulation sur les Alpes françaises s'en trouve accentuée. ● LE RAIL apparaît être la seule réponse raisonnable à cette accélération de la circulation des marchandises.

Le trafic des poids lourds asphyxie les vallées alpines

Triplement du transit de marchandises, saturation prochaine des tunnels du Fréjus et du Mont-Blanc : pour échapper aux milliers de camions qui envahissent les Alpes chaque jour, il ne reste plus qu'à développer des autoroutes... ferroviaires

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Quelque 2 400 camions – 5 000 en période de pointe – transitent en moyenne quotidiennement par le tunnel franco-italien du Mont-Blanc. L'ouvrage, ouvert en 1965, a vu sa fréquentation annuelle progresser, entre 1985 et 1995, de 455 000 à 766 000 poids lourds, auxquels il faut ajouter un bon million de voitures et d'autocars...

« Cette vallée touristique n'a pas vocation à se transformer en périphérique », s'enflamme Denis Ducroz, guide de haute montagne et président de l'Association pour le respect du site du Mont-Blanc, qui milite pour une alternative au transport par la route. *« Nous avons atteint le seuil de saturation écologique »*, résume de son côté Michel Charlet, maire RPR de Chamonix. La pollution chimique (poussières, oxyde d'azote...) qui stagne au fond de la vallée n'aurait, certains jours, rien à envier à celle des grandes villes. Elle se double d'une pollution sonore répercutée jusqu'aux plus hautes altitudes. Selon Denis Ducroz, les neiges des glaciers du massif du Mont-Blanc sont devenues les plus acides des Alpes. Sur la nationale 504 entre Ambérieu et Chambéry, ou dans la vallée de la Maurienne, en Savoie, la pression est identique. Depuis la mise en service du tunnel du Fréjus en 1981, le trafic des poids-lourds – dont beaucoup transportent des matières dangereuses – a augmenté de manière affolante. Leur nombre est passé de 85 000 à 756 000, soit une moyenne actuelle de 2 000 camions par jour. Pour les Mauriennais, la nationale 6, sinueuse et dangereuse, notamment dans sa partie amont, est devenue synonyme d'encombrements, d'accidents et de morts.

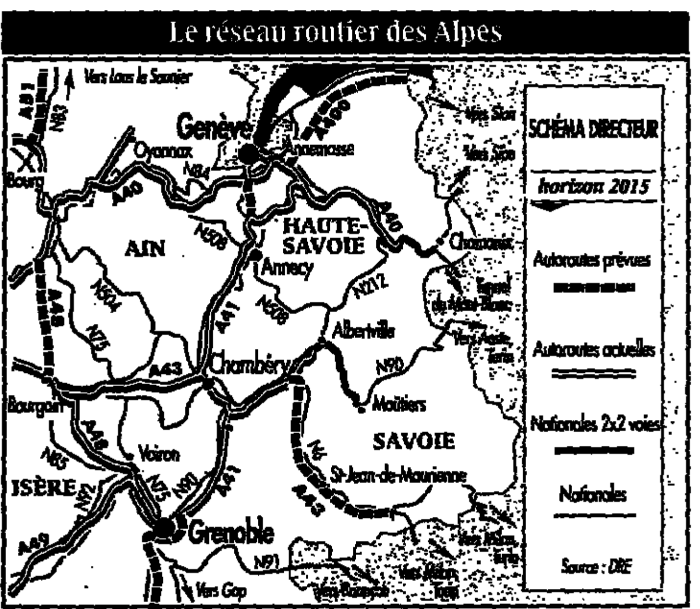
Pour sécuriser la circulation dans la vallée de la Maurienne, 64 kilomètres d'autoroute ont été mis en chantier entre Aiton et Modane et seront achevés fin 1999. Il s'agit ainsi de réaliser, avant la fin du siècle, le « chaînon manquant » entre le nord de l'Europe et l'Italie, dont le premier tronçon d'une trentaine de kilomètres sera ouvert en janvier. Réclamée par les élus locaux et la population, mais combattue par les écologistes, l'autoroute, dont le coût est estimé à 7,3 milliards de francs, permettra-t-elle de rétablir la sérénité dans la vallée ? Rien n'est moins sûr. Même si la croissance du trafic des poids-lourds a quelque peu marqué le pas en 1995 dans les tunnels français – alors que celui-ci a augmenté de 12 % au Brenner (Autriche), – tous les rapports officiels affirment que le Fréjus et le Mont-Blanc, où ont transité 26 millions de tonnes en 1995, supporteront dans une quinzaine d'années 50 % du trafic fret total de l'arc alpin, contre moins de 30 % actuellement. Leur saturation est ainsi annoncée à l'horizon 2010.

En vingt-cinq ans, le trafic de transit des marchandises a déjà triplé dans les Alpes, pour atteindre au total 135 millions de tonnes en 1995. La route (94 millions de tonnes à elle seule) n'a cessé de gagner des parts de marché sur le rail. Selon le service d'étude des transports de Berne, alors que 82 % des marchandises traversant la Suisse ont emprunté le fer en 1995, cette proportion n'a été que de 30 % en Autriche et de 22 % en France. *« Heureusement que les Suisses résistent. Il faut prendre modèle sur eux au lieu de les critiquer »*, s'insurge encore Denis Ducroz en dénonçant *« la frilosité du monde politique face au lobby des transporteurs »*.

Le projet de liaison ferroviaire à très grande vitesse Lyon-Turin a pourtant permis aux élus rhônalpins – unis pour la circonstance – de démontrer qu'ils avaient pris conscience du problème en imposant à la SNCF la prise en compte de la donnée fret dans ses études de tracés. Les recommandations du rapport Rouvillois en faveur du ferroutage (*Le Monde* du 10 octobre) devraient les conforter dans leur démarche. *« L'urgence en matière de transport dans les Alpes, ce n'est pas les voyageurs, mais les marchandises »*, martèle depuis plusieurs années Nicole Guilhaudin, conseiller régional (Verts), responsable savoyarde de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT). Avec les syndicats CGT et CFDT de la région SNCF de Chambéry, les écologistes ont clairement annoncé la couleur. Ils s'opposeront au TGV Lyon-Turin si ce dernier n'intègre pas la dimension fret sur la totalité du parcours. Les camions pourraient être chargés sur les wagons à partir d'Ambérieu, dans l'Ain, et transportés jusqu'à Turin dans les conditions d'une véritable autoroute ferroviaire, selon la suggestion de Louis Besson, ancien ministre des transports et maire (PS) de Chambéry. Amère revanche de l'histoire : désormais, seul le rail peut sauver les vallées alpines d'une asphyxie routière mortelle.

Philippe Révil

Le réseau routier des Alpes



Le fret routier international ne traversera plus la Suisse

La réglementation suisse en matière de poids lourds va bien au-delà de la réglementation européenne. Ainsi, la charge maximale est limitée à 28 tonnes (contre 40 tonnes dans les pays de l'Union européenne) et les camions ont l'interdiction de circuler la nuit. A partir de 2004, le fret international ne pourra plus traverser le territoire de la confédération autrement que sur le rail. Une décision peu appréciée par les Etats voisins qui craignent un report du trafic sur leurs axes routiers.

De son côté, l'Autriche a dû modifier son attitude afin de respecter le principe européen de liberté de circulation des personnes et des marchandises. Les taxes en fonction de l'âge, du bruit et de la pollution de chaque véhicule ont ainsi sensiblement diminué. Mais, en multipliant récemment par deux le tarif de péage de l'autoroute du Brenner – décision qui a provoqué les foudres de Bruxelles –, l'Autriche a montré sa préoccupation de freiner à nouveau la croissance du transport routier sur son territoire.

La première AOC d'outre-mer consacre le rhum de la Martinique

LE GOUVERNEMENT souffle le chaud et le froid sur les vapeurs d'alcool. Aux parlementaires, il demande d'approuver une hausse pénalisante des taxes sur le cognac et l'armagnac pour financer la Sécurité sociale. Au même moment, Alain Juppé s'apprête à signer deux décrets reconnaissant le rhum agricole de la Martinique comme un produit d'appellation d'origine contrôlée (AOC), au même titre que le plus prestigieux des médocs.

Cette consécration de qualité et d'authenticité est à marquer d'une pierre blanche, car il s'agit de la première AOC accordée à un produit de l'outre-mer, après une démarche entreprise par des groupements de producteurs antillais en... 1975.

Le rhum agricole, blanc ou vieux, est produit exclusivement à partir d'un pur jus frais fermenté de canne à sucre, alors que le rhum tout-venant peut être élaboré avec des mélasses de toutes origines, dans une multitude de pays. Dans ce domaine, comme ailleurs, des multinationales dominent le marché, mettant à mal les petites entreprises qui cherchent à préserver les traditions. Or le rhum est intimement mêlé depuis des siècles à l'histoire, à la culture et à l'économie de la Martinique. Il y fait vivre un millier de personnes et représente un chiffre d'affaires annuel de 240 millions de francs.

Une identification pointilleuse des parcelles, à partir du cadastre de vingt-trois communes, a été opérée par les inspecteurs de l'Institut national des appellations d'origine, qui, à tout moment, peuvent exiger des prélèvements pour contrôler la couleur, la limpidité, l'odeur et la saveur. Ultime raffinement : *« Dans l'étiquetage, la mention " blanc " ou " vieux " doit être inscrite en caractères très apparents, dans le même champ visuel que l'appellation d'origine contrôlée. »*

François Grosrichard

Les régions maritimes de l'Europe redoutent l'ouverture à l'Est

JEAN-PIERRE RAFFARIN (UDF-PR) a beau répéter que, *« dans une Europe qui doute, les régions restent les seules à soutenir fidèlement l'Union européenne »*, la reprise en main par les Etats de tous les dossiers communautaires s'accélère. Le ministre des PME, président de la région Poitou-Charentes et de l'association Arc atlantique, en convient. Réunie en assemblée générale aux Canaries du 23 au 25 octobre, la Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM) n'a pu que prendre acte de ce changement d'ère et de politique, en attendant de connaître les nouvelles règles du jeu, encore très floues. Dans une Europe appelée à s'élargir, la politique régionale européenne – c'est-à-dire la distribution des abondants fonds structurels – ne peut qu'évoluer. Pour les cent trois adhérents de la CRPM, il est devenu urgent de faire reconnaître la notion d'éloignement, de *« périphéricité »*, à côté des seuls critères actuels de pauvreté et de population. Faute de quoi, l'essentiel des fonds irait automatiquement aux nouveaux arrivants de l'Est, comme la Pologne. – *(Corresp. rég.)*

IMMIGRATION C'est une des conséquences du conflit des Africains sans papiers de l'église Saint-Bernard. *Des centaines de familles* chinoises demandent à leur tour des mesures de régularisation. Jusqu'alors discrète, vivant en autarcie, cette communauté participe largement à un « troisième collectif » des sans-papiers. ● DES LOCAUX de la préfecture de police ont été occupés, mardi 29 octobre, par 450 personnes, dont une majorité de Chinois. Après leur évacuation par les forces de l'ordre, 20 personnes ont été placées en garde à vue ou en rétention. ● LES FILIÈRES d'immigration clandestine en provenance du sud-est de l'Asie se multiplient, selon les policiers spécialisés dans leur démantèlement. Le voyage peut coûter jusqu'à 100 000 francs, somme qui, bien souvent, est remboursée en travaillant dans les ateliers clandestins.

La communauté chinoise s'engage dans le mouvement des sans-papiers

Depuis août, un « troisième collectif », constitué d'une majorité de Chinois, multiplie les manifestations pour obtenir des mesures de régularisation. 450 de ses membres ont été évacués, mardi 29 octobre, des locaux de la préfecture de police de Paris dans lesquels ils avaient pénétré

DANS LE PETIT MONDE des associations d'aide aux immigrés, on parle de « révolution culturelle ». Comme si des années de certitudes concernant la diaspora chinoise se mettaient soudain à vaciller *dans un mouvement dont* nul ne peut prévoir l'ampleur. Depuis quatre mois, en effet, cette communauté réputée secrète est sortie de l'ombre. Elle, dont on se plaisait à louer la tranquillité, alimente aujourd'hui massivement le mouvement des sans-papiers.

Plus une manifestation dénonçant la politique de l'immigration sans son cortège de banderoles recouvertes d'idéogrammes. Plus une action en faveur d'une mesure de régularisation sans que surgissent, par dizaines, des familles chinoises en situation irrégulière. Mardi 29 octobre, 450 sans-papiers appartenant au « 3e collectif » ont ainsi occupé, pendant deux heures, le centre d'accueil des étrangers, boulevard de Sébastopol, à Paris, avant d'être interpellés par la police *(lire ci-contre)* : une bonne moitié d'entre eux étaient chinois.

Lorsque dans les premiers jours de juillet les associations ont vu surgir ces clients d'un genre nouveau, *la surprise a été totale.* Depuis des années, elles s'étaient en effet habituées à soutenir bien des communautés. Elles avaient appris les usages des Africains, des Maghrébins ou encore des Turcs, disposant progressivement de traducteurs et de bénévoles issus des pays d'origine. Mais la communauté chinoise, *ses quelque* 55 000 réguliers et les autres, dont personne ne se hasarde à évoquer le chiffre, restait pour eux un mystère. Avec toutefois une certitude : des filières d'entrée sur le territoire aux ateliers, en passant par les *moyens d'obtention de documents* de séjour plus ou moins légaux, cette diaspora vivait en presque totale autarcie, malgré une présence en France vieille de plusieurs dizaines d'années.

Car l'immigration chinoise n'a pas commencé dans les années 70. Certes, les bouleversements et les drames du Sud-Est asiatique ont alors provoqué une immigration massive. Parmi les dizaines de milliers de réfugiés cambodgiens, vietnamiens ou laotiens accueillis en France, 20 % étaient originaires du sud de la Chine, pays qu'ils avaient quitté une ou deux générations plus tôt. Par leur nombre et par leur dynamisme, ils allaient en quelques années constituer, dans *le 13e arrondissement,* un « Chinatown » digne du célèbre quartier new-yorkais. A quelques kilomètres de là pourtant, une autre communauté habitait Paris depuis déjà bien longtemps, celle des Chinois venus de Wenzhou, ville du Zhejiang.

Après une forte vague d'arrivées, lors de la première guerre mondiale, cette immigration n'avait jamais vraiment cessé. Mais isolés, soudés par un dialecte si particulier qu'aucun autre Chinois ne peut les comprendre, les Wenzhous ont assité en spectateurs à la vague migratoire des années 70, puis à l'expansion d'une communauté indochinoise plus nombreuse et plus riche.

Depuis 1985, et surtout 1989, les arrivées en provenance de Wenzhou ont repris, à vitesse rapide cette fois. Les événements de Tienanmen et l'attribution de quelques statuts de réfugiés politiques ont fait rêver ces paysans pauvres. Les filières d'immigration clandestine se sont multipliées, tout comme les réseaux de travail illégal. Car en France la porte de l'asile a très vite été refermée.

Sommés de rembourser aux passeurs les quelque 100 000 francs que peut atteindre le prix du voyage, ils vont vite rejoindre les *ateliers clandestins où ils ne cesse*ront de se faire exploiter. C'est M. Song, qui tend, furieux, trois chèques payés par le patron mais renvoyés par la banque car sans provision. Ou encore Mme Chen, qui s'est vue menacée d'un revolver lorsqu'elle a réclamé son dû. *« Nous vivons dans une prison sans barreaux,* expliquent-ils tous deux. *Le travail, le logement : nous sommes constamment volés. Par des Français, des Turcs, ou des compatriotes. Tout ça parce que nous n'avons pas de papiers. Alors nous avons craqué. »*

> « Nous vivons dans une prison sans barreaux, tout ça parce que nous n'avons pas de papiers »

Toute explosion a besoin d'un détonateur. Ce sera un simple communiqué, rédigé le 26 juin par le ministère de l'intérieur. Après trois mois de conflit à l'église *Saint-Bernard,* la Place Beauvau annonce ce jour-là que quarante-huit Africains sans papiers vont être régularisés. Pas n'importe lesquels : *« Les parents d'enfants nés avant le 1er janvier 1994 sur notre territoire, et de ce fait automatiquement français. »*

Dès le lendemain, l'information est reprise par *Nouvelles d'Europe,* le quotidien pro-Pékin rédigé en chinois pour la diaspora de France. Une information pourtant totalement fausse : en effet, avant la réforme des lois sur la nationalité, qui a pris effet le 1er janvier 1994, les *enfants* nés en France de parents étrangers ne devenaient français avant l'âge de dix-huit ans que si les parents en faisaient la demande, ces derniers devant disposer de cinq ans de résidence en France. *« La semaine suivante, nous avons rectifié,* assure le journal chinois. *Mais c'était trop tard. »*

Affichée sur les supermarchés asiatiques, l'information circule. Lors de la manifestation suivante, le 3 juillet, des centaines de Chinois viennent réclamer des papiers. *« C'est le ministre qui l'a dit, c'est forcément vrai »,* assurent les manifestants. Le 28 septembre, alors qu'ils sont, cette fois, près d'un millier à défiler, leur conviction demeure pratiquement intacte. *Le* ministère n'a, il est vrai, jamais officiellement assumé l'erreur.

Depuis, les *Nouvelles d'Europe,* de même que son concurrent pro-Taïwan, le *Journal de l'Europe,* ont pourtant pris leur distance avec un mouvement qui, comme le dit M. Song, *« noircit la figure des résidents réguliers ».* La communauté originaire de l'ex-Indochine affiche une indifférence teintée de mépris. *« Ils nous ont toujours considérés comme des voyous et des incultes »,* poursuit M. Song. Quant aux autres réguliers, même originaires de Wenzhou, *« ils profitent de nous quand on est clandestins, alors ils sont hostiles au mouvement,* conclut-il. *Ils ne le disent pas ouvertement, mais on le sent. »*

Pourtant, le nombre de Wenzhous dans le mouvement des sans-papiers n'a cessé d'augmenter. Dans les manifestations, d'abord, puis dans le 3e collectif, qui s'est constitué le 17 août avec ceux qui ne pouvaient trouver place à Saint-Bernard. Un collectif ouvert, composé de vingt-six nationalités, à l'intérieur duquel les Chinois représentent près de la moitié des effectifs. Cette position leur permet de conserver un statut à part. *« Parmi les délégués, il y en a toujours un qui ne parle pas français,* sourit un militant qui les soutient. *De cette façon, ils peuvent parler chinois et se mettre d'accord entre eux. »* Ce qui ne les empêche pas de se mobiliser sur tous les dossiers, comme lors de cette audience au tribunal de Nanterre où, pour soutenir un Haïtien menacé d'expulsion, quinze Chinois avaient fait le déplacement.

A la préfecture de police comme aux renseignements généraux, on reconnaît ne pas avoir vu *« le coup venir ».* Et l'on tente tant bien que mal de *« suivre le mouvement ».* Déjà, les premiers tiraillements apparaissent. Au 3e collectif, on pointe un doigt accusateur vers un ressortissant chinois qui aurait réuni à lui seul plus de deux cents dossiers. *« Un profiteur, il demande 200 francs par personne »,* accuse un sans-papier, qui n'hésite plus à évoquer le cas au grand jour. Il y a encore quelque mois, l'affaire serait restée secrète.

Nathaniel Herzberg

Les Whenzous et la guerre de 14-18

En 1911, le recensement national fait pour la première fois état de 211 Chinois. Restaurateurs, ébénistes, pédicures, ils viennent de Wenzhou, ville située au sud de Shanghaï. La première guerre mondiale va provoquer un raz-de-marée. Entre 1916 et 1918, 140 000 Chinois débarquent en France pour participer à l'effort de guerre. Affectés dans les ports, les chantiers, les grands moulins ou les usines métallurgiques, ils ont signé pour quatre ans puis repartiront, pour la plupart.

Pourtant, 3 000 d'entre eux, en majorité wenzhous, choisissent de rester. A partir de ce jour, l'immigration chinoise est lente, mais régulière. Installés près de la gare de Lyon, dans ce qui deviendra l'îlot Châlon, ils assurent le colportage des articles de bimbeloterie. Pendant la seconde guerre mondiale, ils se déplacent vers le quartier des Arts-et-Métiers, où ils se reconvertissent dans la maroquinerie, secteur laissé vacant par la déportation des juifs.

Vingt personnes retenues après l'occupation du centre de Sébastopol

HUIT personnes ont été placées en rétention administrative, et douze maintenues en garde à vue après l'occupation, mardi 29 octobre, du centre de réception des étrangers de la préfecture de police, boulevard de Sébastopol, dans le 3e *arrondissement de Paris,* par 450 membres du 3e collectif de sans-papiers.

Commencée à 9 h 30, cette action s'est achevée vers 11 heures, lorsque les CRS ont évacué l'immeuble. Après quelques heurts, les sans-papiers – hommes, femmes et enfants – et la vingtaine de personnes venues les soutenir ont été conduits dans les locaux de la 3e division de police judiciaire, rue Louis-Blanc (10e arrondissement).

La plupart des étrangers ont alors été menés à la 12e section des renseignements généraux de la préfecture de police de Paris, chargée des étrangers. Libérées en premier, les familles ont été rejointes, dans l'après-midi puis au cours de la soirée, par de nombreux célibataires. Selon la préfecture, sept Chinois et un Turc ont été placés en rétention administrative *« en vue de leur reconduite à la frontière ».* Trois Chinois, huit Turcs et un Malien se trouvaient toujours, mercredi matin, en garde à vue.

Cette occupation constitue la deuxième initiative marquante du 3ème collectif. Le 12 septembre, près de 300 personnes avaient occupé le centre de réception des étrangers de la rue d'Aubervilliers (19e). Ce jour-là, elles avaient été reçues par le sous-directeur de la police générale de la préfecture, à qui elles avaient remis, quinze jours plus tard, un *« mémorandum ».*

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES POLYPHONIQUES

Ce document réclamait la régularisation des étrangers selon trois critères : *« volonté d'insertion », « risques et droit d'asile », « droit à une vie familiale normale ».* C'est *« pour obtenir une réponse »* et *« afin d'obtenir la libération de deux camarades turcs et un camarade chinois actuellement en rétention »* que le 3e collectif avait organisé l'action de mardi.

Cette structure s'est créée le 17 août. A l'église Saint-Bernard, les Africains sans papiers, organisés depuis déjà plusieurs mois, n'accueillent plus les nouveaux venus. Les dizaines de familles rassemblées sous l'égide du Secours catholique affichent également complet.

Soutenus par quelques militants, des irréguliers chinois, turcs et africains s'organisent. Assemblée générale hebdomadaire, permanences d'accueil, le 3e collectif, qui a participé à toutes les manifestations de soutien aux sans-papiers, se veut *« ouvert »* et accepte tout le monde. Même si près de la moitié des quelque mille dossiers qu'il affirme défendre concerne des Chinois, les délégués insistent toujours sur les vingt-cinq autres nationalités représentées.

Les assemblées générales sont d'ailleurs l'occasion de véritables concerts polyphoniques. Toutes les interventions sont traduites à la tribune en mandarin et en turc. Puis reviennent de la salle des bribes d'arabe, d'espagnol ou d'autres langues.

Mardi soir, en tout cas, c'est en chinois que M. Song a pris la parole dans les locaux de la Ligue des droits de l'Homme. En France depuis dix ans, père d'un enfant de sept ans né à Paris, le délégué a dénoncé *« la terreur des lois Pasqua ». « Nous étions venus pacifiquement, juste pour obtenir une réponse,* a-t-il expliqué. *Les policiers nous ont frappés, hommes, femmes et enfants. Même si, en France, il n'y a plus de justice, plus de droits de l'Homme, nous allons continuer. Nous n'avons pas peur. »*

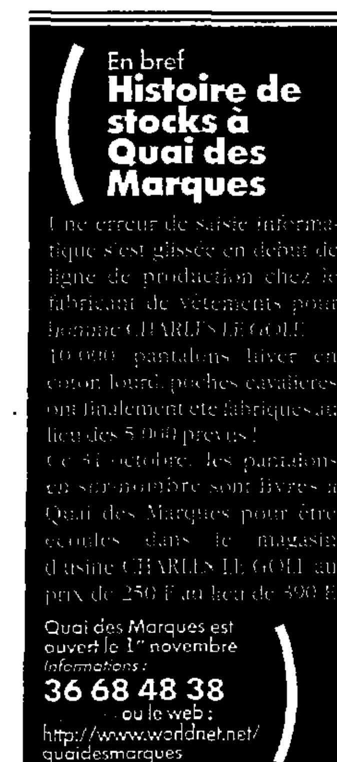
N. H.

Les filières asiatiques qui fournissent en main-d'œuvre illégale des ateliers clandestins

*« **TERMINÉ**, on rentre à la maison. »* Il est 8 heures, ce mardi 8 octobre, et le commissaire Tijardovic est soulagé. L'opération déclenchée deux heures plus tôt, dans plusieurs cités HLM de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise, contre une filière d'immigration clandestine s'est passée sans incident. Dans les appartements délabrés où les policiers ont fait irruption, les familles sri-lankaises, hébétées, n'ont opposé aucune résistance. Siva, le principal suspect, n'est pas là. Il rentre de Suisse par la route et sera interpellé peu après. Au total, vingt-trois personnes sont emmenées en garde à vue. Toutes sont en situation régulière.

Depuis le début de l'année, c'est la septième filière asiatique démantelée par les hommes de la direction centrale du contrôle de l'immigration et de l'emploi clandestin (Diccilec) et par ceux de l'Office central de répression de l'immigration illégale et de l'emploi d'étrangers sans titre (Ocriest). Les précédentes étaient pakistanaises (trois), chinoises (deux) et thaïlandaise. Dans le même temps, la Diccilec et l'Ocriest ont démantelé vingt ateliers (seize turcs, deux laotiens, un thaïlandais et un chinois) employant des travailleurs clandestins.

Ces coups de filet illustrent, estime-t-on à la Diccilec, la montée en puissance des filières asiatiques. Beaucoup plus organisés que les Africains, les Yougoslaves ou les Polonais, les Asiatiques n'ont pas cessé d'améliorer leurs circuits. Certes, la grande majorité des illégaux arrive par avion, avec des visas touristiques. Mais les filières terrestres, qui se jouent des frontières et des législations, ont de beaux jours devant elles. L'émergence de nouveaux courants – thaïlandais, bangladeshis et vietnamiens – renforce encore cet état de fait.



UN RÉSEAU HIÉRARCHISÉ

L'histoire de la filière sri-lankaise démantelée ce 8 octobre donne un aperçu du problème. Née d'une initiative individuelle, elle a progressivement évolué vers une structure regroupant plusieurs familles organisées en réseau, avec ses passeurs, ses logeurs et même son comptable. Tous les organisateurs sont en situation régulière ou en attente d'une régularisation. Cet ensemble hiérarchisé d'une dizaine de personnes était lié à un groupe opérant depuis Colombo, capitale du Sri Lanka. Là-bas, les rabatteurs opérant pour des commanditaires comme Siva n'ont aucun mal à trouver des candidats à l'exil. Surtout quand ils leur font miroiter un emploi et une prise en charge jusqu'à Paris, Londres ou Montréal. Il en coûte de 40 000 à 70 000 francs, selon le trajet. Pour certains, le prix du voyage est avancé. Il sera récupéré à l'arrivée, en mois et en années de travail. D'autres préfèrent payer à chaque étape.

L'aventure commence par un vol de Colombo ou de Madras (Inde) jusqu'à l'une des plaques tournantes du trafic asiatique que sont devenues Moscou (Russie), Kiev (Ukraine) et Prague (République tchèque). Pris en charge par un compatriote, les clandestins attendent un camion. Ceux qui voyagent à crédit sont acheminés au plus tôt. Les autres, qui doivent payer comptant pour progresser, cherchent du travail au sein des communautés asiatiques dans les pays d'Europe de l'Est. Tous finissent, tôt ou tard, au fond d'un camion traversant la Pologne, l'Allemagne et la Suisse, ou encore la Hongrie, l'Autriche et l'Italie.

Nombreux sont les chauffeurs routiers à se prêter au jeu. Placés en position de force, ils prennent jusqu'à 5 000 francs par passager selon le trajet. En cas de pépin, ils jouent la surprise : les passagers clandestins ont embarqué à leur insu, le camion n'était pas fermé, ils ignorent tout... Parfois, l'aventure tourne au drame. Des clandestins affaiblis et peu habitués à l'hiver européen meurent de froid. En 1995, dix-huit Sri-Lankais ont péri asphyxiés dans un camion abandonné lors d'un contrôle.

De Paris, Siva suivait la progression de ses groupes. Une fois par semaine, il allait en Suisse pour réceptionner des clandestins qu'il acheminait vers Paris. Pour ceux qui vont travailler en France à payer leur dette, c'est la fin du voyage. Pour d'autres – environ la moitié –, Paris n'est qu'une étape sur la route de Londres. Pour rallier la capitale britannique, il en coûte jusqu'à 5 000 francs de plus, dont 1 500 pour la traversée de la Manche à fond de cale.

CLOISONNEMENT

Ce qui vaut pour la filière sri-lankaise vaut pour les autres, asiatiques et turque, estime-t-on à la Diccilec. Seuls les prix – 100 000 francs pour les Chinois, 40 000 pour les Pakistanais et les Indiens, 20 000 pour les Turcs – et les circuits varient. Selon l'Ocriest, un opérateur comme Siva touche entre 10 000 et 20 000 francs par clandestin. La filière qui l'alimente *« avait la capacité d'envoyer de dix à vingt personnes par semaine dans le circuit »,* assure un enquêteur.

Les réponses sont d'autant plus incertaines que les réseaux sont *« cloisonnés et secrets ».* Tout particulièrement chez les Chinois, où la loi du silence et les menaces de représailles semblent être la règle. *« On a démantelé plusieurs ateliers tenus par des Chinois,* explique un policier, *mais il est difficile de remonter leurs filières et leurs structures d'accueil, car les clandestins ne parlent pas. »*

Les filières d'immigration clandestine ne semblent pas être des vecteurs privilégiés du crime organisé. Tout indique que les clandestins sont plutôt des victimes que des criminels. Les responsables de l'Ocriest soulignent néanmoins deux tendances : le renforcement des moyens *mis en œuvre* pour constituer des filières ; le rôle joué par certains mouvements politiques et religieux (kurdes, tamouls, sikhs). *« Certaines filières,* dit un responsable, *s'appuient sur des militants en exil qui reversent une partie de l'argent à des mouvements politiques opérant dans leurs pays d'origine. »*

La dimension internationale de ces réseaux a conduit les Etats européens à renforcer leurs moyens et leur coopération dans le cadre des accords de Schengen. Mais les différences restent fortes selon les pays. *« La France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne se sont dotées d'un arsenal législatif étoffé et de services de police opérationnels. Par contre, l'Italie, l'Espagne et le Portugal sont moins organisés et moins sévères »,* déplore-t-on du côté français.

Roland-Pierre Paringaux

Des peines de prison sont requises contre quatre surveillants de Bois-d'Arcy

Un détenu était mort de faim dans sa cellule, après avoir perdu 23 kilos, sans qu'ils s'en alarment

Cinq surveillants de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy *ont comparu, mardi 29 octobre, devant la* sixième chambre du tribunal correctionnel de Versailles pour « non-assistance à personne en danger » après le décès, le 11 décembre 1993, d'un détenu mort de faim dans sa cellule. Le procureur adjoint a requis des peines de prison de douze à quatorze mois à l'encontre de quatre d'entre eux.

« ON NE S'EST APERÇU de rien, on n'a pas fait attention », n'ont cessé de répéter les surveillants de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines) qui comparaissaient, mardi 29 octobre, devant la sixième chambre du tribunal correctionnel de Versailles pour « non-assistance à personne en danger » après le décès, le 11 décembre 1993, d'un détenu gabonais mort de faim dans sa cellule. La présidente du tribunal, Anne Le Dimna, s'est indignée que l'on puisse perdre 23 kilos en deux mois et demi et mourir de faim sans que les gardiens fassent le moindre rapport.

Pour le procureur adjoint de Versailles, Jean-Claude Dumarets, ce procès n'était *« pas le procès de l'administration pénitentiaire, ni des responsables de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, qui ne peuvent agir que s'ils sont alertés, mais le procès d'individus qui ont failli à leur mission »*. Dans ses réquisitions, il a demandé des peines de prison de douze à quatorze mois à l'encontre de quatre des cinq surveillants de la maison d'arrêt.

Entré à Bois-d'Arcy en 1991, Loïc Louarn vivait là sa première, et probablement sa dernière, affectation. Agé de vingt-six ans, il avoue avoir été déçu par ce métier parce qu'il n'était pas fait pour donner des ordres et qu'il aurait voulu aller au-devant des gens pour les aider. *« Vous avez manqué une occasion »*, a remarqué la présidente de la sixième chambre. Le 11 décembre 1993, il constate, à 16 h 30, le décès d'Ignace Mabassa N'Zen Guet, allongé sur le sol de sa cellule depuis plus de trois heures. Décrit par le ministère public comme *« un aventurier un peu menteur et un peu fou »*, ce détenu gabonais était incarcéré depuis le 24 septembre 1993 à la suite d'une condamnation à quatre mois d'emprisonnement pour séjour irrégulier. Le jour de son décès, il mesurait 1,67 mètre pour 53 kilos.

Lors de la visite médicale d'arrivée à la prison, il avait signalé qu'il était végétarien, mais cette indication *« n'était jamais parvenue jusqu'aux cuisines »*, relève le procureur adjoint. Pour les experts, qui se sont penchés sur les écrits retrouvés dans sa cellule, il était *« en état délirant persécutif avec des craintes d'empoisonnement »*. Cette peur aurait pu le conduire à absorber un régime de légumes et de fruits qu'il puisait dans les repas normaux. Personne n'a rien remarqué : les surveillants se souviennent que *« les plateaux revenaient vides »*, mais ils ne se sont jamais demandés si le contenu avait été jeté dans les toilettes ou si Ignace Mabassa l'avait donné à son camarade de cellule.

« UN CADAVRE AMBULANT »

L'état de santé de M. Mabassa, qui se dégradait au fil des jours, n'a pas éveillé la curiosité des surveillants, dont la fonction, comme l'a souligné à la barre l'un de leurs supérieurs, est pourtant *« d'observer et d'alerter »*. Malgré les trois fouilles au corps et les trois douches hebdomadaires, personne n'a remarqué qu'il perdait kilo sur kilo. Seul Lionel Fillion, un étudiant qui effectuait son service national comme professeur d'informatique à Bois-d'Arcy, avait noté que son élève était *« un cadavre ambulant et qu'au fil des semaines ses facultés intellectuelles régressaient »*. Lui aussi a pourtant gardé le silence.

M. Dumarets a requis quatorze mois de prison contre Loïc Louarn qui, le 11 décembre, s'est rendu à de nombreuses reprises dans la cellule 316, enjambant plusieurs fois le corps d'Ignace Mabassa, qu'il croyait endormi, avant de constater qu'il était mort. Un an de prison a été demandé à l'encontre de Fabrice Vilette, un surveillant qui était de service le matin et qui l'avait conduit à la douche sans rien remarquer. La même peine a été requise contre deux autres surveillants de la même unité, Stéphane Martin et Fabrice Hefaya. Le ministère public a demandé en outre que ces peines soient assorties d'une privation des droits civiques, civils et de famille pendant trois ans au minimum.

Le procureur adjoint a laissé au tribunal le soin de déterminer la peine imposé au surveillant-chef Yves Lefebvre et à Lionel Fillion. Il a toutefois précisé qu'elle ne devait pas être amnistiable car *« l'amnistie, c'est l'oubli »*. Le jugement, qui a été mis en délibéré, sera rendu dans un mois.

Jean-Claude Pierrette

Deux pharmaciens jugés pour refus de vente de pilules contraceptives

Ils avaient été condamnés en première instance

BORDEAUX
correspondance

Bruno Pichon et Marie-Line Sajous, pharmaciens associés à Salleboeuf, petite commune girondine, ont comparu, mardi 29 octobre, devant la cour d'appel de Bordeaux. Ils avaient été condamnés, le 16 novembre 1995, pour refus de vente de pilules contraceptives, à 5 000 francs d'amende et 1 000 francs de dommages et intérêts à chacune des trois plaignantes. Le 9 juin 1995, ces trois personnes, munies d'une ordonnance de leur gynécologue, s'étaient vu refuser la délivrance de pilules contraceptives dans la pharmacie de M. Pichon et M[me] Sajous, seule officine pour trois villages alentour.

Considérant que *« les modes d'action des pilules ne sont pas seulement contraceptifs mais aussi abortifs »*, Bruno Pichon a cessé, depuis le 1[er] septembre 1994, de vendre tout type de contraceptif chimique. Le pharmacien a déclaré s'appuyer sur un arrêt de la Cour de cassation du 8 décembre 1993 qui avait accepté l'argument de la clause de conscience d'un pharmacien parisien s'opposant à la commande de stérilets, considérés comme des produits abortifs. Le président du tribunal, Jean-Louis Castagnède, l'a interrogé sur son droit de modifier la prescription d'un médecin. *« Je le fais quand la prescription me semble différente du but recherché*, lui a répondu le prévenu. *Pour moi, la contraception n'est pas une thérapeutique. »*

Le ministère public a demandé la confirmation du jugement, en rappelant que le pharmacien n'avait pas à mettre en cause une décision médicale : *« Si cette pratique se généralisait chez les pharmaciens, c'est le principe même de l'intérêt général qui serait remis en cause. »* L'avocat des plaignantes, M[e] Dominique Delthil, a quant à lui estimé *« dangereux que les pharmaciens veuillent régir le comportement personnel et celui de l'Etat en décidant de la politique des naissances »*. Jugement le 14 janvier.

Claudia Courtois

Guy Drut retire son agrément à l'Office culturel de Cluny

CHASSELAY (Rhône)
de notre envoyé spécial

Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, a signé, lundi 28 octobre, l'arrêté qui prive de son agrément national l'Office culturel de Cluny (OCC) et risque de lui couper les vivres. Déjà qualifiée de *« secte pseudo-catholique »* dans le rapport de la commission parlementaire du 10 janvier, l'administration dit posséder un lourd dossier à charge contre cette association loi 1901, accusée de prosélytisme, de manipulation sur des jeunes, de spoliation, etc. Le ministère de la jeunesse et des sports précise qu'il s'agit du début d'une révision des procédures d'agrément de toutes les associations subventionnées par ce ministère dans le but de faire la chasse aux sectes. Mais l'affaire de l'OCC pourrait illustrer les risques et les limites de la lutte contre ces dernières.

L'Office culturel de Cluny est créé à Paris, en 1964, par de jeunes comédiens, suivis de musiciens, architectes et chorégraphes. Pourquoi « Cluny » ? Parce que, dans le Quartier latin, leur lieu de rendez-vous est proche du métro du même nom. Et surtout, ajoute Olivier Fenoy, leur fondateur, brillant comédien, le « gourou » de la « secte », parce que Cluny est *« le symbole de l'art roman et d'une beauté qui sauvera le monde »*. Dans leur vieux château de Machy, à Chasselay (Rhône), ces artistes répètent leurs spectacles. Ils sont présents dans les terres conservatrices de Vendée comme dans les quartiers ouvriers du Creusot. Ils ouvrent un Café des arts à Grenoble, un autre à Lyon, une académie de théâtre pour enfants, des écoles d'animation, jusqu'au Québec et au Chili.

Mais, depuis des années, les « clunysiens » traînent une odeur de soufre, répandue d'abord par certains milieux laïques de l'animation « socioculturelle » appréciant peu cette concurrence de militants qui se réclament du personnalisme chrétien, citent Mounier, Maritain et les encycliques des papes sur la culture moderne. Ce procès en « prosélytisme » fut, au début des années 80, doublé d'un règlement de comptes politique, sous prétexte qu'Olivier Fenoy avait travaillé avec des municipalités de droite, que son château de Machy est un « cadeau » du patronat lyonnais et qu'il fut nommé par un gouvernement Barre au Haut Comité de la jeunesse et des sports. En 1982, le ministère de la jeunesse retire à l'OCC – une première fois – son agrément. Il faudra huit ans de palabres avant que le Conseil d'Etat ne le rétablisse dans ses droits. L'inspection des finances enquête à son tour : elle fait chou blanc, pas un centime de redressement n'est opéré.

Parallèlement, les associations *« antisectes »* se mobilisent. L'OCC se voit régulièrement opposer des plaintes d'anciens « adeptes », de familles et de deux propriétaires qui s'estiment volés de leurs biens, au Claux, dans les Alpes-de-Haute-Provence. Une plainte est déposée à la suite du suicide d'une jeune fille en 1988, mais elle se conclut par un non-lieu. Une association des victimes de Cluny se crée et réunit des témoignages accablants : embrigadement de mineurs dans certains des stages de l'OCC, confusion entre une formation socioculturelle et des pratiques religieuses, pressions psychologiques pour l'exercice de la prière, etc.

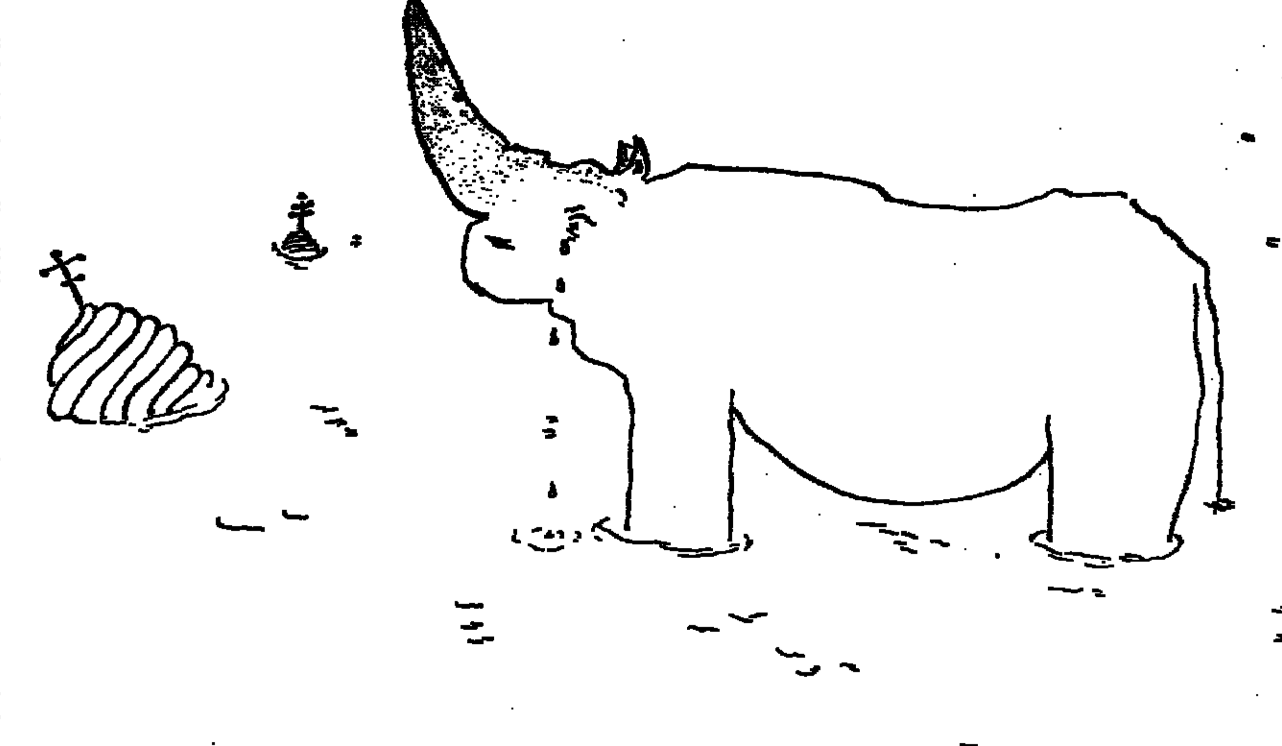
BRUITS DE SECTE

Cette réputation de prosélytisme religieux vient de l'imbrication entre l'association laïque proprement dite (OCC - Fédération nationale d'animation globale), qui compte un millier d'adhérents, et le choix d'une vie chrétienne communautaire fait par une centaine d'entre eux (hommes et femmes célibataires), qui ont décidé de tout partager (biens, travail, trois prières quotidiennes) dans treize « maisons » en France. Cherchent-ils à recruter ? Faux, répondent les « clunysiens ». A isoler ? Les membres de la communauté, comme les stagiaires de l'association, sont libres de partir, se défendent-ils. A s'enrichir ? Leur budget n'est que de 10 millions de francs. A endoctriner ? Les responsables de la « secte » réunissent toutes les sensibilités d'Eglise et sont plus bénédictins que thomistes, plus proches de Vatican II que des charismatiques ou de l'*Opus Dei*.

Alertée depuis longtemps par les bruits de secte, l'Eglise catholique veille au grain. Dès 1981, une enquête canonique les avait blanchis. L'archevêque de Lyon, Mgr Decourtray, les avait couverts de son *« grand chapeau de cardinal »*, disait-il. Son successeur, Mgr Balland, une quinzaine d'évêques, dont des ténors comme Mgr Matagrin et Mgr Defois, volent aujourd'hui à leur secours. Les « clunysiens » devraient-ils clarifier leur situation en s'insérant dans l'Eglise par un statut officiel ? Ils y travaillent mais, en accord avec la hiérarchie, ils ont décidé de prendre du temps.

Henri Tincq

Bucarest défigurée



La Maison du peuple de Nicolae Ceausescu, bâtie à l'emplacement de la vieille ville, figure au « Guinness book » des records : c'est, après le Pentagone de Washington, le deuxième bâtiment public du monde. Toutefois, on ne saurait le qualifier de « pharaonique », sans faire injure aux constructeurs des Pyramides

A en croire la brochure officielle, l'intérêt du Palais du Parlement – le nouveau nom donné en 1990 à la Maison du peuple, construite à Bucarest pendant la dictature communiste de Ceausescu – se résume à une histoire de chiffres et de records. Les auteurs soulignent fièrement que ce monstrueux bâtiment, haut de 85 mètres et censé accueillir tous les organes politiques, législatifs et administratifs du pays, a englouti un demi-million de mètres cubes de béton de « grande qualité », 65 000 tonnes d'acier pour les structures et 42 000 tonnes de fer à béton.

Selon le *Guinness Book*, ses 208 000 m² lui assurent, derrière le Pentagone, la deuxième place parmi les plus grands bâtiments publics du monde, et il est plus volumineux que la pyramide de Kheops. Curieusement, il reste muet sur le style de l'ouvrage. « *Médiocre hybride d'historicisme et de postmodernisme, meilleur exemple d'obscurantisme totalitaire* », tranche sans appel Alexandru Beldiman, le président de l'Union des architectes de Roumanie.

Lorsque les Roumains sont sortis, en décembre 1989, du long cauchemar de la dictature, ils se sont demandé ce qu'ils pouvaient faire de cet amas de pierres et d'acier. Depuis leur lancement en 1984, les travaux avaient été menés à marche forcée, mais ils étaient loin d'être finis. Surtout, la charge émotionnelle liée à ce que l'on appelait la « *maison de Ceausescu* » rendait les débats difficiles. « *Ceausescu était le personnage le plus haï du pays. Donc, les gens ont détesté le bâtiment et tous ceux qui ont travaillé à sa construction* », souligne Anca Petrescu, architecte en chef responsable du projet de la Maison du peuple comme du Palais du Parlement.

La rancœur des Roumains est compréhensible. Les années 80 furent sans doute les plus sombres de leur histoire contemporaine. La dictature, habitée par un culte de la personnalité démesuré et un nationalisme sans équivalent derrière le rideau de fer, refermait alors le pays sur lui-même. Sa soif d'indépendance la conduisait à arrêter pratiquement toutes les importations, fussent-elles de première nécessité, transformant ainsi en enfer la vie quotidienne de la population. C'est dans ce contexte dramatique que « *le grand architecte et le héros de la nation* » décida de pomper les dernières énergies.

L'histoire du Centre civique ressemble ainsi à un film catastrophe de série B, à la fois tragique et grotesque. Outre la Maison du peuple, l'opération « Centre civique » a compris la construction du boulevard de la Victoire-du-Socialisme (long de plus de 3 kilomètres) – rebaptisé depuis boulevard de l'Union – sur les bords duquel auraient dû se greffer des immeubles d'habitation, la majorité des ministères, une maison des sciences et celle de l'armée, un gigantesque centre des congrès de 12 000 places bâti sur les ruines d'un monastère sacrifié, ainsi que l'un des plus grands opéras du monde.

La légende affirme que les premières lignes de ce mauvais scénario ont été écrites au lendemain du terrible tremblement de terre qui, dans la soirée du 4 mars 1977, provoqua à Bucarest la mort de 1 500 personnes. Le séisme aurait impressionné Ceausescu par la rapidité avec laquelle de vieux bâtiments construits au début du siècle s'effondrèrent comme des châteaux de sable. Il aurait ordonné aux architectes de « plancher » et, quatre ans plus tard, une armée de bulldozers rayait de la carte l'équivalent de deux arrondissements parisiens.

« *C'est ainsi que furent rasés l'un des quartiers les plus pittoresques et les plus anciens de la ville, vingt églises, des monuments historiques, des jardins, des parcs, des statues. Mais ce qui est plus grave encore, c'est qu'on venait de détruire une structure urbaine typique du Bucarest traditionnel, porteuse des marques des débuts historiques de la ville* », dénonce Alexandru Beldiman. Seulement une poignée d'églises aujourd'hui noyées au milieu du béton ont échappé à la hargne du despote non éclairé.

Le chantier, dirigé comme une armée en campagne – jusqu'à 20 000 ouvriers et près de 500 architectes furent mobilisés – était gigantesque ! « *Des nuages de poussière de 30 à 40 mètres de haut couvraient l'horizon* », rapporte l'architecte Gheorghe Leahu dans son ouvrage intitulé *Bucarest disparue*.

« *On créa des écoles de formation pour les sculpteurs en charge de réaliser les 2 000 colonnes de la Maison du peuple ; on ouvrit des carrières de marbre : c'était la mobilisation générale. Tout était ordonné et on travaillait six jours sur sept* », se rappelle Anca Petrescu.

LE tout sous la baguette de Ceausescu, qui venait tous les samedis « *faire le tour du propriétaire* », suivi par une kyrielle de ministres pour vérifier si ses précieuses indications étaient respectées. « *D'un seul geste, il décidait alors du destin de milliers de personnes et des constructions* », rappelle Gheorghe Leahu.

D'une certaine façon, les résultats du plus grand chantier urbain de Roumanie depuis qu'elle existe sont à la hauteur des délires mégalomaniaques de son promoteur. « *Bucarest est incontestablement une ville unique en son genre*, ironise Alexandru Beldiman. *Elle bénéficie dans sa partie centrale de la plus grande superficie de terrains vagues et d'une surface encore plus grande de zones désaffectées à cause de l'intervention démesurée de la dictature. La seule ville à laquelle elle peut se comparer est Berlin, qui, à cause du mur, est aussi traversée par une énorme plaie pas encore cicatrisée.* »

Ceausescu a disparu avant d'avoir achevé son projet. Si la Maison du peuple était terminée à 80 %, et les immeubles d'habitation bien entamés, les autres bâtiments publics étaient à peine commencés. Aujourd'hui encore, une forêt de tiges d'acier sort des fondations où devait s'élever le gigantesque Palais des congrès et des dizaines de grues immobiles depuis six ans rouillent sur pied.

Une partie des volontés du « Danube de la pensée » ont toutefois été respectées. De nombreux ministères (finances, télécommunications, environnement, tourisme, défense, etc.) ont ainsi emménagé dans les immeubles du Centre civique. De même, les immenses salles de la Maison du peuple accueillent-elles aujourd'hui les commissions parlementaires, et elles hébergeront dans les prochains mois le Parlement et tous ses services, d'où le nouveau nom du Palais du Parlement donné à l'édifice.

> « C'est ainsi que furent rasés
> l'un des quartiers les plus pittoresques
> et les plus anciens de la cité,
> vingt églises, des monuments historiques,
> des jardins, des parcs, des statues... »

L'équivalent roumain du *Bulletin officiel* ainsi que son imprimerie ont également trouvé des locaux libres. Un centre de conférences internationales a été inauguré en 1994. Enfin, la Cour constitutionnelle a pris ses appartements sous les marbres, les boiseries et les dorures de style Louis XVI de ces salles au plafond trop haut. Pourtant, en cette période d'austérité budgétaire, l'achèvement de l'ensemble piétine. Les trois derniers niveaux consacrés notamment au protocole restent ainsi à aménager.

Des polémiques infructueuses ont bien existé au lendemain des événements de 1989 sur la nécessité de vider l'abcès en changeant la destination de cet édifice dont la silhouette disgrâcieuse écrase la perspective du boulevard de l'Union. « *C'est en bordel ou en casino qu'il aurait fallu le transformer*, plaisante Alexandru Beldiman. *D'autres ont proposé sa démolition, une tâche quasi impossible en raison des normes antisismiques appliquées.* »

Aujourd'hui encore, la Maison du peuple reste en travers de la gorge des intellectuels. « *Ceux qui en font l'éloge confondent grandeur et grandiose, effort et création ; bien et valeur* », tranche Andréi Cornea, historien de l'art. « *De ce point de vue*, ajoute-t-il, *qualifier cette maison de construction pharaonique est une insulte, mais une insulte non pas dirigée contre ce gigantesque barrage mal foutu, mais à l'égard des pyramides.* »

Anca Pestruscu hésite, elle aussi, à qualifier la silhouette de son œuvre de « *sandwich ou de gros gâteau* ». Choisie à l'issue d'une série de consultations – les architectes roumains refusent de parler de concours – au début des années 80, elle s'acharne depuis six ans à terminer une construction qui n'a plus qu'un très lointain cousinage avec sa maquette initiale.

« *Ceausescu s'est laissé influencer par les architectes de sa cour* » se justifie-t-elle. « *Il intervenait sans cesse sur les chantiers, demandait de supprimer des étages, faisait bouger des immeubles* », confirme M. Beldiman.

Si, bon an mal an, le testament « politico-urbanistique » de Ceausescu est en passe d'être respecté pour la Maison du peuple et les immeubles ministériels qui sont à ses pieds, en revanche, les bâtiments bordant le boulevard de l'Union sont devenus la vitrine d'un capitalisme que le dictateur honnissait. De grands constructeurs automobiles, des boutiques de mode italienne, une flopée de banques et d'assurances, et jusqu'à McDonald's, se sont rués sur les espaces libres avec d'autant plus d'avidité que la ville manque de bureaux.

Phénomène identique pour les logements. « *C'est un endroit particulièrement recherché par les nouveaux hommes d'affaires* », confirme Costin Spinu, un agent immobilier installé dans l'immeuble dit des généraux parce qu'il devait être réservé aux militaires. Moins de 100 m² se négocient, en effet, jusqu'à 80 000 dollars. On est loin des tarifs pratiqués dans les grandes capitales occidentales, mais le standing ne se compare pas et le mètre carré est tout de même 20 % plus cher ici que dans n'importe quel autre endroit de la capitale roumaine.

Autre signe des temps nouveaux : les enseignes publicitaires géantes et les voitures de marques étrangères encombrent désormais les artères. « *Progressivement, la vie prend le dessus* », constate Alexandru Beldiman.

Mais derrière les façades de granit ou de verre, c'est toujours le même fatras, la même désolation de chantiers abandonnés, de terrains vagues, encombrés d'ordures et des bandes de chiens errants. Des avenues commencent n'importe où pour se terminer nulle part.

Réduits à la portion congrue pendant la construction du Centre civique, architectes et urbanistes roumains reprennent l'initiative pour réaménager cette zone de plus de 600 hectares et la « rebrancher » au reste de la ville.

UN très ambitieux concours international d'architecture dénommé « Bucarest 2000 » – « *l'un des plus vaste au monde et d'une complexité sans précédent* », selon M. Beldiman – vient d'être organisé à cet effet par le gouvernement, la municipalité de Bucarest et l'Union des architectes avec le soutien de l'Unesco et placé sous le haut patronage de la présidence de la République. Début septembre, un prestigieux jury international a plébiscité la proposition du cabinet allemand dirigé par Meinhard von Gerkan et Joachim Zais, plus réaliste que, notamment, le projet « *futuriste* » de Richard Rogers, le co-créateur du centre Beaubourg avec Enzo Piano.

MM. von Gerkan et Zais ont privilégié le dialogue entre les futures constructions et celles déjà existantes, disgracieuses mais qui appartiennent à l'histoire du pays. La construction sur les flancs de la Maison du peuple d'un bouquet de gratte-ciel atténuerait ainsi sa monstruosité sans la dissimuler.

Dans son mot d'introduction, le président Ion Iliescu soulignait que « *Bucarest a subi le plus brutal remodelage qu'une ville ait jamais connu* ». L'objectif de « Bucarest 2000 » est que la capitale retrouve son identité et l'architecture roumaine son inspiration. La participation de 235 cabinets, issus de 33 pays différents, devrait donner un soufle nouveau à cette discipline tenue à l'écart des grands courants sous le communisme.

Le plus dur reste à venir. S'il est déjà remarquable que tous les acteurs de ce concours aient accepté de mettre un bémol à leurs divergences politiques – le maire de Bucarest est un opposant à l'actuel gouvernement –, il ne s'agit que d'une condition nécessaire mais insuffisante. Avant toute chose, il faudra financer une étude de faisabilité destinée à chiffrer le coût de réalisation du projet retenu, au risque, sinon, que ce concours ne dépasse le stade d'un exercice de style. Or les ressources financières du pays sont limitées. Malgré une croissance économique de près de 7 % en 1995, la Roumanie est en proie à une profonde crise économique et les bailleurs de fonds étrangers hésitent.

« *Nous devions commencer par quelque chose, et ce concours nous donne une vue d'ensemble, un cadre où prendront place les futurs projets d'investissement* », argumente Alexandru Beldiman. « *Les premiers signes de changement*, prévoit-il, *se verront dans dix ans, au mieux.* » En attendant, il s'agira de limiter les dégâts et d'éviter qu'au remodelage systématique de la ville imposé par la dictature ne succède un développement anarchique entretenu par la chaotique transition économique roumaine, et qui serait tout aussi néfaste pour Bucarest.

Christophe Chatelot
Dessin : Violetta

L'Etat et la Corse : de bévues en inepties

par Gabriel-Xavier Culioli et Jean de Maillard

C'EST dans l'euphorie des luttes de libération qui ont atteint les vieilles nations d'Europe dans les années 60 que le nationalisme corse est né. Il s'est forgé à ses *débuts* sur le modèle tiers-mondiste qui semblait avoir fait ses preuves ailleurs. Son existence exprimait alors un désir d'émancipation, incarné, dans une société tardivement intégrée à la communauté nationale et demeurée toujours à l'écart du progrès, par une nouvelle élite autochtone impatiente de secouer le joug des vieilles oligarchies et du clientélisme.

Cette naissance indéniablement politique du mouvement nationaliste a suscité peu à peu un *quiproquo* né de l'incompréhension d'une nouvelle donne historique. Les gouvernements successifs, s'accordant en cela avec les groupes nationalistes, n'ont cessé de traiter le problème corse sous l'angle seulement tactique. Attitude qui les arrangeait tous puisqu'elle a maintenu l'illusion que le problème pourrait se résoudre entre états-majors, au vu des rapports de forces *qui résulteraient* de la lutte clandestine et de sa répression, en s'économisant toute interrogation sur les changements qui ont affecté l'ensemble des sociétés et des Etats du monde développé.

Derrière les vains jeux de la guerre, il aurait fallu voir en réalité l'expression d'un mal qui, pour s'exprimer aux confins du sol national, n'en préfigurerait pas *moins* le délitement de la société française tout entière, emportée dans le maelstrom de la mondialisation dérégulatrice. La fameuse dérive – que personne n'a pris le temps d'analyser ni la peine d'essayer de comprendre – faisait en effet de la Corse le laboratoire des pulvérisations sociales promises par la globalisation de notre planète.

En somme, elle ne faisait que subir à son échelle – avec quelques spécificités remarquables *qui* les ont rendus à ce point explosifs – les maux que nous devinons ailleurs et qu'un peu de subtilité nous ferait voir dans la même perspective : ceux des banlieues en déshérence ou d'un Midi corrompu, dont le territoire ne cesse de s'étendre, livré à l'appétit insatiable des parrains politico-mafieux, sur fond de corruption générale. Mais quel membre de la privilégiature en osera l'aveu, et qui surtout ira en chercher la preuve, s'il ne veut connaître le sort des *« cadavres exquis »* qui commencent à hanter la vie politique française ?

Au moment où la France continentale canonisait Bernard Tapie et s'abandonnait, sous couvert de socialisme, *aux délices* sulfureuses de l'économie-casino, la jeunesse corse découvrait avant les autres et en *tout* cas plus durement, avec rage et dépit, la double « inutilité » à laquelle la condamnaient la fin des « trente glorieuses » et la crise annoncée de l'Etat-providence. Inutilité de la jeunesse d'une part, de la Corse d'autre part.

On l'a *donc* laissée se constituer en ghetto, où l'on espérait maintenir confinés, non sans cynisme, les vieux démons du clanisme qui l'avaient depuis toujours empêchée d'être vraiment moderne, et les nouvelles désespérances d'une population fauchée au seuil du rêve consumériste.

La France n'avait plus d'avenir à *offrir* à la Corse, mais – nostalgie jacobine – elle ne pouvait pas non plus se résoudre à la laisser voguer seule vers son *néant*. Elle *préféra* donc négocier sur le sol insulaire les compensations de leur inexorable *déclin partagé. D'abandons en renoncements*, de bévues en inepties, l'Etat n'a cessé de quêter auprès de *nouveaux* chefs de *tribu – tantôt* les uns, tantôt les autres, au gré des revirements majoritaires – le *réconfort que* sa Berezina molle passerait pour du génie politique.

Dans les frémissements de la grande dépression qui a saisi les Etats modernes, il a paru alors commode de traiter la Corse comme une tumeur plutôt que comme un symptôme. De là date *l'irrésistible criminalisation du* mouvement nationaliste, reflet autant que réflecteur de la criminali*sation de l'île tout entière, et qui* tombait à pic pour accréditer la thèse d'une spécialité folklorique insulaire. En réalité, la société corse, dans sa grande majorité, subit avec *terreur ce triomphe* insolent de l'anomie sociale, qui ne profite qu'aux vercoquins qui la pa*rasitent en toute impunité*. Mais qui s'en soucie ? Sûrement pas en tout cas ceux qu'une caricature d'ordre suffit à satisfaire, prendrait-*elle* les traits de la hideur mafieuse.

La société corse subit avec terreur ce triomphe insolent de l'anomie sociale, qui ne profite qu'à ceux qui la parasitent en toute impunité. Mais qui s'en soucie ?

Tout occupés à leurs occultes manigances, les gouvernements successifs ne voyaient même pas que, dans cette terre de clans, *le* trouble amalgame de l'espace public et de l'espace clandestin ne pouvait servir qu'une seule cause : celle des impostures. Ile de *masques* depuis la nuit des *temps*, la Corse ou plutôt ses mauvais génies n'avaient rien à redouter des *confusions qu'on leur proposait*.

Voyous grimés en nationalistes ; nationalistes conquis à la truanderie ; *politiciens en reconquête de* suffrages et prêts à tout pour reconstituer leurs clientèles effilochées ; *fonctionnaires priés*, à tous niveaux, de suspendre la présence de l'Etat aux seuls signes d'une existence en pointillé ; vrais truands enfin, profitant avec délice, et sans même *devoir* se cacher, de la débandade générale de l'Etat de droit.

Plus de cent personnes ont péri *de mort violente depuis dix ans en* Corse. Qui sait ce qui est encore politique et ce qui est déjà mafieux dans ces *meurtres obscurs* semblables à tant d'autres ? Barbouzes, voyous, clandestins, vitrine légale... dans ce monde opaque, les messages sont *codés* et personne n'est *encore certain du déguisement qu'il* porte lui-même.

Mais qui tout cela trouble-t-il ? *Dans cette anarchie en demi-teinte* que l'Etat dénie et dédaigne pour son confort, on croit rétablir la paix en effaçant la mémoire avec des amnisties. De répressions brouillonnes en trêves humiliantes, au lieu de supprimer les causes du « mal nationaliste », on accélère la spirale criminelle, marginalisant les militants honnêtes au sein du mouvement nationaliste.

Les velléités de centralisation de ce dernier, qui auraient peut-être été l'amorce d'un comportement responsable, vont alors exploser *comme* le mouvement *lui-même*, sous les coups d'une répression hésitante et dénuée de solution de rechange, mais suffisante pour métastaser les organisations clandestines en autant de microstructures régionales à odeur mafieuse. Autant de nouveaux clans et sous-clans que la concurrence radi*calise et qui partent en quête* d'argent pour acquérir des armes, à moins que ce ne soit d'armes pour *acquérir* de l'argent.

On se contente pour l'instant d'officialiser en Corse une zone *franche, autrement* dit un paradis off shore pour criminels en tout genre. Aboutissement logique, au *demeurant*, d'une *politique systématique*, qui ne s'est appliquée depuis quelques lustres qu'à paralyser consciencieusement l'Etat, la police, la justice, etc., laissant prospérer, derrière la façade commode d'un prétendu affrontement politique, les alliances douteuses, et *surtout* discrètes, du *milieu* et du pouvoir, de l'économie et du crime organisé. Mais silence... Le problème – n'avez-vous pas compris ? – est politique. Il requiert d'être traité entre gens sérieux, qui n'ont que faire du folklore sicilien dont on voudrait l'encombrer.

Allons, diront *les optimistes*, la barre est redressée, puisque l'Etat affiche une nouvelle fermeté. *Voire ! Sait-on ce qui se trame derrière* la scène ? Et l'Etat a-t-il les moyens de restaurer son autorité ? *Trop de compromissions* passées lient entre eux tant de compères. Combien de secrets se partagent les sicaires et ceux qui les dénoncent ?

Il y a longtemps que la Corse est la région qui comprend la plus grande densité de forces de police. *Qu'ont-elles empêché ?* C'est aussi la région, en effet, où la criminalité est, *en proportion*, la plus importante, et qui connait les taux les plus bas d'élucidation des affaires. Aucun meurtre politique n'y a jamais été résolu, et l'Etat laisse parader des bandes armées et des groupes de combat que le nouveau code pénal de 1993 prévoit pourtant de réprimer.

La résolution affichée ces jours-ci provoquera-t-elle autre chose que l'arrestation ou l'élimination de quelques porte-flingues, jusqu'à l'annonce espérée d'une nouvelle trêve qui verra recommencer tous les *errements* dénoncés de l'Etat de droit ?

Soyons réalistes : s'ils veulent survivre encore un peu, les Etats d'aujourd'hui savent bien qu'ils doivent, et pas seulement en Corse, se contenter de faire semblant d'exister. L'avenir appartient à ceux qui ont l'audace de le leur rappeler et qui, *avant* les autres, auront su les remplacer. Mafieux, potentats corrompus, financiers véreux et malfrats de tous les pays, donnez-vous la main. Un monde radieux s'ouvre à vos appétits.

***Gabriel-Xavier Culioli** est écrivain. **Jean de Maillard** est juge à Blois.*

La bonne parité franc/mark

par Olivier Davanne

A quel niveau fixer définitivement la parité entre le franc et le mark ? Deux thèses semblent s'affronter. La Banque de France a toujours défendu que les taux *pivots du SME* (soit 3,3538 F pour un mark) reflétaient parfaitement les *« fondamentaux économiques »* des différents pays et constituaient à ce titre une référence inévitable pour les autorités monétaires.

Certains pensent cependant que, dans le cas du franc, le taux *pivot* constitue un objectif trop ambitieux puisque notre devise n'a que très *rarement réussi* à se *maintenir* à ce niveau dans le passé.

Pour tenir compte du jugement des *marchés, M. Lamfalussy*, le président de l'Institut monétaire européen, a ainsi proposé de fixer les taux de *conversion* sur la base de la moyenne constatée sur le marché des changes sur une période de *trois ans. Une telle méthode* conduirait à retenir une parité nettement moins élevée que le taux pivot pour le franc *français. Le* gouvernement français n'a pas encore pris position publiquement dans ce *débat*.

Le principe d'une conversion sur la base des taux pivots, ambitieuse *en apparence*, pourrait dans un premier temps accroître significativement les marges de manœuvre de notre *politique* monétaire. Retenir les taux pivots donnerait une marge d'appréciation de 1 % pour notre *devise au cours des deux ans* à venir. Ce potentiel d'appréciation ouvrirait des possibilités en matière de baisse des *taux d'intérêt*.

En principe, les investisseurs peuvent accepter de détenir des francs avec des *taux d'intérêt* plus faibles qu'en Allemagne si leur faible rémunération est compensée par la perspective de voir notre devise s'apprécier.

En ce qui concerne l'écart de taux d'intérêt requis entre la France et l'Allemagne, l'excellente tenue de nos échanges extérieurs est un autre élément qu'il faut prendre en *compte*. Plusieurs *années d'excédents* des transactions courantes ont permis à la France de rembourser une partie de ses dettes, et les investissements étrangers restent sous-évalués en francs alors qu'ils jouent maintenant un rôle indispensable *dans* le financement de l'économie allemande.

Au total, cette situation fondamentalement saine (pas d'appel excessif à l'épargne étrangère, potentiel de hausse du franc contre mark en cas de conversion sur la base des taux *pivots*) pourrait créer les conditions d'un rapprochement des taux français par rapport aux taux allemands, voire de l'apparition d'un écart négatif. Un accord européen en faveur des taux pivots *comme* taux de *conversion* ne suffirait pas à lui seul à assurer une baisse sensible des taux d'intérêts *français par rapport aux taux* allemands. Mettre l'accent sur le taux pivot créerait une pression acheteuse sur le *franc qui, sans réaction* de la Banque de France, pourrait facilement provoquer une appréciation *immédiate* de notre *monnaie* relativement au mark plutôt qu'une baisse des taux.

Retenir les taux pivots comme taux de conversion donnerait une marge d'appréciation de 1 % pour notre devise au cours des deux ans à venir

Pour maximiser le bénéfice que nos taux d'intérêt et donc notre économie peuvent tirer du potentiel d'appréciation du franc, il est important d'obtenir que cette appréciation se produise très lentement.

En matière de fixation définitive des parités en 1999, le gouvernement *peut être sensible aux préoccupations* légitimes des industriels qui souhaitent le taux de change le *plus compétitif* possible *au moment* d'entrer dans l'Union économique et monétaire. Cependant, il est important *de rappeler que l'activité* économique en France ne souffre aucunement d'un problème structurel de *compétitivité* vis-à-vis de l'Allemagne mais plutôt d'un manque provisoire de confiance des entreprises et des ménages.

Abandonner 1 % de compétitivité à l'Allemagne à l'horizon 1999 (conversion sur la base des taux pivots plutôt que sur la base des taux de change actuels) n'entravera en rien la croissance française à moyen et long terme. En revanche, dans l'immédiat, la confirmation de la ligne stratégique de la Banque de France en faveur des taux pivots, parce qu'*elle* rendrait notre devise plus attractive, pourrait nous permettre d'accroître nos marges de manœuvre en matière de baisse des taux d'intérêt.

***Olivier Davanne** est économiste.*

Vivement l'euro à 1 dollar !

par Lionel Stoleru

LE débat franco-allemand sur l'euro, intéressant et fécond, le serait encore plus s'il distinguait mieux ce qui est du domaine du possible et ce qui ressort de l'incantation.

Au domaine de l'incantation appartient tout d'abord l'hymne à la *« troisième voie »*, réminiscence d'un passé où l'on cherchait un *compromis entre* la voie du marché et la voie du communisme. Ce dernier ayant disparu, on devrait d'ailleurs plutôt parler aujourd'hui de *« deuxième voie »*. On devrait surtout ne plus en parler du tout : le monde est en économie de marché. En France comme ailleurs, il serait temps de s'y faire.

Au demeurant, ce système ne fonctionne pas si mal puisqu'il a permis de développer la planète plus vite en un siècle que dans le millénaire précédent, en s'adaptant à nombre de situations bien différentes. Pourrait-on demander à la droite et à la gauche françaises de parler du marché autrement qu'en poussant des soupirs de résignation et avec un désir d'y adhérer plutôt que de le contourner ?

Au domaine de l'incantation appartient *ensuite* l'idée de relance monétaire. Tout le monde sait, depuis Keynes, que la vraie relance efficace est *budgétaire* : la baisse des impôts ou la création de grands programmes de travaux publics in*jectent de l'argent dans* la machine économique avec un effet multiplicateur maintes fois prouvé.

L'ennui est que, depuis l'apparition du chômage ces vingt dernières années, tous les pays ont tellement appliqué cette recette que l'argent public ainsi injecté a créé d'énormes déficits, une énorme dette publique qui interdit de continuer ainsi.

L'outil monétaire est loin d'avoir la même efficacité : une baisse des taux ne provoque pas nécessairement la hausse des investissements qui ferait repartir l'économie. Alors que les taux français viennent d'être *divisés par deux dans les douze* derniers mois, l'investissement a diminué au deuxième trimestre 1996 : l'argent pas cher ne supplée pas l'atonie de la production. L'euro ne fera pas mieux en ce domaine que le deutschemark ou le franc. Au domaine de l'incantation appartient enfin l'idée d'un règlement de comptes entre pays *européens* : les « bons » (Allemagne et France) vont faire payer aux « mauvais » (Angleterre, Italie, Espagne) leurs dévaluations compétitives et leur laxisme monétaire.

Ces faux débats étant ainsi éliminés, reste à trancher la vraie question : à quel cours créer l'euro par rapport au dollar ? Décidé par qui ? Obtenu comment ?

A *quel cours* ? Si l'on considère le dollar comme la monnaie des Etats-Unis, c'est le calcul de parité des pouvoirs d'achat qui va donner la réponse. Ce calcul donne une valeur du dollar autour de 7,5 francs, nettement plus élevée que le niveau actuel. Les touristes français qui passent leurs vacances aux Etats-Unis s'en sont aperçus depuis longtemps.

Si l'on considère le dollar comme monnaie mondiale, et notamment comme instrument de paiement du *pétrole, le calcul est plus subtil car* l'Europe n'a pas intérêt à payer son pétrole trop cher. En outre, la valeur du dollar résulte beaucoup plus d'une offre et d'une demande des entreprises pour régler leurs transactions sur le marché mondial que du prix du hamburger à *Chicago*.

Choisir le cours plutôt par rapport à la monnaie mondiale que par rapport à la monnaie américaine, même si ces deux monnaies n'en sont qu'une

L'Europe a donc à choisir le cours de l'euro plutôt par rapport à la *monnaie mondiale que par rapport* à la monnaie américaine, même si ces deux monnaies n'en sont *qu'une* : le dollar. Il est clair *que* ce cours est supérieur à 5 francs, valeur à laquelle nos produits sont surconcurrencés sur le marché mondial, et il est clair *que ce cours* est inférieur à 7,5 francs, cours intéressant pour la concurrence sur le marché *américain* mais *pénalisant* sur le marché mondial. On ne se tromperait guère en choisissant *dans cette fourchette, compte tenu* du cours de l'écu à 6,50 francs, la solution de simplicité : un euro égale un *dollar*.

Qui décide ? Le chancelier Kohl avait créé la surprise, lors de la réu*nification allemande*, de décider seul contre tous, y compris la Bundesbank, que 1 mark de l'Est serait égal à 1 mark de l'Ouest. Au niveau de l'Europe, le traité de Maastricht confie le pouvoir de fixer les taux de change internes à l'Europe au Conseil européen et non à la Banque centrale européenne. C'est donc a priori au pouvoir politique et non au pouvoir monétaire européen qu'il appartiendrait, sinon de décider, du moins de fixer l'objectif du taux de change euro-dollar en 1999.

Cela implique une négociation monétaire Etats-Unis - Europe dont personne n'a encore parlé, mais qui revient à faire, cinquante ans plus tard, un second Bretton-Woods pour définir un système stable de parités internationales. On voit im*médiatement* que ce problème ne peut se régler qu'à trois : dollar, euro, yen. Il ne serait pas trop tôt pour engager des conversations politiques au plus haut niveau pour voir si un accord est possible.

Enfin, comment mettre en œuvre *une telle parité* ? Comme c'est sur le marché que se fixent quotidiennement les taux de change, seuls des *opérateurs de marché pourront* influer sur ces taux. Or les Etats n'opèrent pas sur les marchés, seules les banques centrales y interviennent. C'est au moment – et ce n'est pas là le moindre des paradoxes – où les banques centrales ont pris leur indépendance à l'égard des Etats qu'elles devront mettre en œuvre les objectifs fixés par les Etats. *D'où une double difficulté* :

– Réussir à *influencer* les marchés : les banques centrales n'ont pas assez de *quantités* de dollars, de deutschemarks et deyens pour peser sur les colossales transactions *quotidiennes*. Elles ne peuvent donc jouer que sur les prix, par le biais des taux d'intérêt. Il faudra donc rendre le dollar plus rentable que l'euro en baissant les taux d'intérêt européens par rapport au taux américain, ce qui ne peut se faire que de manière concertée entre les banques centrales.

– Ne pas alimenter l'inflation. Les banques centrales ont reçu leur indépendance en échange d'une mission centrale unique : garantir la stabilité monétaire. La Bundesbank et la future banque centrale européenne refuseront de faire monter le dollar au prix d'une inflation en Europe. Ce conflit d'intérêt serait réel en cas de croissance rapide ou de forte demande de crédit. Tel n'est (malheureusement) pas le cas dans notre Europe d'aujourd'hui, où une forte baisse des taux d'intérêt de l'euro ne déclencherait pas de trop forte création monétaire.

En définitive, le faux débat français de 1996 sur *« l'autre politique »* devient un vrai débat européen en 1999. Autant il serait absurde de baisser aujourd'hui les taux d'intérêt français au risque de décrocher du deutschemark, autant il deviendra légitime de baisser fortement les taux d'intérêt de l'euro dès que le franc sera arrimé au deutschemark.

L'objectif essentiel sera alors de faire monter le dollar jusqu'à un cours proche de celui de l'euro. La conséquence, loin d'être accessoire, sera de faire bénéficier les entreprises durant cette période de taux d'intérêt momentanément très bas pour investir et développer leur activité.

Le franc et le deutschemark sont *comme ces vaisseaux spatiaux que* l'on envoie l'un vers l'autre dans l'espace. Seuls, ils ne servent à rien. Mais qu'ils se rejoignent et s'arriment ensemble, et les voilà capable d'accomplir leur mission. Vivement l'euro pour qu'il puisse valoir le dollar ! Vivement l'euro pour qu'il puisse ne valoir que 1 dollar !

***Lionel Stoleru** est ancien secrétaire d'Etat.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, *Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,*
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ». Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, *Le Monde Entreprises*, *Le Monde Investisseurs*, *Le Monde Presse*, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Les religions entre guerre et paix

Suite de la première page

Rupture, ensuite, avec les idéologies de libération et de progrès, qui ont eu pignon sur rue jusqu'aux années 80. Sur un terrain laissé vide, se cherchent des alternatives, parfois tragiques : c'est l'islamisme qui a voulu se substituer au nationalisme arabe teinté de socialisme ; c'est l'ultraorthodoxie qui fait pièce à l'idéologie laïque en Israël ou en Inde ; ce sont les sectes qui pullulent dans l'ex-URSS et les pays de l'Est où l'athéisme marxiste et le « socialisme réel » ont laissé en friche, pendant des décennies, des gisements de besoins spirituels.

Rupture, enfin, avec ce qu'on a appelé l'ère des fédérations et des blocs, fruit d'une idéologie internationaliste qui dissout les identités premières, les solidarités fondamentales, les références individuelles et nationales. Les blocs ont éclaté ou sont devenus friables. Dans les Balkans et le Caucase, ce sont bien des poussées de fièvre religieuse qui ont accompagné, ou précédé, les revendications nationalistes, ethniques, voire les réflexes antisémites et racistes, « congelés » pendant cinquante ans de joug communiste.

Les conditions de l'affrontement entre les extrémismes religieux et l'Etat ne sont bien sûr pas identiques en Israël, en Inde ou en Algérie. Mais le rejet global de toute certitude séculière – comme la laïcité, la tolérance, le respect de l'autre – devient source de conflit entre des vérités religieuses, elles-mêmes redevenues exclusives et concurrentes. Faut-il en conclure que l'esprit d'Assise, c'est-à-dire une reconnaissance mutuelle des religions – dans le but de faire émerger des réseaux de solidarité et un nouvel état d'esprit dans les relations internationales –, est mort-né ?

Le pire n'est pas toujours sûr. La « mondialisation » des rapports interreligieux est aussi l'une des réalités de cette fin de siècle. Elle s'exprime de plus en plus dans des organisations comme l'Unesco ou la Banque mondiale. Des formes de diplomatie parallèle naissent, comme le réseau de la communauté San't-Eugidio, médiateur de paix malheureux en Algérie, heureux au Mozambique et au Guatemala. Des fédérations plus anciennes comme le Conseil œcuménique des Eglises (Genève) ou la Conférence mondiale des religions pour la paix (New-York) ont d'autres performances à leur actif. Enfin, des hommes comme le dalaï-lama ou le pape continuent d'arpenter le monde, prêchant des messages de réconciliation.

A un niveau plus modeste, se multiplient les initiatives et les associations interreligieuses dont beaucoup, paradoxalement – en Allemagne, en Angleterre ou en France –, ont germé après la guerre du Golfe. Leur objectif est de mieux se connaître et se comprendre, de partager des expériences spirituelles, de conduire des enseignements ou simplement des actions sociales ou humanitaires. Le 24 novembre à Paris, se tiendront les premières Assises de l'interreligieux, à l'initiative de la Conférence mondiale des religions pour la paix et de journaux comme *Réforme* ou *L'Actualité religieuse*. Cet apprivoisement des confessions entre elles est encore favorisé par l'« explosion » des mariages mixtes ou la redécouverte, grâce à l'édition abondante en ce domaine, des grands maîtres spirituels anciens (Bouddha, Jésus) ou modernes (Krishnamurti) ou des traditions extraeuropéennes, grâce à un Martin Buber pour le judaïsme, un Henri Le Saux pour l'hindouisme, un Louis Massignon pour l'islam, etc.

HARMONIE INTÉRIEURE

Une *« révolution »* est en cours, écrit Jean Mouttapa dans un ouvrage qui vient de paraître aux éditions Albin Michel (*Dieu et la révolution du dialogue*). Elle est fondée sur la recherche spirituelle qui anime, de manière égale, les croyants de toute religion, sur les défis communs qu'ils ont à combattre (ignorance, sous-développement, détresse psychologique ou violence), sur un besoin accru, pour l'homme aujourd'hui d'une harmonie intérieure et d'un développement personnel. Le dialogue n'est plus à la *« périphérie »*, mais au *« centre »* de l'expérience religieuse. Ce qui fait ressurgir les mêmes réflexes identitaires, les mêmes résistances et scepticismes que lorsqu'il y a cinquante ans naissait le mouvement œcuménique rapprochant les seules confessions chrétiennes.

Alors, pensera-t-on, que pèsent ces fétus de paille par rapport aux phénomènes massifs de peur et d'exclusion, nourris et provoqués par les intégrismes et les sectarismes qui dominent la scène ? Cette convivialité interreligieuse est un phénomène encore nouveau et réduit, mais irréversible. Si elle n'empêche pas les guerres, elle peut désamorcer bien des croisades et des conflits. Et si, de Ryad à Téhéran, du Caire à Alger, on entend toujours des prêches agressifs, les instances responsables de l'islam se démarquent de plus en plus de l'islamisme. Après l'assassinat des moines en Algérie, les musulmans de France, par exemple, ont réagi unanimement. Le dialogue entre les religions est d'abord une *« lutte contre le temps »*. Il ne peut naître que *« dans le partage quotidien de la vie et des difficultés »*. Celui qui a cru à ces paroles et les a prononcées l'a payé de sa vie. Il était évêque d'Oran et s'appelait Pierre Claverie.

Henri Tincq

★ **On lira aussi *Le Dialogue interreligieux : histoire et avenir*, par Jean-Claude Basset, au Cerf, 505 p., 195 F, et *Assise, dix ans après : 1986-1996*, de François Boespflug et Yves Labbé, au Cerf, 305 p., 140 F.**

PRÉCISION

FORUM LE MONDE-LE MANS

Les actes du Forum *Le Monde*-Le Mans, qui a porté, du 25 au 27 octobre, sur le thème « De quoi sommes-nous responsables ? » (*Le Monde* des 27-28 et 29 octobre), seront publiés à l'automne 1997 par Le Monde Editions (21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75005 Paris)

RECTIFICATIFS

ZAÏRE

Dans notre article du 25 octobre sur la situation au Zaïre et les efforts diplomatiques déployés à ce propos, les noms du président du Cameroun, Paul Biya, et de son homologue burundais, Pierre Buyoya, ont été confondus à la suite d'une mauvaise transmission. C'est M. Biya qui, en l'occurrence, s'est entretenu avec le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, et non M. Buyoya.

FOOTBALL

C'est l'avant-centre de l'Olympique lyonnais Florian Maurice – et non le champion olympique cycliste Florian Rousseau, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 26 octobre – qui parraine la campagne de sensibilisation à la vaccination contre l'hépatite B lancée conjointement par la Fédération française de football et Pasteur-Mérieux MSD.

Le Monde

ÉDITORIAL

Maastricht, le dogme et la réalité

LES dirigeants des Etats européens font des efforts désespérés afin de présenter, pour 1997, des comptes en ordre. En ordre, c'est-à-dire respectant les fameux critères de Maastricht sur les deux points les plus délicats : le déficit public, qui ne doit pas dépasser 3 %, et l'endettement, qui ne doit pas être supérieur à 60 % de la richesse nationale. De Bonn à Madrid, de Paris à Rome, les projets de budget pour l'année prochaine – qui servira de référence à la décision sur la monnaie unique – se veulent dans la ligne, fût-ce au prix de quelques manipulations.

Las ! les faits sont têtus. Entre les déclarations volontaristes et les réalités, il y a une marge, qu'ont soulignée mardi 29 octobre six grands instituts économiques allemands. Au moment où le chancelier Kohl se bat au sein même de sa majorité pour imposer un budget d'austérité, les prévisions des économistes ont fait l'effet d'un pavé dans la mare. Les marchés ont mal réagi à l'annonce que le déficit public allemand serait plutôt de l'ordre de 3,5 % et la dette légèrement au-dessus des 60 %.

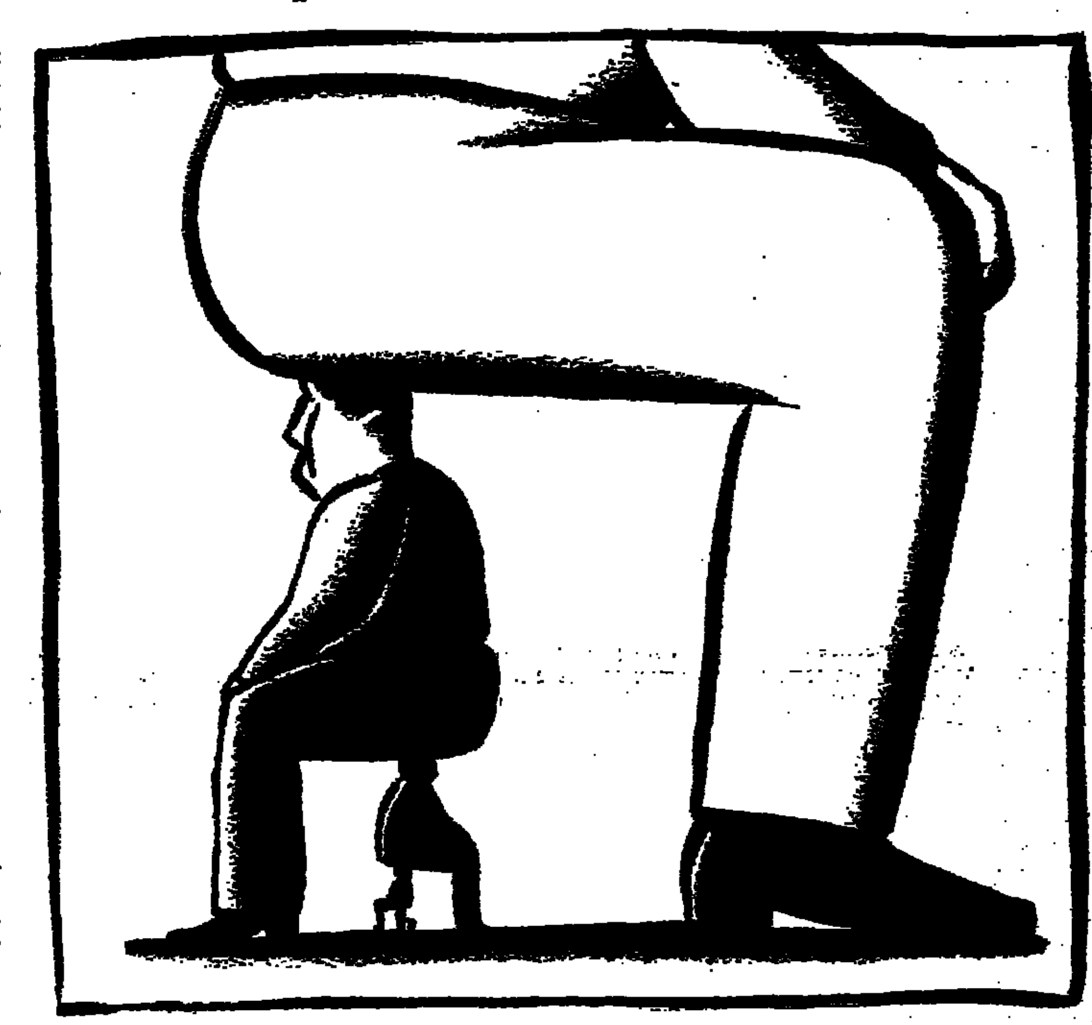
Sans doute ne faut-il pas prendre ces chiffres trop au tragique. Il ne s'agit là que d'extrapolations qui peuvent être démenties par l'évolution de la conjoncture. Ce ne serait pas la première fois que des économistes, même les plus sérieux, se tromperaient. En outre, les pourcentages cités ne témoignent pas d'une dérive irrémédiable des finances publiques allemandes.

Ils n'en soulignent pas moins le dilemme qui attend les dirigeants européens au premier semestre 1998, quand il s'agira de dresser la liste des Etats « vertueux », dignes d'entrer les premiers dans la troisième phase de l'union économique et monétaire : ou bien ils changeront le calendrier afin de permettre à des pays comme la France ou l'Allemagne d'observer strictement les critères de Maastricht, ou bien ils donneront une interprétation souple de ces critères *afin de respecter les délais*.

Officiellement, ni les responsables politiques ni les dirigeants des banques centrales ou des institutions communautaires ne peuvent admettre l'une ou l'autre de ces hypothèses. Pour conserver un minimum de crédibilité à leurs politiques de rigueur, ils doivent répéter que les critères comme le calendrier sont sacrés. Toute affirmation contraire serait immédiatement interprétée par les marchés et les partenaires sociaux comme le signal du laxisme. En privé, cependant, ils se laissent aller à des propos contradictoires, privilégiant tantôt le respect du calendrier, tantôt celui des critères.

Plus la date fatidique de l'entrée en vigueur de la monnaie unique se rapprochera, et moins la stricte orthodoxie affichée publiquement sera tenable. Si les économistes allemands voient juste – et leurs collègues français ne sont pas plus optimistes –, les hommes d'Etat européens ne pourront *éviter de choisir* entre deux inconvénients : ou reporter la monnaie unique à des jours meilleurs, ou interpréter les textes de Maastricht sans dogmatisme. Ce sera un choix politique difficile, dont le seul critère vraiment pertinent devra être l'avenir de l'intégration européenne.

La hiérarchie *par Lionel Portier*



DANS LA PRESSE

FINANCIAL TIMES

■ Débarrasser l'Etat d'un ruineux « éléphant blanc » devrait être une décision populaire dans un pays où les contribuables se plaignent amèrement des fardeaux financiers qui leur sont imposés par le gouvernement. Ce n'est pourtant pas le cas en France où les plans de cession de Thomson Multimédia au sud-coréen Daewoo provoquent une tempête de protestations de la part des syndicats et des partis de gauche (...). Ce qui est plus préoccupant, c'est que *[cette réaction]* est le dernier symptôme en date des pressions croissantes exercées sur les autorités françaises pour qu'elles reviennent à une politique industrielle nationaliste aux dépens du bons sens commercial (...). Le risque est que cette humeur défensive se transforme en un mouvement populaire contre les efforts du gouvernement Chirac pour entreprendre la restructuration, trop longtemps retardée, du secteur public.

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ Rien dans les propos d'Alain Juppé n'indique que le gouvernement ait abandonné aussi peu que ce soit la « préférence » qu'il a officiellement donnée à Lagardère (...). Il ne s'agit donc pas d'un repli mais plutôt de l'ajustement d'une stratégie dont l'impact politique et psychologique a été dès le départ très imprudemment sous-estimé. Très imprudemment car en fait tous les éléments de ce dossier risquaient de faire problème.

Rigueur économique et souffrance sociale en Afrique

« AJUSTEMENT STRUCTUREL » : depuis quinze ans, cette formule absconse régente un nombre accru de pays d'Afrique. Ni remède honteux ni recette magique, ce traitement de choc imaginé et imposé par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international demeure le principal outil pour redresser les économies du continent noir. Mais cet outil a vieilli. Il est, selon les cas, resté inopérant ou devenu trop douloureux, faute, notamment, de tenir compte des besoins et des attentes des « sociétés civiles ». Tel était le thème d'un récent séminaire organisé par la Commission européenne à Windhoek (Namibie).

Instrument de réforme économique, l'ajustement structurel relève du donnant-donnant. Il intervient lorsqu'un Etat en cessation de paiement, sollicite l'aide du FMI et de la Banque mondiale pour assumer ses obligations. Ce pays reçoit l'argent demandé à condition qu'il s'engage à appliquer les mesures, souvent drastiques, dictées par les bailleurs de fonds.

Pour rançon de sa gloire, l'ajustement structurel s'attire l'amertume et la déception des exclus du développement. Ses mérites sont pourtant indéniables. Les pays africains qui l'ont loyalement mis en œuvre se portent plutôt mieux qu'avant et mieux... que les autres. Ils ont relancé leur croissance, diminué les déficits, jugulé l'inflation, renoncé à des taux de change fantaisistes. Mais d'autres constats sont moins réjouissants : l'investissement, déjà faible, a stagné, voire décru ; la dette s'est souvent alourdie ; les infrastructures sont négligées.

Plus grave : l'ajustement structurel, prescrit avec intransigeance, avive la « souffrance sociale » et accentue la pauvreté. Liée par la Convention de Lomé à ses soixante-dix partenaires ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), l'Union européenne a depuis longtemps donné l'alarme. *« Il faut que l'ajustement structurel soit à la fois économiquement viable et socialement supportable »*, souligne Bernard Petit, économiste en chef à la Commission de Bruxelles.

L'Europe fournit sous forme de dons 53 % de l'aide publique mondiale au développement, dont 60 % de l'aide à l'Afrique, soit 14,6 milliards d'écus pour la période 1996-2000. L'ajustement structurel reçoit un quart de ces crédits, dont 70 % sont destinés au secteur social, éducation et santé pour l'essentiel.

Non seulement l'Europe refuse de cautionner aveuglément les programmes d'ajustement structurel parrainés par la Banque mondiale et le FMI, qu'elle juge trop inspirés d'un modèle néolibéral laissant le champ libre aux seules forces du marché, mais elle préconise leur assouplissement. Il faut, dit-on à Bruxelles, *« différencier »* l'application des réformes, moduler leur rythme en fonction des capacités et des contraintes de chaque pays. Il faut insérer ces réformes dans une politique de développement à long terme qui stimule notamment les investissements, et prendre en compte la dimension régionale qui évite d'imposer des mesures contradictoires à des pays voisins.

Il faut, ajoute la Commission européenne dans son jargon, *« internaliser »* l'ajustement. Autrement dit, les Etats africains doivent formuler eux-mêmes les programmes auxquels ils se soumettront. Cette *« appropriation »*, cette *« responsabilité partagée »* sont la condition nécessaire, quoique non suffisante, du succès. L'Europe prône donc des réformes aux objectifs précis, que chaque gouvernement s'efforcerait d'atteindre avec les moyens de son choix. C'est une idée que la Banque mondiale exprime à sa manière en souhaitant voir le pays « ajusté » *« assis à la place du chauffeur »*.

« STOP AND GO »

Tout cela suppose de mieux gérer l'ajustement, de redéfinir et de simplifier ses règles. Dans une sorte de délire bureaucratique, la Banque mondiale n'a cessé au fil des ans de multiplier ses exigences, astreignant le Kenya, par exemple, à cent onze conditions qui noyaient les priorités du programme. Très souvent, le pays récipiendaire conclut un accord pour toucher une première tranche de crédits tout en sachant qu'il sera incapable d'honorer son contrat. Mis à l'index, il lui faut attendre plusieurs années avant d'entrer à nouveau dans le jeu, au gré d'une pratique néfaste, dite du *« stop and go »*. *« Nous devons revenir à l'essentiel et n'imposer que les conditions jugées cruciales par le pays lui-même »*, recommande le commissaire européen au développement, João Pinheiro. Sans verser pour autant dans le laxisme ou la complaisance envers la corruption ou l'incurie.

La Banque mondiale fut longtemps sourde aux demandes de l'Europe, comme si elle tenait à conserver le monopole dans l'élaboration des programmes d'ajustement. Depuis l'arrivée de James Wolfensohn à la tête de la Banque, les choses ont changé. A-t-il pris conscience des limites de sa politique ? A-t-il réalisé qu'il fallait ménager l'Europe, premier bailleur de fonds de l'Afrique ?

« En juillet dernier, nous dit João Pinheiro, *nous nous sommes enfermés à Washington pendant plusieurs jours et nous avons discuté de tout cela avec M. Wolfensohn. Il est clair que la Banque a désormais changé d'approche. Elle se rend compte qu'elle ne peut plus tirer sur la corde, qu'elle doit assouplir sa politique. Elle prend en compte la dimension régionale qu'elle rejetait naguère. Surtout, elle accepte que l'Europe soit un acteur majeur dans la définition des programmes d'ajustement et dans l'appréciation des efforts de chaque gouvernement. »* Autrement dit, la Banque mondiale renonce, en l'espèce, à son monopole.

Pour l'Afrique, souligne Bernard Petit, il n'est pas d'autre choix que l'ajustement structurel. *« C'est l'unique réponse à la globalisation, la meilleure manière de ne pas être encore plus marginalisé dans un monde où 90 % des flux de capitaux privés échouent dans douze pays seulement, dont aucun, hélas !, n'est africain. »* Encore faut-il, ajoute João Pinheiro, *« savoir rester humble »*. Selon une récente étude de la Banque mondiale, soixante-dix années de rigueur économique seront nécessaires pour que chaque Africain double son revenu quotidien qui équivaut aujourd'hui à 1 dollar.

Jean-Pierre Langellier

PRIVATISATION Face à la polémique provoquée par le choix du repreneur dans le cadre de la privatisation de Thomson, le premier ministre, Alain Juppé a annoncé mardi 29 octobre, lors de la séance de questions d'actualités à l'Assemblée nationale, qu'il demanderait un débat parlementaire *« sur tous les aspects financiers, industriels et sociaux du dossier »*. ● CE DÉBAT, a t-il précisé, sera organisé une fois rendu l'avis de la commission de privatisation, *« de façon à jouer cartes sur table, avant que le gouvernement prenne sa décision »*. ● LA DÉCISION du gouvernement a été diversement interprétée. Le secrétaire national du PCF Robert Hue s'est félicité du *« recul »* du premier ministre, tandis que le Parti socialiste reste plus réservé quant à l'issue du débat.

Le gouvernement veut désamorcer la polémique sur la cession de Thomson

Alain Juppé a annoncé le 29 octobre l'organisation d'un débat à l'Assemblée nationale. Une riposte politique pour contrer les demandes de commission d'enquête formulées par l'opposition

MATIGNON veut déminer le dossier de la privatisation de Thomson, une semaine après avoir fait connaître sa préférence pour la solution de reprise du groupe Lagardère, associé au sud coréen Daewoo. Pour réduire une polémique qui n'a cessé d'enfler sur le terrain politique et afin de couper court aux critiques sur l'opacité de la procédure suivie, le premier ministre, Alain Juppé a annoncé le 29 octobre, lors de la séance de questions d'actualité à l'Assemblée nationale, qu'il demanderait un débat parlementaire *« sur tous les aspects financiers, industriels et sociaux du dossier »*. Ce débat, a t-il précisé, sera organisé une fois rendu l'avis de la commission de privatisation, *« de façon à jouer cartes sur table, avant que le gouvernement prenne sa décision »*.

Loin d'être une position de repli, cette annonce, savamment glissée dans une réponse à Janine Jambu (PC, Hauts-de-Seine), est une riposte politique à l'offensive de l'opposition et aux états d'âme d'une partie de la majorité, dont le principe a été arrêté par l'entourage du premier ministre au cours du week-end.

Il s'agit d'abord donner le sentiment d'associer, même très en aval, la représentation nationale au choix du gouvernement. Le calendrier retenu par Matignon ne laisse toutefois que peu de marges de manœuvre. Organiser un débat après remise de l'avis de la commission de privatisation laisse entendre que celle ci ne contredira pas le gouvernement, car, dans le cas contraire, toute la procédure repartirait de zéro. Un avis favorable de la commission permettra au gouvernement d'aborder ce débat dans les meilleures conditions, opposant aux critiques le verdict d'une instance de sages, *« dont personne n'a jamais mis en doute la teneur morale »*, comme le soulignait le premier ministre.

Surtout, dans l'esprit du gouvernement, l'organisation d'un tel débat permet de clôre en douceur la question de la commission d'enquête, en espérant la rendre caduque. Le gouvernement avait fait savoir à l'Assemblée nationale que la constitution d'une commission d'enquête n'était pas souhaitable *« dans l'immédiat »*, au motif que celle-ci risquerait d'interférer avec le travail de la commission de privatisation et constituerait donc une incursion du législatif dans le domaine de l'exécutif.

Toutefois, rien n'empêchait l'opposition d'exercer son « droit de tirage », c'est à dire quelle que soit la décision prise par la commission des finances statutairement chargée d'instruire la demande des groupes socialiste et communiste sur Thomson, de demander un débat en séance publique sur la création de la commission d'enquête. L'annonce faite par Alain Juppé vise à y répondre : il oppose son propre débat au débat que pouvait demander l'oppoistion.

La commission des finances disposant de toute façon d'un délai d'un mois pour instruire les demandes socialiste et communiste, il aurait été sans doute plus habile, commente-t-on à l'Assemblée, de laisser la procédure suivre son cours. La commission de privatisation aurait émis son avis entretemps, tuant la question.

En annonçant l'organisation d'un débat, M. Juppé met, de lui-même, hors d'usage, le principe de non immixtion du législatif dans une décision exécutive en cours, puisque le débat aura lieu, certes après l'avis de la commission de privatisation, *mais* avant la décision définitive du gouvernement.

A l'Assemblée, on fait savoir qu'il sera très difficile dans ces conditions, de différer l'examen immédiat d'une demande de constitution de commission d'enquête. Le gain politique n'est pas évident puisque c'est la majorité qui risque de se retrouver en position de mettre un veto formel. L'inconnue reste l'attitude de Philippe Séguin, le président de l'Assemblée nationale qui, mardi, ne décolérait pas. Comme les ministres assis aux bancs du gouvernement, M. Séguin a appris l'organisation d'un débat, lors de l'intervention de M. Juppé, mardi après-midi, en séance.

La décision du gouvernement a été diversement interprétée. Le secrétaire national du PCF Robert Hue s'est félicité du *« recul »* du premier ministre. *« A présent, il faut stopper la privatisation »*, déclare M. Hue dans un communiqué. Le Parti socialiste par la voix de Pierre Moscovici a fait valoir qu'il s'agissait de *« l'aveu d'un malaise, l'aveu que ça ne passe pas »*. Toutefois, il a expliqué que, *« si ce débat sert uniquement à faire endosser une décision impopulaire par la majorité-godillot, écrasante, qu'a la droite au Parlement »*, cela ne sera *« pas utile »*.

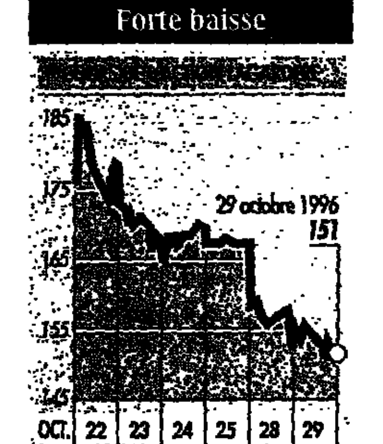
Par ailleurs, interrogé, mardi 29 octobre, par les députés de la commission de la défense, le ministre de la défense, Charles Millon, a apporté de nouvelles précisions sur la préférence, marquée par le gouvernement, en faveur de Matra et au détriment d'Alcatel Alsthom, pour la reprise des activités électroniques de défense chez Thomson-CSF.

« Du point de vue de la défense, l'offre de Lagardère, a notamment expliqué M. Millon, *s'appuie sur la complémentarité de métiers entre Matra et Thomson-CSF, susceptible de fournir des systèmes d'armes clés en mains à l'image des concentrations intervenues aux Etats-Unis, et sur la mise en commun des forces commerciales de Matra et Thomson-CSF, pour constituer une force de frappe à l'exportation sans aucune équivalence »*.

De son coté, la Fédération CGC métallurgie va adresser au premier ministre Alain Juppé une lettre l'accusant d'avoir tenu la semaine passée *« des propos humiliants pour le personnel »* de Thomson Multimédia, en assurant que la filiale d'électronique grand public de Thomson *« ne vaut rien »*. La CGC, réaffirmant que la reprise par le groupe Lagardère de l'électronique de défense de Thomson-CSF lui paraît *« bonne »*, demande au premier ministre de reconsidérer la vente au sud-coréen Daewoo de Thomson Multimédia et de *« rechercher un montage européen »*.

Caroline Monnot

Forte baisse



L'action Lagardère a fait l'objet d'échanges importants mardi 29 octobre à la Bourse de Paris ***portant sur 710 000 titres (0,75 % du capital).*** **Le titre a perdu 2,27 %, à 151 francs, après l'annonce par Alain Juppé de l'organisation d'un débat à l'Assemblée nationale sur la privatisation de Thomson. La veille, le titre Lagardère Groupe – affecté par la polémique sur les conditions de reprise par Lagardère du groupe Thomson – avait cédé plus de 6 %. Depuis le 22 octobre, l'action a reculé de 18 %. Mais, depuis le début de l'année, elle affiche encore un gain de près de 68 %.**

La Commission de privatisation

● **Mission** : la création de la Commission de privatisation par la loi du 19 juillet 1993 a été décidée par le gouvernement Balladur pour faire taire les critiques, apparues au cours de la première vague de privatisations entre 1986 et 1988, sur les méthodes choisies par les pouvoirs publics. Autorité indépendante, la Commission est chargée de déterminer la valeur des entreprises publiques dont la cession a été arrêtée par l'Etat et d'examiner toutes les procédures hors marché.
● **Composition** : la Commission compte huit membres, nommés par décret pour une durée de cinq ans. Ils sont astreints au secret professionnel. Pierre Laurent, président de section honoraire au Conseil d'Etat, en est l'actuel président. Il est assisté de Pierre Alby (président d'honneur de Gaz de France), André Blanc (inspecteur général des finances), Daniel Deguen (président d'honneur du CCF), Daniel Hua (directeur général honoraire de la Société générale), Jean Sérisé (directeur honoraire au ministère des finances), Jean Pineau (vice-président de L'Air liquide). Le secrétariat général est assuré par Françoise Palle-Guillabert (Banque de France).
● **Procédure** : la Commission rend son avis sur la valeur de la société privatisée et sur les choix de ses nouveaux actionnaires, un mois et demi à deux mois, en moyenne, après avoir été saisie. A la suite de cet avis, le gouvernement dispose d'un mois pour faire connaître sa décision. Il n'est pas tenu de se conformer à l'avis de la Commission. Une seule fois, en février 1996, la Commission de privatisation a refusé la vente des 83,3 % du capital de Radio-Monte-Carlo (RMC), détenus par l'Etat, jugeant les offres trop basses par rapport à son estimation. RMC n'est toujours pas privatisée.

COMMENTAIRE

QUEL DÉBAT ?

Alain Juppé ne modifie pas sa position sur le fond : la préférence exprimée par le gouvernement en faveur du groupe Lagardère pour la reprise de Thomson est, et reste, la bonne. *« La meilleure offre du point de vue de la France, de notre défense nationale, de notre industrie et du maintien de l'emploi est la proposition Lagardère »*, a réaffirmé, le 29 octobre, le premier ministre, en annonçant l'organisation d'un débat à l'Assemblée nationale sur la privatisation de Thomson.

Ce débat n'aura pour but que de le démontrer et de désamorcer la polémique née, à droite comme à gauche, sur les conditions de la cession de Thomson. Il n'y a donc ni remise en cause ni recul, comme l'affirment les communistes.

En prenant cette initiative, M. Juppé voit s'éloigner surtout l'éventualité d'une commission d'enquête parlementaire demandée par les socialistes. Une telle procédure serait infiniment plus contraignante et plus gênante pour le gouvernement qu'un simple débat.

Dans l'immédiat, l'annonce du premier ministre est surtout source de confusion. Ouvrir un débat public après l'annonce de l'avis de la commission de privatisation et avant la décision définitive du gouvernement ne clarifie pas la procédure de privatisation de gré à gré. Celle-ci, par son opacité, avait déjà suscité nombre de critiques.

A défaut de remettre en cause la privatisation de Thomson, l'initiative d'Alain Juppé jette la suspicion sur les prochaines privatisations françaises aux yeux des observateurs. Pour le moins troublée, la Bourse a sanctionné cette décision en entraînant à la baisse l'action du groupe Lagardère.

Claire Blandin

L'Europe veut imposer ses conditions aux Etats-Unis à propos de la déréglementation du ciel

POUR LA PREMIÈRE FOIS, les Européens vont parler d'une seule voix pour négocier avec les Américains une libéralisation équilibrée et réciproque du transport aérien entre les deux rives de l'Atlantique. Jusqu'à présent, les rapports aériens étaient régis sur une base bilatérale : chaque pays tentait de gérer au mieux les intérêts de sa ou de ses compagnies aériennes en négociant âprement chaque desserte et chaque créneau horaire avec les autorités de l'aviation civile de la partie adverse.

Forte de son mandat de négociation, obtenu de haute lutte auprès du conseil des ministres en juin, la Commission européenne va rencontrer les négociateurs américains à Washington, mercredi 30 et jeudi 31 octobre.

THÉORIE DES DOMINOS

Cette soudaine cohésion européenne vient-elle trop tard ? Le vent de la libéralisation a déjà soufflé sur les relations bilatérales. Dix Etats européens sur quinze ont signé, ces trois dernières années, des accords dits « ciel ouvert », qui lèvent la plus grande partie des restrictions pesant sur le trafic. Les Etats-Unis ont habilement réussi à faire tomber les réticences des Européens, à l'exception notable de la France et du Royaume-Uni, appliquant dans ce domaine la théorie des dominos. Les petits pays comme le Luxembourg, la Belgique, l'Autriche, la Finlande ou le Danemark ont d'abord cédé dans l'espoir de devenir la porte d'entrée et de sortie des 34 millions de passagers qui traversent chaque année l'Atlantique. A leur tour, plusieurs grands pays ont accepté d'ouvrir leur ciel. En échange, les autorités antitrust américaines se sont engagées à ne pas faire obstacle aux alliances que les transporteurs de ces pays souhaitaient passer avec des compagnies américaines. C'est à ce prix que l'allemand Lufthansa a pu se rapprocher de United Airlines, et le néerlandais KLM, de Northwest Airlines.

La Commission a eu beau protester à chaque nouvelle signature et menacer de dénoncer ces accords devant la Cour de justice, les intérêts nationaux à court terme ont jusqu'à présent prévalu. *« Ces accords sont pourtant inégaux car les avantages procurés aux compagnies aériennes américaines sont bien supérieurs à ceux obtenus par les compagnies européennes »*, explique un fonctionnaire de Bruxelles.

A titre d'exemple, les accords « ciel ouvert » permettent aux compagnies américaines de poursuivre un vol transatlantique dans un pays tiers (New York - Amsterdam - Francfort), alors qu'une compagnie européenne ne peut rebondir sur le territoire américain (Paris - New York Los Angeles), considéré comme un marché intérieur. De même, les compagnies américaines peuvent prendre le contrôle d'une compagnie européenne à hauteur de 49 %, alors que l'inverse n'est autorisé par les Américains qu'à hauteur de 25 %. Enfin, les procédures de règlement des litiges, l'agrément des compagnies aériennes, le régime de taxation et les systèmes de réservation sont encore différents de part et d'autre de l'océan. Les compagnies américaines continuent ainsi de bénéficier de la priorité sur les écrans de réservation des agences de voyage américaines.

Les Quinze ont fini par se rallier aux thèses communautaires et ont confié un mandat de négociation en deux temps à la Commission : elle a d'abord pour mission d'aplanir les différences de réglementation entre les deux camps ; elle devra ensuite négocier un accord « ciel ouvert » global. *« Ce n'est pas un sprint, c'est un marathon »*, admet l'un des négociateurs. D'ici là, les cinq pays qui n'ont pas encore signé d'accord « ciel ouvert » pourront-ils attendre ?

La France, qui n'avait plus d'accord aérien avec les Etats-Unis depuis 1992, a dû se rasseoir autour d'une table depuis qu'Air France a annoncé son intention de s'allier avec les américains Delta Airlines et Continental Airlines. La Grande-Bretagne est dans une position encore plus délicate, avec le projet d'accord entre British Airways et American Airlines. Il prévoit la mise en place de tarifs communs et porte sur le premier marché transatlantique. Ce qui nécessite sans conteste l'approbation des autorités antitrust américaines, dont le prix est connu : la signature d'un accord « ciel ouvert ».

Pour l'instant, Français et Britanniques continuent à tenir tête à Washington. Les positions de Londres excèdent la partie américaine, qui a annulé unilatéralement le round de négociation prévu les 28 et 29 août (*Le Monde* du 28 août). Selon un proche du dossier, la France a bien l'intention de déconnecter les demandes de Washington sur les droits de trafic de l'accord entre Air France et les deux compagnies américaines. Or l'enjeu des marchés français et surtout britannique est capital pour les Etats-Unis. L'un des négociateurs estime qu'*« il est aujourd'hui de l'intérêt des Américains de jouer la carte européenne pour obtenir la libéralisation complète du marché à terme »*. D'autant que les vives protestations des autres compagnies américaines à l'annonce de l'accord entre British Airways et American Airlines rendent ce dossier très délicat à gérer sur une base bilatérale.

La tâche de la Commission s'avère pourtant risquée. D'abord, sa position dans la négociation est de toute évidence fragilisée par la signature des accords « ciel ouvert » par une majorité d'Etats membres. Ensuite, la démarche en deux étapes qu'elle a adoptée pour vaincre les réticences des Quinze est mal comprise par les Etats-Unis, dont la priorité est la libéralisation du ciel, avant même l'harmonisation des règles. Enfin, l'objectif à long terme de la Commission demeure une libéralisation complète du transport aérien, une option que certains pays européens, et notamment la France, ne sont pas prêts à accepter.

Christophe Jakubyszyn

Singapore Airlines est prête à signer un accord avec Washington

LES ÉTATS-UNIS *ont décidé* d'entreprendre aussi la croisade de la libéralisation aérienne à partir de leur côte ouest. Au moment même où les négociations s'engagent avec les Européens, une délégation américaine a commencé à *« expliquer aux pays asiatiques ce que les accords ciel ouvert veulent dire »*, selon Mark Lawrence Gerchick, secrétaire d'Etat aux transports pour l'aviation et les affaires internationales. La délégation a déjà rencontré les autorités de Singapour, de la Corée du Sud et de Taïwan, et devrait prochainement faire de même avec Bruneï et la Malaisie. Singapour a appelé de ses vœux *« la conclusion rapide d'un tel accord avec les Etats-Unis »*. Cet enthousiasme a un peu pris de court Washington, qui souhaite aboutir à des négociations régionales, plutôt que bilatérales.

Michael Tan, directeur général de Singapore Airlines chargé de la politique commerciale, venu à Paris pour annoncer l'ouverture d'une liaison quotidienne vers Singapour, explique au *Monde* que sa compagnie a toujours joué la carte de la suppression des frontières aériennes. Disposant d'une clientèle locale de trois millions d'habitants, Singapore Airlines a dû aller chercher ailleurs ses passagers. Aujourd'hui, 80 % de ses clients sont étrangers, dont 60 % en Asie. Cet handicap n'a pas empêché Singapore Airlines d'être, de loin, la compagnie la plus rentable au monde, avec une marge nette (résultat net sur chiffre d'affaires) de plus de 14 %, et de devenir un modèle du transport aérien. A tel point que lorsque Singapore Airlines a annoncé, lundi 28 octobre, que son résultat semestriel n'avait progressé que de 7,2 %, les actions de la société ont enregistré leur plus forte chute depuis deux ans, en perdant 7,1 %.

« La hausse de 20 à 30 % du prix du fuel depuis le début de l'année et la bonne tenue du dollar singapourien ont pesé sur nos résultats », explique M. Tan. Le taux de remplissage de la compagnie asiatique a continué de progresser, atteignant 75,2 %, un niveau très élevé pour le transport aérien. Les analystes financiers font toutefois ressortir la baisse des revenus par passager et par tonne de fret, ce qui pourrait indiquer que Singapore Airlines baisse ses prix pour faire face à la pression de la concurrence. *« Nous avons encore quelques progrès à faire sur la gestion de notre grille tarifaire »*, reconnaît tout au plus M. Tan.

Malgré ces quelques concessions à *« la férocité de la concurrence »*, Singapore Airlines n'a pas l'intention d'abandonner sa stratégie d'un positionnement haut de gamme pour sa classe affaires et moyenne gamme pour sa classe tourisme. La compagnie n'a pas hésité à investir 3 millions de dollars (plus de 15 millions de francs) par appareil pour installer sur tous les sièges de ses nouveaux Airbus A-340 un équipement multimédia complet (cinéma à la demande, jeux vidéo). *« Notre principale priorité est d'accroître la capacité de nos avions et le nombre de nos fréquences pour répondre à des perspectives de croissance »*, explique M. Tan.

Fort d'un marché en croissance de 7 % à 8 % par an, il prévoit de doubler les capacités de la compagnie d'ici à une dizaine d'années, en portant sa flotte de 75 à environ 110 appareils. En novembre 1995, Singapore avait signé avec Boeing le plus gros contrat de l'histoire de l'aviation commerciale, avec 77 Boeing 777 pour un total de 12,9 milliards de francs. *« Nous voulons disposer en permanence d'une flotte jeune »*, explique M. Tan. La réglementation fiscale l'y incite. En amortissant ses avions sur huit ans (contre quinze à vingt ans pour la plupart des autres compagnies aériennes), Singapore Airlines réalise d'importantes plus-values lorsqu'il revend ses avions d'occasion complètement amortis.

C. J.

Le deutschemark profite des signes de reprise de l'économie allemande

Le conseil de la Banque de France, réuni jeudi 31 octobre, pourrait opter pour le statu quo

Les opérateurs ont vivement réagi à la publication des prévisions estimant que l'Allemagne ne respectera pas les critères de convergence du traité de Maastricht. Ils misent sur un redressement de l'économie allemande et envisagent un resserrement de la politique de la Bundesbank. Le deutschemark s'est renforcé face à l'ensemble des devises, ce qui réduit les chances d'assister à une baisse des taux directeurs de la Banque de France *(lire aussi page 32)***.**

LES MARCHÉS FINANCIERS internationaux ont fait preuve d'une grande nervosité, mardi 29 octobre. Le dollar s'est vivement replié face aux monnaies européennes, glissant de 1,5210 à 1,5070 mark et de 5,1350 à 5,0960 francs, alors qu'il se montrait, dans le même temps, très vigoureux face au yen (*Le Monde* du 30 octobre). Le deutschemark, pour sa part, s'est sensiblement apprécié face aux autres devises du Vieux Continent, passant de 3,3780 à 3,3860 francs et de 1 001 à 1 007 lires. Les marchés obligataires ont également connu une séance très heurtée. Le contrat à terme du Matif sur les emprunts d'Etat, en fort recul jusqu'à la mi-journée, s'est repris grâce au rebond du marché américain. Les Bourses européennes, enfin, affichaient en clôture des baisses marquées.

Les opérateurs ont vivement réagi à la publication des prévisions établies par les six principaux instituts de conjoncture allemands, faisant état d'une croissance plus forte que prévu outre-Rhin. Après 1,5 % de hausse en 1996, le produit intérieur brut allemand progresserait de 2,5 % en 1997. Certains investisseurs y ont vu la confirmation d'un décalage conjoncturel entre l'Allemagne et la France, à l'avantage du premier pays. Le deutschemark s'est du même coup renforcé face au franc.

STATISTIQUES PESSIMISTES

Malgré le rebond de l'économie allemande, Bonn serait, selon les instituts, dans l'incapacité de respecter les critères de convergence imposés par le traité de Maastricht en matière de finances publiques. Le niveau de son déficit atteindrait 3,5 % du PIB fin 1997, alors que la barre est fixée à 3 %, tandis que sa dette dépasserait 60 % du PIB. Ces statistiques ont relancé l'incertitude sur la construction monétaire européenne. Selon certains opérateurs, l'Allemagne, sous le prétexte qu'elle-même n'atteint pas les objectifs, pourrait demander un report de l'union monétaire. Dans ce cas, le deutschemark conserverait son statut de devise refuge. Cette interprétation était toutefois contestée par de nombreux analystes, qui estiment que les difficultés budgétaires de l'Allemagne augmentent la probabilité de voir l'euro être lancé dès le 1er janvier 1999. Bonn, en particulier, ne sera pas en position de force pour imposer à ses partenaires une lecture stricte des critères.

Les investisseurs ont aussi été sensibles à la prévision des conjoncturistes allemands, selon laquelle le prochain mouvement de taux d'intérêt en Allemagne sera à la hausse. *« A l'heure actuelle, il n'apparaît nécessaire ni de baisser les taux ni de les relever,* affirment-ils dans leur rapport semestriel. *Mais la Bundesbank ne doit pas hésiter à tendre le crédit quelque peu si M 3 demeure au-dessus des objectifs. Une telle mesure, pour ramener M 3 dans la fourchette de 4 % à 7 % de croissance, serait bénigne et ne remettrait donc pas en question le redressement économique. »*

Cette prévision, intervenant quelques jours à peine après que le chef économiste de la Bundesbank, Otmar Issing, eut affirmé que *« les taux directeurs allemands sont à des niveaux historiquement faibles en Allemagne, et, dans ce domaine, il ne faut rien attendre et rien n'est nécessaire »*, a conforté le sentiment des opérateurs selon lequel la détente monétaire est arrivée à son terme en Allemagne. Dans ce contexte, les investisseurs choisissent de se porter dès aujourd'hui vers le deutschemark en misant sur une hausse prochaine de sa rémunération.

Les déclarations de plusieurs membres de la Bundesbank, laissant entendre qu'ils souhaitent une stabilisation des cours du mark (la monnaie allemande a cédé 5 % de sa valeur depuis janvier face au dollar), ont aussi pesé sur les cours du billet vert. *« Nous pouvons nous accommoder des taux de change actuels, même contre dollar »*, a expliqué Olaf Sievert, tandis que Hans Jürgen Köbnick a pronostiqué que le mark ne baissera pas davantage lors des deux années à venir. La Bundesbank semble aujourd'hui décidée à renouer avec sa politique de mark fort.

Les turbulences observées, mardi, sur les marchés de changes ont accru l'incertitude concernant l'issue de la réunion du conseil de la politique monétaire de la Banque de France, qui se tiendra jeudi 31 octobre. Selon un sondage réalisé mardi par l'agence Reuter auprès de vingt économistes de banques, quinze d'entre eux prévoyaient toutefois une réduction de 0,10 % du taux des appels d'offres, actuellement fixé à 3,25 %. Un tel geste permettrait de ramener à 0,15 % l'écart avec le niveau des prises en pension allemand (3 %). Plusieurs facteurs monétaires plaident pour une action de l'Institut d'émission : croissance anémique de l'agrégat de monnaie M 3, bonne tenue du franc face au mark, faiblesse des rendements obligataires français. Sur le plan économique, une baisse des taux d'intérêt de la Banque de France serait la bienvenue. La consommation des ménages a baissé (– 1,5 %) au mois de septembre et les statistiques du chômage, publiées jeudi, s'annoncent mauvaises. Enfin, le climat politique et social reste sombre.

INCERTITUDES MONÉTAIRES

D'autres experts se montrent moins optimistes et ne croient pas à un geste de la Banque de France. Selon eux, l'Institut d'émission français optera pour la prudence, en cette période troublée par les incertitudes monétaires qui règnent en Allemagne. Ils font aussi valoir qu'en termes réels, net d'inflation, l'appel d'offres français et les prises en pension allemandes se situent au même niveau (les prix progressent sur un an de 1,4 % en Allemagne et de 1,6 % en France). Au risque de décevoir les marchés financiers et de susciter des critiques dans les milieux politiques et industriels, la Banque de France pourrait également être tentée, à l'image de la Bundesbank, de dégonfler les anticipations de baisses des taux d'intérêt et d'indiquer clairement, par un statu quo, que le temps est venu d'investir.

Pierre-Antoine Delhommais

Vif repli du dollar

1,522 / 1,520 / 1,518 / 1,516 / 1,514 / 1,512 / 1,510 / 1,508 / 1,506 — 1,5080

HEURES 2 6 10 14 18 0 4 8 — 29 octobre — 30 oct.

Source : Bloomberg

Les anticipations de hausse des taux en Allemagne ont provoqué une chute du dollar.

Recul des places financières en Europe

La crainte d'un resserrement de la politique monétaire en Allemagne et un accès de faiblesse des marchés obligataires européens ont pesé mardi 29 octobre sur l'ensemble des places boursières du Vieux Continent. Le mouvement de baisse a été général : Paris, Francfort, Amsterdam, Milan et Stockholm ont abandonné plus de 1 %. La fermeté de Wall Street a toutefois permis en fin de journée aux Bourses européennes de limiter leurs pertes, à l'image de Londres, qui a abandonné en clôture 0,79 %, ou de Zurich, qui a cédé 0,84 %.

C'est la publication, mardi, en début de journée, d'un rapport des six principaux instituts de conjoncture allemands prévoyant que l'Allemagne ne répondra pas aux critères européens sur le déficit public et la dette, en 1997, qui a déclenché le mouvement de baisse. Les analystes craignent un nouveau durcissement de la pression fiscale en Allemagne qui pèserait sur la croissance en Europe l'an prochain.

La Bourse de Paris veut relancer le nouveau marché

Les conditions d'admission seront modifiées

AFIN DE RELANCER le nouveau marché, qui affiche un bilan décevant depuis sa création il y a neuf mois à Paris, ses règles de fonctionnement vont être prochainement modifiées. La société du nouveau marché a annoncé cette réforme mardi 29 octobre. Il s'agit à la fois de modifier les conditions d'admission des sociétés à ce marché boursier et de changer le fonctionnement du marché secondaire.

Destiné aux jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance qui ne pouvaient pas accéder aux marchés financiers traditionnels, le nouveau marché est loin d'avoir remporté un succès équivalent à celui de son modèle américain, le Nasdaq. Les cours de la quasi-totalité des sociétés cotées (14) ont baissé depuis leur introduction.

Afin d'attirer plus d'entreprises, à partir du 1er janvier 1997, les candidates à l'entrée sur le Nouveau marché n'auront plus l'obligation de réaliser un chiffre d'affaires annuel minimum de 20 millions de francs. L'engagement de conservation de titres par les actionnaires dirigeants pourra être élargi à toute personne devenue actionnaire pendant l'année précédant l'introduction au nouveau marché.

Afin de renforcer la liquidité du marché et le mécanisme de formation des prix, la société du nouveau marché va modifier le système d'établissement des cours. Le nombre de cotations dans la journée sera déterminé au cas par cas en fonction du nombre de « teneurs du marché » intervenant sur chaque valeur.

Les sociétés introduites au nouveau marché n'auront plus l'obligation d'établir au moment de leur introduction des prévisions de développement sur trois ans. En revanche, elles devront publier leur chiffre d'affaires tous les trimestres, accompagné éventuellement d'un indicateur représentatif de l'activité de la société, défini lors de l'introduction. De plus, les comptes annuels et semestriels seront publiés dans la presse, dans leur intégralité.

LVMH investit 12,6 milliards de francs dans le « duty free »

LE GROUPE DE LUXE FRANCAIS LVMH (Louis Vuitton Moët-Hennessy) veut prendre le contrôle de l'américain DFS (Duty-Free Stores). Ce groupe, basé à San Francisco, est le premier distributeur de produits de luxe dans le monde au travers de ses 180 magasins en détaxe, qui réalisent plus de 15 milliards de francs de chiffre d'affaires. Aux termes d'un protocole d'accord signé récemment, et révélé hier par le *New York Times*, le groupe français a proposé 2,47 milliards de dollars (12,6 milliards de francs) aux deux principaux actionnaires de DFS, Charles Feeney et Alan M. Parker, pour acheter leurs 58,75 % du capital.

Premier industriel mondial du luxe, LVMH contrôlerait par cette acquisition le plus important réseau de distribution de ses produits, notamment en Asie-Pacifique. L'opération, assortie de conditions suspensives, fait l'objet d'une action en justice de la part de deux actionnaires minoritaires, Robert Miller (38,75 % du capital de DFS) et Anthony Pilaro (2 %). Les deux hommes ont sollicité l'arbitrage d'un médiateur et demandé à un tribunal de New York la suspension de l'accord jusqu'à ce que soit rendu cet arbitrage.

DÉPÊCHES

■ ***SEMA GROUP : la société de services informatiques a confirmé*** le 30 octobre l'acquisition de 100 % de Telis, filiale de France Télécom (*Le Monde* du 22 septembre). Sema Group va également racheter à France Télécom sa participation de 50 % dans Sema Group Télécom (logiciels de gestion). La société déboursera 25 millions de francs pour l'ensemble de ces opérations.

■ **DEUTSCHE BANK : la banque allemande** a annoncé le 30 octobre la nomination de M. Breuer, en remplacement de M. Kopper, président du directoire, qui partira en mai 1997.

■ **DEUTSCHE TELEKOM : l'exploitant téléphonique allemand** a annoncé le 29 octobre l'acquisition de 10 % de l'opérateur philippin Islacom et de 40 % dans sa maison mère, Asiacom Philippines, pour, au total, 1,2 milliard de francs. L'opérateur allemand souhaite, selon le *Financial Times*, prendre aussi une participation de 30 % environ dans la compagnie de téléphone sud-africaine Telkom.

■ **MICROSOFT : le fabricant de logiciels** a annoncé le 29 octobre une réorganisation afin d'accentuer ses efforts sur Internet et les médias interactifs, qui auront leur division spécifique, une autre étant chargée des logiciels d'exploitation et applicatifs.

■ **ANGLO AMERICAN : le groupe minier sud-africain** a accru sa participation dans le conglomérat britannique Lonrho (hôtels, mines, immobilier), pour la porter à 25,9 %. Cette opération de 257 millions de livres (2,1 milliards de francs) fait suite à un accord signé en avril dernier entre l'Anglo American et Dieter Bock, directeur général de Lonrho, qui avait consenti au groupe sud-africain un droit de rachat prioritaire de sa participation de 18,3 %. Anglo American n'a pas l'intention de lancer une offre publique d'achat sur les autres titres.

■ ***ELECTROLUX : le groupe suédois*** a annoncé, le 29 octobre, une baisse de 21,8 % de son résultat avant impôt à 520 millions de couronnes (404 millions de francs) au cours des neuf premiers mois de l'année. Cette dégradation des comptes devrait se traduire par une accélération des restructurations dans le groupe.

■ **USINOR SACILOR : le groupe sidérurgique** a signé un accord sur le temps de travail des cadres avec la CFE-CGC, la CFDT, la CFTC et FO. Cet accord favorise le temps partiel, crée un compte épargne-temps et institue une préretraite progressive à partir de cinquante-cinq ans. En juillet 1995, un accord similaire avait concerné les ouvriers et agents de maîtrise.

■ **DASSAULT ÉLECTRONIQUE : le groupe,** qui emploie 2 700 salariés, a indiqué le 29 octobre qu'il va supprimer 420 emplois en 1997, via des départs volontaires et préretraites, ainsi que par une réduction de 10 % du temps de travail (pour 1 700 personnes) à partir du 1er janvier 1997.

■ **CRÉDIT LYONNAIS : une nouvelle rencontre entre la direction et les syndicats de la banque** sur les mesures d'accompagnement du troisième plan social (4 046 suppressions de postes d'ici fin 1998) a échoué, le mardi 29 octobre, la CFDT, FO et la CGT ayant quitté la table des négociations. La direction a fixé un nouveau rendez-vous le 4 novembre, soit quatre jours avant la prochaine séance du comité central d'entreprise (CCE).

■ ***TEXTILE : les cinq fédérations CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC*** du secteur organisaient des manifestations à Lyon, Roubaix, Cholet et Epinal, le 30 octobre, pour dénoncer les méfaits de la délocalisation et les effets pervers du plan Borotra d'allègement des charges sociales. De son côté, la fédération patronale l'Union des industries textiles (UIT) publiait, mardi 29 octobre, un communiqué soulignant les *« espoirs de reprise technique et de compétitivité retrouvée »* des industriels.

Les investisseurs étrangers se méfient à nouveau du Brésil

RIO DE JANEIRO
Correspondance

A l'évidence, les marchés financiers viennent de prendre acte des signaux inquiétants en provenance, ces dernières semaines, de Brasilia. L'emprunt d'Etat de 750 millions de dollars (3,8 milliards de francs) levé lundi 28 octobre en *« bons du Trésor de la République fédérative du Brésil »* a, en effet, offert l'occasion aux investisseurs étrangers de manifester un net regain de méfiance à l'égard d'une économie en convalescence prolongée. L'échéance des titres écoulés a été fixée à cinq ans (au lieu du délai escompté de dix ans), et les taux d'intérêt à 8,875 %, soit 0,45 % de plus que prévu, il y a un mois, par le syndicat bancaire chargé de piloter l'opération.

Le jour même de leur émission, ces bons, les premiers libellés en dollars depuis près de quinze ans, se sont d'ailleurs légèrement dépréciés sur le marché secondaire. Cette réaction initiale, *« défavorable »*, selon la *Gazeta Mercantil*, le principal quotidien économique brésilien, traduit l'incertitude croissante des bailleurs de fonds quant au futur du « plan Real », le programme de stabilisation mis en place en juillet 1994.

Dans un bulletin d'information distribué lundi à ses clients, la banque d'affaires Salomon Brothers se fait l'écho des appréhensions des analystes économiques américains à ce propos. Le solde désastreux de la balance commerciale enregistré en septembre (– 655 millions de dollars) y est classé en tête des indicateurs susceptibles d'influencer négativement les investisseurs. Salomon Brothers précise que des données préliminaires laissent prévoir, pour octobre, un déficit proche du milliard de dollars. Contre tous les pronostics annoncés au long de l'année par le gouvernement, le déficit record de l'an dernier (– 3,16 milliards de dollars) risque d'être battu.

A Wall Street, cette « tendance lourde » rappelle de plus en plus l'un des symptômes de la crise mexicaine de décembre 1995 : le « real fort » et les taux d'intérêt élevés qui lui servent de support sont à la source d'un déséquilibre commercial désormais perçu sur les places financières internationales comme un luxe que le Brésil n'a pas les moyens de s'offrir en raison de la grande volatilité de ses réserves de change (actuellement d'environ 58 milliards de dollars).

L'extrême rigueur monétaire en vigueur depuis plus de deux ans est également, mais par ricochet, à l'origine de la déroute financière du « roi du soja », Olacyr de Moares, dans l'incapacité de rembourser une dette de 13 millions de dollars contractée sur l'euromarché (*Le Monde* daté 27-28 octobre). Une défaillance que Salomon Brothers juge de nature à *« affecter l'image du Brésil auprès des investisseurs étrangers »*.

De même, les dernières statistiques officielles, divulguées lundi, sur l'état des finances brésiliennes n'ont rien de rassurant. En août, le déficit sur l'année du secteur public s'élevait déjà à 18,90 milliards de reals, soit 3,88 % du produit intérieur brut (PIB). Là encore, les taux d'intérêt (de l'ordre de 25 % à 30 %, inflation déduite, pour les bons du Trésor placés sur le marché local) alimentent un endettement qui prend des proportions alarmantes. Piégé par sa politique monétaire, le gouvernement du président Fernando Henrique Cardoso ne réussira pas, cette année, comme il s'y était engagé, à réduire de moitié le déficit public, qui avait atteint 5 % du PIB en 1995. Victorieux de l'inflation, le « plan Real » se révèle, à la longue, un remède de cheval aux effets « collatéraux » dévastateurs.

Jean-Jacques Sévilla

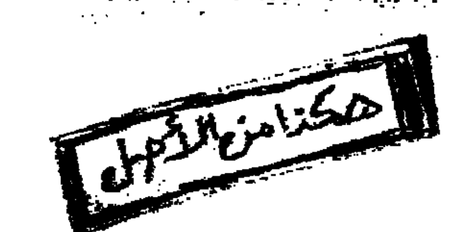
La Marseillaise de crédit veut dénoncer les accords d'entreprise

LE COMITÉ CENTRAL d'entreprise exceptionnel de la Société marseillaise de crédit (SMC) convoqué le 31 octobre promet d'être houleux. A l'ordre du jour, la remise à plat des avantages sociaux des 2 200 salariés et la dénonciation des accords d'établissement pratiqués depuis 1973. Une perspective qui provoque une vive réaction des syndicats. *« Depuis quinze jours,* écrit le 29 octobre la CFDT dans un communiqué, *nous savons que des tractations ont eu lieu pour procéder à la privatisation de la banque. On sait aujourd'hui que cette opération peut se traduire par la perte de plusieurs centaines d'emplois. »*

La démarche du président de la banque, Pierre Habib-Deloncle, s'inscrit dans la perspective de la vente de la SMC, espérée par le gouvernement depuis plusieurs années mais impossible à réaliser compte tenu de l'état financier de l'établissement. Sa fermeture pure et simple, un temps imaginée par le Trésor et réclamée par les banques AFB qui prônent le « darwinisme » bancaire, avait été finalement écartée. La situation de la région de Marseille, où elle est implantée, ayant fait reculer les gouvernements successifs. L'Etat l'a donc méthodiquement recapitalisée pour plus de 3 milliards, dont une ultime fois de 850 millions juste avant l'été.

Un plan de réduction des frais généraux a déjà fait passer les effectifs de la banque de 3 200 salariés dans les années 80 à 2 200 aujourd'hui, rappelle la CGT. Insuffisant pour la maintenir à flot, malgré un résultat semestriel pour la première fois positif à 57,1 millions de francs cette année. Insuffisant surtout pour appâter définitivement un éventuel repreneur, tel le sud-coréen Daewoo, qui n'a pas caché qu'en cas d'achat il procéderait à une réduction de 20 % du personnel, soit environ 400 postes. Les trente-deux avantages négociés entre 1973 et 1990 doivent donc passer à la trappe, estime la direction. Objectif : rendre *« les accords plus souples, plus modernes et mieux alignés sur les régimes de la profession »* en leur substituant une participation ou un intéressement au résultat de l'entreprise. Les salariés de la Marseillaise de crédit, qui n'ont pas, comme le CIC, reçu le soutien des élus locaux, ne sont pas convaincus. Les organisations syndicales appellent l'ensemble des agences nationales à cesser le travail dans la matinée du jeudi 31 octobre.

Babette Stern



ECONOMI

Paris, quatrième place bou … iale

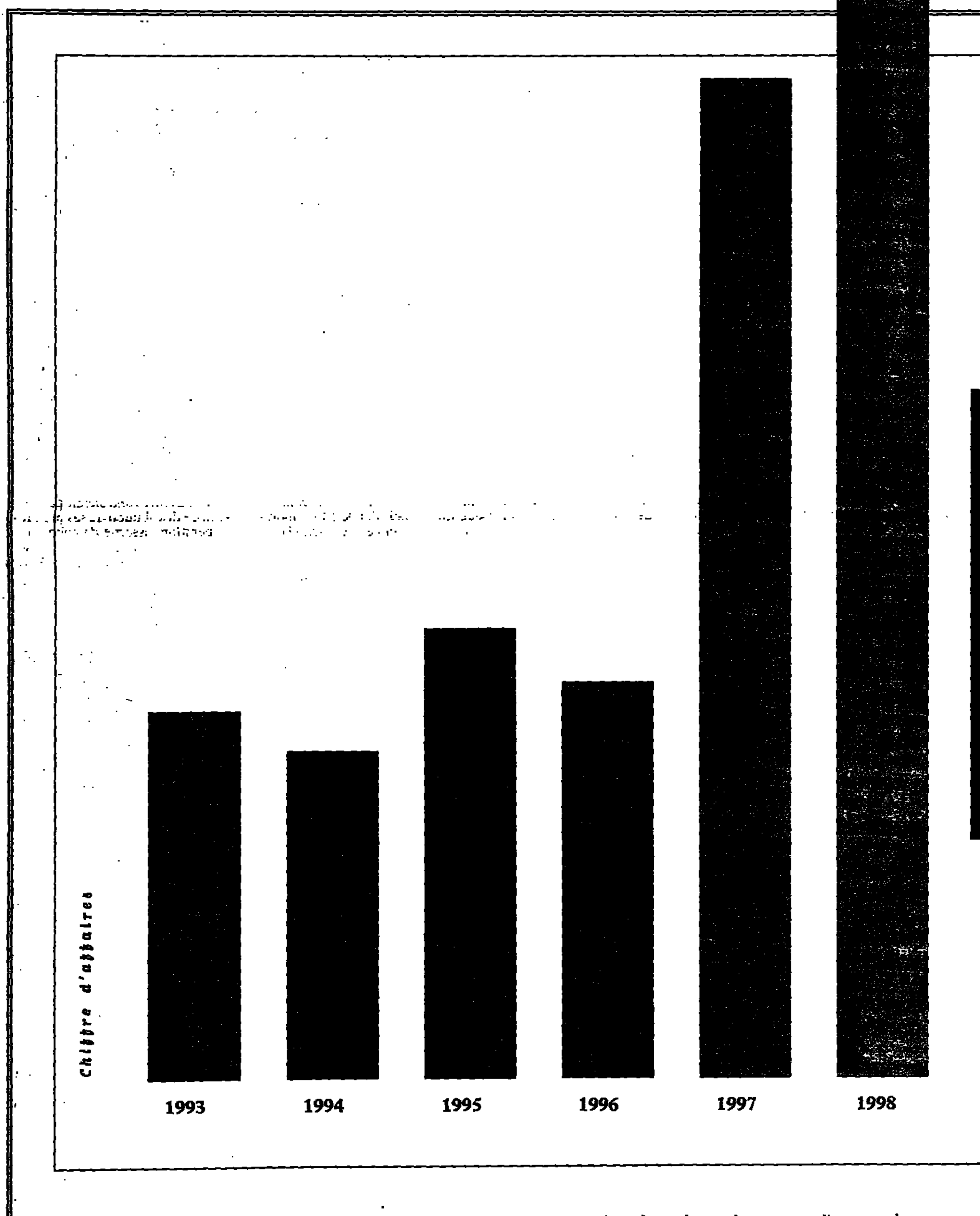
L'Europe financière verra se concentrer ses activités sur un pet … ursières de premier

En quelques années, la place financière de Paris est devenue l'une des plus ouvertes et des plus modernes du monde. Quatrième en ce qui concerne les actions et *produits dérivés*, cinquième pour le marché obligataire, la France a également *développé*, dès le début des années 80, la première industrie de gestion collective (Sicav, *fonds communs* de placements...) en Europe et la deuxième dans le monde après les Etats-Unis. Cette vitalité repose notamment sur une épargne nationale brute qui représente 20% du PIB, une capacité d'épargne qui place la France au troisième rang mondial après le Japon et l'Allemagne. A cela se greffent deux facteurs d'importance, la qualité et la *sécurité* des systèmes technologiques de gestion des marchés, d'une part, l'attractivité des valeurs mobilières françaises, d'autre part. L'intérêt des investisseurs étrangers pour la France s'est fortement accru ces dernières années. Leurs achats nets de valeurs mobilières françaises *représentent environ* 237 milliards de francs au 15 septembre 1996 *et ils détiennent plus du* tiers de la capitalisation boursière des actions cotées à la Bourse de Paris. En outre, la modernisation du marché français et son ouverture internationale ont convaincu nombre d'intermédiaires étrangers de venir s'y instal… JPMorgan, Nomura, SBC Warburg… Deutsche Morgan Grenfell... aujo… d'hui, un membre de la Bourse de P… sur trois est un grand intermédiaire fin… cier international.

Garantir une compétitivité durabl…
Pour satisfaire les attentes des invest… seurs, des intermédiaires et des socié… cotées, la Bourse de Paris s'attache… l'excellence. Excellence technologiq… tout d'abord, par le développement d… meilleurs outils électroniques de cot… tion et de diffusion : le SUPERCA… figure parmi les systèmes de négociatio… les plus perfectionnés qui soient et 70…

… donnent en … risiennes. … ensuite, par … clients de la … le Comité des … qui rassemble … clientèle, le … s Investisseurs … it les gérants des … travaillant sur le … le Comité des … nnels, créé en … ant d'instances … investisseurs et … ices de la SBF- … r sont destinés.

Excellence, enfin, de l'offre : la création du *Nouveau marché*, conçu pour les jeunes sociétés à fort potentiel de croissance, ainsi que le développement du Second Marché devraient multiplier à terme les nouvelles opportunités pour les investisseurs. L'épreuve de vérité de la compétition entre marchés européens sera pour 1999, *date de l'introduction de* la monnaie unique. La différence se fera sur cette double capacité des marchés à devancer la demande de leurs investisseurs tout en enrichissant leur offre de sociétés cotées... et vice-versa. Autant d'atouts qu'affiche d'ores et déjà la Bourse de Paris.



Vos commerciaux se sont donnés à fond, vos ingénieurs se sont dépassés, vos informaticiens ont fait le maximum.

Vous pouvez donc faire nettement mieux.

La Bourse permet aux entreprises de se donner les moyens d'un nouvel essor.
Le Groupe SBF gère une gamme de marchés qui offre aux entreprises de toute taille et de tout secteur d'activités la possibilité de diversifier leurs sources de financement, de dynamiser leur développement, de renforcer leur notoriété et de mieux mobiliser leurs forces à l'interne. La Bourse de Paris leur apporte ainsi de nouvelles énergies au service d'une croissance plus sûre et plus rapide.

Pour en savoir plus écrivez à la SBF-Bourse de Paris - Direction des Emetteurs et de la Cote - 39, rue Cambon, 75001 Paris - Internet : http:/ /www.bourse-de-paris.fr



Groupe SBF

De nouvelles énergies pour l'économie

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé mercredi 30 octobre en baisse de 1,3 % dans un marché sans relief. L'indice Nikkei a cédé en clôture 276,41 points pour terminer à 20 681,67 points.

■ **LE DOLLAR** est retombé un moment sous les 114 yens, mercredi, sur le marché des changes de Tokyo, avant de finir autour de 114,13 yens pour un billet vert contre 114,35 mardi soir à New York.

■ **LES FACTEURS EXCEPTIONNELS** freinant actuellement l'inflation *« ne sont pas nécesssairement permanents »*, a estimé mardi le président de la Banque de réserve fédérale de Richmond, Alfred Broaddus.

■ **WALL STREET** a rattrapé mardi le terrain perdu la veille, profitant d'une dégringolade des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones a gagné 34,29 points (+0,57 %), à 6 007,02 points.

■ **L'OR** a ouvert en baisse, mercredi 30 octobre, sur le marché international de Hongkong, à 380,50-380,80 dollars l'once, contre 382,50-382,80 la veille, à la clôture.

LES PLACES BOURSIÈRES

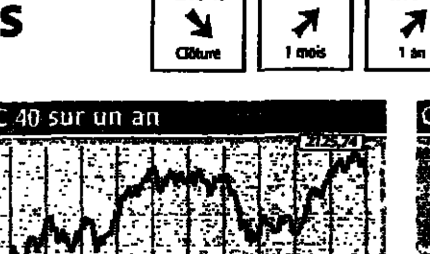
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris se reprend

APRÈS une hésitation en début de séance, la Bourse de Paris a fini par renouer avec la hausse, mercredi 30 octobre, dans le courant de la matinée en raison notamment de la fermeté du titre LVMH. En recul de 0,38 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,30 % à 2 132,05 points. Le marché était actif avec un chiffre d'affaires proche de 1,5 milliard de francs sur le RM.

Les perspectives de production des industriels se sont légèrement améliorées en France en octobre tout en restant majoritairement négatives, selon l'enquête mensuelle de l'Insee.

Une fois de plus les restructurations ou les politiques de croissance externe animent la cote. Mercredi, LVMH a annoncé son intention d'acquérir le premier distributeur mondial de produits de luxe, l'américain DFS (Duty Free Shoppers), pour un montant de 12.6 milliards de francs.

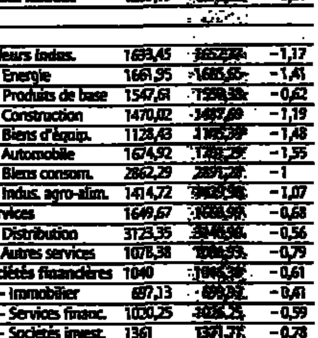


CAC 40/5 jours

Les analystes manquent toutefois d'informations suffisantes sur ce groupe américain qui n'est pas coté, pour apprécier le bien-fondé de l'opération envisagée par LVMH, note un gestionnaire. Le titre monte toutefois de 3,7 % à 1 156 francs dans un marché actif de 141 000 titres. Christian Dior est en hausse de 3,4 %.

Rémy-Cointreau, valeur du jour

EN BAISSE sensible depuis six mois, l'action Rémy-Cointreau s'est reprise un peu depuis quelques jours et a encore gagné 1,2 % à 128 francs mardi 29 octobre à la Bourse de Paris dans un marché de 18 000 titres. La valeur a bénéficié de l'annonce d'une hausse de 4 % de son chiffre d'affaires consolidé au cours du premier semestre de son exercice 1996-1997 (du 1er avril au 30 septembre) à 3,07 milliards de francs. Depuis le début de l'année, le titre affiche encore une baisse de près de 18 % et reste proche de ses plus bas de l'année (122 francs). L'action a perdu 20 % depuis le mois de mai.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 30/10	Var. % 29/10	Var. % 31/12
Legris indust.	194,50	[illegible]	+22,02
Damart	4195	[illegible]	+7,72
LVMH Moet Vuitton	1159	[illegible]	+13,62
Labinal	810	[illegible]	+49,17
CEP Communication	362	[illegible]	−10,83
Christian Dior	658	[illegible]	+24,62
Sidel	337	[illegible]	−11,66
Rue Imperiale(Ly)	4650	[illegible]	+31,69
Vallourec	278	+2,62	+59,77
DMC (Dollfus Mi)	139,50	+2,19	−30,21
BAISSES, 12h30			
Carbone Lorraine	745	[illegible]	+77,38
Finextel	80	[illegible]	+12,51
Eurotunnel	7,35	−2	+10,52
Technip	446	[illegible]	+32,34
Union Assur.Fdal	570	[illegible]	−2,56
Dassault-Aviation	1020	[illegible]	+219,74
GTM-Entrepose	248,50	[illegible]	−27,65
Ingenico	77,40	−1,77	+121,45
Groupe Andre S.A.	350	−1,68	−1,26
NRJ #	640	−1,53	+29,55

VALEURS LES PLUS ACTIVES

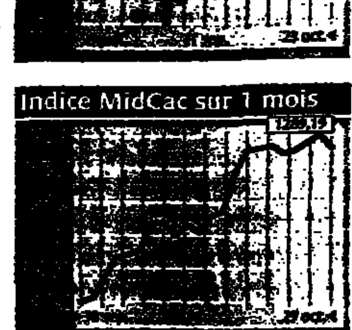
SÉANCE, 12h30	30/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton	187574	215155135
Rhone Poulenc A	477854	71740785,40
Eaux (Gle des)	109330	66222338
Usinor Sacilor	854716	64065634,50
Peugeot	105539	58348331
Elf Aquitaine	120678	49634585,30
L'Oreal	26338	45655751
Carrefour	16150	45466381
Axa	128938	41137494,50
Total	96258	38829532

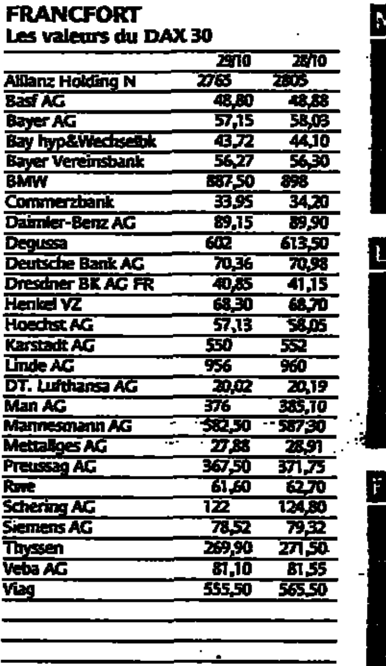
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

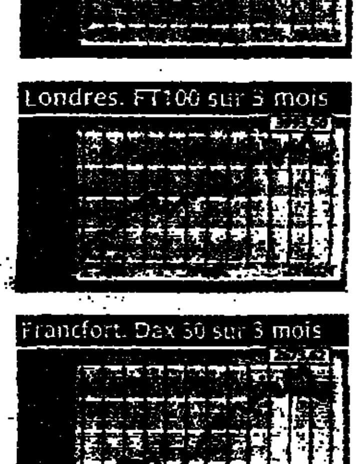
HAUSSES, 12h30	Cours au 30/10	Var. % 29/10	Var. % 31/12
Petitjean	150	[illegible]	+7,14
CFPI #	270	[illegible]	+14,40
Steph.Kelian #	65,40	[illegible]	−23,05
Idianova	75	[illegible]	+4,16
Alain Manoukian(Ly) #	83,50	[illegible]	+46,49
BAISSES, 12h30			
Gel 2000	54	[illegible]	−37,93
Immob.Hotel. #	52,75	[illegible]	−26,12
Groupe Partouche #	420	[illegible]	+35,48
Vulcanic #	231	[illegible]	+32
Cider Sante SA #	200	[illegible]	+20,19

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	29/10	28/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1493,86	[illegible]	−1
Ind. gén. SBF 250	1439,71	1453,37	−0,93
Indice MidCac	1289,19	[illegible]	−0,31
Valeurs indus.	1693,45	[illegible]	−1,17
1 - Energie	1661,95	1685,65	−1,41
2 - Produits de base	1547,61	[illegible]	−0,62
3 - Construction	1470,02	1487,69	−1,19
4 - Biens d'équip.	1128,43	[illegible]	−1,48
5 - Automobile	1674,92	[illegible]	−1,55
6 - Biens consom.	2862,29	2891,28	−1
7 - Indus. agro-alim.	1414,72	[illegible]	−1,07
Services	1649,67	1660,98	−0,68
8 - Distribution	3123,35	[illegible]	−0,56
9 - Autres services	1078,38	1086,93	−0,79
Sociétés financières	1040	1046,38	−0,61
10 - Immobilier	697,13	699,92	−0,41
11 - Services financ.	1030,25	1036,25	−0,59
12 - Sociétés invest.	1361	1371,71	−0,78







Tokyo de nouveau en baisse

LA BOURSE de Tokyo a terminé en forte baisse mercredi 30 octobre, atteinte psychologiquement par l'information selon laquelle une banque régionale soupçonne un ancien employé d'avoir détourné des fonds. L'indice Nikkei a perdu 276,41 points, soit 1,32 %, à 20 681,67 points.

Wall Street a rattrapé mardi le terrain perdu la veille, profitant d'une dégringolade des taux d'intérêt à long terme après la publication de statistiques inférieures aux attentes. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 34,29 points (+0,57 %), à 6 007,02. Les coupe-circuit, qui limitent les transactions informatisées lorsque la hausse ou la baisse atteint les 50 points, ont été déclenchés. Les titres en hausse ont été légèrement plus nombreux que ceux en baisse : 1 295, contre 1 141.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, tombait à 6,68 %, contre 6,83 % lundi soir. Ce marché a été rassuré par l'annonce que l'indice du coût de l'emploi aux Etats-Unis a augmenté de 0,6 % au troisième trimestre par rapport au deuxième trimestre, alors que les experts prévoyaient une augmentation de 0,8 %.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 29/10	Cours au 28/10	Var. en %
Paris CAC 40	2125,74	2150,39	−1,16
New-York/DJ indus.	5976,09	5972,73	+0,06
Tokyo/Nikkei	20958,10	20885,40	+0,35
Londres/FT100	3993,50	4025,30	−0,80
Francfort/Dax 30	2673,62	2703,85	−1,13
Frankfort/Commer.	937,27	945,88	−0,92
Bruxelles/Bel 20	2150,18	2162,10	−0,55
Bruxelles/Général	1802,02	1812,01	−0,55
Milan/MIB 30	956	957	−0,10
Amsterdam/Gé. Cbs	399,90	406,40	−1,63
Madrid/Ibex 35	378,42	381,68	−0,86
Stockholm/Affarsal	1674,12	1711,57	−2,24
Londres FT30	2850,90	2865,60	−0,52
Hong Kong/Hang S.	12192,20	12262,80	−0,58
Singapour/Strait t	2061,98	2067,85	−0,28

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	29/10	28/10
Alcoa	60,37	60,37
American Express	45,62	45,62
Allied Signal	63	63
AT & T	35,62	35,62
Bethlehem	8	8
Boeing Co	93,50	93,50
Caterpillar Inc.	69	69
Chevron Corp.	66,87	66,87
Coca-Cola Co	49,75	49,75
Disney Corp.	65,87	65,87
Du Pont Nemours&Co	93,87	93,87
Eastman Kodak Co	76,87	76,87
Exxon Corp.	89,62	89,62
Gén. Motors Corp.H	54	54
Gén. Electric Co	96	96
Goodyear T & Rubbe	45,87	45,87
IBM	125,50	125,50
Intl Paper	43,37	43,37
J.P. Morgan Co	85,25	85,25
Mc Don Dougl	53	53
Merck & Co.Inc.	73,87	73,87
Minnesota Mng.&Mfg	76,50	76,50
Philip Moris	93,75	93,75
Procter & Gamble C	97,75	97,75
Sears Roebuck & Co	48,50	48,50
Texaco	104,62	104,62
Union Carb.	42,25	42,25
Utd Technol	125,87	125,87
Westingh. Electric	17,62	17,62
Woolworth	21,50	21,50

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	29/10	28/10
Allied Lyons	4,79	4,73
Barclays Bank	9,69	9,80
B.A.T. Industries	4,36	4,35
British Aerospace	11,72	11,70
British Airways	5,54	5,68
British Gas	1,91	1,92
British Petroleum	6,63	6,66
British Telecom	3,50	3,55
B.T.R.	2,51	2,55
Cadbury Schweppes	5,17	5,20
Eurotunnel	0,90	0,89
Glaxo	9,70	9,85
Grand Metropolitan	4,70	4,72
Guinness	4,49	4,47
Hanson Plc	0,82	0,84
Great Ic	6,04	6,17
H.S.B.C.	12,40	12,55
Impérial Chemical	8,03	7,98
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	5,22	5,23
National Westminst	7,03	7,15
Peninsular Orienta	6,19	6,20
Reuters	7,73	7,78
Saatchi and Saatch	1,02	1,04
Shell Transport	10,36	10,40
Tate and Lyle	4,79	4,79
Univeler Ltd	12,98	12,91
Zeneca	17,11	17,45

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	29/10	28/10
Allianz Holding N	2765	2805
Basf AG	48,80	48,88
Bayer AG	57,15	58,03
Bay hyp&Wechselbk	43,72	44,10
Bayer Vereinsbank	56,27	56,30
BMW	887,50	898
Commerzbank	33,95	34,20
Daimler-Benz AG	89,15	89,90
Degussa	602	613,50
Deutsche Bank AG	70,36	70,98
Dresdner BK AG FR	40,85	41,15
Henkel VZ	68,30	68,70
Hoechst AG	57,13	58,05
Karstadt AG	550	552
Linde AG	956	960
DT. Lufthansa AG	20,02	20,19
Man AG	376	385,10
Mannesmann AG	582,50	587,30
Mettallges AG	27,88	28,91
Preussag AG	367,50	371,75
Rwe	61,60	62,70
Schering AG	122	124,80
Siemens AG	78,52	79,32
Thyssen	269,90	271,50
Veba AG	81,10	81,55
Viag	555,50	565,50

New York. Dow Jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

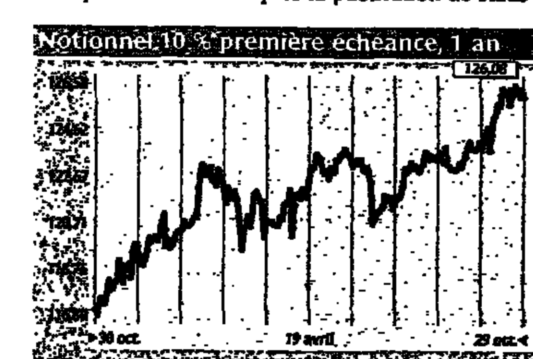
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Le Matif en hausse

LE MATIF, marché à terme des obligations d'Etat françaises, a entamé la journée du mercredi 30 octobre sur une hausse sensible. Le contrat notionnel gagnait 0,16 % à 126,40, dans la foulée de la forte progression du marché obligataire américain mardi.

Déprimé dans la matinée, le Matif avait terminé en légère hausse mardi, dans le sillage du marché américain qui s'est redressé après la publication de statistiques outre-Atlantique considérées comme non-inflationnistes. Le contrat Notionnel échéance décembre, en repli de 46 centièmes à la mi-journée, a réussi à terminer en compensation en légère hausse de 2 centièmes à 126,30. Au comptant, le rendement de l'OAT à dix ans est demeuré stable à 5,97 %. Le taux de l'OAT est resté inférieur de 0,03 point à celui du Bund de même échéance.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 29/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,30	5,93	6,82	2,30
Allemagne	3	5,95	6,80	1,60
Grande-Bretagne	5,75	7,50	7,85	2,70
Italie	8,05	8,15	8,68	4,30
Japon	0,47	2,70	—	−0,20
Etats-Unis	5,13	6,56	6,85	3

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 29/10	Taux au 28/10	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,56	4,56	102,47
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,27	5,27	104,46
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,68	5,69	105,52
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,02	6,02	105,67
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,63	6,64	107,89
Obligations françaises	6,08	6,07	105,51
Fonds d'Etat à TME	−2,18	−2,18	101,71
Fonds d'Etat à TRE	−1,78	−1,77	101,91
Obligat. franç. à TME	−1,77	−1,90	101,01
Obligat. franç. à TRE	+0,10	+0,11	100,43

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 29/10	Vente 29/10	Achat 28/10	Vente 28/10
Jour le jour	3,3125	—	3,3125	—
1 mois	3,31	3,43	3,33	3,43
3 mois	3,31	3,41	3,40	3,55
6 mois	3,38	3,48	3,45	3,55
1 an	3,52	3,64	3,51	3,63
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,4375	—	3,4375	—
Pibor Francs 3 mois	3,4531	—	3,4688	—
Pibor Francs 6 mois	3,5391	—	3,5352	—
Pibor Francs 9 mois	3,5938	—	3,5938	—
Pibor Francs 12 mois	3,6563	—	3,6367	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1823	—	4,1719	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1875	—	4,1771	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2292	—	4,2344	—

MATIF

Échéances 29/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	165151	126,08	126,36	125,82	126,30
Mars 97	1062	126,08	126,32	125,84	126,30
Juin 97	100	124,82	124,84	124,82	125,04
Sept. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	14048	96,45	96,45	96,42	96,45
Mars 97	14371	96,39	96,40	96,35	96,38
Juin 97	7799	96,30	96,31	96,26	96,30
Sept. 97	3255	96,20	96,21	96,16	96,21
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	3309	94	94,24	93,80	94,24
Mars 97	1661	93,56	93,78	93,40	93,80

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 29/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 96	27860	2136	2137	2115,50	2119
Nov. 96	7628	2142	2142	2120	2124
Déc. 96	1821	2147	2147	2126,50	2129
Mars 97	861	[illegible]	2161	2143,50	2145,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,7065 | US/DM ↘ 1,5088 | US/¥ ↗ 114,2580 | DM/F ↗ 3,3811 | £/F ↘ 8,2030

Repli du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en net repli, mercredi matin 30 octobre, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques sur les places financières. Il s'échangeait à 1,5090 mark et 5,1075 francs. Face au yen, en revanche, le billet vert restait ferme, cotant 114,16 yens.

Les opérateurs avaient vivement réagi, la veille, à la publication des prévisions des six instituts de conjoncture allemands estimant que l'Allemagne ne sera pas en mesure de respecter les critères de convergence européens, malgré un net rebond de l'économie outre-Rhin. Les conjoncturistes estiment également que le prochain mouvement de taux directeurs de la Bundesbank sera à la hausse.

Affecté par le recul du dollar, le franc cédait du terrain face au mark, à 3,3850 francs pour 1 mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 29/10	% 28/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,1100	[illegible]	326	[illegible]
Ecu	6,4755	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1065	[illegible]	4,8400	5,4400
Belgique (100 F)	16,4130	[illegible]	15,8600	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	301,4100	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3610	−0,54	3,1100	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,0200	[illegible]	82,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,2770	[illegible]	7,9800	8,7380
Gde-Bretagne (1 L)	8,2030	−1,05	7,8600	8,7100
Grèce (100 drach.)	2,1495	[illegible]	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,8500	−0,30	72	82
Suisse (100 F)	407,0200	[illegible]	394	418
Norvège (100 k)	79,8500	[illegible]	74	85
Autriche (100 sch)	48,0570	[illegible]	46,4000	49,5000
Espagne (100 pes.)	4,0100	[illegible]	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3400	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7941	−0,86	3,5200	4,1200
Japon (100 yens)	4,4928	−0,09	4,3100	4,6680
Finlande (mark)	112,7800	[illegible]	106,5000	117,5000

PARITÉS DU DOLLAR	30/10	29/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5088	1,5194	−0,70
TOKYO : USD/Yens	114,2500	114,2100	+0,04

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1613	5,1585	5,1765	[illegible]
Yen (100)	4,5780	4,5750	4,6054	[illegible]
Deutschemark	3,3812	3,3804	3,3818	[illegible]
Franc Suisse	4,1115	4,1095	4,1122	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3789	3,3760	3,3831	[illegible]
Livre sterling	8,2392	8,2350	8,2456	[illegible]
Peseta (100)	4,0156	4,0139	4,0194	[illegible]
Franc Belge	16,418	16,410	16,428	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,37	3,41	3,50
Eurodollar	5,25	5,41	5,50
Eurolivre	5,81	5,94	6,06
Eurodeutschemark	3,09	3,08	3,09

L'OR

	cours 29/10	cours 28/10
Or fin (k. barre)	63200	62700
Or fin (en lingot)	63400	63200
Once d'Or Londres	382,90	381,70
Pièce française(20f)	361	361
Pièce suisse (20f)	361	361
Pièce Union lat(20f)	362	361
Pièce 20 dollars us	2320	2285
Pièce 10 dollars us	1450	1322,50
Pièce 50 pesos mex.	2360	2330

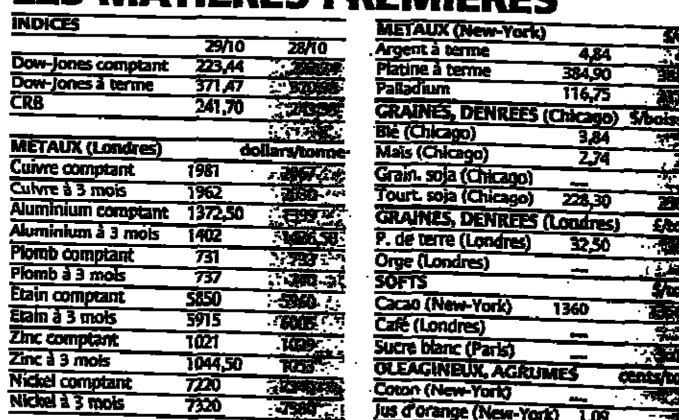
LE PÉTROLE

En dollars	cours 29/10	cours 28/10
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

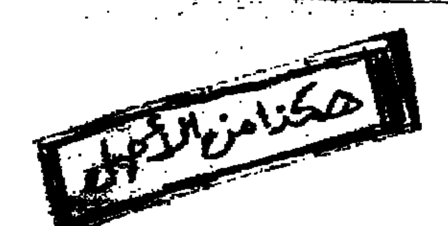
LES MATIÈRES PREMIÈRES

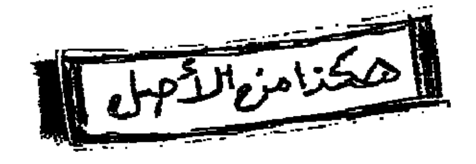
INDICES	29/10	28/10
Dow-Jones comptant	223,44	[illegible]
Dow-Jones à terme	371,47	[illegible]
CRB	241,70	[illegible]

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1981	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1962	[illegible]
Aluminium comptant	1372,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1402	[illegible]
Plomb comptant	731	[illegible]
Plomb à 3 mois	737	[illegible]
Etain comptant	5850	5960
Etain à 3 mois	5915	6005
Zinc comptant	1021	1029
Zinc à 3 mois	1044,50	1055
Nickel comptant	7220	[illegible]
Nickel à 3 mois	7320	[illegible]



MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,84	[illegible]
Platine à terme	384,90	[illegible]
Palladium	116,75	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	3,84	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,74	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	228,30	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	32,50	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1360	[illegible]
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,09	[illegible]





RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 30 OCTOBRE
Liquidation : 22 novembre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,40 %
CAC 40 : 2134,26

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	913	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	789	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Renault (T.P.)	1594	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1823	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1195	[illegible]	+ 3,34	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1025	[illegible]	− 1,26	[illegible]
Accor	631	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	148	[illegible]	− 1,35	[illegible]
Air Liquide	792	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Alcatel Alsthom	430	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Axa	319,20	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
Axime	531	[illegible]	—	[illegible]
Bail Investis	768	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Bancaire (Cie)	501	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
Bazar Hot. Ville	466	[illegible]	− 1,28	[illegible]
Bertrand Faure	178	[illegible]	− 0,56	[illegible]
BIC	750	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
BIS	533	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
B.N.P.	193,90	[illegible]	− 1,13	[illegible]
Bollore Techno	541	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Bongrain	2050	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Bouygues	504	[illegible]	− 0,79	[illegible]
Canal +	1244	[illegible]	− 0,08	[illegible]
Cap Gemini	250,30	[illegible]	− 0,11	[illegible]
Carbone Lorraine	770	[illegible]	− 3,24	[illegible]
Carrefour	2807	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Casino Guichard	236,50	[illegible]	− 0,84	[illegible]
Casino Guich.ADP	167,40	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Castorama Dl (Li)	882	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
C.C.F.	230,20	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	44,95	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Cegid (Ly)	490	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
CEP Communication	350	[illegible]	+ 3,42	[illegible]
Cerus Europ.Reun	131,40	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Cetelem	1100	[illegible]	− 0,09	[illegible]
CGIP	1142	[illegible]	+ 1,48	[illegible]
Chargeurs Intl	220	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Christian Dior	637	[illegible]	+ 3,29	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	171	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Cipe France Ly #	642	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Clarins	717	[illegible]	− 0,97	[illegible]
Club Mediterranee	315	[illegible]	− 1,52	[illegible]
Coflexip	244	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Colas	630	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Comptoir Entrep.1	9,55	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Comptoir Moder.	2550	[illegible]	− 0,70	[illegible]
CPR	405,50	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Cred.Fon.France	69,50	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Credit Local Fce	433	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
Credit Lyonnais CI	141,40	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Credit National	260,60	[illegible]	+ 1,30	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	237,90	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Damart	4010	[illegible]	+ 4,61	[illegible]
Danone	709	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Dassault-Aviation	1039	[illegible]	− 1,82	[illegible]
Dassault Electro	434	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Dassault Systemes	219,50	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
De Dietrich	213	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Degremont	397,80	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	40,15	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	136,50	[illegible]	+ 2,19	[illegible]
Dynaction	130	[illegible]	—	[illegible]
Eaux (Cie des)	604	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Eiffage	297	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Elf Aquitaine	412,70	[illegible]	− 0,24	[illegible]
Eramet	238	[illegible]	− 0,84	[illegible]
Eridania Beghin	814	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Essilor Intl	1310	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Essilor Intl ADP	1038	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Esso	517	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Eurafrance	2200	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Euro Disney	10,70	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
Europe 1	1087	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
Eurotunnel	7,50	[illegible]	− 2	[illegible]
Filipacchi Medias	1119	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Fimalac SA	475	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Finextel	82	[illegible]	− 2,43	[illegible]
Fives-Lille	452	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Fromageries Bel	4610	[illegible]	− 0,86	[illegible]
Galeries Lafayette	1851	[illegible]	− 0,05	[illegible]
GAN	120	[illegible]	—	[illegible]
Gascogne (B)	432	[illegible]	− 1,15	[illegible]
Gaumont #	410,20	[illegible]	− 0,02	[illegible]
Gaz et Eaux	2159	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Geophysique	365	[illegible]	− 1,31	[illegible]
G.F.C.	429	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Groupe Andre S.A.	356	[illegible]	− 1,68	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	112,80	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
GTM-Entrepose	253	[illegible]	− 1,77	[illegible]
Guilbert	822	[illegible]	− 1,45	[illegible]
Guyenne Gascogne	1840	[illegible]	—	[illegible]
Havas	323,60	[illegible]	+ 1,97	[illegible]
Havas Advertising	604	[illegible]	− 0,99	[illegible]
Imetal	790	[illegible]	—	[illegible]
Immeubl.France	325,50	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Ingenico	78,80	[illegible]	− 1,77	[illegible]
Interbail	220,90	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Intertechnique 1	765	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Jean Lefebvre	260,80	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	666	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Labinal	781	[illegible]	+ 3,71	[illegible]
Lafarge	304,10	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Lagardere	151	[illegible]	+ 2,11	[illegible]
Lapeyre	250	[illegible]	− 1	[illegible]
Lebon	193	[illegible]	—	[illegible]
Legrand	871	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Legrand ADP	555	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Legris Indust.	182	[illegible]	+ 6,86	[illegible]
Locindus	745	[illegible]	− 0,80	[illegible]
L'Oreal	1750	[illegible]	− 0,45	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1115	[illegible]	+ 3,94	[illegible]
Lyonnaise Eaux	454,10	453,70	− 0,08	[illegible]
Marine Wendel	461	458,30	− 0,58	30/11/95
Metaleurop	47,80	47,50	− 0,62	04/07/90
Metrologie Inter.	13,70	13,60	− 0,72	—
Michelin	243	245,20	+ 0,90	[illegible]
Moulinex	98	97,90	− 0,10	19/09/92
Nord-Est	126,70	126,60	− 0,07	05/07/96
Nordon (Ny)	388	—	—	—
NRJ #	650	640	− 1,53	15/04/96
OLIPAR	86,50	87,20	+ 0,80	—
Paribas	333	329,50	− 1,05	04/06/96
Pathe	1388	1385	− 0,21	—
Pechiney	220,50	219,50	− 0,45	14/08/96
Pernod-Ricard	274,60	279,50	+ 1,78	14/05/96
Peugeot	559	551	− 1,43	05/07/96
Pinault-Prin.Red.	1882	1878	− 0,21	01/07/96
Plastic-Omn.(Ly)	430	425	− 1,16	10/06/96
Primagaz	530	532	+ 0,37	12/06/96
Promodes	1416	1397	− 1,34	07/06/96
Publicis	420	425	+ 1,19	12/07/96
Remy Cointreau	128	127	− 0,78	07/11/96
Renault	112,10	111,60	− 0,44	07/08/96
Rexel	1489	1484	− 0,33	01/07/96
Rhone Poulenc A	149,50	150,20	+ 0,46	03/06/96
Rochette (La)	24,70	24,70	—	25/08/92
Roussel Uclaf	1335	1327	− 0,59	10/06/95
Rue Imperiale(Ly)	4511	4650	+ 3,08	10/07/96
Sade (Ny)	187	187	—	28/06/96
Sagem SA	3180	3180	—	10/07/96
Saint-Gobain	684	688	+ 0,58	25/06/96
Saint-Louis	1289	1290	+ 0,07	19/09/96
Salomon (Ly)	468	470	+ 0,42	03/10/96
Salvepar (Ny)	394	400	+ 1,52	27/09/96
Sanofi	446	454,30	+ 1,86	18/06/96
Sat	1675	1686	+ 0,65	10/07/96
Saupiquet (Ns)	751	753	+ 0,26	14/06/96
Schneider SA	243,40	245,10	+ 0,69	04/07/96
SCOR	191,20	191	− 0,10	10/06/96
S.E.B.	1055	1040	− 1,42	02/05/96
Sefimeg	391,80	392,10	+ 0,07	28/07/96
SEITA	201	198,50	− 1,24	17/06/96
Selectibanque	74	74	—	12/07/96
SFIM	1010	1030	+ 1,98	01/08/96
SGE	101,50	100	− 1,47	08/08/95
Sidel	326,80	337	+ 3,12	07/06/96
Simco	445	441,10	− 0,87	29/07/96
S.I.T.A	1058	1053	− 0,47	08/07/96
Skis Rossignol	139,70	139,70	—	27/09/96
Sligos	551	—	—	12/07/96
Societe Generale	550	558		20/05/96
Sodexho	2510	2485	− 0,99	05/03/96
Sommer-Allibert	145,10	146	+ 0,62	25/06/96
Sophia	194,10	196	+ 0,97	03/07/96
Spir Communication	530	530	—	28/06/96
Strafor Facom	388,50	388,50	—	22/07/96
Suez	219	218,50	− 0,22	26/07/96
Synthelabo	479,80	476,50	− 0,68	29/05/96
Technip	455	446	− 1,97	31/05/96
Thomson-CSF	159,50	160	+ 0,31	12/08/96
Total	402,30	404,70	+ 0,59	24/07/96
UAP	102,20	102,70	+ 0,48	06/08/96
UFB Locabail	465	465	—	03/04/96
UIC	40,80	40,75	− 0,12	05/07/93
UIF	409	405,10	− 0,95	31/07/96
UIS	162	163,90	+ 1,17	03/07/96
Unibail	505	502	− 0,59	10/06/96
Union Assur.Fdal	581	570	− 1,89	17/06/96
Usinor Sacilor	75,40	74,70	− 0,92	01/07/96
Valeo	292	296	+ 1,36	02/07/96
Vallourec	270,90	278	+ 2,62	04/07/96
Via Banque	132,40	131,50	− 0,67	19/06/95
Worms & Cie	255	255	—	14/06/96
Zodiac ex.dt divid	1450	1473	+ 1,58	22/01/96
Elf Gabon	1200	1200	—	25/06/96

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol. #	295,30	295,90	+ 0,20	25/09/96
Adecco S.A.	1479	1487	+ 0,54	—
Adidas AG #	445,10	450,90	+ 1,30	31/05/96
American Express	235	234,90	− 0,04	08/11/96
Anglo American #	307	304	− 0,97	26/08/96
Amgold #	445,60	—	—	05/10/96
Arjo Wiggins App.	13,90	14	+ 0,71	15/11/96
A.T.T. #	182	183,40	+ 0,76	01/11/96
Banco Santander #	268	267,70	− 0,11	31/07/95
Barrick Gold #	135,70	134	− 1,25	14/06/96
B.A.S.F. #	164,50	164,80	+ 0,18	10/05/96
Bayer #	194,40	194,40	—	26/04/96
Blenheim Group	40,30	40,80	+ 1,24	05/07/96
Cordiant PLC	8,30	8,35	+ 0,60	—
Crown Cork ord.	240	241,10	+ 0,45	20/08/96
Crown Cork PF CV	231,20	232	+ 0,34	20/08/96
Daimler Benz #	301	303,70	+ 0,89	26/05/95
De Beers #	145	146,80	+ 1,24	23/10/96
Deutsche Bank #	238,90	240,30	+ 0,58	29/05/96
Dresdner Bank #	138	139	+ 0,72	13/05/96
Driefontein #	62,30	62,40	+ 0,16	07/08/96
Du Pont Nemours #	472,50	481,70	+ 1,94	12/09/96
Eastman Kodak #	394,90	395,70	+ 0,20	01/10/96
East Rand #	2,24	2,20	− 1,78	15/08/94
Echo Bay Mines #	41,45	42,15	+ 1,68	01/07/96
Electrolux #	297	292,20	− 1,61	28/05/96
Ericsson #	142,50	141,70	− 0,56	21/05/96
Ford Motor #	160	160,20	+ 0,12	03/09/96
Freegold #	44,50	44,80	+ 0,67	13/09/96
Gencor Limited #	17,50	17,40	− 0,57	27/09/96
General Elec. #	484,50	489,10	+ 0,94	25/10/96
General Motors #	275	275,30	+ 0,10	10/09/96
Gle Belgique #	375	379	+ 1,06	28/05/96
Grd Metropolitan	38,10	38,40	+ 0,78	07/10/96
Guinness Plc #	36,60	37,85	+ 3,41	21/05/96
Hanson Plc	7,10	7,20	+ 1,40	01/10/96
Harmony Gold #	40,30	40,20	− 0,24	01/09/95
Hitachi #	46	45,80	− 0,43	01/10/96
Hoechst #	192,60	193,40	+ 0,41	02/05/96
I.B.M #	641	643	+ 0,31	10/09/96
I.C.I #	66,15	—	—	07/10/96
Ito Yokado #	258,40	257	− 0,54	31/12/99
Matsushita #	83,75	83,80	+ 0,05	31/12/99
Mc Donald's #	228,60	228,90	+ 0,13	13/09/96
Merck and Co #	367	379,50	+ 3,40	01/10/96
Mitsubishi Corp. #	58,90	—	—	31/12/99
Mobil Corporat. #	599	—	—	10/09/96
Morgan J.P. #	429	437,90	+ 2,07	15/10/96
Nestle SA Nom. #	5630	5630	—	05/06/96
Nipp. MeatPacker #	67	67,50	+ 0,74	31/12/99
Nokia A	235	234,80	− 0,08	16/04/96
Norsk Hydro #	235	235,80	+ 0,34	15/05/96
Petrofina #	1567	1572	+ 0,31	28/05/96
Philip Morris #	475,20	478	+ 0,58	10/10/96
Philips N.V #	178	180,50	+ 1,40	11/04/96
Placer Dome Inc #	126	124,80	− 0,95	25/09/96
Procter Gamble #	489	500	+ 2,24	15/11/96
Quilmes	285	285	—	17/07/96
Randfontein #	25,50	25,50	—	30/07/96
Rhone Poul.Rorer #	343,30	346,60	+ 0,96	30/08/96
Royal Dutch #	865	869	+ 0,46	24/09/96
R T Z #	79,90	80,15	+ 0,31	21/10/96
Sega Enterprises	205,10	—	—	31/12/99
Saint-Helena #	31,80	31,85	+ 0,15	15/09/95
Schlumberger #	505	503	− 0,39	09/09/96
SGS Thomson Micro.	266	274	+ 3	—
Shell Transport #	85,50	86,15	+ 0,76	22/05/96
Siemens #	267	268,90	+ 0,71	26/02/96
Sony Corp. #	310	310	—	31/12/99
Sumitomo Bank #	88,60	90	+ 1,58	31/12/99
T.D.K #	301,40	300,80	− 0,19	31/12/99
Telefonica #	105,70	105	− 0,66	03/06/96
Toshiba #	32,90	32,45	− 1,36	31/12/99
Unilever #	780	780	—	24/05/96
United Technol. #	639	641	+ 0,31	10/09/96
Vaal Reefs #	400	396	− 1	13/09/96
Volkswagen A.G #	2009	—	—	06/06/96
Volvo (act.B) #	104	105,50	+ 1,44	07/05/96
Western Deep #	154,60	154	− 0,38	13/09/96
Yamanouchi #	103,50	104,90	+ 1,35	31/12/99
Zambia Copper	6,25	6,45	+ 3,20	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 30 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,40	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,32	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	119,90	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,70	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	117,21	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,48	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,36	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,20	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,64	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,17	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,21	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,66	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,22	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	117,16	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,65	[illegible]
Finansder 9%91-06#	120,74	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,56	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,65	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	102,99	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,60	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	102,10	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,92	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,80	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,57	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	112,70	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	107	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	117,66	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,65	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,56	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	121,64	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,27	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	960	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		118	[illegible]
Bains C.Monaco		489	[illegible]
B.N.P.Intercont.		452	[illegible]
Bidermann Intl	◆	110	[illegible]
B T P (la cie)	◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy		355	[illegible]
Champex (Ny)	◆	17	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP		325	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	1865	[illegible]
Concorde-Ass Risq		880	[illegible]
Darblay		405,10	[illegible]
Didot Bottin		841	[illegible]
Eaux Bassin Vichy		3580	[illegible]
Ecia		700	[illegible]
Ent.Mag. Paris		1051	[illegible]
Fidel		30	[illegible]
Finalens	◆	345	[illegible]
F.I.P.P.		104,60	[illegible]
Fonciere (Cie)	◆	519	[illegible]
Fonciere Euris		230	[illegible]
Foncina #		441	[illegible]
France I.A.R.D.	◆	1050	[illegible]
France S.A.		1270	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	2050	[illegible]
Genefim		130	[illegible]
Gevelot	◆	870	870
G.T.I (Transport)	◆	199	199
Immobail		103,90	100,10
Immobanque		649	631
Lucia		56	54,50
Monoprix		171	176,40
Metal Deploye	◆	367	367
Mors #		7,50	7,50
Navigation (Nle)	◆	79	79
Paluel-Marmont	◆	260	260
Exa.Clairefont(Ny)		1150	1142
Parfinance		225	224
Paris Orleans		253,10	252
Piper Heidsieck	◆	1720	1720
Promodes (CI)		969	1016
PSB Industries Ly	◆	318,90	318,90
Rougier #		342	343
Saga	◆	90	90
Salins du Midi		409	401,70
Silic		745	740
S.I.P.H.	◆	185,30	185,30
Sofal	◆	46	46
Sofragi	◆	4000	4000
Sovabail		350	350
Taittinger	◆	1452	1452
Tour Eiffel	◆	270	270
Vicat		405	400

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	158,20	158,20
Commerzbank AG	112,10	112,10
Fiat Ord	19	16,80
Gevaert	342	325
Gold Fields South	136	136
Kubota Corp.	29	29
Montedison act.ep.	10,05	10,08
Olympus Optical	42,20	42,20
Robeco	393,10	396,50
Rodamco N.V.	140,10	140,10
Rolinco	412,10	413,10
Sema Group Plc	68,70	72,10
Solvay SA	2940	2948

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 30 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	49,85	[illegible]
AFE #		500	[illegible]
Algle #		173	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	130	[illegible]
Altran Techno. #		1535	[illegible]
Montaignes P.Gest.		724	[illegible]
Assystem #		462	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	581	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		235	[illegible]
Bque Vernes	◆	148	[illegible]
Beneteau #		557	[illegible]
B I M P	◆	56	[illegible]
Boiron (Ly) #		594	[illegible]
Boisset (Ly)#	◆	252,90	[illegible]
But S.A.		312	[illegible]
Cardif SA		710	[illegible]
C.E.E #		184,50	[illegible]
CEGEP #	◆	250,10	[illegible]
Cermex # (Ly)		338	[illegible]
CFPI #		257	[illegible]
Change Bourse (M)		263	[illegible]
Christ.Dalloz #		1625	[illegible]
CNIM CA#		164	[illegible]
Codetour		290	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		413,90	[illegible]
Conflandey S.A.		255	[illegible]
C.A.Haute Normand.		342	[illegible]
C.A. Paris IDF		789	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		342	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)		327	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		529	[illegible]
C.A. Oise CCI		271,10	[illegible]
Creeks		24,10	[illegible]
Devanlay		485	[illegible]
Devernois (Ly)		451	[illegible]
Ducros Serv.Rapide		53	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly		467	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#		305	[illegible]
Europ Propulsion	◆	482	[illegible]
Expand s.a		320	[illegible]
Factorem		661	[illegible]
Faiveley #		306	[illegible]
Finacor		89	[illegible]
Fininfo		530	[illegible]
Fructivie		628	[illegible]
Gautier France #		260	[illegible]
Gel 2000		57,90	[illegible]
GFI Industries #		680	[illegible]
Girodet (Ly) #	◆	31,50	[illegible]
GLM S.A.		345,10	[illegible]
Grandoptic.Photo #		760	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		159	[illegible]
Kindy #		150	[illegible]
Guerbet		280	[illegible]
Hermes Internat.1#		1312	[illegible]
Hurel Dubois		410	[illegible]
ICBT Groupe #		222	[illegible]
I.C.C.		112	[illegible]
Idianova		72	[illegible]
Int. Computer	◆	120	[illegible]
IPBM		78	[illegible]
M6-Metropole TV		409,90	[illegible]
Manitou #		600	[illegible]
Manutan		429	[illegible]
Marie Brizard		878	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.		203	[illegible]
Mecelec (Ly)		74,20	[illegible]
MGI Coutier		238,10	[illegible]
Monneret Jouet Ly#		78	[illegible]
Naf-Naf #		48	[illegible]
NSC Schlum. Ny		648	[illegible]
Onet #		1029	[illegible]
Paul Predault #		172,50	[illegible]
P.C.W.	◆	19	[illegible]
Petit Boy #		77	[illegible]
Pochet		822	822
Poujoulat Ets (Ns)		232	231,90
Radiall #		528	521
Rallye(Cathiard)Ly		207,50	208
Reydel Indust.Li	◆	1030	1030
Robertet #		986	1009
Rouleau-Guichard		302	303
Securidev #		76	75,50
Smoby (Ly)#		548	548
Sofco (Ly)	◆	77,70	77,70
Sofibus	◆	360	360
Sogepag #	◆	135	135
Sogeparc (Fin)		717	717
Sopra		341	327,50
Steph.Kelian #		62,30	65,40
Sylea		580	584
Teisseire-France	◆	182	182
TF1-1		551	549
Thermador Hold(Ly)		242	243
Trouvay Cauvin #		82	82
Unilog		532	535
Union Fin.France		616	630
Viel et Cie #		127	130
Vilmorin et Cie #		481	480
Virbac		595	594

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 30 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		112	116
Coil		215	215
Electronique D2		500	501
FDM Pharma n.		196,70	195
Genset		257	259,80
High Co.	◆	228	228
Infonie		132	130,10
Joliez-Regol		92,55	92,50
Mille Amis		100	100
Picogiga		148	147
Proxidis		49,95	48
Stelax		4,65	4,64

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 30 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Beghin Cl.	◆	735	735
Crédit Gén.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	65	65
Mumm	◆	1350	1350
Sté lecteurs du Monde	◆	198,90	198,90

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 29 octobre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		121,56	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2466,60	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme	◆	9558,19	[illegible]
Arbitr. Première	◆	9427,02	[illegible]
Arbitr. Sécurité	◆	17594,82	[illegible]
BNP			
Antigone Trésorerie		866470	[illegible]
Natio Court Terme		13919	[illegible]
Natio Court Terme2		377978	[illegible]
Natio Epargne		2230,41	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		16246,52	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2370,93	[illegible]
Natio Ep. Obligations		223,34	[illegible]
Natio Epargne Retraite		139,49	[illegible]
Natio Epargne Trésor		10923,64	[illegible]
Natio Epargne Valeur		565,44	[illegible]
Natio France Index		1156,34	[illegible]
Natio Immobilier		1229,75	[illegible]
Natio Inter		1897,15	[illegible]
Natio Monétaire C/D		5393,83	[illegible]
Natio Opportunités		161,63	[illegible]
Natio Patrimoine		1527,73	[illegible]
Natio Perspectives		1279,29	[illegible]
Natio Placements C/D		77347,75	[illegible]
Natio Revenus		1115,67	[illegible]
Natio Sécurité		11723,92	[illegible]
Natio Valeurs		1079,98	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monecien		90495,23	[illegible]
Oblig. tres caté.		243,84	[illegible]
CDC GESTION			
Livret Bourse Inv. D		666,66	[illegible]
Le Livret Portefeuille D		882,77	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D		2239,22	[illegible]
Patrimoine Retraite C		304,18	[illegible]
Sicav Associations C		2386,44	[illegible]
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19250,58	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		18782,59	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		217,67	[illegible]
Ecur. Capicourt C		226,96	[illegible]
Ecur. Capitalisation C		235,37	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D		10397,16	[illegible]
Ecur. Expansion C		81203,29	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C		2919,82	[illegible]
Ecur. Investis. D		178,89	[illegible]
Ecur. Monépremière		11102,88	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D		12827,88	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D		315,42	[illegible]
Ecur. Trimestriel D		2009,68	[illegible]
Eparcourt-Sicav D		195,72	[illegible]
Géoptim C		12075,46	[illegible]
Géoptim D		11751,79	[illegible]
Horizon C		1769,55	[illegible]
Prévoyance Ecur. D		102,06	[illegible]
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11621,39	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C		11696,38	[illegible]
Ecur. Sensipremière C		12501,98	[illegible]
CREDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	◇	117382,92	[illegible]
Atout Amérique		139,75	[illegible]
Atout Asie		96,03	[illegible]
Atout Futur C		614,71	[illegible]
Atout Futur D		586,38	[illegible]
Coexis		1888,01	[illegible]
Dieze		1935,96	[illegible]
Elicash	◇	930914,93	[illegible]
Epargne-Unie		170,46	[illegible]
Eurodyn		1903,94	[illegible]
Indicia	◆	1294,14	[illegible]
Moné.JC	◇	11738,22	[illegible]
Moné.JD	◇	11738,22	[illegible]
Oblifutur		517,80	[illegible]
Oraction		1715,28	[illegible]
Revenu-Vert		1210,72	[illegible]
Sévéa	◆	107,80	[illegible]
Synthésis		16888,58	[illegible]
Uni Foncier		1245,46	[illegible]
Uni France		681,29	[illegible]
Uni Garantie C		1794,43	[illegible]
Uni Garantie D		1458,99	[illegible]
Uni-Régions		1583,06	[illegible]
Univar C	◇	304,21	[illegible]
Univar D	◇	298,42	[illegible]
Univers Actions		187,94	[illegible]
Univers-Obligations		224,80	220,61
CIC BANQUES			
Francic		577,69	560,86
Francic Pierre		118,79	115,33
Francic Régions		1652,15	1604,08
CIC PARIS			
Cicamonde		1318,71	1280,30
Convertcic		359,25	353,94
Ecocic		1454,90	1412,52
Oblicic Mondial		3409,09	3358,71
Oblicic Régions		1175,04	1157,67
Rentacic		168,31	165,82
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1358,25	1344,80
Lion 20000		16892,70	16892,70
Lion Association		11486,27	11486,27
Lion Plus		1479,10	1450,10
Lion Trésor		2429,89	2405,83
Oblilion		1884,48	1865,82
Sicav 5000		591,52	579,92
Slivafrance		986,60	967,25
Slivam		486,80	477,25
Slivarente		234,99	230,38
Slivinter		598,03	586,90
Trilion		5281,58	5213,80
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2134,26	2092,41
Créd.Mut.Act.France		130,64	127,14
Créd.Mut.Ep.Cour.T		888,98	888,98
Créd.Mut.Ep.Ind.C		107,15	104,28
Créd.Mut.Ep.J		22574,24	22574,24
Créd.Mut.Ep.long.T		240,67	234,23
Créd.Mut.Ep.Monde		1236,91	1203,81
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1788,09	1753,03
Créd.Mut.Ep.Quatre		1112,54	1090,73
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		679,85	658,57
Saint-Honoré Capital		18780,25	18393,25
St-Honoré March. Emer.		619,59	592,91
St-Honoré Pacifique		724,78	693,57
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1805,89	1805,89
Stratégie Actions		964,40	927,31
Stratégie Rendement		1841,60	1782,63
[illegible]			
Amplitude Monde C		805,74	786,09
Amplitude Monde D		784,93	765,79
Amplitude Europe C/D		115,76	112,94
Eblanciel D		136,45	133,12
Emergence Poste D		113,56	110,79
Géobilys C		636,07	626,67
Géobilys D		607,09	598,12
Intensys C		115,65	115,48
Intensys D		110,75	110,56
Latitude C		146,04	146,04
Latitude D		137,39	137,39
Oblitys D		602,67	593,76
Plénitude D		161,84	157,97
Poste Gestion C		43713,70	43713,70
Revenus Trimestr. D		5342,01	5289,12
Solstice D		2361,16	2355,27
Thésora C		944,68	935,35
Thésora D		859,88	851,37
SOCIETE GENERALE			
Actimonétaire C		37350,73	37350,73
Actimonétaire D		30413,76	30413,76
Cadence 1 D		1072,77	1062,15
Cadence 2 D		1075,07	1064,43
Cadence 3 D		1063,65	1053,12
Capimonétaire C		404,13	403,73
Capimonétaire D		375,50	375,12
Sogeoblig C		8801,77	8714,62
Interoblig C		6664,73	6598,74
Intersélection France D		590,76	579,18
S.G. France opport. C		1705,03	1671,60
S.G. France opport. D		1644,23	1611,99
Sogenfrance C		1506,50	1476,96
Sogenfrance D		1390,32	1363,06
Sogépargne D		301,73	298,74
Soginter C		1802,84	1787,49
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1214,93	1191,11
Sogeliance D	◆	1665,25	1648,76
Sogenfrance Tempo D	◆	148,63	148,63

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

PROSPECTIVE Il y a quelques années seulement, les spécialistes attendaient une population mondiale d'au moins 12 milliards pour le siècle prochain. Les mêmes estiment aujourd'hui qu'elle devrait plafonner à 8 milliards au mieux, avant de baisser à partir de 2050 ou même avant. ● LE TAUX DE FÉCONDITÉ chute beaucoup plus rapidement que prévu dans les pays en développement. ● LE MYTHE de la croissance zéro vole en éclats dans les pays industrialisés. La natalité, souvent en deçà du seuil fatidique de 2,1 enfants par femme, nécessaire au simple renouvellement des générations, semble continuer à baisser. ● LES MOYENS de communication de masse influencent désormais toutes les populations du monde dont le comportement nataliste devient imprévisible, indépendant des cultures, voire des conditions économiques locales.

Les démographes ne savent plus à quel credo se vouer

La théorie de Malthus, qui a longtemps fait figure de référence, a été démentie par les faits, et l'explosion démographique attendue par tous semble aujourd'hui remise en question

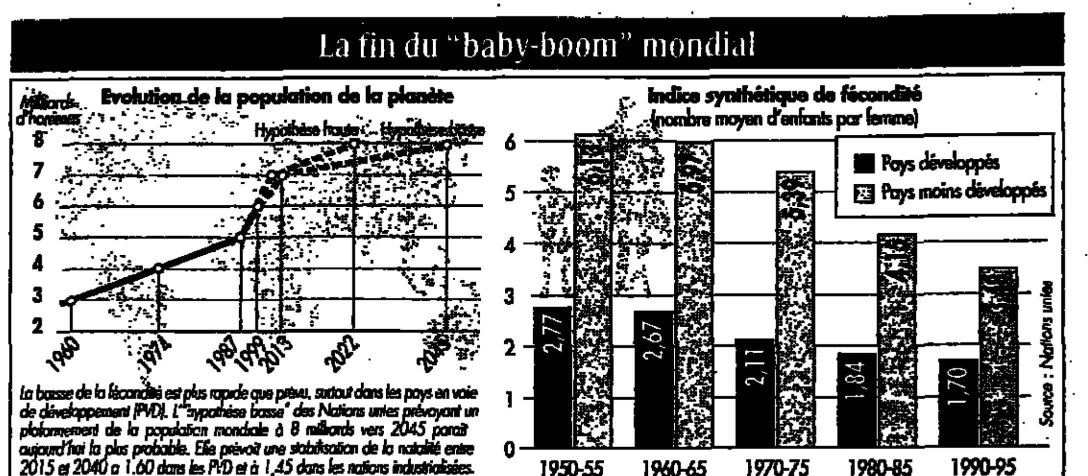
APPROXIMATIVE, la démographie ? Il est vrai que son sujet est l'homme, par nature insaisissable. *« Mais nous l'abordons sous un angle solide*, s'insurge Jean-Claude Chesnais, chercheur à l'Institut national des études démographiques (INED). *Celui des faits et des chiffres – sexe, année de naissance – et le risque est donc moindre que dans d'autres secteurs des sciences de l'homme. Notre discipline est sans doute la plus « dure » des « sciences molles ». Nous nous trompons moins que les autres en prospective. »*

Encore faut-il s'entendre sur le sens du mot « prospective ». Dans une conférence sur « La population au XXI[e] siècle », Jean-Claude Chesnais expliquait récemment que l'explosion démographique attendue par tous n'aura probablement pas lieu, que la fécondité baisse partout dans le monde de manière étonnamment rapide et que le nombre d'humains sur la planète pourrait bien *« plafonner à 8 milliards avant de fléchir lentement »* au siècle prochain. Un discours étonnant pour des prospectivistes qui, il y a cinq ans, annonçaient un doublement de la population mondiale (aujourd'hui proche de 6 milliards) au cours des prochaines décennies. Pour Jean-Claude Chesnais, *« un énorme point d'interrogation plane aujourd'hui sur la courbe d'évolution de toutes les populations »*.

En fait, la démographie ressemble à la météo en ce sens que ses prévisions ne sont généralement crédibles que pour le futur proche. Tous les pays, même les moins développés, disposent aujourd'hui d'un service de l'état-civil ou, à défaut, de recensements à peu près fiables.

L'INCURSION DE LA MODERNITÉ

Sauf catastrophe (guerre ou épidémie), il est possible de prévoir avec de bonnes chances de succès l'évolution démographique de ce « stock » d'individus déjà nés. On peut, par ailleurs, extrapoler sans trop d'erreur les courbes de fécondité actuelles aux jeunes qui arriveront à l'âge de procréer dans les dix prochaines années. Au-delà, on entre dans le flou le plus total.



La baisse de la fécondité est plus rapide que prévu, surtout dans les pays en voie de développement (PVD). L'"hypothèse basse" des Nations unies prévoyant un plafonnement de la population mondiale à 8 milliards vers 2045 paraît aujourd'hui la plus probable. Elle prévoit une stabilisation de la natalité entre 2015 et 2040 à 1.60 dans les PVD et à 1,45 dans les nations industrialisées.

Longtemps les démographes se sont fiés à la théorie émise à la fin du XVIII[e] siècle par l'économiste anglais Thomas Malthus. Selon ce dernier, en l'absence d'obstacle, la population devait suivre une croissance exponentielle et l'alimentation, une progression arithmétique. Cela ne s'est vraiment produit qu'en Irlande, durant une période assez courte, juste avant la grande famine de 1845-1847. Il n'existe pratiquement pas d'autre cas où la population a doublé tous les 25 ans comme le prévoyait Malthus, affirme Jean-Claude Chesnais, excepté peut-être aux Etats-Unis durant le XIX[e] siècle. Mais l'afflux massif des immigrants enlève toute valeur à cet exemple atypique.

La théorie de la *« transition démographique »* a donc succédé à celle de Malthus. Elle stipule que, quand une société aborde la modernité, le taux de mortalité est le premier paramètre modifié. C'est logique : l'Etat s'organise, la nourriture circule mieux, la condition sanitaire et l'éducation de la population s'améliorent. Résultat, l'espérance de vie augmente, ce qui entraîne généralement *« une dilatation démographique phénoménale »*.

Dans un deuxième temps, la natalité baisse rapidement. Là aussi, les raisons semblent claires. La protection sociale, le système de retraite font disparaître la principale raison économique qui peut faire souhaiter de nombreux enfants dans un pays pauvre : être pris en charge quand la vieillesse arrive. Dans un milieu urbain où le logement est cher et où la femme travaille, l'enfant fait plutôt figure de fardeau.

Cette théorie séduisante, qui s'était vérifiée jusquà présent, semble elle aussi ne plus vraiment coller à la réalité. C'est ainsi que, sur l'ensemble des pays en développement, le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 6,13 en 1950-1955 à 3,48 en 1990-1995. Une chute de 43,23 % ! Le stade où en sont la plupart d'entre eux devrait pourtant correspondre plutôt à la phase d'explosion de la population. C'est loin d'être le cas. L'augmentation de l'espérance de vie – due notamment aux vaccinations massives pratiquées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) – est compensée partiellement par la diminution des naissances, et le taux de croissance de la population dans ces zones est nettement inférieur aujourd'hui à ce qu'il était dans les années 1960-1970.

LE « SYNDROME DINKS »

Depuis une trentaine d'années, la baisse des taux de natalité s'étend à toute la planète. Les zones où la fécondité est encore en hausse semblent limitées désormais à l'Afrique noire (mais le mouvement s'amorce en Afrique australe) et ne concerne plus qu'environ 8 % de la population mondiale, contre 71 % en 1965.

Le phénomène semble logique pour un Etat à la politique antinataliste vigoureuse comme la Chine. Il peut s'expliquer dans des zones en développement accéléré comme le Brésil ou certaines régions de l'Inde. Il devient franchement incompréhensible dans les pays très pauvres comme le Bangladesh et la Bolivie, ou traditionnalistes comme l'Iran et la Syrie.

Certes, les gouvernements y favorisent désormais eux aussi le planning familial. Mais personne ne s'attendait à une chute aussi brutale, d'autant plus étonnante qu'en l'absence de protection sociale elle va à l'encontre de l'intérêt même des familles concernées. Jean-Claude Chesnais y voit une seule explication vraiment convaincante : le développement des moyens de communication de masse, qui étend au monde entier le stéréotype de la famille urbaine occidentale à enfant unique.

La théorie de la transition démographique prévoit, par ailleurs, un retour à l'équilibre dans les nations industrialisées. Or, au lieu de se stabiliser à l'indice 2,1 (2,1 enfants par femme) permettant un simple remplacement des générations, nombre de ces pays semblent frappés par ce que les Anglo-Saxons appellent le « syndrome Dinks » (pour *double income, no kids* : double salaire, pas d'enfant). Le mythe confortable de la croissance zéro vole aujourd'hui en éclats.

Dans certaines régions, le seuil fatidique de 2,1 est déjà largement dépassé et l'indice de fécondité continue de baisser. C'est le cas de l'Europe (surtout au sud), de l'ancien bloc communiste, mais aussi de l'Amérique du Nord et des nations asiatiques en croissance rapide (Japon, Taïwan, Malaisie, Chine urbaine). *« En Allemagne de l'Est et dans certaines régions d'Italie du Nord, le taux est tombé à 0,8 »*, souligne Jean-Claude Chesnais.

Jean-Paul Dufour

Scénario-catastrophe

Un pays peut-il disparaître, s'éteindre doucement faute de compter suffisamment d'enfants ? *« Un collègue japonais m'a confié récemment, à ma grande stupéfaction, qu'on n'excluait plus cette éventualité à Tokyo, où la natalité baisse très vite »*, raconte Jean-Claude Chesnais, chercheur à l'Institut national des études démographiques. Scénario-catastrophe ? Sans doute. Mais, à partir d'un certain stade, on entre dans une spirale infernale. En France, explique M. Chesnais, on enregistre actuellement 750 000 naissances par an pour un indice de fécondité de 1,7. Un simple calcul mathématique montre qu'il suffirait que cet indice passe brutalement à 1,2 (celui de l'Italie, de l'Espagne et de l'Allemagne) et y reste pour voir les naissances tomber à 100 000 par an en un siècle. On n'en est pas là. Le taux de fécondité français, qui a commencé à baisser à la veille de la Révolution, un siècle avant les autres pays d'Europe, s'était stabilisé autour de 1,8 depuis une vingtaine d'années. Il oscille aujourd'hui entre 1,6 et 1,7.

La civilisation du fleuve Jaune aurait été précédée en Chine, il y a 4 500 ans, par celle du Changjiang

PÉKIN et TOKYO
de nos correspondants

Il aurait existé en Chine une civilisation datant de plus de quatre à cinq millénaires et par conséquent contemporaine de celle de la Mésopotamie, considérée comme la plus ancienne du monde.

Telle est l'hypothèse à laquelle conduisent les découvertes faites par des archéologues chinois et japonais dans la région de Chengdu (province chinoise de Sichuan), qui ont été annoncées, dimanche 27 octobre, à Kyoto. Ces découvertes pourraient remettre en cause les conceptions retenues de quatre grandes civilisations antiques : celles de la Mésopotamie, du Nil, de l'Indus et du fleuve Jaune. Elles confirment l'existence le long du fleuve Changjiang (autrefois Yangze) d'une civilisation qui aurait fleuri antérieurement à celle du fleuve Jaune, jusqu'à présent considérée comme la plus ancienne en Chine. Une série de découvertes réalisées au Japon tendent, d'autre part, à lever une part du mystère sur l'origine du peuple japonais.

Les archéologues chinois et japonais ont découvert dans les ruines de Longma Baodun, au sud-ouest de Chengdu, des objets de terre cuite antérieurs, semble-t-il, de plus de mille ans à la civilisation du fleuve Jaune, ainsi qu'un lieu de célébration de rites religieux datant de quatre mille cinq cents ans.

Cet édifice rectangulaire de quatre-vingt mètres de longueur sur quarante de largeur comporte trois étages. On a découvert des ossements qui pourraient être les restes de victimes sacrifiées aux divinités. Cet édifice religieux est situé dans une enceinte de mille mètres de longueur sur six cents de largeur. Des cavités indiquent que s'élevaient à proximité les piliers vraisemblablement d'un palais, ce qui confirmerait l'existence d'une cité-Etat qui aurait été contemporaine de celles de la Mésopotamie.

La presse chinoise n'a pas pour le moment donné d'échos de cette découverte. Les implications de telles découvertes sont très « politiques » : elles touchent à la thèse de l'unicité du pays et de l'adéquation complète entre culture et pouvoir. La remise en cause du dogme traditionnel selon lequel toute la civilisation chinoise prend sa source dans les parages du fleuve Jaune est potentiellement explosive : les archéologues chinois ont été jusqu'à présent très prudents dans leur recherche visant à démontrer que la civilisation chinoise a pu émaner de plusieurs creusets culturels distincts.

LIGNÉE IMPÉRIALE

Au Japon, les découvertes faites au cours des deux années écoulées sont moins spectaculaires et moins politiquement explosives, mais elles jettent une nouvelle lumière sur l'histoire ancienne de l'Archipel. La récente découverte dans la préfecture de Shimane d'objets en bronze sculptés en forme de cloches (*dotaku*) datant de la période Yayoi (400 avant Jésus-Christ-300 après Jésus-Christ) et destinés vraisemblablement à des rites religieux pourrait aider les chercheurs à déterminer leur usage, encore mystérieux, et à avoir une meilleure compréhension de la période Yayoi. Au cours des dix dernières années, quatre cents objets similaires ont été retrouvés dans d'autres parties de l'archipel, mais la concentration de *dotaku* découverts à Shimane incite à penser qu'aurait pu exister une autre région puissante (jusqu'à présent on retenait le Kyushu septentrional et le sud du Honshu) qui n'est pas mentionnée dans les chroniques anciennes (Kojiki et Nihon Shoki) du 8[e] siècle.

D'autres découvertes, notamment dans la préfecture de Miyagi sur le site archéologique de Kamitakamori, permettent en outre d'avancer que, contrairement à la thèse jusqu'à présent retenue, il y a eu un « age de la pierre » dans l'Archipel et qu'y auraient vécu des contemporains de l'homme de Pékin. Les découvertes de ruines de grands édifices sur le site de Sannai Maruyama dans la préfecture de Aomori (nord du Honshu) semblent en outre indiquer que les hommes de l'époque Jomon, dite de la « poterie cordée », et datant de cinq mille ans, ne menaient pas qu'une vie semi-vagabonde mais vivaient en village et pratiquaient, outre la chasse, certaines formes d'échange.

Longtemps, l'origine des hommes au Japon s'est perdue dans les mythes cosmogoniques magnifiés au 17[e] siècle puis élevés au rang d'orthodoxie nationale par la mystique impériale du régime de Meiji. Il fallut attendre la défaite pour que les archéologues puissent se mettre au travail – avec certaines limites puisque les tombeaux impériaux leur sont toujours fermés. Comme en Chine, la « politique » – ici, le dogme de la lignée impériale remontant aux temps des mythes pieusement entretenus par l'Agence impériale, même si aucun Japonais n'y croit – contraint les archéologues à ne pas risquer d'enfreindre certains tabous : on peut imaginer l'émoi s'ils découvraient que les premiers empereurs nippons furent d'origine coréenne... Pour le reste, leur découvertes sont les bienvenues.

Francis Deron et Philippe Pons

L'ordinateur fait sonner les têtes pour protéger les crânes

MONTAIGNE préconisait, s'agissant de *« l'institution des enfants »*, de *« choisir un conducteur qui eût plutôt la tête bien faite que bien pleine »*. Il parlait bien sûr d'un éducateur. Au conducteur contemporain, le magistrat-écrivain eût sûrement conseillé d'avoir la tête bien protégée. Les traumatismes crâniens, même si leur fréquence a sensiblement diminué, en France, depuis que le port d'un casque a été rendu obligatoire pour les cyclomotoristes, restent, chez les jeunes notamment, l'une des causes principales de décès. Aux accidents de la circulation, les plus nombreux, se sont ajoutés, ces dernières années, les risques liés à de nouvelles pratiques sportives, telles que le vol libre, le parapente et le surf des neiges.

Fabricants de casques, constructeurs automobiles ou concepteurs de revêtements de sols cherchent à utiliser des matériaux et à mettre au point des équipements assurant la meilleure protection possible de la tête contre les chocs. Mais les normes de sécurité actuelles, qu'elles soient européennes, américaines ou japonaises, ont toutes été définies à partir de tests effectués sur des mannequins dont le chef, formé d'un vulgaire bloc d'acier entouré d'une enveloppe de caoutchouc, se comporte comme une masse homogène.

Des chercheurs américains ont bien réalisé des mesures, à l'aide d'études de chutes – des *drop tests* – sur des êtres humains. Mais il s'agissait de... cadavres. Les morts, pas davantage que de grossiers mannequins, ne sauraient nous renseigner que très imparfaitement sur le comportement des vivants. Comment, alors, connaître la réaction réelle, lors d'une commotion, du complexe système crânio-encéphalique ?

Pour y parvenir, des chercheurs de l'Institut de mécanique des fluides de Strasbourg (CNRS, Université-I) ont imaginé de faire un détour par l'informatique. Une équipe du Laboratoire des systèmes biomécaniques, animée par Rémy Willinger, a d'abord procédé à des expérimentations – parfaitement inoffensives – sur des sujets volontaires. Elle a pu mettre en évidence que des impulsions frontales, données à l'aide d'un petit marteau et mesurées par un accéléromètre ultrasensible, provoquaient des réponses vibratoires de fréquences différentes. C'était la preuve que toutes les parties de la tête ne *« résonnent »* pas à l'unisson.

Les scientifiques ont observé deux pics de fréquence. Le premier, situé autour de 100 hertz, correspond à des déplacements du cerveau à l'intérieur de la boîte crânienne. Le second, voisin de 700 hertz, est associé à une déformation du crâne.

AMÉLIORER LES CASQUES

Ils ont alors élaboré des modèles mathématiques conformes à ces caractéristiques. Le plus complet, en trois dimensions, décompose la tête en plusieurs milliers d'éléments finis, dotés chacun de paramètres mécaniques et élastiques : 4 174 pour le cerveau et le liquide céphalo-rachidien, 247 pour les parties membraneuses (la « faux » du cerveau et la « tente » du cervelet) et 1 296 autres pour la coque osseuse. Un nouveau maillage, beaucoup plus fin puisqu'il comprendra près de 20 000 subdivisions, devrait être disponible en 1997.

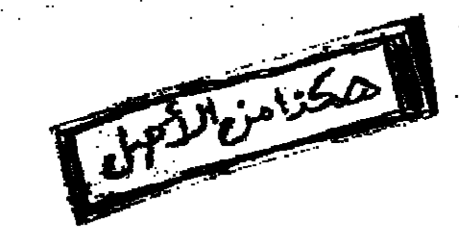
Grâce à ces simulations, l'équipe strasbourgeoise a pu affiner ses calculs et leur interprétation. Elle a ainsi mis en évidence que le pic de 100 Hertz pouvait être associé à trois types de mouvements de la masse cérébrale à l'intérieur de la boîte crânienne. Une rotation d'ensemble du cerveau, qui entraîne des déformations (donc des lésions potentielles), principalement dans les zones occipitale et latérale et près de la voûte crânienne. Des rotations différenciées de chaque hémisphère, provoquant des déformations maximales au niveau de la voûte et des lobes frontaux. Enfin, une rotation d'ensemble mais désaxée, avec des déformations au niveau des lobes temporaux et de la voûte du crâne.

« La première étape, qui était d'avoir une bonne compréhension du comportement dynamique de la tête et de connaître le processus biomécanique d'apparition des lésions, est franchie. Nous nous efforçons maintenant d'établir les seuils de tolérance au-delà desquels se produisent ces lésions », explique Rémy Willinger. Pour y parvenir, les chercheurs ont mis au point le prototype d'un nouveau modèle non plus mathématique, mais physique. Il s'agit d'un mannequin dont la tête est formée de deux masses articulées, reliées par un système de liaison élastique capable de reproduire le « découplage » crâne-cerveau observé *in vivo*.

Les industriels suivent avec attention ces études. Le laboratoire, associé à un programme européen de coopération scientifique et technique portant sur l'amélioration de la sécurité des casques de moto, a ainsi passé des contrats avec un fabricant national. Les constructeurs et les équipementiers automobiles s'y intéressent eux aussi, pour toutes les structures – volant, tableau de bord, pare-brise, etc – susceptibles d'être heurtées par la tête.

A terme, ces travaux pourraient donc aider à la mise au point de nouvelles normes de sécurité. *« Les futurs équipements*, commente Rémy Willinger, *ne devront plus se contenter d'amortir les chocs, mais prendre en compte les interactions entre la tête et la structure percutée. »* En somme, des protections « intelligentes », plutôt bien faites que bien pleines.

Pierre Le Hir



Michael Chang domine un nouveau géant

Après avoir battu le colosse australien Mark Philippoussis, espoir du tennis mondial, le petit champion américain affrontera Arnaud Boetsch en huitièmes de finale de l'Open de Paris-Bercy

Arnaud Boetsch rencontrera l'Américain Michael Chang, tête de *série n° 2*, en huitièmes de finale de l'Open de Paris-Bercy. Mardi 29 octobre, le Français a battu l'Américain Jim Courier (*n° 15*) (6-4, 7-5) *alors que* Michael Chang a finalement *dominé* l'Australien Mark Philippoussis (7-5, 3-6, 7-6). Les autres Français en course, Guy Forget et Guillaume Raoux, ont été respectivement battus *par l'Américain Richey* Reneberg (6-3, 4-6, 7-5) et par le Tchèque Martin Damm (7-6, 6-2). Une nouvelle fois, Bercy a vu la sortie prématurée d'un des favoris du public, l'Américain Andre Agassi (n° 9), éliminé par le Suédois Magnus Gustafsson (6-4, 3-6, 6-3), à l'issue d'une partie achevée tard dans la nuit.

C'EST UN MATCH de symboles, juste fin d'une saison changeante. Sur le court, en ce deuxième tour de l'Open de Paris-Bercy, il y a Michael Chang et Mark Philippoussis.



TENNIS

Le premier est américain, bien connu des amateurs. Il a vingt-quatre ans, il fut vainqueur des Internationaux de France de Roland-Garros en 1989, il n'a jamais plus gagné de tournoi du Grand Chelem, mais s'acharne toujours à en rêver : deux finales cette saison. Il bûche et peine, il s'est inventé une plus longue raquette pour oublier sa petite taille. A force de sacrifices, il est devenu deuxième joueur mondial. Son meilleur classement – quatrième – remontait à quatre ans et demi, en avril 1992.

En face, ce que les uns appellent la bête, les autres le phénomène. Ou tout simplement un grand gaillard de joueur de tennis. Du haut de son 1,94 m, du poids de ses 92 kilos, l'Australien s'est imposé comme le meilleur débutant de l'année. Il aura vingt ans dans une semaine, il dégringole les aces et pulvérise les balles de son coup droit. Il a éliminé Pete Sampras en janvier, aux Internationaux d'Australie, avant de concéder face au même Sampras deux sévères défaites, à Wimbledon et à Flushing Meadow.

Le 20 octobre, après 101 matches professionnels, il a gagné le premier tournoi de sa carrière à Toulouse en balayant le Suédois Magnus Larsson. Il en a été soulagé. Sans avoir eu sur son chemin un immense joueur – son meilleur adversaire, Mark Woodforde, était trente-cinquième mondial –, il faisait preuve pour la première fois de régularité dans ses émotions, et donc dans son jeu.

Contre Michael Chang, Mark Philippoussis n'a, comme on dit, rien à perdre. Bien que phénomène, il n'est encore qu'un champion annoncé : on dit de lui qu'il est le joueur du XXIe siècle. Pour l'heure, il fait partie des trente meilleurs mondiaux. Bien sûr, Michael Chang se méfie. Les précédentes rencontres, toutes gagnées par l'Américain, ont été tendues, parce que serrées : *« Je savais que je venais là pour recevoir des aces »*, plaisante Chang.

Le ton est donné et promet un beau duel, plein de paradoxes. Il y a la petitesse de Chang (1,75 m) contre la haute taille de Philippoussis, la malice contre la gaucherie, l'impuissance contre la force, le travail contre l'impuissance. Et l'expérience contre la jeunesse.

Dans l'abîme qui sépare leurs tennis, les deux hommes vont servir un match exceptionnel. Pour contrer les services de Mark, Michael doit être partout, il doit tout d'abord savoir deviner une trajectoire ou bien l'anticiper. Quand le service n'est pas gagnant, l'échange est lancé. Michael y est souvent le plus fort, hargneux et retors. Il court, il tonne, sauve quelques smashes sous les hourras, avant de coincer un passing-shot.

« UN TALENT INCROYABLE »

Mark Philippoussis a pris le service de Chang dans le premier set, sert pour le gain de la manche, mais la laisse filer en roulant ses grand yeux sombres. Alors, il cesse de piaffer, accepte de patienter et d'aiguiser son regard. Il décrypte le service de Chang pour mieux le retourner sur une pleine ligne. Il sert mieux aussi. Mark Philippoussis amène ainsi Michael Chang à un troisième set. Il sera magnifique. Mark déploie son coup droit – son tennis est encore minimaliste –, Michael oppose sa vitesse et la variation d'un tennis frotté à tous les adversaires, les surfaces et les époques. C'est un match très beau. Les deux joueurs doivent déployer toutes les audaces. Michael court et fait mouche d'un coup droit en bout de course ; Mark scrute et assomme d'un smash, que Michael reprend parfois.

Les voilà au jeu décisif. L'un vole un service dans une bévue fatiguée ; l'autre le reprend dans une même gaffe. Michael a trois balles de match. A huit points à sept, la dernière rebondit sur le filet, s'évanouit dans la raquette de Mark, qui relance. Michael tricote ses jambes une dernière fois pour la pêcher. Et serre le poing. Mark est triste.

« Il progresse constamment, dit Chang. *Depuis le début de la saison, il est devenu de plus en plus mûr, de plus en plus dur à battre. Il a un talent incroyable. Mais c'est vrai, dans le tie-break, j'attendais qu'il craque. Ce qu'il a fait. »*

Michael Chang ne pourra devenir numéro un mondial cette année. Au classement, il est à près de mille points de Pete Sampras. *« Il ne faut pas que je pense à être numéro un*, dit-il. *J'aurais pu l'être si j'avais gagné les tournois d'Indian Wells et de Key Biscayne en avril. J'y ai pensé, et mon jeu s'en est mal ressenti. Maintenant, je me dis simplement que ce qui doit se passer, se passera. »*

Bénédicte Mathieu

Arnaud Boetsch dompte Jim Courier

Rien à voir avec le match précédent, et Arnaud Boetsch en est ravi. Après avoir peiné contre l'Australien Todd Woodbridge, le Français s'est joliment défait de l'Américain Jim Courier, tête de série n° 15. *« Je me suis tout de suite bien senti car j'avais vu mes erreurs de la veille*, a dit Boetsch. *Et puis, Jim a un jeu qui me convient bien. Il donne beaucoup de rythme à la balle et mon jeu le suit à merveille. »* En deux sets (6-4, 7-5), le Français prend la mesure d'un Jim Courier désabusé. De retour de blessure, celui-ci n'est toujours pas parvenu à retrouver les moyens qui lui ont permis de gagner quatre titres du Grand Chelem. Les autres Français ont échoué. Vainqueur du premier set, Guy Forget s'est peu à peu émoussé pour s'incliner devant l'Américain Richey Reneberg (6-3, 4-6, 7-5). Dans la matinée, Guillaume Raoux n'avait pu trouver ses marques, battu par le Tchèque Martin Damm (7-6, 6-2). Les deux Français vont reporter leurs espoirs sur le double.

Coupe de l'UEFA : Metz et Monaco se qualifient

L'Inter Milan sera le seul représentant du football italien dans les huitièmes de finale

IL Y A des défaites qui valent des victoires. Mardi 29 octobre, lors des matches retour des seizièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, Monaco s'est incliné sur son terrain face aux Allemands du Borussia Mönchengladbach (1-0), tandis que Metz était battu par le Sporting Portugal à Lisbonne (2-1).



FOOTBALL

Grâce aux résultats acquis aux matches aller, les deux clubs français se sont cependant qualifiés pour les huitièmes de finale, dont le tirage au sort aura lieu, vendredi 1er novembre, à Genève.

« J'avais dit au match aller que rien n'était fait. Mais, visiblement, je n'ai pas été entendu. Mes joueurs ont manqué d'humilité dans leur préparation », commentait Jean Tigana, l'entraîneur de Monaco, à l'issue d'une rencontre dominée par la détermination et l'engagement physique des joueurs allemands, auteurs de l'unique but de la rencontre grâce à une reprise de volée de Michael Klinkert (70e). Les Monégasques, brillants lors du match aller à Cologne, remporté sur le score de 4 buts à 2, et de leur dernière rencontre en championnat de France – une victoire à Lille (4-1) –, n'ont pas été capables de faire preuve de leur virtuosité offensive coutumière.

Metz s'est satisfait de son côté d'une qualification à l'arraché. Les joueurs lorrains avaient ouvert le score grâce à un but de Frédéric Arpinon (17e). Malgré le pressing portugais et l'expulsion en fin de match de Pascal Pierre (85e), ils ont ensuite tenu bon. Dans le dernier quart d'heure, les joueurs du Sporting ont marqué deux fois (73e, 87e). C'était insuffisant. *« Nous étions venus avec l'intention de faire un résultat, c'est chose faite*, s'est félicité Carlo Molinari, le président messin. *Disputer les huitièmes de finale, c'est remarquable et intéressant pour le club. C'est la première fois que ça nous arrive. »*

Les autres rencontres ont été marquées par les mauvais résultats des clubs italiens. Les deux équipes de Rome ont été éliminées. L'AS Rome, vainqueur sur son terrain (2-1), n'a pas été en mesure de refaire le retard enregistré au match aller face aux Allemands de Karlsruhe (3-0). La Lazio s'est lourdement inclinée devant les Espagnols de Tenerife (5-3), tandis que l'Inter Milan de Youri Djorkaeff a dû recourir aux tirs au but pour éliminer les Autrichiens du Casino Graz.

Les Milanais seront les seuls représentants de l'Italie en huitièmes de finale. A noter également la qualification et la large victoire des Anglais de Newcastle aux dépens des Hongrois de Ferencvaros (4-0). Les matches aller des huitièmes de finale auront lieu le mardi 19 novembre, les matches retour le mardi 3 décembre.

■ **CYCLISME : Le Suisse Tony Rominger achèvera sa carrière comme leader de l'équipe Cofidis**, dirigée par Cyrille Guimard. Tony Rominger, âgé de trente-cinq ans, qui courait sous les couleurs de l'équipe italienne Mapei depuis 1994, remplacera pour la saison 1997 l'Américain Lance Armstrong, contraint de mettre sa carrière entre parenthèses en raison d'un cancer. – *(Reuter.)*

■ **TRIATHLON : le triathlète belge Luc Van Lierde**, vainqueur samedi 26 octobre de l'« Ironman » disputé à Hawaï, a été disqualifié par erreur sur le réseau Internet pour un prétendu refus de se soumettre au contrôle antidopage. Internet avait diffusé des classements où le nom du Belge n'apparaissait plus, alors que la fédération belge a pu prouver sans peine, mardi 29 octobre, que Van Lierde s'était bel et bien soumis à l'examen médical, après sa victoire. A vingt-sept ans, Luc Van Lierde est le premier vainqueur européen de ce championnat du monde officieux. Il a amélioré de plus de trois minutes le record de l'épreuve. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

FOOTBALL

Coupe de l'UEFA

Seizièmes de finale retour

Sporting Portugal Lisbonne (Por.) - **Metz (Fra.)** 2-1 (0-2) ; **Monaco (Fr.)** - Borussia Mönchengladbach (All.) 0-1 (4-2) ; **Besiktas Istanbul (Tur.)** - Legia Varsovie (Pol.) 2-1 (1-1) ; **Anderlecht (Bel.)** - Vitoria Guimaraes (Port.) 0-0 (1-1) ; AS Rome (It.) - **Karlsruhe (All.)** 2-1 (0-3) ; Neuchâtel (Sui.) - **Helsingborg (Suè.)** 1-1 (0-2) ; **Feyenoord Rotterdam (PB)** - Espanyol Barcelone (Esp.) 0-1 (3-0) ; National Bucarest (Rou.) - **FC Bruges (Bel.)** 1-1 (0-2) ; Casino Graz (Aut.) - **Inter Milan (It.)** 1-0 (0-1). *Inter Milan qualifié aux tirs au but (5-3)* ; **Bröndby (Dan.)** - Aberdeen (Eco.) 0-0 (2-0) ; **Newcastle (Angl.)** - Ferencvaros (Hon.) 4-0 (2-3) ; **Trabzonspor (Tur.)** - **Schalke 04 (All.)** 3-3 (0-1) ; Spartak Moscou (Rus.) - **Hambourg (All.)** 2-2 (0-3) ; **Valence (Esp.)** - Slavia Prague (Rép. tch.) 0-0 (1-0) ; **Tenerife (Esp.)** - Lazio Rome (It.) 5-3 (0-1) ; **Boavista (Port.)** - Dinamo Tbilissi (Géo.) 5-0 (0-1).

En caractères gras, le club qualifié. Entre parenthèses, le résultat du match aller

TENNIS

Open de Paris-Bercy

Premier tour : R. Reneberg (EU) b. G. Forget (Fr.) 3-6, 6-4, 7-5 ; P. Haarhuis (PB) b. J. Siemerink (PB) 3-6, 7-6 (8/6), 6-4 ; M. Damm (Rép. tch.) b. G. Raoux (Fr.) 7-6 (9/7), 6-2 ; F. Wibier (PB) b. F. Clavet (Esp.) 6-7 (3/7), 6-4, 6-3

Seizièmes de finale : M. Gustafsson (Suè.) b. A. Agassi (EU/n° 9) 6-4, 3-6, 6-3 ; M. Chang (EU/n° 2) b. M. Philippoussis (Aus.) 7-5, 3-6, 7-6 (9/7) ; T. Martin (EU/n° 11) b. M. Larsson (Suè.) 6-3, 3-6, 6-3 ; F. Mantilla (Esp. /n° 16) b. B. Black (Zim.) 6-1, 5-7, 6-2 ; W. Ferreira (AfS/n° 8) b. D. Vacek (Rép. tch.) 7-6 (7/4), 6-4 ; A. Boetsch (Fr.) b. J. Courier (EU/n° 15) 6-4, 7-5 ; A. Berasategui (Esp.) b. R. Krajicek (PB/n° 7) 3-6, 6-1, 7-5.

La campagne présidentielle commence à la Fédération française de tennis

Jean-Pierre Courcol est l'adversaire déclaré de Christian Bîmes

L'HIVER tennistique français s'annonce mouvementé. Après la finale de la Coupe Davis fin novembre, à Malmö, les joueurs français et certains dirigeants s'envoleront pour les Internationaux d'Australie, en janvier. Si les joueurs resteront sur le pays-continent pour y disputer le premier tour de la Coupe Davis 1997, les cadres de la Fédération française devront reprendre l'avion. Entre les deux dates australes, en effet, la FFT vivra son élection présidentielle. Pour Christian Bîmes, candidat sortant, le calendrier est donc des plus chargés.

Pour Jean-Pierre Courcol, seul candidat adverse actuel à la présidence – les dépôts de candidature seront clos deux semaines avant le scrutin –, le périple sera uniquement hexagonal. Cet homme d'affaires et de presse a décidé de ne pas se rendre à Malmö : *« Je n'ai pas très envie de me balader dans les couloirs pendant que les joueurs se battent en finale*, dit-il. *En Suède, il y aura les présidents de ligues invités. En même temps, j'irai voir les ligues pour expliquer mes choix. »*

Il se sent confiant : *« Si je ne pensais pas que je peux gagner, je ne me présenterais pas »*, lance-t-il. Dans sa petite maison de Boulogne, où les livres de sport rivalisent avec les tableaux d'art moderne et les objets design, il a commencé sa prochaine partie et disserte sereinement au téléphone. Il a la silhouette massive, le regard d'un incurable curieux et de hautes ambitions.

A cinquante-deux ans, il vit l'une des carrières les plus brillantes du monde des affaires français : *« J'ai un CV qui fonctionne bien*, plaisante-t-il. *Il est bizarre et drôle. Je ne pouvais pas avoir un cursus comme celui des autres parce que je n'avais que mon bac. Quand vous démarrez en bas de l'échelle, vous avez une carrière qui est forcément atypique. J'aime les challenges, je ne me suis jamais accroché à un fauteuil. Non, je ne suis pas un touche-à-tout, je trouve ça trop péjoratif. »*

Il fut un joueur de haut niveau, membre de l'équipe de France et vainqueur des Internationaux de France en salle en 1969. Pour sa reconversion, il commence comme assistant chef de pub pour devenir directeur général d'Havas Conseil en 1979. Après un passage au *Parisien libéré* en 1983 et 1984, il devient directeur général de *L'Equipe* jusqu'en 1992, puis directeur général du Groupe Amaury de 1990 à 1995. En août 1995, Christian Blanc le nomme à la tête d'Air Inter. Poste qu'il quitte un an plus tard : *« Air France et Air Inter fusionnaient, je n'avais plus rien à faire à Air Inter. »*

« BAISSE DE LA PRATIQUE »

Depuis son départ, le projet de se présenter à la présidence de la fédération lui trotte dans la tête. En septembre, il a envoyé une lettre aux présidents des ligues pour annoncer sa décision : *« J'ai aussi envoyé un mot à Christian Bîmes. »* Sa décision n'est pas venue seule : *« Il y avait un certain nombre de personnes de la fédération ou dans les ligues qui sont venues me voir. »*

Le contenu de sa candidature est encore sur le métier. Jean-Pierre Courcol en dessine les contours : *« Depuis un certain nombre d'années et depuis la fin de l'effet de mode du tennis, on a assisté à une baisse de la pratique et à une baisse du nombre des licenciés. Tout pour moi reposera sur l'inversion de cette tendance. Il faudra recentrer nos efforts pour faire remonter la pratique du jeu dans les clubs, la filière et la FFT.*

» Il faut revoir la politique de l'élite et surtout la formation des joueurs de haut niveau. Il faudra faire très attention à l'évolution des Internationaux de France de Roland-Garros, qui sont la manne essentielle du tennis français. Plus de 90 % des recettes fédérales proviennent des tournois français et en particulier de Roland-Garros, qui atteint sa plénitude grâce à une excellente gestion. »

A ceux que sa décision surprend, il rétorque : *« Je n'ai pas quitté le milieu du tennis. Je suis dirigeant associatif depuis trente ans. Je suis président d'honneur du Tennis Club de Paris. »* Il rit : *« J'ai un fils en première série, un fils en deuxième série, un fils en troisième série, bref j'ai pu juger de l'évolution du jeu et je me suis rendu compte des difficultés rencontrées essentiellement aujourd'hui par nos clubs, qui sont les cellules de base. Parfois certains d'entre eux sont en grande difficulté financière. »*

Jean-Pierre Courcol n'ignore pas que la prime au sortant est considérable. Il va à pas feutrés. *« Je me battrais sans tricher, et si je perds, cela ne va pas changer ma vie. »* Il dévoilera son programme après l'Open de Paris. La campagne pourra vraiment commencer.

B. M.

Basket de rue : « Dehors, tu joues toujours à cent à l'heure »

ROANNE

de notre envoyé spécial

Le moniteur de sports de la mairie de Roubaix les appelle *« les jeunes »* et l'adjoint aux sports de Roanne *« les inorganisés »*. Ils lancent des ballons orange dans un panier, s'essaient à des smashes ou à d'improbables *dunks* en rotation, mais personne, jamais, ne parle d'eux comme de *« basketteurs »*. D'ailleurs, ils ne jouent pas sur des parquets, mais sur des *« playgrounds »*, ces terrains construits en extérieur, pour répondre à la demande de la « mode basket » née des exploits réalisés par la *dream team* américaine pendant les Jeux olympiques de Barcelone, en 1992.

« Dehors, c'est mieux, tu joues toujours à cent à l'heure », assure Youssef, l'un des jeunes Roannais qui recevaient, samedi 26 octobre, une cinquantaine de basketteurs venus de Roubaix pour disputer le premier tournoi opposant les deux villes françaises les plus en pointe dans l'application du programme « Basket en liberté » de la Fédération française de basket-ball (FFBB).

En 1994, Jean-Pierre Rousselle, un ancien entraîneur de l'équipe féminine de Clermont-Ferrand devenu éducateur sportif, avait mis au point une expérience de basket de rue dans les quartiers en difficulté de Roubaix. Grâce à sa ténacité et à l'aide financière de 16 entreprises, il avait construit 25 terrains, créé 10 postes d'animateurs en contrat de ville, dont 7 ont été transformés en emplois.

Roanne, appuyée sur sa *« culture basket »* (la ville qui assista aux premiers exploits d'Alain Gilles compte 9 clubs), a prolongé l'expérience : elle s'apprête à inaugurer un Centre d'entraînement basket ouvert à tous ceux, licenciés des clubs ou non, qui veulent *« travailler librement et gratuitement leurs fondamentaux »*, selon l'expression de Bernard Mokkedem, éducateur sportif.

Opération *a priori* séduisante, lancée pour *« sociabiliser des jeunes à travers le basket »*, « Basket en liberté » a permis la formation d'une centaine de moniteurs, recrutés pour enseigner le règlement minimum de cette pratique au goût sauvage : *« Nous avons retiré quelques règles de base, telle l'interdiction de marcher avec le ballon ou de rester plus de trois secondes dans la raquette, pour qu'ils puissent jouer plus librement »*, explique Jackie Blanc-Gonnet, chargée de mission de la FFBB.

PASSERELLES DIFFICILES

Règlement allégé, absence d'entraîneur et d'arbitre (les joueurs annoncent eux-mêmes leurs fautes) : cette liberté offerte, Roannais et Roubaisiens la dévorent avec enthousiasme. À l'unisson de la sono rap qui rythme leurs actions – *« c'est comme ça, que ça te plaise ou non ! »* –, ils déploient, à trois contre trois, un jeu débordant d'énergie et de panache, faute d'académisme. *« Le spectacle, c'est dehors, car ce n'est pas strict »*, clame Nassim, dix-sept ans. Il a tenté sa chance dans un club affilié à la fédération, mais il n'a pas tenu deux jours : *« Ils m'ont dit que j'avais un comportement insatisfaisant. Ça démoralise. »* Il a alors aperçu le bout de ces *« passerelles »* que les éducateurs de basket de rue rêvent de tendre entre deux mondes, le basket officiel et celui de la rue.

« Les clubs devraient comprendre qu'il est utile de prendre des contacts avec ces jeunes », déplore Jean-Pierre Rousselle. On peut en effet se demander, avec le sociologue spécialiste des banlieues Adil Jazouli, *« comment intégrer le jeune vulnérable par la pratique sportive, alors que le sport pratiqué par ces jeunes est en marge des pratiques fédérales et de clubs »*.

Eric Collier

Ballade musicale à La Nouvelle-Orléans

Un siècle après son apparition dans les bordels de la ville, le jazz bat toujours dans le « French Quarter »

LA NOUVELLE-ORLÉANS
de notre envoyée spéciale

Pour être franc, on s'attendait au pire. « *New Orleans n'est plus New Orleans* », « *le quartier français est envahi par les touristes* » et, coup de grâce, « *le jazz est mort* ». Les abords de la ville ne sont guère plus encourageants. Tout semble « *fake* », faux : bois, briques des maisons posées sur des socles en dur. Le hall de la Maison Dupuy, l'un des hôtels installés dans les demeures anciennes du vieux quartier, est pris d'assaut par des retraités en couleurs tendres. Est-ce cela, la Nouvelle-Orléans, une destination pour Amérique du troisième âge en mal de pittoresque ? Jazz des origines, où es-tu ?

Il n'est pas chez Michaul's, où cinq musiciens blancs, la soixantaine – accordéon endiablé, violon, clavier, guitare électrique et *washboard* – font sautiller la musique cajun sous la devise « *Laissez les bons temps rouler* ». Il roule le bon temps, il galope par la grâce d'un jeune maître de danse qui enseigne des pas aussitôt mis en pratique. Il s'élance avec sa partenaire sur la piste déserte pour une démonstration époustouflante de *jitterbug* : course en diagonale, jeux de mains mêlées et démêlées en l'air, figures de quadrille, tournoiement de toupie, un rock gracieux, souple et délié.

En fin de matinée, les premières mesures de jazz résonnent en plein air sur Decatur, l'avenue en contrebas de la levée de terre et de la digue qui protègent le quartier des crues du Mississippi. Sur Decatur, donc, jouent les orchestres. Blanc ici, Noir là, mêlé ailleurs. Applaudissements ou relative indifférence sont à la mesure de la conviction des exécutants. Le rythme bat sur Bourbon Street où onze millions de personnes défilent chaque année. En dépit ou à cause des foules, le jazz vibre ici. Avec brio, de petits Noirs délurés font des claquettes sur le trottoir. Plus haut, 800 North Rampart, se trouve Donna's Bar, une salle enfumée où, le soir, se déchaînent les musiciens. Pliant les genoux, renversant le buste et soufflant leurs poumons dans les trompettes, trombones, cornets, saxos et un hélicon à faire chavirer son homme.

En lisière du French Market, au 1 104 Decatur, Margaritaville Café jette des bouffées de « *beat* » dans la rue. Une feuille ronéotypée a la bonté de prévenir, « *... meilleure musique live – blues, rhythm and blues, rock – de New Orleans* », et donne le programme d'octobre : trois orchestres successifs, de 14 heures à 22 h 30 ou minuit. Christine, une Noire au fait de tout ce qui se passe en ville, nous avait prévenue : « *Ecoutez par la porte ouverte et, si ça vous plaît, entrez.* » On entra. Cette musique avait quelque chose d'incitatif. Jazz ou rock, ça swinguait. Des épaules, des hanches, des pieds. On serait bien resté jusqu'à plus soif, assis à une table avec le jeune public, à regarder les quatre dingues qui, sur l'estrade, menaient le bal. Allumé, le chanteur. Recroquevillé, lèvres sur le micro, hochant doucement la tête. On serait bien resté. Mais il y avait Georges Buck, et l'on ressentait une urgence à l'aller voir.

Il est assis, dos à la lumière, derrière un bureau en bois délavé. Aveugle. Il porte un short à carreaux bleu en patchwork, une chemisette et de hautes chaussettes, bleues également. C'est ici qu'il reçoit les fans de jazz du monde entier. Devant lui, une antique machine à écrire noire et un poste de radio. Sa main tâtonne pour presser les boutons quand il veut faire entendre la fréquence – « commerciale » précise-t-il – dont il est propriétaire. Et qui le fait vivre. Car les disques, c'est sa danseuse. CD et 33 tours, ils sont partout. Sur les étagères en bois, les tables et les meubles des années cinquante de cet entrepôt aux murs de brique nue.



DESSINS DE D'OLCE

PUR BONHEUR

Quand il parle, une expression d'enfant émerveillé se répand sur son visage. En 1949, il fonde, à New York, Jazzology Records – sa propre maison de disques avec studio d'enregistrement et neuf marques différentes –, GHB Jazz Foundation, une association pour la sauvegarde du jazz traditionnel, et le *Collector's Record Club*, un club de collectionneurs. Il publie une revue trimestrielle, *Jazz Beat*, un catalogue des CD disponibles, écrit des articles, anime une émission hebdomadaire sur le jazz et prépare de nouveaux enregistrements ainsi que le centenaire de la naissance de Sidney Bechet à la Nouvelle-Orléans, le 14 mai 1897. Le soir, il se fait monter « *quelque chose* » du restaurant car, dit-il sobrement, « *j'ai des choses à faire ici* ». Un sens de l'understatement très britannique. Puis, avec Nina, il rentre chez lui dans le French Quarter.

Mettre en doute le rôle actuel de la Nouvelle-Orléans, où il s'installe *en 1987*, c'est s'attirer une réponse émue et émouvante : « *Le jazz est né dans cette ville et l'on y fait plus de jazz que partout ailleurs. C'est toujours un endroit prodigieux pour la musique, sous toutes ses formes.* » Il énumère les principales : « *Jazz, dixieland, rhythm and blues, cajun* ». Il poursuit : « *Quand vous entrez dans le quartier français, vous pénétrez dans un autre monde. Ici, la musique est vivante, les jeunes en jouent, le moindre club a son orchestre.* »

Nina Buck est Anglaise. Blonde aux yeux bleus, menue et vive dans sa robe noire, boa mauve autour du cou, voix cassée superbe. Impresario d'orchestre jusqu'en 1983, elle ouvre, en 1989, The Palm Court où l'on donne les plus beaux concerts de la ville. Un pur bonheur. Quand on poussa la porte, un vieux Noir tenait une note aiguë tandis que le pianiste toussotait en contre-point dans son micro. Puis vint le plus beau *Summertime* qu'il soit donné d'entendre. Dramatique, ample, triomphal, avec basse à donner le frisson et reprise du thème en solo à la clarinette et à la trompette. Puis un morceau plein d'humour et de verve. Et, comme toujours ici, tout finit en danse. Nina swingue dans la salle tandis que, derrière le comptoir, la jeune barman élève les bras au-dessus de sa tête et ondule de tout son corps.

Ces musiciens, les fous de jazz voudront connaître leur nom. Chuck-Peter Badie, qui joua avec Sam Cooke et Ray Charles, s'imposait comme basse. Phamous Lambert était au piano, Tony Bazley à la batterie. Il y avait encore Lester Caliste, trombone, et deux jeunes Blancs pleins de talent : Brian O'Connor, clarinette, et Duke Heigter, trompette, la Noire à la voix puissante étant Thais Clarke. Quand les instruments se turent, Christine s'exclama : « *That's music* ».

Danielle Tramard

Carnet de route

● **Accès.** Pas de vols directs. Ceux de North West Airlines (tél. : 01-42-66-90-00), quotidiens, font escale à Detroit. A partir de 3 100 F A/R.

● **Hôtels.** Haute saison en automne, basse saison de juin à août. Demander une chambre avec balcon. Maison Dupuy, hôtel Provinciale et, exceptionnel, Soniat Home (25 chambres). B & B : maisons créoles du French Quarter et villas à colonnade de Garden District. La plus subtile des cuisines est créole, chez Brennan's et Arnaud's. Campagnarde et épicée, elle est cajun : Maison du Blues et The Court of Two Sisters.

● **Disques.** Tower Records (Decatur), 55 F environ le CD. Catalogue de George Buck (G. H. B Foundation, 1206 Decatur Street, New Orleans, La 70116, tél. 504-525-1776). Vieux 33 tours chez Record Ron's (239, Chartres Street).

● **Nightclubs.** Consulter, à la rubrique « Entertainment » du *Times Picayune*, le quotidien local, le programme des 31 clubs de jazz et demander conseil. Palm Court (1204 Decatur, tél. : 525-0200), la grande tradition du jazz. Du mercredi au dimanche, un orchestre différent chaque soir.

● **Tours.** Inédit et gratuit : la N-O guidé par un habitant : Friends of the Cabildo, tél. : 523-3939.

● **Warning.** De jour, ne pas se promener seul dans les cimetières et, le soir, dans les rues ou portions de rue désertes du French Quarter. Eviter North Rampart Road, le boulevard du crime.

● **Renseignements.** Bureau d'informations de La Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, 5 *bis*, rue du Louvre, 75001 Paris, tél. : 01-44-77-88-05.

PARTIR

■ **DIX PETITS PRIX.** Grâce à sa capacité de négociation, le réseau des agences Selectour propose, à « dix prix aussi bas » (de 990 F par personne en chambre double pour 4 jours en Turquie à 7 100 F pour un circuit de 12 jours au Mexique), des produits standardisés destinés à une vente rapide pour une clientèle en quête du meilleur rapport qualité/prix. Avec cet hiver, trois destinations nouvelles : la République dominicaine (4 000 F, 9 jours), l'Inde (6 950 F le circuit de 10 jours) et le Sénégal (3 660 F, 8 jours).

★ **Liste des agences Selectour Voyages sur Minitel 3615 code Selectour ou par téléphone au 01-45-26-95-15.**

■ **MARATHON TUNISIEN.** Le samedi 16 novembre a lieu au lac salé Chott El Djerid, près de la palmeraie de Tozeur, la 3ᵉ édition des Foulées du Chott (marathon, semi-marathon et 10 kilomètres). Courses et site présentés dans une brochure du voyagiste Republic Tours qui, à cette occasion, programme divers week-ends pour participer ou assister à l'événement.

★ **Renseignements au 1 bis, avenue de la République, 75541 Paris Cedex 11 (tél. : 01-43-55-39-30) et au 4, rue du Général-Plessier, 69002 Lyon (tél. : 04-78-42-33-33).**

Premières navettes tricolores

« *Gain de temps maximum et prix compétitif* », tel est le double objectif poursuivi par Air Inter Europe, qui a lancé, lundi 28 octobre (*Le Monde* du 29 octobre), les premières navettes de Paris-Orly vers Toulouse, Marseille et Nice. Des lignes aériennes « haute fréquence » : vols toutes les trente minutes durant les heures de pointe (26 vols quotidiens sur Toulouse et 27 sur Marseille), ou chaque heure (sur Nice), avec enregistrement des passagers en continu. Accès et accueil devraient être facilités par une signalétique identifiable : parkings (rapprochés), comptoirs de vente et salles d'embarquement (fixes), bornes d'enregistrement en libre service (dès la fin novembre), livraison accélérée des bagages. Les réservations demeurent obligatoires (tél. : 01-44-08-22-22, ou Minitel 3615 AF), mais les billets sont délivrés jusqu'à 15 minutes du départ, si le vol n'est pas plein.

● Pas de baisse du prix de l'avion. Mais une simplification de la grille tarifaire avec accès, pour tous, aux prix les plus bas : le tarif « Mini bleu », applicable désormais en aller simple. Un Paris-Marseille en « mini-bleu » coûte 325 F, comme le Paris-Nice, tandis que le Paris-Toulouse est affiché à 275 F. Deux contraintes de taille cependant : réservation 14 jours à l'avance, pénalités en cas d'annulation. Les jeunes (moins de 27 ans) peuvent, en revanche, se décider jusqu'au jour du départ et bénéficier d'un tarif « Bleu Jeunes » encore inférieur. Ces bas tarifs sont appliqués à un nombre désigné de places, nombre qui varie, d'un vol à l'autre, en fonction du remplissage. Les pleins tarifs oscillent autour de 1 000 F. Reste la carte Evasion 7/7 (annuelle, vendue 1 000 F), qui ouvre des réductions sur 70 % des vols en semaine et 90 % le week-end.

● La concurrence, précisément AOM (tél. : 01-49-79-09-09), qui dessert Marseille et Nice, applique les mêmes tarifs. Notamment le plus bas sur Marseille (mais 100 F de plus pour Nice), avec l'obligation de voyager en aller-retour, et la nuit du samedi sur place. Idem chez Air Liberté (tél. : 01-49-79-10-60), légèrement plus chère sur Nice et Toulouse, mais qui propose, en revanche, des tarifs intermédiaires raisonnables autorisant les réservations jusqu'à la veille du départ. A titre de comparaison, les trajets par le TGV, en aller-retour 2ᵉ classe (sur TGV 1), oscillent autour de 400 F, en formule Joker 30, réservée, au minimum, un mois à l'avance.

● Les Américains, qui, voilà vingt cinq-ans (*Le Monde* du 17 mai), ont inventé les navettes *(shuttles)*, conservent une longueur d'avance. United, par exemple, a instauré, sur de courtes distances au départ de San Francisco et Los Angeles, notamment vers Las Vegas, le tarif « Companion », à 198 dollars (environ 1 000 F), valable pour deux personnes partant sur le même vol (départ chaque vingt minutes). Nul besoin de billet. Un simple coup de fil suffit pour acheter sa place avec une carte de crédit. A l'aéroport, on se présente avec cette dernière pour embarquer.

● US Air, qui opère entre New York et Washington, affiche une souplesse optimum : vol sans réservation, billets achetés en salle d'embarquement au moyen d'une carte bancaire, avec sièges attribués. Quant à British Airways, elle garantit des départs sans réservation sur le Super Shuttle Londres-Glasgow au voyageur de la classe « Affaires ». En cas de vol complet, un deuxième avion est mis en place à la même heure quel que soit le nombre de passagers. Air Inter Europe étudie, d'ores et déjà, pour 1997, les vols sans billet.

Florence Evin

Soleil au sud nuages au nord

LA ZONE de hautes pressions centrée sur le pays va connaître une faiblesse dans sa partie nord, permettant l'infiltration, par la Manche, d'une perturbation pluvieuse dirigée par un minimum dépressionnaire centré au voisinage de l'Ecosse.

Les pluies, faibles à modérées, arriveront à l'ouest de la Bretagne dès le début de journée de jeudi. Elles se décaleront dans la matinée vers l'intérieur breton et la Normandie, puis vers le Nord-Pas-de-Calais à la mi-journée, pour gagner de façon atténuée les Ardennes et le Bassin parisien dans l'après-midi et la soirée. La pluie sera précédée dans toutes ces régions d'un ciel très nuageux. Après son passage, des petits coins de ciel bleu reviendront en deuxième partie de journée en Bretagne, en soirée seulement en Basse-Normandie et dans le pays nantais.

De la Champagne à la Lorraine et à l'Alsace, le ciel très nuageux en matinée laissera filtrer quelques éclaircies à la mi-journée avant que la nébulosité ne se renforce à nouveau par l'ouest dans l'après-midi. Du Berry au Poitou et au Bordelais, les belles éclaircies matinales laisseront place à un ciel de plus en plus nuageux l'après-midi, quelques gouttes de pluie sont possibles en soirée.

Du midi toulousain au nord du Massif Central, les brouillards se dissiperont en matinée. Par la suite, le soleil brillera largement. Enfin, les régions les plus privilégiées se situeront du pourtour méditerranéen aux Alpes et au Jura avec un soleil omniprésent. Le vent de sud-ouest soufflera en Manche avec des rafales à 70 km/h.

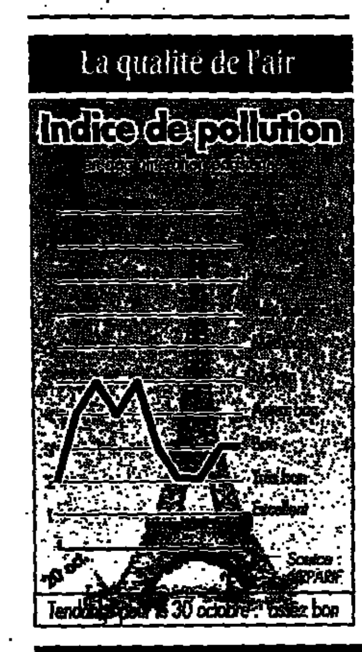
Les températures minimales seront douces dans le Nord-Ouest et le littoral méditerranéen, de 8 à 12 degrés. Dans le reste du pays, il ne fera que 2 à 6 degrés, avec des risques de gelée blanche du Sud-Ouest au Massif Central et aux vallées alpines. L'après-midi, les thermomètres indiqueront seulement 9 à 11 degrés du Nord-Est à la région lyonnaise, 11 à 13 du Nord à la région parisienne et au Centre, 13 à 15 de la Bretagne à la région toulousaine, et 17 à 20 dans le Pays basque et les régions méditerranéennes.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

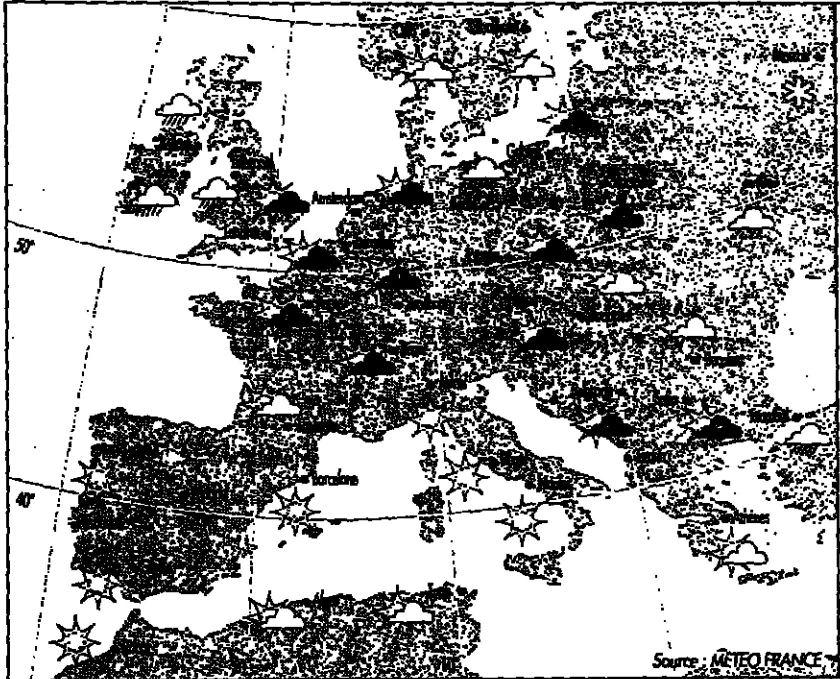


Prévisions pour le 31 octobre vers 12h00

La qualité de l'air



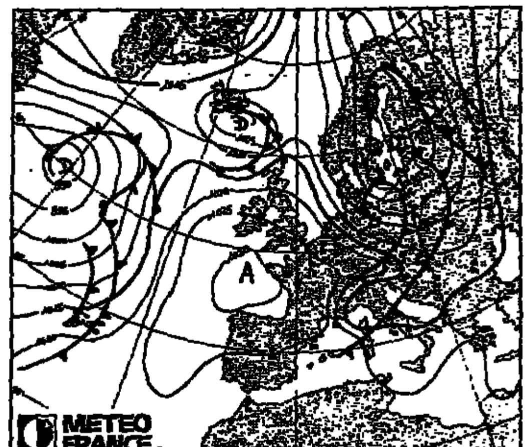
Tendance pour le 30 octobre : assez bon



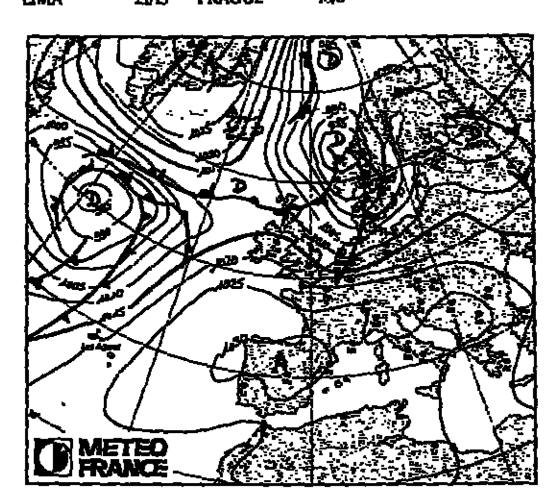


TEMPÉRATURES du 29 octobre maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	17/6	TOURS	13/3	CHICAGO	12/3	LISBONNE	21/12	PRETORIA	29/13
AJACCIO	20/10	LILLE	12/7	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	11/6	LONDRES	12/4	RABAT	22/12
BIARRITZ	17/10	LIMOGES	15/6	ALGER	23/14	DAKAR	33/25	LOS ANGELES	21/11	RIO DE JAN.	23/23
BORDEAUX	17/4	LYON	17/8	AMSTERDAM	13/9	DJAKARTA	34/23	LUXEMBOURG	10/2	ROME	21/15
BOURGES	13/4	MARSEILLE	18/12	ATHÈNES	20/13	DUBAI	31/20	MADRID	21/7	SAN FRANC.	14/11
BREST	12/9	NANCY	13/5	BANGKOK	36/24	DUBLIN	11/5	MARRAKECH	26/13	SANTIAGO	27/13
CAEN	13/8	NANTES	14/2	BARCELONE	19/11	FRANCFORT	14/7	MEXICO	24/12	SÉVILLE	25/14
CHERBOURG	14/8	NICE	20/12	BELGRADE	20/10	GENÈVE	15/3	MILAN	14/2	ST-PÉTERS.	6/3
CLERMONT-F.	16/8	PARIS	13/8	BERLIN	14/7	HANOÏ	30/23	MONTRÉAL	15/0	STOCKHOLM	11/6
DIJON	14/3	PAU	16/8	BOMBAY	31/23	HELSINKI	8/7	MOSCOU	3/-2	SYDNEY	25/12
FORT-DE-FR.	31/23	PERPIGNAN	19/12	BRASILIA	26/20	HONGKONG	28/24	MUNICH	15/6	TENERIFE	31/21
		POINTE-À-PIT.	31/25	BRUXELLES	12/5	ISTANBUL	15/10	NAIROBI	27/13	TOKYO	23/14
		RENNES	13/7	BUCAREST	15/7	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	31/15	TUNIS	26/10
		ST-DENIS-RÉUNION	28/20	BUDAPEST	15/9	KIEV	6/5	NEW YORK	14/9	VARSOVIE	15/8
		ST-ÉTIENNE	28/20	BUENOS AIRES	20/15	KINSHASA	-/-	PALMA DE M.	24/16	VENISE	14/7
		STRASBOURG	15/6	CARACAS	30/22	LE CAIRE	23/15	PÉKIN	21/7	VIENNE	15/9
		TOULOUSE	17/7			LIMA	21/15	PRAGUE	16/6		



Situation le 30 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 1er novembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Exportations de bétail

INSENSIBLE aux réalités et à l'évidente pénurie de viande à Paris, les services du ravitaillement de la Seine publient comme d'habitude les attributions de viande fraîche de la semaine du 28 octobre au 3 novembre. Les tickets sont validés pour 300 grammes de boeuf, veau et mouton. Ainsi la forme est sauve et la conscience des fonctionnaires en paix !

Quant à la réglementation des prix de la viande de mouton et de porc, deux arrêtés sont en préparation qui vont achever de tarir les marchés. Ainsi le veut la logique des décisions gouvernementales et la politique de fermeté dont faisait état le dernier communiqué du conseil des ministres. Le conseil des ministres d'aujourd'hui étudie à nouveau les projets des importations de viande et de vin qui doivent mettre fin, paraît-il, à nos malheurs.

A ce sujet, un lecteur s'étonne très judicieusement qu'au lieu de tant parler d'importations et de gaspiller nos devises à faire venir d'Argentine des denrées qui abondent chez nous, le gouvernement ne se préoccupe pas de mettre un frein aux exportations illicites de bétail. Ce n'est un secret pour personne, en effet, que malgré les démentis officiels du bétail est exporté.

On nous signale en particulier qu'une importante société de l'Allier envoie régulièrement dans les principautés de Monaco et d'Andorre plus de viande que les habitants, certainement, n'en consomment. Nous apprenons d'une autre source que dans plusieurs régions des courtiers achètent du bétail qui prendrait le chemin de la Suisse, et même de l'Allemange.

Sans doute ne faut-il pas exagérer l'importance de ces exportations, mais l'attention du gouvernement peut bien être attirée sur cette question au moment même où ne sachant comment vaincre la mauvaise volonté des producteurs il fait appel à des solutions aussi fantaisistes que celle des importations.

(31 octobre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6942

SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III									
IV				■					■
V			■						
VI		■						■	
VII				■					
VIII						■	■		
IX							■		
X		■			■				
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Ne sont plus à leur aise quand on met les pieds dans le plat. – II. Enlever quelque chose. – III. Qui a du chemin à faire. – IV. Cri pour obtenir un autre morceau. Bricole quand il est petit. – V. Plan d'eau. Faire tourner en rond. – VI. Pour tirer le fil. – VII. Coule en Alsace. Un endroit agréable. – VIII. Petite monnaie. Longs, dans les membres. – IX. Les grandes dames à Londres. Préposition. – X. A moitié gris. Ne manquait pas de souffle. – XI. Femmes qui tirent profit de leurs bonnes actions.

VERTICALEMENT

1. Faire avec la main des signes incompréhensibles. – 2. Un rapport pour l'économiste. Attacha. – 3. Vit sur un grand pied. Il en eut plein la lampe. – 4. Ile dans la mer d'Irlande. Une abréviation qui amène à l'autre côté. Un partisan de l'économie libérale. – 5. Un petit gastropode. – 6. Nettoya une robe. Camille, pour ses amis. – 7. Ne manquent pas d'envergure. Est parfois sur les dents. – 8. Rumine en Sibérie. Chanté par un Tyrolien. – 9. Qui ont pris leur volée.

SOLUTION DU N° 6941

HORIZONTALEMENT

I. Abordable. – II. Illyrie. – III. Dette. Api. – IV. Et. Hymnes. – V. Emeutes. – VI. Envers. Lu. – VII. Maie. Ce. – VIII. Aar. – IX. Incendies. – X. Rue. Sens. – XI. Elève. Eté.

VERTICALEMENT

1. Aide-mémoire. – 2. Blet. Na. Nul. – 3. Olt. Evincée. – 4. Rythmée. – 5. Dreyer. Anse. – 6. Aï. Muscade. – 7. Béant. Erine. – 8. Peel. Est. – 9. Epissures.

Guy Brouty

TOUSSAINT

Services ouverts ou fermés

■ **Presse** : les quotidiens paraîtront normalement vendredi 1er novembre.
■ **Bureaux de poste** : ils seront fermés.
■ **Banques** : elles seront fermées.
■ **Grands magasins** : ils seront ouverts.
■ **Institut de France** : l'Institut sera fermé. Le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la Mer de sable) et le château de Langeais (Indre-et-Loire) seront ouverts. Le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) sera fermé.
■ **Assurance-Maladie, assurance-vieillesse, allocations familiales** : les centres d'accueil seront fermés au public du jeudi après-midi 31 octobre au lundi 4 novembre, à 8 h 30.
■ **Archives nationales** : Le Caran et le Musée de l'Histoire de France seront fermés.
■ **Bibliothèque nationale** : les salles de lecture seront fermées. Le Musée des médailles et les expositions en cours seront ouverts.
■ **Hôtel national des Invalides** : les Musées de l'Hôtel national des Invalides : armée, dôme royal (tombeau de l'Empereur), plans-reliefs et l'église Saint-Louis seront fermés.
■ **Musées** : la plupart des musées nationaux seront ouverts. *A Paris*, seront fermés le Musée du Moyen Age-Thermes de Cluny, le Musée d'Ennery, le Musée des arts asiatiques-Guimet et le Musée du Louvre. *En région parisienne*, seront fermés le Musée de céramique de Sèvres, le Musée de Bois-Préau et le Musée des châteaux de Versailles et de Trianon. *En province*, seront fermés le Musée du château de Compiègne et le Musée Picasso à Vallauris.
Le Centre Georges-Pompidou, la Cité des Sciences et le Palais de la découverte seront ouverts.

PARIS EN VISITE

Vendredi 1er novembre

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ**, 10 h 30 (50 F), 2, rue d'Arcole (Paris autrefois) ; 14 h 30 (50 F), sortie du métro Cité (La Parisienne).
■ **MUSÉE MARMOTTAN** : histoire et technique de l'impressionnisme (60 F + prix d'entrée), 10 h 30, 2, rue Louis-Boilly (Pierre-Yves Jaslet).
■ **LE VILLAGE DES BATIGNOLLES** (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Brochant (Paris passé, présent).
■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE**, 10 h 30 et 15 heures (gratuit), devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris) ; 10 h 40 et 14 h 30 (60 F), sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Bertrand Beyern) ; 11 heures et 15 heures (60 F + 10 F), sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Vincent de Langlade) ; 15 heures (45 F), devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Monuments historiques).
■ **DU JARDIN DU LUXEMBOURG** à Montparnasse (50 F), 11 heures, sortie du métro Luxembourg (La Parisienne).
■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 11 heures et 13 h 30, hall d'entrée devant la statue de Lully (Christine Merle).
■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie en haut à gauche du funiculaire (Claude Marti).
■ ***DU QUARTIER DE LA GLACIÈRE*** au château de la Reine-Blanche (50 F), 14 h 30, sortie du métro Glacière (Paris pittoresque et insolite).
■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS** (45 F), 14 h 30, parvis de l'église (Monuments historiques).
■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).
■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Haulier).
■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** et l'île Saint-Louis (50 F), 14 h 30, Pont-Neuf devant la statue d'Henri IV (Connaissance de Paris).
■ **LE MARAIS** et ses hôtels particuliers (45 F), 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).
■ **MUSÉE NISSIM-DE-CAMONDO** (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 63, rue de Monceau (Europ explo).
■ **LE CIMETIÈRE DE MONTMARTRE** (gratuit), 15 heures, devant l'entrée côté avenue Rachel (Ville de Paris).
■ **LE VIEUX BELLEVILLE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Télégraphe (Résurrection du passé).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

CINÉMA Titre le plus en vue de la semaine, *Carla's Song* de Ken Loach réunit les deux styles du cinéaste britannique pour évoquer la guerre civile au Nicaragua.







D.R.

● **LA RÉÉDITION** du méconnu *Du côté d'Orouet* couronne la rétrospective d'un cinéaste français de premier ordre, à l'œuvre trop rare, Jacques Rozier. ● **LES RENCONTRES** de Beaune ont confronté les positions européennes et américaines à l'heure du développement de techniques de création et de transmission des images.

Les deux visages de Ken Loach, cinéaste et militant

Carla's Song. Des rues de Glasgow aux campagnes du Nicaragua en proie à la guerre civile, le réalisateur de « Land and Freedom » construit une romance qui réunit un chauffeur écossais et une réfugiée sandiniste pour une fable politique

Film britannique de Ken Loach. Avec Robert Carlyle, Oyanka Cabezas, Scott Glenn. (2 h 06.)

Très vite elle l'a appelé *« crazy driver »*, le chauffeur fou. Lorsque George, conducteur de bus à Glasgow de son état, a rencontré Carla, la réfugiée nicaraguayenne sans ticket, il s'est passé quelque chose. Entre eux, dans l'histoire que raconte Ken Loach, et sur l'écran, à la manière dont le même Ken Loach sait capter les instants du quotidien dans leur vérité ordinaire et pourtant chargée de malheur, de poésie, d'espoir.

Toute la première partie de *Carla's Song* (il n'était pourtant pas bien difficile à traduire, ce titre), histoire de George le prolo révolté et de son lent apprivoisement par Carla la désespérée, porte la signature de ce que ce cinéaste sait faire à la perfection. Une fiction réaliste traversée d'éclairs de rage contre le monde qui ne va pas et de rayons d'humour, du côté de ceux qui chaque jour lui font face. Les lieux (rues, immeubles, publicités sur les murs), les rapports de travail, de famille et de voisinage, le vocabulaire et l'accent composent sans s'appesantir une chanson – qui est davantage celle de George que celle de Carla –, une chanson collective à travers un personnage singulier, poignante et vive, menée sur un rythme sans faille.

DESSIN JACQUES VALOT

PLACE AU TRIBUN

Dans sa tonalité humoristique, du côté de *Riff-Raff* et de *Raining Stones* plutôt que *Looks and Smiles* ou *Ladybird, Ladybird*, la première moitié du film s'inscrit donc dans le meilleur cinéma de Loach. Mais il existe une autre veine dans l'œuvre de ce réalisateur militant, une veine plus narrative, qui aime inventer des fictions traditionnelles plaidant les grandes causes qui lui tiennent à cœur. *Fatherland*, *Hidden Agenda*, *Land and Freedom* ont prouvé combien la mise en scène-plaidoyer devient vite académique dès lors que le cinéaste formé à l'école du documentaire laisse place au tribun politique. Dans *Land and Freedom*, seul le prologue britannique échappait à ce travers ; cette fois, le film est également partagé entre les deux tendances, jusqu'à devenir exemplaire des deux types de cinéma pratiqués par Loach.

En Ecosse, Carla a emmené avec elle un douloureux secret datant de ses années de combat dans les rangs sandinistes contre la dictature de Somoza puis face aux contras. Incapable d'oublier, elle multiplie les tentatives de suicide. Pour trouver une issue à sa détresse, George la convainc de retourner au Nicaragua, en sa compagnie. Ce voyage dans l'espace est aussi une rupture dans la nature même du film. Mais plus Ken Loach s'éloigne de son territoire naturel – les quartiers populaires des grandes villes britanniques –, plus il semble perdre son sens du réel social et humain. Avec *Carla's Song*, il est allé très loin. Sur un canevas prévisible et d'une « correction politique » bétonnée (d'après le scénario de l'avocat progressiste Paul Laverty, qui vécut la guerre civile sur place, et dont le script vient d'être publié au Seuil dans la collection « Points »), il aligne donc chromos et clichés.

Et très vite on songe à ces affiches qui s'étalent actuellement sur les murs de Paris, pour célébrer la mémoire d'André Malraux : l'une d'entre elles, citant un extrait du *Temps du mépris*, affirme : *« Ce n'est pas la passion qui détruit les œuvres d'art, c'est la volonté de prouver. »* Toute la critique du film de Loach y est contenue. L'exotisme enfiévré de Managua, la solidarité chaleureuse d'une communauté paysanne dans le nord du pays, la figure généreuse et mystérieuse d'un ancien de la CIA devenu animateur d'une ONG aux côtés des sandinistes, la fête au village, l'attaque des contras (l'histoire se passe en 1987) constituent une succession de tableaux figés et signifiants, tournés comme Hollywood pourrait le faire – au mieux, au pire comme la Lenfilm l'aurait fait à l'époque du réalisme socialiste.

RIGIDITÉ IDÉOLOGIQUE

Affrontant les difficultés matérielles par souci de réalisme, Loach est pourtant allé sur place (*Le Monde* du 3 février), on dirait que tout est du décor. La volonté démonstrative et la rigidité idéologique mènent le cinéaste à employer des procédés balourds (flash-backs explicatifs, ralentis, etc.) auxquels jamais il ne recourait lorsqu'il filmait chez lui. Au passage, il anéantit la seule idée scénaristique un peu intrigante de cette partie, et qui était du côté des personnages, pas de la thèse : c'est pour retrouver celui qu'elle aimait, atrocement torturé par les contras, que Carla est rentrée accompagnée de celui qui l'aime à présent. Ce paradoxe sentimental était porteur d'un peu de vie, mais il n'y a désormais plus de personnages dans *Carla's Song*, seulement des silhouettes. Celles qui se retrouveront à la fin dans une pénombre sentimentale et consolatrice pour fredonner ensemble un *hymne révolutionnaire* qui ne risque plus de déranger qui que ce soit.

Grand cinéaste du réalisme social longtemps réduit à une certaine confidentialité du fait de ses partis pris de mise en scène, Ken Loach a conquis récemment, en particulier en France, un statut tout à fait particulier : après Wajda et Wenders (qui ont depuis perdu leur rang), Kieslovski (mais il est mort), Almodovar et pas grand monde d'autre, il est devenu l'archétype de l'auteur auréolé de l'exigence de son art et pourtant reconnu par un public relativement large. Une icône du cinéma européen. Avec *Carla's Song*, il cherche à préserver ce qui a fait sa gloire méritée, avec la première partie, et à ajouter ce qui pourrait lui permettre d'étendre la reconnaissance dont il jouit. Au risque de se perdre entre les deux tableaux sur lesquels il joue.

Jean-Michel Frodon

Filmographie

● **1967.** *Pas de larmes pour Joy.*
● **1969.** *Kes.*
● **1971.** *Family Life.*
● **1979.** *Black Jack.*
● **1981.** *Looks and Smiles.*
● **1986.** *Fatherland.*
● **1990.** *Hidden Agenda.*
● **1991.** *Riff-Raff.*
● **1993.** *Raining Stones.*
● **1994.** *Ladybird, Ladybird.*
● **1995.** *Land and Freedom.*
● **1996.** *Carla's Song.*

L'œuvre de Ken Loach comprend également de nombreuses réalisations pour la télévision, pour la plupart tournées pour la BBC durant les années 60 et 70 quand les chaînes publiques britanniques s'étaient fait le grand observatoire de la réalité sociale. Pour le petit écran, Loach a ainsi mis en scène des fictions (*Cathy Comes Home*, 1966, *In Two Minds*, 1967, *The Golden Vision*, 1968, *Rank and File*, 1971, la série *Days of Hope*, 1975, *The Gamekeeper*, 1980), des documentaires (*Talk About Work*, 1971, *Auditions*, 1979, *Which Side Are You On ?*, 1984, *Dispatches*, 1991), ainsi qu'une adaptation de Tchekhov (*A Misfortune*, 1973).

Robert Carlyle, acteur-symbole du renouveau du cinéma britannique

LE POIDS de Robert Carlyle, remarquable interprète masculin de *Carla's Song*, dans le cinéma anglais ne se mesure pas seulement en termes d'entrées ou de cachet par film, mais à la place de plus en plus importante qu'il occupe dans les tabloïds anglais. Le *Daily Mail* a ainsi accordé une place très large à ses retrouvailles avec sa mère alors qu'il était censé être orphelin. Rarement recherchée par un acteur, cette publicité est l'un des moyens les plus efficaces de mesurer la cote d'un acteur en Grande-Bretagne.

En deux ans, la carrière de Robert Carlyle a pris une autre dimension, au point qu'il est en passe de devenir l'un des acteurs les plus représentatifs d'un cinéma anglais en pleine renaissance. Révélé au grand public britannique par son rôle d'agent de police dans une petite ville écossaise dans la populaire série télévisée *Hamish Macbeth*, Carlyle a enchaîné avec le très controversé *Priest* d'Antonia Bird : ce portrait d'un prêtre préoccupé en priorité par sa sexualité avait engendré des problèmes avec les autorités ecclésiastiques. Ensuite vint *Trainspotting*, de Danny Boyle, où il interprétait Begbie, l'un des cinq personnages centraux du film, un psychopathe, le seul de sa bande à ne pas être toxicomane. Succès historique outre-Manche, *Trainspotting* l'a confirmé comme vedette montante, tout en risquant de le confiner au cinéma branché.

L'INTERPRÈTE IDÉAL

Danger esquivé grâce à *Carla's Song*. Pourtant, après avoir obtenu son premier grand rôle au cinéma dans *Riff-Raff* de Ken Loach, Carlyle désespérait de se voir offrir le rôle de George, le chauffeur de camion écossais. Loach a en effet pour principe de ne jamais retravailler avec le même acteur, surtout lorsque le visage de ce dernier est connu. C'est en se rendant à Glasgow au printemps 1995, dans la ville natale de Carlyle, pour discuter avec lui de manière informelle du rôle de George, que Loach s'aperçoit qu'il a sous la main l'interprète idéal. A tel point que Carlyle possédait déjà un permis poids-lourds, indispensable vu la fonction du personnage : aux yeux du cinéaste, la manière dont George conduit son bus conditionne tout le reste du film, sa capacité à maîtriser un engin d'une telle taille lui conférant une force et une autorité qui déterminent toutes ses actions.

Samuel Blumenfeld

Un cadavre sous le divan

Passage à l'acte. Une énigme de Francis Girod sur fond de psychanalyse

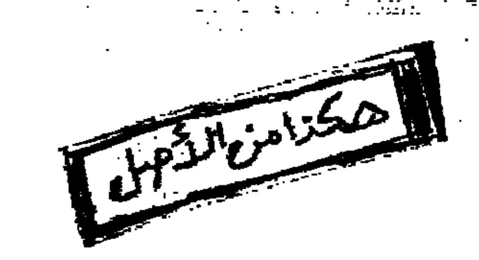
Film français de Francis Girod. Avec Daniel Auteuil, Patrick Timsit, Anne Parillaud, Michèle Laroque. (1 h 45.)

Antoine Rivière est un salaud. Psychanalyste (lacanien) en renom installé dans un somptueux hôtel particulier, auteur en vue, don Juan désinvolte, homme d'affaires avisé, quoique talonné par les dettes dues au trop grand pied sur lequel il vit, il est d'emblée présenté comme un peu sympathique individu. Edouard Berg est, lui, un méchant. Pourquoi ? On ne sait pas, au moins au début. Il est là, client parmi les clients du psy, et on devine aisément qu'il trame quelque plan obscur et maléfique. A-t-il ou non de surcroît tué sa femme, comme il l'affirme dans le secret du divan ? Ce n'est pas l'enjeu de l'histoire, tout au plus un des ressorts qui mettent aux prises une personnalité du monde réel, représentative d'une catégorie sociale (Rivière) et un personnage de fiction mû par des motivations romanesques (Berg). Entre l'un et l'autre, intermédiaire et enjeu, il y a la belle Isabelle.

Le onzième film de Francis Girod se situe délibérément dans la veine Boileau-Narcejac telle que l'illustra à l'écran Henri-Georges Clouzot (*Les Diaboliques*). Enigme, manipulation, coups de théâtre, récit noir teinté de fantastique, cette adaptation du roman *Neutralité malveillante*, de Jean-Pierre Gattegno (Calmann-Lévy), bénéficie de la convaincante description du travail psychanalytique, grâce à la collaboration de Gérard Miller qui a prêté main-forte aux scénaristes, Girod et Michel Grisolia. Le cinéaste tire *tous les avantages* de cette trame romanesque solide et de ce sérieux cadrage réaliste, comme il en subit les limites. Les avantages sont ceux d'un jeu cruel et intelligent, dont les règles sont peu à peu révélées, et la création d'une ambiance trouble, soigneusement distillée. Les limites tiennent au côté vite artificiel du dispositif, à l'aspect mécanique d'une intrigue qui préfère à chaque plan l'efficacité à la vie, à une mise en scène surtout concentrée sur le dosage entre mystère et lisibilité pour le spectateur.

Au sein de cette construction, la lueur, l'inattendu, ne peuvent guère arriver que par les acteurs. Un peu grâce à Daniel Auteuil dans le rôle du psychanalyste entraîné dans une enquête qui se referme sur lui comme une toile d'araignée : il est acquis qu'Auteuil est un très grand acteur, il confirme ici sans surprendre. Guère avec Patrick Timsit en patient machiavélique, enfermé dans son emploi. Mais beaucoup grâce à Anne Parillaud enfin ressuscitée de *Nikita* (on jettera un voile pudique sur les impasses où elle s'était depuis fourvoyée) : vive et belle, elle apporte une étrangeté qui fait beaucoup pour redonner *son élan* au récit jusqu'à sa conclusion en forme de morale teintée de misanthropie.

J.-M. F



La cruelle gaieté d'un réalisateur de la nouvelle vague

Rétrospective Rozier. Ressortie de « Du côté d'Orouët » et d'une partie de ses films courts

UNE POIGNÉE de courts métrages, quatre longs métrages ainsi qu'un film pour la télévision, c'est peu en plus de quarante ans de carrière. L'œuvre de Jacques Rozier est, par ailleurs, d'autant plus rare qu'elle est scandaleusement peu vue. Saluons donc l'initiative du distributeur qui ressort un programme composé d'une partie de ses films courts ainsi que trois de ses longs métrages, dont le mythique *Du côté d'Orouët*, quasiment invisible depuis sa sortie en 1973.

La rareté des films de Rozier leur confère la valeur qui s'attache à tout ce qui est peu commun. Le cinéaste réalise *Adieu Philippine*, son premier long métrage, en 1962. Il faudra ensuite attendre près de dix ans avant qu'il ne tourne *Du côté d'Orouët*. *Les Naufragés de l'île de la Tortue*, avec Pierre Richard, suivront six ans plus tard, et *Maine-Océan* en 1986. Il a signé, depuis, un film pour la télévision, *Joséphine en tournée*.

Adieu Philippine le classe immédiatement parmi les réalisateurs de la nouvelle vague. Son talent pour décrire avec naturel et justesse des personnages jeunes et la structure de son récit, qui semble n'avoir aucun fil conducteur, l'intègrent à une nouvelle manière de faire du cinéma. François Truffaut écrivait au moment de la sortie d'*Adieu Philippine* que le film était *« la plus évidente réussite de ce nouveau cinéma dont la spontanéité est d'autant plus forte quand elle est l'aboutissement d'un très long et minutieux travail »*.

La nouvelle vague préférait les petits sujets aux grands. De ce point de vue, Rozier est sans doute le cinéaste qui est allé le plus loin dans cette exigence, tant son cinéma semble ne pas avoir de sujet du tout. Ses personnages sont mis dans une situation de vacance, de désœuvrement social temporaire. Un machino de l'ORTF, licencié après une malencontreuse entrée dans le champ, profite de ses loisirs forcés pour flâner en Corse avec deux amies dans *Adieu Philippine*. Trois copines prennent quelques jours de vacances sur la côte vendéenne, suivies par le chef de bureau de l'une d'entre elles, amoureux transi dans *Du côté d'Orouët*. Une avocate, une jeune Brésilienne égarée, un marin-pêcheur logorrhéique, deux contrôleurs de la SNCF se retrouvent à l'île d'Yeu pour un week-end prolongé dans *Maine-Océan*. Passé une mise en situation minimum, le récit, comme l'écolier du très beau court métrage *La Rentrée des classes* (1955), qui se laisse flotter au fil de la rivière où il a laissé tomber son cartable, déambule librement au gré de l'agitation indolente des protagonistes. Les moments insignifiants de l'existence font ainsi l'objet d'un traitement très particulier. Ils sont saisis dans leur durée propre d'une façon qui n'a sans doute aucun équivalent dans le cinéma. Les parties de fou rire, les élucubrations alcoolisées, les moments d'ennui forment la matière des films de Rozier.

TRAVAIL SUR LA DURÉE

La spontanéité des situations est obtenue par un travail de montage minutieux, privilégiant les petites coupes dans le temps dans les séquences longues et débouchant souvent sur une sensualité émouvante ou un burlesque hilarant. C'est ainsi que l'on citerait à perte de vue les « morceaux de bravoure » des films de Rozier : le repas de famille dans *Adieu Philippine*, la préparation culinaire du congre par Bernard Menez ou la scène des anguilles dans *Du côté d'Orouët*, l'improvisation musicale du groupe hétéroclite que forment les personnages de *Maine-Océan*.

C'est par un travail très précis sur la durée que le cinéaste introduit de l'émotion, du rire ou du suspense. Le malheureux contrôleur de la SNCF coincé par la marée basse, joué par Bernard Menez, parviendra-t-il à reprendre son service à temps ? Les vacanciers de *Du côté d'Orouët* réussiront-il sans dommage leur promenade à cheval ? Le héros d'*Adieu Philippine* va-t-il coucher avec l'une de ses compagnes de voyage ? Pourtant, si les films de Rozier donnent l'impression d'une insouciance générale, ils se concluent inévitablement par un retour à la case départ, par la sensation décevante et triste d'une indépassable circularité du temps provoquant toujours un léger sentiment de mélancolie. La fin des vacances, le retour inéluctable de la société inscrivent les comportements des personnages dans un ensemble d'attitudes sociologiquement normées. La gaieté de Rozier est une gaieté cruelle.

Jean-François Rauger

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

ROME DÉSOLÉE

Film français de Vincent Dieutre. (1 h 10.)

■ L'originalité de ce film réside dans son parti pris de dissociation entre l'image et le son. On y voit pour l'essentiel des endroits de Rome pris en longs plans fixes, tels qu'aucun dépliant touristique n'en propose jamais. C'est un hall de gare filmé au ras du sol, l'enseigne d'un hôtel crachant dans la nuit son halo bleu, un terrain vague où trône en premier plan la carcasse rouillée d'un scooter, la devanture d'une échoppe menaçant ruine, des seringues abandonnées, deux mendiants enlacés interminablement... Dans les interstices de cette désolation visuelle, d'autres images se glissent, volées à la télévision sous les espèces de la niaiserie mercantile (extraits de publicités et de sitcoms ineptes) ou du vertige de l'information-spectacle (CNN : les Scud tombent sur Israël, des gens s'abritent en portant des masques à gaz). Là-dessus, une voix off masculine dit un texte qui semble provenir d'un journal intime. A travers un récit entrecoupé de silences, elle reconstitue la chronique d'une dérive romaine, à la langue travaillée, au timbre détaché et las. Constat d'une solitude, traversée de personnages de rencontre souvent réduits à leur prénom et de scènes amoureuses décrites avec crudité, sous le signe doublement transgressif de la drogue et de l'homosexualité. Ce dispositif, qui met l'œil en sommeil et l'oreille en éveil, trouble l'ordinaire consommation d'images, sa frugalité radicale figure avec justesse le terrifiant cloisonnement contemporain. *Jacques Mandelbaum*

CŒUR DE DRAGON

Film américain de Rob Cohen avec Dennis Quaid, David Thewlis, Pete Postlethwaite. (1 h 43.)

■ Un chevalier s'entend avec le dernier dragon vivant pour simuler régulièrement sa capture et sa mise à mort et toucher, à chaque fois, la prime subséquente à son exploit. L'animal l'aidera, de surcroît, à vaincre un impitoyable seigneur. *Cœur de dragon* fonctionne sur la description d'une relation assez originale entre les deux personnages principaux, qui rappelle, par son cynisme, les westerns italiens les plus picaresques. La légère antipathie ressentie par le spectateur pour le héros du film, le dosage entre l'humour, la terreur et le merveilleux distingue (un peu) le film de Rob Cohen du tout-venant des productions hollywoodiennes pour enfants. *J.-F. R*

Un quatuor de vedettes et pas de metteur en scène

Sleepers. Quatre hommes décident de se venger du crime qui a traumatisé leur adolescence

Film américain de Barry Levinson. Avec Dustin Hoffman, Robert De Niro, Jason Patric, Brad Pitt, Vittorio Gassmann. (2 h 20.)

Révélé dans les années 80 par *Diner*, *Tin Men* et *Avalon*, une série de films autobiographiques centrés autour de son enfance dans sa ville natale de Baltimore, Barry Levinson était devenu, à la suite du succès de *Rain Man*, l'un des metteurs en scène les plus en vue d'Hollywood. *Rain Man* était la synthèse idéale du film de studio, conciliant l'exigence d'une certaine qualité hollywoodienne – rôles taillés sur mesure pour Dustin Hoffman et Tom Cruise, scénario balisé ménageant un dénouement prévu d'avance, portrait d'un autiste dans un contexte rassurant – avec des critères de rentabilité.

Pur produit de ce système, Barry Levinson en est devenu aujourd'hui la victime. *Sleepers* en dit long sur l'effacement d'un metteur en scène qui semble, depuis *Harcèlement*, son film précédent inspiré du roman de Michael Crichton, condamné à la transposition de best-sellers à l'écran. Cette fois, il s'agit donc de la transposition du roman à succès *Sleepers*, de Lorenzo Carcaterra, déjà fort médiocre.

INFIDÉLITÉ

Carcaterra prétend avoir écrit son livre au nom de ses trois amis d'enfance avec qui il a été emprisonné un an, à la fin des années 60, dans un centre de détention juvénile après avoir provoqué un accident qui avait coûté la vie d'un homme. Au lieu d'être une parenthèse douloureuse dans leur vie d'adolescent, ce séjour bouleverse leur existence lorsqu'ils sont tour à tour battus puis violés par les quatre matons de l'établissement. Quinze ans plus tard, les destins des quatre garçons se croisent à nouveau, au moment où ils décident de se venger de leurs tortionnaires. En suivant à la lettre le roman de Lorenzo Carcaterra, allant jusqu'à reproduire en voix off des passages entiers du livre, Barry Levinson fait d'abord preuve d'une grande infidélité envers son cinéma.

Cette servitude vis-à-vis d'un piètre livre, qui donne de surcroît une vision caricaturale de la jeunesse américaine des années 60, possédait néanmoins un avantage : elle avait tout pour séduire des acteurs attirés par des rôles écrits sur mesure, leur permettant de se placer dans une éventuelle course aux Oscars. Mais De Niro en ancien voyou reconverti en prêtre moderne, Dustin Hoffman en avocat brisé miné par l'alcool et la drogue et Brad Pitt en juriste traumatisé ont rarement été aussi médiocres. Ils sont dirigés dans le mauvais sens, celui de leurs performances passées, que ce soit chez Scorsese pour De Niro, dans *Macadam Cowboy* pour Hoffman, et dans *L'Armée des douze singes* pour Brad Pitt.

L'IMAGERIE DU CLIP

Il est vrai qu'il croit aussi peu en son film qu'en ses acteurs. Se tenant le plus loin possible de son histoire, le cinéaste semble avoir renoncé à utiliser des moyens cinématographiques pour la raconter. En employant systématiquement le noir et blanc ou le ralenti pour les scènes les plus marquantes – en particulier celles de viol –, sur le plan dramatique, Levinson recours à l'imagerie du clip, pointant de manière grossière les moments phares de son film afin de s'assurer que le spectateur en saisira la portée : manière de tenir pour rien l'intelligence du public, en lui retirant la possibilité de hiérarchiser à sa guise les événements.

On peut trouver étranges ces scènes de viol filmées dans un noir et blanc aussi lisse, et s'interroger sur la responsabilité du metteur en scène qui les filme comme s'il s'agissait d'une publicité pour des sous-vêtements. En argot américain, un *sleeper*, un « dormant », signifie un délinquant juvénile. Un terme qui désigne aussi métaphoriquement l'état de léthargie dans lequel se trouve aujourd'hui Levinson, qui semble désormais décliner toute responsabilité sur les films qu'il signe.

S. Bl.

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Mission accomplie** pour *Mission : Impossible*, qui réussit l'exploit de faire mieux en première semaine qu'*Independence Day* avec 418 000 entrées dans sa méga-combinaison de 56 salles. Cette réussite tient pour partie au début des vacances scolaires, lesquelles profitent également à deux films pour enfants, *Pinocchio* à 67 000 dans 27 salles, et *L'Incroyable Voyage 2*, à 42 000 dans 30 salles.

■ **Le déséquilibre** ne peut donc que s'accentuer entre productions américaines et françaises, ces dernières n'étant représentées parmi les nouveautés que par *Parfait Amour !*, bien modeste à 9 000 entrées dans 6 salles. D'autant que rien parmi les titres en continuation ne vient atténuer la tendance. A 35 000 entrées en deuxième semaine (total : 77 000), *Capitaine Conan* n'en peut mais, et, compte tenu de ses ambitions commerciales, *Le Jaguar* est une déception avec 78 000 spectateurs en troisième semaine et un total de 300 000.

■ **La courbe de fréquentation** plongeante d'*Independence Day* lui imposera d'attendre la semaine prochaine pour parvenir au million d'entrées dans la capitale, ses 95 000 entrées lui permettant tout de même de parvenir au considérable total de 945 000 en quatre semaines. L'autre grand succès (à plus modeste échelle) de la saison, *Secrets et mensonges*, se porte toujours bien à 34 000 (total : 350 000 en six semaines), tandis que *Breaking the Waves* continue de bien prendre le vent, avec 32 000 spectateurs (121 000 en trois semaines). A noter enfin la bonne tenue de *La Promesse*, qui, avec 6 000 entrées dans six salles, conserve le même score que pour sa sortie.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*.

A Beaune, retrouvailles franco-américaines autour des nouvelles technologies

Représentées par Jack Valenti, les « majors » ont poursuivi leur opération de séduction en direction de l'Hexagone

BEAUNE
correspondance

En invitant pour la seconde année consécutive Jack Valenti, président de la MPAA (Motion Picture Association of America), et grand pourfendeur de l'exception culturelle, aux sixièmes Rencontres cinématographiques de Beaune, du 23 au 27 octobre, l'ARP (Auteurs réalisateurs producteurs) a confirmé sa volonté de poursuivre le dialogue avec les professionnels américains. Mais, à entendre, le représentant des grands studios américains féliciter la France d'avoir élu Jacques Chirac président, et dire au président de l'ARP, Claude Lelouch, tout le bien qu'il pense de *Hommes, femmes : mode d'emploi*, il fallait bien se rendre à l'évidence : les responsables des « majors » américaines poursuivent leur opération de séduction en règle du cinéma français.

N'a-t-on pas entendu Jack Valenti se réjouir que les films français aient conquis cette année 40 % des spectateurs en France ? Et d'ajouter : *« Pourquoi pas 60 ou 70 %, si ces films sont les meilleurs ? »* La coexistence pacifique version Hollywood s'appuie plus que jamais sur la loi du marché. Si l'imposante délégation américaine a une nouvelle fois fortement marqué les débats de son empreinte – y compris en laissant éclater les antagonismes américano-américains entre auteurs indépendants et représentants des studios –, ces sixièmes Rencontres de Beaune, organisées sur le thème des nouvelles technologies et de leur rôle dans la création et la diffusion des œuvres cinématographiques, ont permis d'entrevoir quelques bouleversements de taille.

LES PROUESSES DU NUMÉRIQUE

Côté création, les films de démonstration sur les prouesses du numérique en matière d'effets spéciaux et de trucages invisibles ont amorcé un débat sur ce que pourrait devenir le cinéma. Une perspective exaltante pour Christian Guillon, directeur des effets spéciaux numériques pour la société Ex Machina, mais aux conséquences encore imprévisibles sur la façon de travailler des scénaristes et des réalisateurs. Suffira-t-il bientôt de *« balancer de la lumière »* sur un décor pendant le tournage, avant de la retravailler entièrement en postproduction ? Neil Landau, consultant sur le scénario de *Jurassic Park*, affirmait que la faiblesse de ce film tenait à ce que les *« les dinosaures étaient plus réels que les personnages »*. Le débat, arrivant à la conclusion que la machine ne remplacerait jamais l'individu, s'est donc voulu rassurant.

C'est aussi sur une note optimiste que s'achevait la deuxième journée, consacrée aux nouveaux modes de diffusion. Menée par Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, la discussion démarrait après la projection d'un petit film apporté par Ivan Adac, vice-président de Time Warner Europe. Il s'agit d'une démonstration sur les joies du « Full Service Network », équipant à Orlando 4 000 foyers, qui peuvent désormais se faire livrer des pizzas, faire des opérations bancaires ou commander un film français en zappant sur leur télécommande depuis leur fauteuil. De son côté, le réalisateur allemand Peter Sehr est convaincu que l'accès à domicile de films portugais ou espagnols au milieu des grosses machines américaines n'offre qu'une liberté théorique de choix, le public allant naturellement vers ce qu'il connaît, c'est-à-dire ce que la publicité lui a permis d'entrevoir.

Alain Süssfeld, directeur général d'UGC, et Philippe Kent, directeur de Turner Boadcasting, se sont efforcés de dédramatiser le débat. Le premier assure que le cinéma sera le grand vainqueur de ces nouvelles technologies qui permettront de *« faire renaître à la vie un certain nombre des 4 000 films du catalogue UGC qui ne sont jamais diffusés »*, tandis que Philippe Kent affirmait que les nouvelles technologies ne remettaient pas en cause les médias précédents et offraient même de nouvelles possibilités aux producteurs indépendants.

LES RISQUES DE PIRATAGE

Pourtant, quelques voix se sont élevées pour mettre en garde contre les risques de piratage induits par les nouvelles technologies. Un risque souligné par Bruce Lehman, secrétaire général de l'US Patents and Trademarks Office, qui montrait la communauté d'intérêts entre Français et Américains sur ce terrain, au-delà du différend droit d'auteur contre copyright. Aujourd'hui, Européens et Américains ont à protéger leurs œuvres contre le piratage forcené de certains pays, notamment la Chine.

La Communauté européenne est-elle armée pour faire face à la mondialisation, qui existe aussi en matière audiovisuelle ? La présence de Catherine Trautmann, présidente de l'intergroupe cinéma au Parlement européen, qui déplorait la frilosité de certains membres de la Communauté européenne, et de Luciana Castellina, présidente de la commission culture du Parlement européen, confirmaient l'importance accordée par les politiques à ces questions. Pour autant, la politique mise en œuvre à Bruxelles pourrait bien être remise en cause à l'échelle mondiale, comme l'a démontré Emmanuel Glimet, chargé des échanges internationaux au ministère de l'économie et des finances.

Provisoirement gagnée au GATT, la bataille de l'exception culturelle se joue aujourd'hui à l'OCDE, dont les nouveaux membres, pays de l'Europe de l'Est ou Corée, subissent de fortes pressions américaines, tandis que certains pays européens ne se sentent toujours que très modérément concernés par la défense de leur industrie audiovisuelle.

Annette Vezin

Le « Bus » de Spike Lee provoque un débat au sein de la communauté noire américaine

NEW YORK
de notre correspondant

Compagnon, puis rival de Malcolm X, successeur d'Elijah Muhammad à la tête de la Nation de l'islam, Louis Farrakhan appelle en octobre 1995 les hommes de toutes les communautés noires à venir défiler à Washington. Comme son nom l'indique, cette « Million Man March » ambitionne de réunir au moins un million de participants. Le quota est atteint. Fin octobre, pour fêter le premier anniversaire de ce défilé, Louis Farrakhan en organise un autre, en direction, cette fois, du siège des Nations unies à New York.

Quelques jours auparavant, le 16 octobre, sortait Get on the Bus, de Spike Lee, consacré à la première marche-événement. Onze mois à peine se sont écoulés entre l'idée de ce film et sa présentation sur les écrans – *« pour saisir ce moment avant qu'il se fonde ou se fige dans l'histoire et l'idéologie »*. Une sortie en grand (plus de mille deux cents salles) pour un film à petit budget (moins de 2,5 millions de dollars).

Le groupe Sony (Columbia-TriStar) propose à Spike Lee de financer entièrement son projet. Le cinéaste refuse dans un premier temps, son cachet habituel se situant entre 4 et 5 millions de dollars, mais il est prêt à tourner pour beaucoup moins, à la condition que d'autres ne s'enrichissent pas sur son dos.

« PRISE DE RESPONSABILITÉ »

Pour financer l'histoire d'une poignée de Noirs quittant South Central, Los Angeles, pour Washington, Lee fait appel à des personnalités afro-américaines appartenant pour la plupart au monde du spectacle. Parmi les quatorze investisseurs remerciés au générique de fin – Lee étant le quinzième – figurent les acteurs Danny Glover, Wesley Snipes, Will Smith (*Independence Day*), le scénariste Reggie Rock Bytherwood (également producteur de la série télévisée *New York Undercover*) et... Johnnie Cochran, l'un des avocats d'O.J. Simpson.

La conjonction Spike Lee-Louis Farrakhan, et les positions extrémistes, parfois antisémites de ce dernier, en font reculer plus d'un. Le cinéaste dit *« respecter M. Farrakhan même* [s'il] *n'approuve pas tout ce qu'il dit »*. Cité par l'*Entertainment Weekly* du 25 octobre, Johnnie Cochran déclare : *« Dans la communauté afro-américaine, nous nous plaignons toujours des films qui nous sont consacrés. Il est temps pour nous de joindre le geste financier à la parole. »* La Columbia-TriStar ayant acquis les droits de distribution de *Bus* pour 3,6 millions de dollars, les « quinze » ont déjà récupéré leur investissement.

Cette « prise de responsabilité » par les Afro-Américains, cette « reprise de contrôle » de leurs propres vies est au cœur de *Bus*. Ce *road movie* réunit dans un décor unique une quinzaine de Noirs – mais pas n'importe lesquels : un vieux sage, un ancien voyou qui a quitté les gangs pour l'islam, un jeune cinéaste au caméscope voltigeur (surnommé Spike Lee Junior), un flic métis, un couple d'homosexuels, un acteur homophobe, un jeune délinquant enchaîné, sur ordre du tribunal, à la ceinture de son père.

« PAS UN MOT SUR FARRAKHAN »

Toutes les préoccupations des communautés afro-américaines sont peu ou prou évoquées, des pères absents à une redéfinition de la virilité. Le bus atteindra Washington, on ne verra jamais Louis Farrakhan, mais, en chemin, les hommes se seront parlé, disputés, détendus, ils auront ri, pleuré, chanté. Ensemble.

Lundi soir, 28 octobre, au Cinema Village, à Downtown Manhattan, la foule qui sort de *Get on the Bus* est à forte dominante noire. Ça discute ferme sur le trottoir. *« Pas un mot sur Farrakhan, Spike Lee se fout de notre gueule »*, proteste un spectateur (blanc). *« C'est pas un film sur Farrakhan, c'est un film sur nous »*, rétorque un autre (noir). *« Cet assemblage est aussi vraisemblable que celui des pédés dans* Les Garçons de la bande [de William Friedkin (1970), premier film américain à offrir une vision de l'homosexualité qui échappe à la caricature] », lance un troisième. Une spectatrice déplore l'absence de femmes : *« Ça s'appelait « Million MAN March ». Parce que nous, on n'a pas voix au chapitre ? »*

Un peu plus loin : *« Le fils enchaîné au père, et puis ça devient un vrai lien, très fort et tout ? Faut pas pousser. » « Ça te va bien de dire ça, t'as pas vu ton fils depuis deux ans, tu sais même pas où il est »*, entend-on.

Les conversations deviennent, comme on le voit, très vite personnelles. Une mention à peine pour tel ou tel acteur, aucune sur le film ou son réalisateur. *Bus* n'est certes pas le succès commercial escompté (3,5 millions de dollars – 17,5 millions de francs – en une semaine, avec une moyenne très faible de 2 000 dollars par écran) mais si Spike Lee avait pour but d'amorcer le débat au sein de la communauté noire, il a probablement réussi son coup.

Henri Béhar

Les Césars chinois face à la « sixième génération »

KUNMING
correspondance

Kunming, capitale de la province du Yunnan, à l'ouest de la Chine, s'était mise sur son trente et un pour accueillir le gratin du cinéma national. La « ville du printemps » était l'hôte cette année, du 7 au 13 octobre du cinquième Festival des coqs d'or et des cent fleurs, version chinoise des Césars.

La manifestation récompensait les meilleurs des 150 films produits en Chine en 1995 : Coq d'or du meilleur film, La Cerise rouge raconte comment des enfants chinois ont aidé l'Union soviétique à résister à l'occupation nazie pendant la seconde guerre mondiale. Le film, grand succès au box-office, avait reçu la bénédiction du premier ministre Li Peng en personne. Alors que le récent durcissement idéologique met le cinéma (et les activités culturelles en général) dans la ligne de mire des caciques du régime (*Le Monde* du 12 octobre), l'industrie cinématographique chinoise, qui s'est ouverte l'an dernier aux superproductions américaines, est rattrapée par le capitalisme : la plupart des films s'y produisent avec des capitaux privés, chinois ou étrangers.

« Seuls seize grands studios sont habilités à produire des films, mais il n'y a plus d'argent. Ce sont dorénavant des banques, des compagnies d'assurances ou des sociétés de construction privées qui investissent pour le compte des studios », estime Shang Dongbing, qui a rejoint la China Film Import Export après avoir travaillé plusieurs années avec des indépendants. Cette société d'Etat l'a d'ailleurs recruté pour sa connaissance du nouvel environnement. La quarantaine de films étrangers distribués chaque année, dont une dizaine de superproductions hollywoodiennes, a largement entamé les revenus des films locaux – sans compter le piratage, endémique, et qui avait provoqué la colère des Américains.

La planète cinématographique chinoise est devenue une étrange scène. Côté cour, les officiels ont inscrit au prochain plan quinquennal une cinquantaine de superproductions classiques aux titres évocateurs : *La Longue Marche* ou *Les Jeunes Années du maréchal Liu Bocheng*, entre autres. Simultanément, les studios les plus performants auront le droit de distribuer chacun un film étranger, dont on ne semble pas craindre la « pollution spirituelle ».

Côté jardin, une poignée de jeunes cinéastes tournent en marge du système officiel. Leurs films sont interdits de diffusion en salles, mais on tolère paradoxalement qu'ils soient montrés dans les festivals internationaux. Cette schizophrénie se retrouvait jusqu'à Kunming, où le Coq d'or du jeune débutant a été attribué au film *Winner* (« Gagnant »), au titre non moins évocateur : *« Les autorités chinoises n'acceptent pas les films pessimistes, gris. La tendance dominante est qu'il faut montrer au peuple des choses encourageantes »*, explique Cui Junyan, un des dirigeants de la China Film Association, qui organise le festival.

Mais le réalisateur, He Jianjun, est resté à Pékin. Le Festival des coqs d'or, qui ne l'avait pas invité, ne le concerne pas. *Postman*, son deuxième film, réalisé avec quelques dizaines de milliers de dollars en semi-clandestinité, a été primé à Rotterdam et à Thessalonique et montré l'an dernier à Nantes. Il montre un jeune facteur qui ouvre les lettres qu'il est chargé de distribuer dans le quartier « Bonheur », et traverse des vies qui oscillent ou se brisent, s'initie à l'amour dans les bras de la préposée aux tampons avant d'oser rejoindre une belle qui se prostitue dans son appartement. *« Ce qui m'intéresse est de montrer ce qu'il y a de l'autre côté des modèles*, explique He Jianjun ; *nous vivons en Chine une période où les valeurs sont bouleversées. La place de l'argent, la relation entre les villes et la campagne, la vie quotidienne, toutes ces notions sont réévaluées. La vie que mènent les gens devient une préoccupation essentielle et c'est ça que je veux montrer. »*

« Seuls seize grands studios sont habilités à produire des films, mais il n'y a plus d'argent. Ce sont dorénavant des banques ou des compagnies d'assurances qui investissent »

He Jianjun, qui a été assistant de Zhang Yimou (*Epouses et concubines*) et de Tian Zhuangzhuang (*Le Cerf-volant bleu*), appartient à la « sixième génération » de réalisateurs chinois, *« davantage pour nous distinguer de la cinquième génération, celle des Zhang Yimou, Chen Kaige et Tien Zhuangzhuang que pour désigner un mouvement »*, précise-t-il. Autre indésirable, Zhang Yuan (*Mama, Les Bâtards de Pékin, Les Fils, Tiananmen*) est devenu la coqueluche des festivals étrangers et revendique le droit au pessimisme. Il va prochainement monter à Paris une pièce tirée de son dernier film, *East Palace, West Palace*. Wang Xiaoshuai (*Les Jours, Vietnam Girl*) et Lu Xuechang (*The Making of Steel*), dont les films ont été interdits ou méchamment charcutés pour passer la censure, sont soutenus par Tian Zhuangzhuang, qui a produit leur dernier film.

Les cinéastes de la cinquième génération, vétérans qui ont eu souvent maille à partir avec les autorités (Tian Zhuangzhuang a été interdit de filmer par le passé et *Vivre*, de Zhang Yimou, n'a jamais été diffusé en Chine), sont-ils suffisamment reconnus pour espérer faire évoluer le système ? Signe encourageant, Wu Tianming, un de leurs mentors, a reçu à Kunming le Coq d'or du meilleur réalisateur pour *Le Roi des masques*, son premier film depuis neuf ans.

Preuve que quelques fleurs survivent malgré tout et que, entre les bannis du système et les thuriféraires de l'histoire officielle, la création est toujours possible, *Ronde de flics à Pékin*, de Nin Yin, ou *Dans la chaleur du soleil*, premier film de l'acteur vedette Jiang Wen produit par des capitaux privés des trois Chines (Hongkong, Taïwan et République populaire), ont également pu être diffusés en Chine continentale.

Brice Pedroletti

REVUE

1895
N° 20. 167 pages, 100 F. AFRHC, 15, rue Lakanal (Paris 15e).

■ Présidée à ses débuts par Jean Mitry, aujourd'hui par Jean-Pierre Jeancolas, l'Association française de recherche sur l'histoire du cinéma, créée en 1984 et qui regroupe quelque deux cent cinquante chercheurs, publie *1895* depuis 1986, à raison de deux livraisons par an. Etudes, chroniques de colloques et notes de lecture se partagent le sommaire, les deux dernières catégories se trouvant ici traitées, une fois n'est pas coutume, avec une rigueur toute universitaire. Un même esprit anime les contributions principales, telle celle de Youen Bernard, analyse détaillée du fonctionnement économique d'une société cinématographique au début de ce siècle, Le Lion. C'est dire que l'objet de la revue est moins le contenu esthétique des œuvres que le contexte (économique, historique...) dans lequel elles s'inscrivent, depuis l'étude des enjeux financiers et patrimoniaux de la restauration des films jusqu'à l'analyse du cinéma de propagande français dans l'Alsace réintégrée de 1918. L'exercice, parfois austère, peut atteindre à une réelle saveur : c'est le cas de l'article de Frederic Delmeulle, qui passe au crible les films pédagogiques de l'Encyclopédie Gaumont créée en 1913, dont la vision gallocentrée du monde ressortit à ce que le chercheur nomme *« des espaces mentaux délirants »*. L'ombre de Georges Perec plane sur cette excellente étude.
J. M.

LA SÉLECTION DU « MONDE »

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ? (français, 2 h 45), de Raymond Depardon.
AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES (finlandais, 1 h 36), de Aki Kaurismäki.
BREAKING THE WAVES (*) (danois, 2 h 38), de Lars von Trier.
CAPITAINE CONAN (français, 2 h 10), de Bertrand Tavernier.
CHRONIQUE COLONIALE (néerlandais, 1 h 30), documentaire de Vincent Monnikendam.
ENCORE (français, 1 h 36), de Pascal Bonitzer.
FARGO (américain, 1 h 37, de Joel Coen.
FEW OF US (lituanien, 1 h 45), de Sharunas Bartas.
FOURBI (suisse (1 h 54), d'Alain Tanner.
LE JARDIN (franco-slovaque, 1 h 40), de Martin Sulik.
MIKHAIL KOBAKHIDZE, (*cinq courts métrages inédits*) (géorgien, noir et blanc, 1 h 13), de Mikhail Kobakhidze.
MISSION IMPOSSIBLE (américain, 1 h 50), de Brian De Palma.
PONETTE (français, 1 h 37), de Jacques Doillon.
LA PROMESSE (belge, 1 h 33), de Jean-Pierre et Luc Dardenne.
LA RENCONTRE (français, 1 h 15), d'Alain Cavalier.
RONDE DE FLICS A PÉKIN (chinois, 1 h 42), de Ning Ying.

FESTIVALS

FESTIVAL DU FILM COURT DE BREST
Au programme de cette 11e édition : quarante-cinq courts-métrages européens en compétition, cinq programmes off thématiques, une rétrospective de quarante fictions courtes et des documentaires alliant portraits et films de grands photographes, des projections de films vidéo en provenance du Festival de cinéma indépendant de Hambourg, un panorama des productions bretonnes récentes, une programmation jeunesse qui fait la part belle aux trucages et images de synthèse et un ciné-concert sur *Le Kid* de Chaplin.
Outre deux expositions consacrées à des travaux de grands photographes internationaux, Sarah Moon, invitée d'honneur de ce festival, inaugure « Vrais semblants », une exposition de photographies personnelles et préside un colloque en présence de photographes et de chefs opérateurs sur le thème de la lumière et de la photo au cinéma.
Du 5 au 11 novembre. Association Côte Ouest, 40 bis, *rue de la République, 29 Brest. Tél. : 02-98-44-03-94.*

LES 26e RENCONTRES DE MARCIGNY (Saône-et-Loire) : Fondateur, en 1952, de la revue *Positif*, le critique Bernard Chardère propose cinq jours durant quelques « coup de cœur » choisis en collaboration avec ses invités : Freddy Buache, Raymond Chirat, Michel Ciment, Thierry Fremaux et Max Schoendorff. Une vingtaine de films sont au programme, parmi lesquels *Un chant d'amour*, de Jean Genet, *Allemagne mère blafarde*, de Helma Sanders-Brahms, *La Jeune Fille au carton à chapeau*, de Boris Barnet, *Haute Pègre*, d'Ernst Lubitsch...
Du 30 octobre au 3 novembre. Cinéma Vox, tél. : 03-85-25-01-92.

FESTIVAL « UN SIÈCLE DE CINÉMAS FANTASTIQUES » À DUNKERQUE : Organisée par l'association Plan-Séquence, cette manifestation propose une sélection des meilleurs films fantastiques de tous les temps, de Murnau à Terry Gilliam en passant par Fritz Lang et Alfred Hitchcock, un hommage à Roman Polanski en sa présence, des soirées exceptionnelles dont une consacrée à Christopher Lee, des avant-premières et une exposition d'art fantastique. En ouverture, *Irma Vep*, le nouveau film d'Olivier Assayas. Le cinéaste et la comédienne Maggie Cheung seront présents à Dunkerque.
Du 5 au 19 novembre. Cinéma Les Arcades, 28, rue Nationale, 59 Dunkerque. Tél. : 03-28-66-59-42.

12e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ORNITHOLOGIQUE DE MÉNIGOUTE (Deux-Sèvres) : Ménigoute est devenu le rendez-vous incontournable des cinéastes animaliers de tous pays. Une quarantaine de films, présentés pour la plupart en exclusivité française, sont sélectionnés chaque année, et sont projetés en séances publiques. La majorité des films sont consacrés aux oiseaux, mais le tiers environ des productions en compétition concerne l'ensemble de la faune et les milieux naturels.
Jusqu'au 3 novembre. Tél. : 05-49-69-90-09.

« À NOUS DEUX, LA VILLE », À LA VIDÉOTHÈQUE DE PARIS : L'histoire de toutes les grandes villes est indissociable de leurs migrations permanentes, qui nourrissent constamment leur particularité et leur cosmopolitisme. La Vidéothèque de Paris a choisi, au travers de cent films, de s'intéresser à ce phénomène éminemment urbain à travers une sélection de films du monde entier montrant le parcours individuel de migrants allant à la ville. *Fellini Roma* ainsi que *Moscou ne croit plus aux larmes*, de Vladimir Menchov, *Suvarnarekha*, de Ritwik Ghatak, *Les Fleurs de l'enfer*, de Sin Sangok, *Le Fils du Nil*, de Youssef Chahine, *Shanghai Triad*, de Yang Zimou et bien d'autres films composent cette programmation thématique.
Jusqu'au 7 janvier 1997. Vidéothèque de Paris, Nouveau Forum des Halles, Porte Saint-Eustache, Paris-1er. Tél. : 01-44-76-62-00.

PHOTOGRAPHES À LA CAMÉRA : Documentaires sur grand écran propose chaque dimanche, de 11 heures à 20 heures, et jusqu'au 29 décembre, dans la petite salle de soixante-dix places du flambant neuf « Cinéma des cinéastes », un programme de documentaires sur le thème « Photographes à la caméra ». Au programme, des films d'Henri Cartier-Bresson, William Klein, Raymond Depardon, Chris Marker, Christian Boltanski et Alain Fleisher. Des débats, en présence de nombreuses personnalités, sont prévus après la séance de 20 heures. Parallèlement, du 30 octobre au 5 novembre, sont présentés le Festival du cinéma québécois à Paris, une rétrospective Lars von Trier et un hommage à Bertrand Tavernier.
Le Cinéma des Cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris-17e. Tél. : 01-42-62-92-52.

DIALOGUE ANIMÉ : Le Centre Wallonie-Bruxelles propose cinq jours de films d'animation néerlandais et français, primés dans des festivals du monde entier et, en particulier, un hommage consacré à Michaël Dudok de Wit, remarqué en mars dernier lors de la remise des césars pour son court-métrage d'animation, *Le Moine et le Poisson*.
Du 5 au 9 novembre. Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris-4e. Tél. : 01-53-59-12-40.

NOUVEAUX FILMS

CARLA'S SONG
Film britannique de Ken Loach, avec Robert Carlyle, Oyanka Cabezas, Scott Glenn, Subash Sing Pall, Stewart Preston, Gary Lewis (2 h 06).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation :40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation :40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

CERTAINS L'AIMENT COURT, 4 LÉGENDES URBAINES
Film français d'Olivier Legan, Antonio Olivares, Eléonore Faucher, Christophe Ruggia, (1 h 20).
Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

CŒUR DE DRAGON
Film américain de Rob Cohen, avec Dennis Quaid, David Thewlis, Pete Postlethwaite, Dina Meyer, Julie Christie, (1 h 43).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

PASSAGE A L'ACTE
Film français de Francis Girod, avec Daniel Auteuil, Patrick Timsit, Anne Parillaud, Michèle Laroque, Marc Berman, Jean-Michel Noirey (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

ROME DÉSOLÉE
Film français de Vincent Dieutre, (1 h 10).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

SLEEPERS (*)
Film américain de Barry Levinson, avec Kevin Bacon, Robert De Niro, Dustin Hoffman, Vittorio Gassman, Jason Patric, Brad Pitt (2 h 20).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

À TOUTE VITESSE
de Gaël Morel,
avec Elodie Bouchez, Pascal Cervo, Stéphane Rideau, Meziane Bardadi.
Français (1 h 26).
UGC Forum Orient Express, 1er.

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?
de Raymond Depardon,
Français (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

L'APPARTEMENT
de Gilles Mimouni,
avec Romane Bohringer, Vincent Cassel, Monica Bellucci, Jean-Philippe Ecoffey, Monica Bellucci, Sandrine Kiberlain.
Français (1 h 56).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; George-V, 8e ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
de Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Epée de bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

BIENVENUE DANS L'ÂGE INGRAT
de Todd Solondz,
avec Heather Matarazzo, Brendan Sexton Jr., Daria Kalinina, Matthew Faber, Angela Pietropinto, Bill Buell.
Américain (1 h 27).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

BREAKING THE WAVES (*)
de Lars von Trier,
avec Emily Watson, Stellan Skarsgard, Katrin Cartlidge, Jean-Marc Barr, Adrian Rawlins, Jonathan Hackett.
Danois (2 h 38).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

CAPITAINE CONAN
de Bertrand Tavernier,
avec Philippe Torreton, Samuel Le Bihan, Bernard Le Coq, Catherine Rich, François Berléand, Claude Rich.
Français (2 h 10).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

CHRONIQUE COLONIALE
de Vincent Monnikendam,
Hollandais, noir et blanc (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

DARKLY NOON
de Philip Ridley,
avec Brendan Fraser, Ashley Judd, Viggo Mortensen, Loren Dean, Grace Zabriskie, Lou Myers.
Britannique (1 h 36).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).

ENCORE
de Pascal Bonitzer,
avec Jackie Berroyer, Valéria Bruni Tedeschi, Natacha Régnier, Laurence Côte, Hélène Fillières, Michel Massé.
Français (1 h 36).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).

LES ENFANTS DE LA NATURE
de Fridrik Thor Fridriksson,
avec Gisli Halldorsson, Sigridur Hagalin, Bruno Ganz, Egill Olafsson.
Islandais (1 h 25).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

FARGO (*)
de Joel Coen,
avec Frances McDormand, William h. Macy, Steve Buscemi, Harve Presnell, Peter Stormare.
Américain (1 h 37).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 40-30-20-10).

FEW OF US
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Sergei Tulayev, Piotr Kishteev, Yulia Inozemtseva, Konstantin Yeremeev.
Lituanien (1 h 45).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10).

FOURBI
de Alain Tanner,
avec Karin Viard, Jean-Quentin Châtelain, Cécile Tanner, Antoine Basler, Robert Bouvier.
Suisse (1 h 54).
Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea,
Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

HAPPY HOUR
de Steve Buscemi,
avec Steve Buscemi, Chloe Sevigny, Mark Boone Jr, Elizabeth Bracco, Anthony LaPaglia, Carole Kane.
Américain (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

L'INCROYABLE VOYAGE A SAN FRANCISCO
de David R. Ellis,
avec Robert Hays, Kim Greist, Veronica Lauren, Kevin Chevalia, Benj Thall.
Américain (1 h 28).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

INDEPENDENCE DAY
de Roland Emmerich,
avec Will Smith, Bill Pullman, Jeff Goldblum.
Américain (2 h 20).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; reservation : 40-30-20-10).

LE JARDIN
de Martin Sulik,
avec Roman Luknar, Zuzana Sulajova, Marian Labuda, Jana Svandova.
Franco-slovaque (1 h 40).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LE LIVRE DE CRISTAL
de Patricia Plattner,
avec Jean-François Balmer, Valeria Bruni-Tedeschi, Douglas Ranasinghe, Gamini Fonseka, John Arnold, Swarna Malawarachchi.
Suisse (1 h 50).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

LONE STAR
de John Sayles,
avec Chris Cooper, Elisabeth Pena, Joe Morton, Ron Canada, Kris Kristofferson, Stephen Mendillo.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
Franco-algérien (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).

MIKHAIL KOBAKHIDZE, (cinq courts-métrages inédits)
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

MISSION IMPOSSIBLE
de Brian De Palma,
avec Tom Cruise, Jon Voight, Henry Czerny, Emmanuelle Béart, Jean Reno, Ving Rhames.
Américain (1 h 50).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

PARFAIT AMOUR (**)
de Catherine Breillat,
avec Isabelle Renauld, Francis Renaud, Laura Saglio, Alain Soral, Delphine de Malerbe, Coralie Gengenbach.
Français (1 h 50).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) ;

PARTY
de Manoel De Oliveira,
avec Michel Piccoli, Irène Papas, Leonor Silveira, Rogerio Samora.
Français (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86).

PINOCCHIO
de Steve Barron,
avec Martin Landau, Jonathan Taylor Thomas, Udo Kier, Rob Schneider, Bebe Neuwirth, Corey Carrier.
Américain (1 h 35).
VO : Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
VF : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

PONETTE
de Jacques Doillon,
avec Victoire Thivisol, Matiaz Bureau Caton, Delphine Schiltz, Leopoldine Serre, Luckie Royer, Carla Ibled.
Français (1 h 37).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; UGC Gobelins, 13e ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.
Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LA RENCONTRE
de Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

RONDE DE FLICS À PÉKIN
de Ning Ying,
avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu.
Chinois (1 h 42).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

SECRETS ET MENSONGES
de Mike Leigh,
avec Timothy Spall, Brenda Blethyn, Phyllis Logan, Marianne Jean-Baptiste, Claire Rushbrook, Elizabeth Berrington.
Britannique (2 h 22).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

THE ADDICTION
de Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

THE CELLULOÏD CLOSET
de Rob Epstein,
Jeffrey Friedman,
avec Tony Curtis, Shirley MacLaine, Whoopi Goldberg, Tom Hanks, Susan Sarandon.
Américain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

UNE VIE NORMALE
de Angela Pope,
avec Martin Donovan, Joely Richardson, Jason Flemyng, Ian Hart, Sam Bould.
Britannique (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

REPRISES

LES DIABOLIQUES
de Henri-Georges Clouzot,
avec Simone Signoret, Véra Clouzot, Paul Meurisse, Charles Vanel, Pierre Larquey, Noël Roquevert.
Français, 1954, noir et blanc (1 h 56).
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 ; réservation : 40-30-20-10).

DU COTÉ D'OROUET
de Jacques Rozier,
avec Bernard Menez, Caroline Cartier, Danièle Croisy, Françoise Gueguan, Patrick Verde, Claude Burel.
Français, 1973 (2 h 30).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

MORGAN
de Karel Reisz,
avec Vanessa Redgrave, David Warner, Robert Stephens, Irene Handl.
Britannique, 1965, noir et blanc (1 h 37).
VO : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS RIVE DROITE

Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat.
Nouveau programme.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 01.46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Téléphonez tout de suite au 01.46.03.22.00 pour faire partie des privilégiés !
Profitez des nouvelles mesures Périssol.
18.900 F le m² moyen, hors parking.

Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces, à proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein sud. Prestations particulièrement soignées. Label Promotelec Confort-Plus. Bureau de vente : angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

46, rue de Longchamp

Réalisation :
COREVA
4, avenue Victor-Hugo
75116 PARIS
Tél.: 01.44.17.39.20.

22 appartements du studio au 6 pièces.
A partir de 27.500 F le m².
Livraison 1er semestre 1998.

Au cœur du prestigieux quartier Trocadéro-Iéna, une résidence de classe, aux prestations raffinées. Pour quelques privilégiés seulement. *Plans personnalisés et prestations à la demande.* Renseignements et vente : COREVA, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.
4, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris - Tél. 01.44.17.39.20.

COREVA

Villa Boileau
83, rue Boileau.

Réalisation :
SIMVEST
18, rue Chartran
92200 Neuilly
Tél.: 01.47.47.45.55.

8 appartements du studio au 5/6 pièces, duplex, caves, parkings.
29.000 F le m² moyen.

Une petite résidence dans une rue typique et calme du Village d'Auteuil, bordée d'immeubles résidentiels et de villas. A 200 m de l'Avenue de Versailles, son marché et ses commerces de proximité. Proche des écoles, lycées et sorties de Paris. Balcons, terrasses ou jardins. Prestations luxueuses (pierre de taille, marbre, volets roulants électriques, portes blindées, vidéophone...
SIMVEST - Tél. 01.47.47.45.55. du lundi au vendredi.

SIMVEST

L'Orée du Parc
69, rue Compans/59, rue Rozier.
A toute proximité des Buttes-Chaumont à découvrir absolument !

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 01.46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Profitez des nouvelles mesures Périssol.
Du studio au 5 pièces avec parking en sous-sol. 18.800 F le m² moyen hors parking et dans la limite du stock disponible.

Le calme d'une petite résidence de charme de 24 appartements seulement à 100 m du Parc des Buttes-Chaumont et du métro. Très belles prestations : nombreux balcons et terrasses, vue sur un beau jardin intérieur.
Bureau de vente : 3, rue du Général Brunet, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

PARIS RIVE GAUCHE

15e arrondissement

14, rue Beatrix Dussane
Métro Dupleix

Réalisation :
COREVA
4, avenue Victor-Hugo
75116 PARIS
Tél.: 01.44.17.39.20.

11 appartements du 2 pièces au 4/5 pièces.
Prix de lancement à partir de 19.000 F le m².

Dans une rue calme à 100 m. du métro Dupleix, quelques appartements spacieux et lumineux, avec de très belles terrasses plantées orientées sud-ouest.
Livraison immédiate.
Bureau de vente sur place les mardi, jeudi et samedi de 14 h à 19 h.
Tél. 01.44.17.39.20.

COREVA

Villa Marmontel
107/109, rue de l'Abbé Groult.
Un programme superbe à découvrir absolument.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 01.46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.
Prix à partir de 23.500 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex avec caves et parkings en sous-sol et 6 maisons de ville de 5 et 6 pièces. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien.
Bureau de vente ouvert sur place : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

RÉGION PARISIENNE

Vincennes

Privilège
Angle rue des Vignerons et rue du Lt Heitz. Vincennes

Réalisation :
SEFIMA
40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris
N° Vert : 0800.33.59.00.



Studio au 3 pièces avec balcon, jardin ou terrasse. Prix à partir de 19.900 F le m². Livraison : octobre-novembre 1996. *Profitez des avantages fiscaux dès cette année.*

A quelques pas du bois, dans le meilleur de Vincennes, à 100 m du métro Bérault, un petit immeuble de standing de 4 étages en pierre avec de belles prestations : hall d'entrée en marbre, vidéophone, volets électriques...
Bureau de vente et sur place : 8/10, rue des Vignerons. Ouvert lundi de 14 h à 19 h et du jeudi au dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Tél.: 01.41.74.65.01.

Maisons-Laffitte

Les Villas Longueil
Avenue de Longueil.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 01.45.49.52.52.



Du studio au 5 pièces.
17.500 F le m² moyen.

Une diversité d'appartements de qualité sur avenue aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin.
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150 m. du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain.
Bureau de vente sur place : 29, avenue de Longueil, 78600 Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et mercredi.
Tél.: 01.45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

PRESTIGE ET CARACTÈRE



PARIS 1er
VUE SUR LES JARDINS DU PALAIS-ROYAL
77 m² sur 2 niveaux avec entrée privative. Salon, bureau. 2 chambres. 1 salle de bains. Le charme du XVIIIe siècle.

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau - 75116 Paris
Tél. 01.47.20.40.03 - Fax 01.47.20.34.04

PRÈS FOCH
EXCEPTIONNEL

500 m² en duplex.

5e et 6e étages avec atelier d'artiste.
Grand hall d'entrée, 4 réceptions avec boiseries, 7 chambres + 4 chambres de service, 2 caves, 1 box.

Particulier. 13 millions.

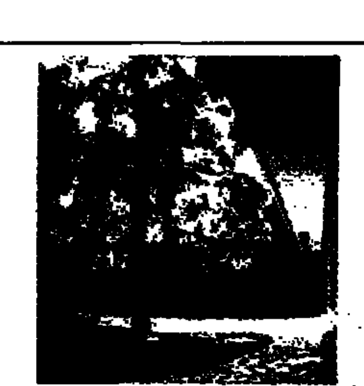
Heures bureau
01.49.17.25.25



MONTMARTRE

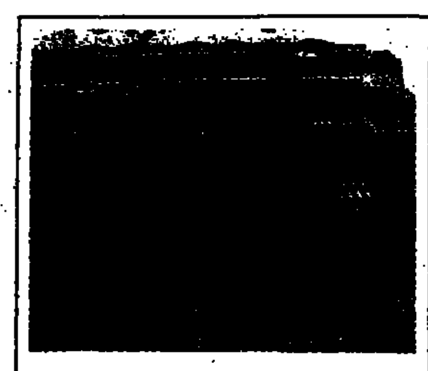
Exceptionnel duplex de 82 m² donnant sur un jardin privatif de 70 m². Idéal pour célibataire ou couple aimant recevoir. Le style atelier d'artiste, 5 mètres sous plafond dans un grand séjour, s'allie à un calme absolu et à des prestations très raffinées : boiseries, cuisine équipée, jacuzzi et douche à jets. Une chambre, cave, parking.
Prix : 2.650.000 francs droits réduits.

Tél. part. 06.07.60.53.07
01.42.62.07.74



NEUILLY-SUR-SEINE
LAC SAINT-JAMES
Dans un très bel immeuble, face au bois de Boulogne, un appartement de 140 m² avec double living, cuisine, 3 chambres, 2 salles de bains et box + studio indépendant de 15 m² avec salle de bains et kitchenette. L'ensemble est entouré d'un jardin privatif de 300 m².

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau
75116 Paris
Tél. 01.47.20.40.03 - Fax 01.47.20.34.04



A VENDRE PARIS 4e
Boulevard Henri IV, entre la Bastille & l'Ile-Saint-Louis, immeuble pierre de taille. Appartement 4 pièces principales, shon: 90 m². 5e étage avec ascenseur & grand balcon. Chauffage individuel central au gaz.
Possibilité de parking à proximité.

A.I.M. Immobilier
23, bd Henri IV - 75004 Paris
Tél. 01.53.01.99.01
Fax 01.53.01.99.00



LE VÉSINET
Résidentiel en bordure de lac. Cette agréable propriété est située à proximité immédiate de la gare du RER. Comprenant une réception de 62 m², 6 chambres et 1 bureau. C'est une maison de famille idéale construite sur un beau jardin de 2.200 m².
Réf. D.1764.

AGENCE DE LA TERRASSE
45, boulevard Carnot
78110 Le Vésinet
Tél. 01.30.15.67.00 - 01.34.80.19.59



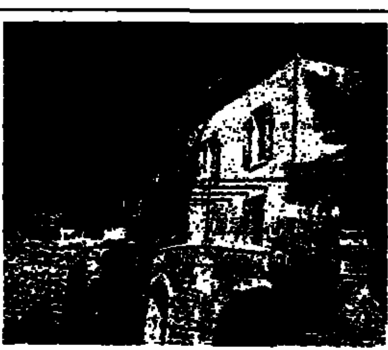
EN PROVENCE "EXCLUSIVITÉ"
Belle propriété de standing, SH 400 m², dépendances 150 m², séjour/chem., salle à manger, salon billard, salon, bureau, cuisine, 6 chambres, 3 bains, cuisine d'été, garage, atelier, cave, terrain 2 ha avec parc, piscine, verger, four à pain.
TB prestations.
Réf. 1094 - Prix : 3.250.000 francs.

Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04.90.28.82.83 - Fax 04.90.36.23.62



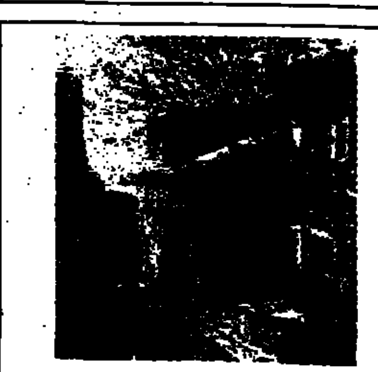
UNE ABBAYE EN SUISSE NORMANDE
Une histoire qui commence vers 1130.
Une aventure à poursuivre.
ISMH. 2e prix chef d'œuvre en péril 1970. Porterie, tour, salle capitulaire XIIIe-XIVe s. Jardin médiéval fortifié classé MH. Labyrinthe 750 m² : buis et ifs, pépinière de buis, ruisseau, étangs, terres : 20 à 70 ha. 400 m² habitables.
Lumière. Archéologie.

ABBAYE DU PLESSIS-GRIMOULT
14770 Saint-Jean-le-Blanc
Tél. 02.31.25.20.70



DRÔME PROVENÇALE
dans village classé
Maison bourgeoise en pierres, à restaurer. Surface totale 350 m², dépendances, 8 pièces, garage, remise, cellier, cave, greniers, jardin clos et arboré de 430 m², terrasse.
Belle vue dégagée. Beaucoup de caractère.
Réf. 1112 - Prix : 850.000 francs.

Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04.90.28.82.83 - Fax 04.90.36.23.62



PROVENCE
SITE CLASSÉ - 5 km de GORDES
35 km d'Avignon (gare TGV), magnifique région Lubéron, proximité nombreux sites naturels et historiques renommés, point culminant d'un authentique village provençal : maison 18e siècle, entièrement restaurée, prestations luxueuses, 240 m², vaste salon-salle à manger avec cheminée, belle pièce 30 m² (cheminée), 3 chambres et salles de bains. Loggia et terrasse avec vue panoramique. Calme, détente, loisirs culturels et sportifs variés. 1.520.000 FF.

Propriétaire
tél.: 01.44.11.32.29 et 01. 47.05.42.62 (répondeur),
fax : 01. 44.11.32.35

IMMOBILIER

VENTES

APPARTEMENTS

1er arrondt

MARCHÉ ST-HONORÉ 5 P.
105 m² + service 2 300 000 F
T.P. - T. : 01-48-85-13-33

2e arrondt

OPÉRA 130 m²
4 p. caractère, à rénover,
2e, asc., p. de t., balcon.
2 450 000 F - T. :
01-42-66-36-53

4e arrondt

ILE SAINT-LOUIS
Gd 2 p. d'exception, 75 m²,
plafonds décorés Louis XIV,
2e ét., soleil, jardin
Tél. : 01-43-26-57-67

2/3 p. 986 000 F
Volume l cheminée, poutres.
AIM : 01-53-01-99-01

5e arrondt

PANTHÉON, pdt, ét. élevé
6 p., 155 m², balc., chf indiv.
charg. min. 01-43-35-18-36

SAINT-MICHEL, 5 P.
124 m², ét. élevé, soleil, asc.
Trvx. Tél. : 01-43-59-14-05

6e arrondt

CHERCHE-MIDI - 30 m²
3e asc., bon plan, bon état.
PARIS SEINE 01-45-44-66-00

7e arrondt

AV. DE BRETEUIL
s/jardin, 125 m², 5 p., charme
3 950 000 F. 01-43-26-80-75

7e, RUE CLER. 4-5 P.
Ht de gamme, agencement
contemporain, séj., 3 ch.,
2 bains, 2 WC, balcon.
2 250 000 F. T. :
01-43-54-46-27

8e arrondt

MIROSMESNIL. 5 p., 110 m² +
balcon et chbre de serv., 5e,
asc. Spécl 01-45-22-70-08

FRANKLIN-ROOSEVELT
A SAISIR 3 P 60 m²
5e ét., asc., beau p. de t.
1 250 000 F.
T. : 01-42-66-36-53

9e arrondt

2/3 p. 57 m²
Dans bel imm. ancien,
calme, charme, 940 000 F.
Tél. : 01-42-80-55-26

10e arrondt

R. D'HAUTEVILLE
imm. de caractère,
à partir de :
450 000 F
01-48-01-09-79

RÉPUBLIQUE (PRÈS DE)
Imm. haussmannien, pdt
parfait état, soleil,
120 m², 5 p., 4e étg, cuis.
équipée, balcon, 2,1 MF.
Tél. : 06-08-09-10-11 ou
après 20 h 01-42-39-20-39

12e arrondt

10e et dernier étg, très beau,
2 p., confort, terr. arborée,
20 m², sans vis-à-vis.
Prix intéressant.
Tél. : 01-44-75-37-28

AV. de ST-MANDÉ
3 P. 100 m², plein sud, park.
1 950 000 F.
T. : 01-48-85-13-33

13e arrondt

BUTTE-AUX-CAILLES
PTE MAISON + JARDIN
1 850 000 F. 01-45-46-26-25

MAISON-BLANCHE, réc., 9e étg
3 p., 53 m², excel. état, calme,
640 000 F. 01-44-24-26-92

PTE ITALIE s/Kremlin, 4 p.
73 m², gd cft, soleil, park.,
780 000 F. 01-44-24-26-92

GOBELINS, 4 P. 100 m²
Séjour dble, 2 ch.
GOBELIN 01-43-37-50-25

14e arrondt

Pr. Montsouris anc. 5/6 p.,
4 chb., 148 m², lumière, charme,
chf indiv. 01-43-35-18-36

ALÉSIA, pdt 80 m², liv. dble,
2 chbres, très bon état, chf
ind. urgt 01-43-35-18-36

CHARONNE. Imm. récent
4 p., 98 m² + balc. + pkg
5e étg. 1 500 000 F.
Tél. : 01-43-79-50-50

16e arrondt

G. MANDEL 3/4 P.
Luxe, angle, soleil,
cave, pkg. à saisir.
Part. 01-45-03-10-03

AUTEUIL 2/3 P.
6e étg sur square,
confort, soleil, 1 650 000 F.
Tél. : 01-45-20-45-79

19e arrondt

BEAU 3 P 53 m²
6e ét. asc., superbe p-de-t.
650 000 F.
T. : 01-47-42-07-43

PROVINCE

(56) 100 m plage, GUIDEL 7 km
LORIENT. Pt studio meublé,
poss. louer à la semaine,
100 000 F à débattre.
Tél. : 03-44-61-93-44

VAL-D'OISE

Villiers-le-Bel. F3, séj., 2 chbres,
sdb, gds rangts, cuis. équip.
avec séchoir, cave, park.
Prix : 370 000 F.
Tél. : 01-39-88-86-15

VERSAILLES. Face théâtre
appt 105 m², sud/w sur jard.
2 chb, 1 salon s. à m., cuis.
aménagée, s. d. b., douche, pt
bureau, cave + dépendance.
Pas sérieux s'abstenir.
25 MF - 01-42-53-08-73
ap. 20 h 30 01-42-53-82-54

HAUTS-DE-SEINE

RUE MARIUS-AUFAN
A LEVALLOIS
DE 49 M² A 53 M²
A PARTIR DE
735 000 F
01-34-68-01-69

CLICHY centre, loft de
caractère, 110 m² + terrasse
1 650 000 F.
T. : 01-48-85-13-33

92 - Mo Rhin-et-Danube
Belle maison 6 p., 150 m²,
jardin 478 m², garage,
exceptionnel, 3 500 000 F
Immo Marcadet
01-42-51-51-51

NEUILLY CHÂTEAU
6 p. 180 m², 4 chbres
Standing, parking.
4 300 000 F
Immo Marcadet
01-42-51-51-51

SEINE-SAINT-DENIS

(93) VILLEPINTE
10' de ROISSY. F2, 51 m²
au 4e étg ds pte résid. calme
de 5 étg. Expo sud-ouest,
séj. 26 m², cuis. neuve
donnant sur loggia 8 m²,
cave, asc., interphone, park.
privé souterrain.
Prix : 440 000 F.
Tél. : 01-43-83-71-25

VAL-DE-MARNE

5' BOIS ET RER
DE VINCENNES
Immeuble de standing
2 P. PARK. S.-SOL
715 000 F
01-43-98-37-76

HOTEL PARTICULIER

TOLBIAC
100 m² + 150 m² jardin,
LUXEMBOURG
210 m² + 80 m² s/sol.
GOBELIN 01-43-37-50-25

PROPRIÉTÉS

A SAISIR
Très rare, vds cause
succession, 60 mn PARIS
SUD, anc. clos gâtinais
aménagé, habitable de
suite, gd séjour rustique,
cheminée, four à pain,
+ 5 p., bains, wc, chf.
cent., en retour belle
dépend. 200 m², terrain
arboré 6 000 m², 749 000 F,
crédit total 5 900 F mois
constant, 02-38-85-22-92
24 h/24 h.

Vente : bergerie rénovée
180 m² hab., 2 ha terrain
800 m alt., vallée d'Ossau
sur chemin rural, 30 km Pau
Tél. : 01-46-34-01-44

APPARTEMENTS ACHATS

Rech. beaux appartements
AU CŒUR DE PARIS
01-53-01-99-01
AIM, 23, bd Henri-IV, 4e

IMMO MARCADET
recherche appartements
PARIS toutes surfaces
Tél. : 01-42-51-51-51

LOCATIONS

OFFRES PARIS

XVe proche Montparnasse,
100 m² au dixième et dernier
ét., 2 grands balc., gde
luminosité, pas de vis-à-vis,
un dble liv., deux ch., au
calme sur jard. priv., une s.
de bns, une s. d'eau, toilettes
sép., nombreux placards,
une cave, un box fermé.
11 000 F, charges comprises.
01-45-66-56-65

8e MADELEINE, 130 m²
superbe 4 p., parfait etat,
parquet, cheminée,
12 000 h. ch. 01-42-66-36-53

12e près BOIS 3 P. 68 m²
Récent, standing, box.
6 260 + ch. 01-43-61-83-36

20e PRÈS MAIRIE 3 P.
68 m² récent, 1er étg, park.,
4 600 F + ch. 01-43-61-88-35

12 mn Mo Pte-de-Charenton
T2, S. d'E., W.C , cuisine
ascenseur. Gardien
3 300 F + charges.
Tél. : 01-44-67-01-32

Particulier loue charmant 2 p.
meublé, décoré, kitch. compl.
Pet. s.d.b., w.c Très calme, clair.
asc., tél., interph., cave. toute
vaisselle et accessoires. 4 000 F cc.
Tél. soir 01-42-80-04-77 pour visite

Métro Ségur
Chambre ensoleillée,
équipée et meublée
7e étage, ascenseur.
Kitchenette, douche, w.c.
Branchement tél., câble.
2 800 FF cc. Part à part.
01-45-67-92-61

92 RUEIL RESIDENTIEL
2 P., 50 m²
+ cave + parking, 4 500 F cc
Tél. : 01-45-25-75-94 (soir)

95 SANNOIS. Studio
25 m², 50 m du RER,
4e etg, entierement neuf,
proximité commerce.
2 700 F cc - 01-39-81-20-66

AGFRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS
SAINT-CLOUD
RÉSIDENCE
D'EXCEPTION 1930 avec
PARC INTÉRIEUR

APPARTEMENTS
DE CARACTÈRE

STUDIO, 37 m², r.d.c.,
3 923 F ch. comp.,
3 PIÈCES
112 m² + terr. 16 m², 6e étg.
11 300 F ch. comp.,
124 m², 4e etg. 12 190 F ch. comp.,
142 m², 4e étg, 14 105 F ch. comp.
01-49-03-43-02

CACHAN Mairie
Dans hôtel part., appt 126 m²,
sej. 60 m² avec véranda,
2 ch., s.-d'eau, sdb, cuis.
aménag. Loyer 10 000 F
C.S.M. 01-43-86-04-10

SAINT-MAUR 5' RER
Studio 20 m², coin cuis. équip.,
s. de bains, wc, parking.
Loyer 2 400 F C.S.M. 01-43-86-04-10

MEUDON Bas, route GARDES.
Duplex 130 m², dern. étg, vue
imprenable, calme, soleil,
séjour 45 m², dble expo, 2 sdb,
12 000 F cc. 01-69-07-79-46

MASTER GROUP
47, rue Vaneau, 75007 Paris
rech. appts vides ou
meublés.
Toutes surfaces pour
CADRES BANQUES ET
GRANDES SOCIÉTÉS
01-42-22-98-70

DE CIRCOURT ASSOCIATES
Recherchons appartements
meublés de qualité.
Paris et region parisienne
pour clientèle internationale
01-47-53-86-38

Cple 90 KF/mois. rech. 5 p.
ou 4 + 1 balcon ou terrasse.
Ouest Paris, bois, calme
pratique. 10 KF/mois cc env.
Tél. : 01-44-49-07-97

VOTRE SIEGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services
01-43-55-17-50

MAIRIE 18e
Bout. 225 m² avec réserve
Direct pptaire 42-71-23-30

20e Mo TÉLÉGRAPHE
1 000 m² divisibles de 100 à
250 m². Park. possib.
Direct pptaire 42-71-23-30.

18e CHAMPIONNET
local 77 m² s/jardin
Imm. neuf. - 42-71-23-30

EMPLOI

OFFRES

MUTUELLE ASSURANCE
recherche pour
RÉGION PARISIENNE
ASSISTANT JURIDIQUE
Titulaire Maîtrise Droit.
Exercice quelques années
profession Avocat, Clerc
Notaire, Huissier ou
assimilé indispensable.
Adresser CV + photo + prétent. s/réf. 291/AJ à PROJETS, 12 place de l'Eglise, 94408 Vitry-sur-Seine cedex qui transmettra.

Cherchons commercial
Exp. Bijoux/cadeaux
Exclus. WARNER-BROS
Env. CV et compét. vente
PSIMAR r. J. De Trooz, 69,
1150Bxl (B)
FAX : 32-2-7712163.

JURISTE AMERICAIN
Harvard, Yale & univ. allemande.
Grande exp. à haut niveau :
cabinet d'avocats, banque,
arbitrage, presse, gvt. US. Rech.
poste haute resp. Paris.
Tél. : 01-46-83-00-00.

Les journaux recrutent
PIGISTES
Sur le 3675 PIGEPLUS
(1,29 F/mn)

Société fournitures de bureau
et de mobiliers de bureau
Rech. commercial conf. (H ou F)
Pour secteur 75 et 92.
Experience exig., 2 ans mini.
Env. CV + photo + prétentions
Sté AVI. BURO.
66, rue Henri-Farman
93290 Tremblay-en-France.

DEMANDES

J. H., 32 ans, diplômé ISIT,
quadrilingue ang./
alld/esp., exc. cult. gén.,
5 ans exp., dir.
communication
groupe indust.
+ organisme
à vocation éco. et financière pour
promo. monnaie unique,
très bnes réf., ch. sur
Paris/RP poste stable. en traduct.,
doc., communication
interne, relations presse.
Tél. : 01-43-06-64-46.

J. H., 34 ans, 5 a. exp. compta.
paye-budg., rech. pl. stbl compt
Tél. : 01-47-80-63-66 (rep.)

RESP. MAG & LOGISTIQUE
15 ans exp. GPAO PME/PMI
Maîtrise infor./PC & AS400
Tel. : (01) 47-25-03-59 (R).

CHAUFFEUR DE DIRECTION
H. 45 ANS haut niveau
Ch. poste. - Tél. : 01-47-05-72-92.

JURISTE SPECIALISÉ
DROIT PUBLIC
27 ans, maîtrise + D.E.A.
droit, 2 ans exp. prof. adm.
centrale, ch. emploi.
Tél. : 01-53-80-23-31

DESSINATEUR PROJETS
Resp. projets, automatismes,
M.G. tôlerie, bon contact
commercial, dynamique,
adaptation rapide
Cursus professionnel diversifié
Tél. : 01-60-79-02-19

Pers. expér., sér. et organisée,
recherche emploi de
RESP. COMM. EXPORT
ou RESP. COMPTAB.
clients, recouvrement
Trilingue allemand, anglais.
PARIS ou SUD-OUEST
Tél. : 01-40-30-22-96 (rep.)

Dans le cas d'une annonce
domiciliée au : *"Monde Publicité"*
il est impératif de faire figurer
la référence sur
votre enveloppe afin que l'on
puisse transmettre votre dossier
dans les meilleurs délais.

AGENDA

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix.
« Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or,
toutes pierres précieuses,
alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile
37, avenue Victor-Hugo.
Autre grand choix.

ÉCRIVAINS : nous éditons
et diffusons vos manuscrits
(romans, poèmes, souvenirs).
Editions Berthelot, 25, rue
Hoche, 92240 Malakoff.
01-47-35-02-50.

PARLEZ CHINOIS
CHINA LANGUE EXPRESS
Du vrai débutant
au chinois des affaires
Recommandé par le comité
FRANCE-CHINE du CNPF
01-42-23-12-53

COURS D'ARABE
Ts niv. Jour, soir, samedi.
Enfants : mercredi et samedi.
Insc. AFAC
Tél. : 01-42-72-20-88

ייִדיש
Cours de YIDDISH
Rens. AEDCY. –
01-42-71-30-07

ATELIER D'ÉCRITURE ELISABETH BING
10, rue Boutebrie
75005 Paris
WE sensibilisation
septembre-octobre
Nouveau programme
sur simple appel :
01-40-51-79-10

ELEVE E.N.S. donne cours
philosophie, français, méth.,
suivi scolaire, tous niveaux.
01-43-73-10-64

BODY LINE
Pour votre forme
votre ligne
votre beauté
venez profiter des cours
step, aerobic, stretching
abdos-fessiers
culture physique...
musculation
cardio training
boxe française
sauna - hammam
U.V.

ouvert tous les jours

25-27, rue de La Croix-d'Eau
94170 LE PERREUX
Tél. : 01-48-72-10-40

LA FÉDÉRATION
NATIONALE DES FILS DES
MORTS POUR LA FRANCE
« LES FILS DES TUÉS »
25, rue Lavoisier, 75008
Paris. Tél. : 01-42-65-35-83
ravivera la FLAMME
à l'ARC DE TRIOMPHE
LE SAMEDI 2 NOVEMBRE
à 18 h 30
Elle invite tous les orphelins
et orphelines de guerre
et les pupilles de la Nation
à témoigner, par leur présence,
de la permanence du
souvenir de leur pare ou mère
« MORT POUR LA FRANCE »

Pour vos
annonces
contactez le
☎ 01 44 43 76 03
Fax 01 44 43 77 27

Le gouvernement veut renforcer le pouvoir du CSA

Le projet de loi sur l'audiovisuel, présenté mercredi en conseil des ministres, vise également à encadrer le développement de la télévision numérique et à rationaliser les structures de l'audiovisuel public

PHILIPPE DOUSTE-BLAZY, ministre de la culture et de la communication, devait présenter, mercredi 30 octobre, devant le conseil des ministres un projet de loi sur l'audiovisuel. Comme il l'avait annoncé, jeudi 24 octobre, à l'occasion du colloque organisé à l'Assemblée nationale par Bertrand Cousin, député RPR du Finistère, le ministre de la culture n'a pas l'intention *« d'engager une refonte générale »* de ce secteur (*Le Monde* du 26 octobre). L'enjeu du texte est plus modeste : il s'agit *« d'accompagner le développement des acteurs par une législation et une réglementation légère appelant une régulation forte »*.

Le ministre a fixé trois objectifs à son projet : le renforcement du rôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), l'uniformisation des régimes juridiques du satellite et du câble, la rationalisation des structures de l'audiovisuel public. Dix ans après la loi du 30 septembre 1986, ce nouveau texte doit prendre en compte, anticiper et surtout encadrer les effets de la révolution provoquée par la télévision numérique.

FAVORISER LA CONCURRENCE

Le CSA sera le point de passage obligé des chaînes du câble et du satellite. La volonté affichée est d'harmoniser, voire de rapprocher, les régimes des deux supports. Le projet de loi prévoit d'accentuer le pouvoir de recommandation du CSA sur toutes les grandes questions relatives au respect de la liberté de communication. Après adoption du texte, l'instance de régulation devra être saisie pour avis sur tous les projets de loi audiovisuelle. Le CSA devrait aussi bénéficier d'une procédure de sanction accélérée.

Avec le CSA, le satellite est l'axe majeur du projet. La principale disposition conduit à obliger les opérateurs de bouquets de programmes numériques par satellite et câble à réserver au moins 20 % de leur offre à des opérateurs indépendants conventionnés par CSA. Autrement dit, un cinquième des bouquets Canalsatellite, TPS et AB Sat ne devra pas être contrôlé directement ou indirectement par des actionnaires des trois ensembles.

A ce titre, TPS pourrait être incité à faire une place à AB Sat pour respecter ces nouvelles dispositions. De même, les chaînes de France Télévision et les programmes de radio diffusés par l'un ou l'autre des bouquets entreront dans le décompte des 20 %. Ce texte vise à éviter les pratiques anticoncurrentielles entre les différents bouquets comme les situations de monopole. Il a aussi pour objectif, comme l'indique Philippe Douste-Blazy, de permettre à de nouveaux entrants d'arriver sur le marché de la télévision numérique.

Plutôt qu'une multiplication satellitaire de France Télévision, qui, à terme, pourrait coûter très cher au service public, Philippe Douste-Blazy penche pour la mise en place du « simulcrypt ». Ce procédé technique, issu d'une entente entre les différents opérateurs de bouquets de programmes thématiques, doit permettre à tous les abonnés équipés d'un décodeur numérique et d'une parabole à double tête de recevoir gratuitement les chaînes de France Télévision.

Le projet de loi évoque aussi la fusion d'Arte et de La Cinquième. Il se propose d'instaurer des garde-fous pour ôter à certains la tentation de limiter à l'avenir la diffusion de La Cinquième-Arte aux seuls câble et satellite. De même, le texte devrait garantir à la chaîne franco-allemande la pérennisation des moyens de l'exercice de ses missions.

Deux autres initiatives auront pour but de rationaliser les structures de l'audiovisuel public. L'une prévoit de céder une part du capital de Radio-France internationale (RFI) à Radio-France. *L'autre disposera* que le prochain président de Téléfi, future société chargée de l'action télévisuelle extérieure de la France, participera au conseil d'administration de RFI.

G. D.

Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture

« Le rôle de l'Etat est de mettre des garde-fous »

« Pourquoi renforcer les pouvoirs du CSA ?

– Avec le développement des bouquets de programmes par satellite, il devenait urgent d'organiser un rapprochement entre les législations régissant le câble et le satellite. Il fallait les aligner. Les chaînes du câble et du satellite feront donc l'objet de conventions avec le CSA qui sera placé au cœur de la régulation éditoriale de l'ensemble des services de radiodiffusion.

» Le projet de loi vise aussi à contrôler les pratiques anticoncurrentielles. Il contraint par exemple quelqu'un, qui développe un décodeur, de le rendre accessible à ses concurrents. Le texte prévoit surtout l'obligation pour tout bouquet numérique de consacrer au moins 20 % de son espace à des chaînes indépendantes des opérateurs. Si l'on ne fait pas ça, on se retrouvera dans la situation du cinéma. *C'est le* rôle de l'Etat de mettre des garde-fous, sinon ce sera le système du tout-argent et cela veut dire que l'on sera tous américains ou austra-lo-américains.

– La fusion Arte-La Cinquième est-elle inéluctable ?

– Nous souhaitions rationaliser *les structures de l'audiovisuel public*. Nous sommes le seul pays à avoir quatre chaînes publiques. Je suis contre la privatisation d'une chaîne de France Télévision, comme France 2. Mais il était logique de faire une même structure d'Arte et de La Cinquième, pour créer un grand pôle public de la connaissance, du savoir et de l'éducation. Un pôle qui ne se contente plus d'une audience de 2 % à 3 % mais qui puisse atteindre 10 %. Cela permet de consolider ces chaînes et de les mettre à l'abri de tout risque de remise en question budgétaire par des parlementaires. Et aussi de leur éviter de devenir à terme des chaînes réservées au câble ou au satellite. Il s'agit d'une chaîne de culture, indispensable, donc accessible *à tous en hertzien*.

» Un jour, j'espère qu'on fera un grand pôle audiovisuel extérieur français, en accord avec le Quai d'Orsay. Je pense à une BBC World à la française, adossée à des services publics, plutôt qu'à une télévision de type CNN. Il est important que l'image et la voix de ce pays puissent exister ailleurs.

– Est-il normal que France Télévision participe au financement d'un bouquet numérique privé comme Télévision par satellite ?

– Est-ce que le service public doit participer ou non à la révolution numérique ? Il y a deux bouquets. L'un demande à France Télévision d'y participer. Fallait-il refuser ? Tôt ou tard, les deux bouquets doivent *s'entendre. Il faut que le service pu*blic soit présent et accessible à tous.

– Certains arguent que les présidents de chaîne publique doivent être nommés par le gouvernement et non plus par le CSA. Qu'en pensez-vous ?

– Il y a une ambiguïté entre les organes de presse et de communication et les pouvoirs politiques. Il est nécessaire, pour que le système *soit crédible, que les pouvoirs pu*blics acceptent son indépendance. Il faut que les rédactions et les journalistes fassent pareil, ils ont la responsabilité d'être objectifs. Le système est arrivé à maturité : lors de l'élection présidentielle, il n'y a pas eu de polémique sur les temps de parole des candidats. Une vraie dé*mocratie, c'est une démocratie* où un ministère comme celui-là s'occupe des industries de la communication, des grands enjeux et ne passe pas de coup de fil pour exprimer son mécontentement. »

Propos recueillis par Guy Dutheil

MERCREDI 30 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Elisa, top model. Série. Alexandre sort de la vie d'Elisa.
15.35 Club Dorothée vacances. Les Année Fac ; Conan l'Aventurier ; Power Rangers ; Le Hit 99 ; Salut *les musclés*.
17.35 ▶ Karine et Ari. Série. Maurice.
18.10 Le Rebelle. Série. Les anges du désir.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 Météo.
20.00 Journal.

20.20

FOOTBALL
En direct.
Grasshoppers Zurich-AJ Auxerre. 4[e] journée de la Ligue des champions. 20.30, Coup d'envoi ; 21.15 Mi-temps, Météo, Trafic info ; 21.30, 2[e] période ; 22.25, Extraits des sept autres rencontres (225 min). 13001189

0.05

EX LIBRIS
Magazine littéraire. Destins éclatés.
Invités : Jean-François Léotard (*Signé Malraux*) ; Raymond Aubrac (*Où la mémoire s'attarde*) ; Myriam Anissimov (*Primo Levi*) ; Françoise Sagan (*Le Miroir égaré*) ; Jean d'Orgeix (*Chevalier d'aventure*) ; Myriam Baran (*Maman singe : les singes capucins au service des handicapés*) (65 min). 5029967
1.10 Ushuaïa. Magazine. Birmanie : les fils du lac. Les dragons de mer ; Toal, le druide jorai ; L'inventeur en liberté (60 min). 3187615
2.10 Journal, Météo.
2.20 et 3.25, 4.20, 5.10 Histoires naturelles. 3.15 et 4.10, 4.50 TF1 nuit. 5.00 Musique.

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. L'intrus.
14.55 Le Renard. Série.
16.00 et 5.00 La Chance aux chansons.
17.00 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Sauvés par le gong. Série. Scène de jalousie.
17.55 Hartley cœurs à vif. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 *Bonne nuit, les petits.* Retour chez maman.
19.20 et 1.50 Studio Gabriel. Invitée : Zazie.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.55

GÉNÉRATION VIDÉO
Téléfilm d'Antoine Lorenzi (105 min). 8973653
Un enfant de douze ans, passionné de jeux vidéo, dérape peu à peu dans l'imaginaire avec une nouvelle console révolutionnaire.

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue.
Les photographes de presse : voyeurs ou informateurs ? (95 min). 9809301
0.15 Journal, Bourse, Météo.
0.35 Tennis. 11[e] Open de Bercy (75 min). 1537509
2.25 Emissions religieuses (rediff.). 3.20 24 heures d'info. 3.35 Météo. 3.40 La Compète. Flamme olympique. Dessin animé. 4.05 Outremers (rediff.).

France 3

12.32 Journal, Keno.
13.35 Mike Hammer. Série. Sur un air de rock'n roll.
14.30 Y a pire ailleurs.
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Tennis à Bercy (65 min). 7643092
17.10 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 Un livre, un jour. *Palestine, le pays à venir,* d'Elias Sanbar.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Emission présentée par Jean-Marie Cavada qui reçoit Sa Sainteté Tenzin Gyatso, le quatorzième dalaï-lama ; Invités : Martine Franck ; Jean-Claude Carrière, écrivain ; Mathieu Ricard, moine bouddhiste ; Arnaud Desjardins, réalisateur (110 min). 120214
Prix Nobel de la paix en 1989, exilé en Inde depuis 1959, Tenzin Gyatso parcourt le monde en prônant un discours de paix, de dialogue et de non-violence.
22.40 Journal, Météo.
23.15 Un siècle d'écrivains. Pierre Jean Jouve, d'Olivier Mille (50 min). 2248189
Né en 1887, Pierre-Jean Jouve, l'auteur de Paulina 1880 *et du* Monde désert, *est mort dans une quasi- indifférence en 1976.*
0.05 Les Quatre Dromadaires (rediff.). 0.55 Capitaine Furillo. Série. Ils arrivent. 1.45 Musique Graffiti. Œuvre pour piano de Liszt, par Mzia Simonishvili (35 min).

La Cinquième

13.00 Planète blanche. 13.35 Demain le monde. L'école. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Pierre Mondy. 15.00 Le Gypaète, le retour. 15.30 Escales francophones.
16.00 Deux ans de vacances. [4/6] Feuilleton. *Seuls sur le Sloughi, les collégiens tentent de regagner Auckland.*
17.55 Le Temps des livres. 18.30 Le Monde des animaux. Une journée particulière : Charlie le campagnol.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [35/52] *L'élixir du docteur Doxey* (30 min). 7478
19.30 7 1/2. Les 5144 jours d'Helmut Kohl. La situation des pays de l'Est, cinq ans après la réunification : la Lituanie. Invité : Hubert Védrine (30 min). 9450
20.00 et 2.10 ▶ Tanner for President. Feuilleton [4/10] de Robert Altman, avec Michael Murphy (30 min). 6363
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LES COMPLICES D'HITLER
Documentaire [4/6]. Goering, le numéro deux, de Guido Knopp (55 min). 1651740
A la fois belliciste et comédien, Goering, l'un des plus anciens compagnons d'Hitler, incarne plus que tout autre la double visage du régime nazi.

21.40

MUSICA : LA FLÛTE (BRITANNIQUE) ENCHANTÉE
Opéra. Du Music Theatre de Londres, d'après Mozart, mis en scène par Nicholas Broadhurst. Avec Tim Hardy, Tim Godwin, Gaynor Miles, Mary Lincoln, Harry Burton, Penelope Brister, Simon Butteriss, dir. Tony Britten. Enregistré aux Hamburger Kammerspielen 1995 (165 min). 58351943
Le chef-d'œuvre lyrique de Mozart, revu et corrigé par l'humour du Music Theatre de Londres.
0.25 Les Jeux de la comtesse Dolingen de Gratz ■ ■ Film français de Catherine Binet avec Carol Kane (1982, 106 min). 8924238
Trois thèmes, trois histoires, liées entre elles par trois personnages féminins.

M 6

12.20 Les Routes du paradis. Série. Rencontre d'un curieux type.
13.15 M 6 Kid. The Mask ; Creepy Crawlers ; Les Rockamis ; Robin des Bois junior ; Draculito ; Gadget Boy ; Highlander.
16.35 Hit Dance. Magazine.
17.05 et 2.00 Faites comme chez vous. Invité : Boris.
18.00 Space 2063. Série. Pearly.
18.55 *Highlander.* Série. La dérobade.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série. Panique à l'hôpital.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Un label pour les entreprises.

20.50 et 0.15

▶ LES JULIES
Magazine présenté par Isabelle Motrot, Olivia Adriaco, Caroline Avon, Audrey Chaouat, Marielle Fournier, Karine Le Marchand et Laurence Romance Reportages, portraits et enquêtes (110 min). 473818

22.40

LA VÉRITÉ D'UNE FEMME
Téléfilm de Bill Corcoran (89 min). 2579030
Une affaire d'inceste qu'une avocate a finalement acceptée, malgré de nombreuses réticences, réveille en elle une histoire profondément enfouie.
0.15 Les Julies (fin). Débat sur le thème abordé dans le téléfilm de ce soir.
0.30 Secrets de femmes. Claire.
1.00 Best of pop-rock.
2.45 Turbo. 3.00 Les Tribus du Lobi. 3.55 E = M 6. 4.20 *Fréquenstar*. Magazine. Clémentine Célarié. 5.00 Backstage : l'Affaire Louis Trio. 5.25 Culture pub (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Décode pas Bunny.
14.25 Penny, le puma des Andes. Documentaire (52 min). 745568
15.25 Guitare sèche et illusions perdues. Téléfilm de Bill d'Elia, avec Michele Lee (89 min). 505011
17.00 Football américain. Match de la NFL.
17.55 Flash Gordon. *Dessin animé.*
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Marie Bigard, Nada Surf.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

JUSTE CAUSE ■
Film d'Arne Glimcher (1995, 98 min). 4090769
Un ancien avocat, adversaire de la peine de mort, accepte d'assurer la défense d'un homme accusé d'avoir violé et tué une fillette.
22.40 Flash d'information.

22.45

FORREST GUMP ■ ■
Film de Robert Zemeckis avec Tom Hanks, Robin Wright (1994, v.o., 137 min). 318858
Un homme jeune, assis sur un banc, raconte à des gens qui attendent le bus sa drôle de vie. Une suite de petites fables sur le mode de vie américain et la vie politique aux Etats-Unis. Tom Hanks remarquable. Comédie drôle, parfois émouvante.
1.05 Raï ■ Film de Thomas Gilou avec Tabatha Cash, Mustapha Benstiti (1995, 86 min). 4389073
2.30 Surprises (30 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison de... Renaud Camus. 3. La salle des vents.
20.30 Tire ta langue. Comment enseigner le français aux étrangers ? 21.32 Correspondances. Des *nouvelles de la Belgique, du Canada et* de la Suisse. 22.00 Communauté des radio publiques de langue française. Rose-Marie Schüle, dialectologue et ethnologue. Une émission de la Radio Suisse Romande.
22.40 Nuits magnétiques. A ciel ouvert.
0.05 Du jour au lendemain. Vincent Wackenheim (*Le Voyage en Allemagne*). 0.48 Les Cinglés du Music Hall. Journée du 1[er] avril 1945 (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). Le vitrail ; 2.21, L'abbaye de Chaalis ; 3.11, Le Gai Savoir : Cécile Guilbert ; 3.53, La Musique et les Hommes (1) ; 6.25, Jean-Marie Goulemot (Le Voyage en France).

France-Musique

20.00 Concert. Festival Consonances de Saint-Nazaire. Donné le 17 septembre, à la Galerie des Franciscains, par le Quatuor Saint-Lawrence, Geoff Nuttall et Barry Shiffman, violons, Lesley Robertson, alto, Marina Hoover, violoncelle : Notturno pour alto et piano op. 42, de Beethoven, Toby Hoffman, alto, Frédéric Chiu, piano ; Quatuor à cordes La Barque, de Prin ; Quatuor à cordes op. 76 n° 5, de Haydn.
22.30 Musique pluriel. Apsara, de Donato ; Sur Saint Jean-Baptiste pour flûte, violoncelle et piano (extraits : Solitude, la Mort), de Hieaux, par l'Ensemble Rhapsodes.
23.07 Musicales comédies. Bells Are Ringing (livret et paroles de Betty Comden et Adolph Green), de Styne.
0.00 Jazz vivant. Festival de Vienne. L'Attica Blues Big Band, dir. Bernard Struber avec Archie Shepp et Joe Lee Wilson. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 24 juin, à l'Opéra-Comique. Juditha Triumphans, oratorio *en deux parties, de Vivaldi, par* la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. Jean-Claude Malgoire, Nora Gubisch (Judith), Michelle Walton (Abra), Sylvie Sullé (Holopherne), Paola Cigna (Vagaus), Béatrice de Vignan (Ozias), l'Ensemble Vocal Coeli et Terra (le Chœur des Soldats), la Maîtrise Boréale (le Chœur des Vierges de Béthulie).
22.30 *Les soirées... (Suite)*. L'ensemble Organum. Laudario di Cortona, extraits du Mystère du XIII[e] siècle, de Moyen Age, dir. Marcel Pérès ; Manuscrits franciscains des XVII[e] et XVIII[e] siècles : Requiem, de Polyphonies Corses, dir. Marcel Pérès. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Jérôme Deschamps (France 3 du 27/9/96).
21.00 L'Hebdo.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bons baiser d'Amérique. Magazine présenté par Elizabeth Paradis.
23.20 Savoir plus.
0.30 Soir 3 (France 3).
22.00 La Légende des bateaux volants. *[5/6].*
23.00 Alba mossa.
23.50 Portraits d'Alain Cavalier. La corsetière.
0.05 C'était hier. [3/13]. Un rideau de fer.
1.05 Ignace Reiss. Vie et mort d'un révolutionnaire (55 min).

Planète

20.35 De Suez à la guerre du Golfe. [2/2]. La paix américaine 1956-1991.
21.25 Le Sacrifice de la reine.

Paris Première

21.00 Paris modes.
21.55 Le J.T.S.
22.25 Les Chemins de fer. Pièce de théâtre : en cinq actes d'Eugène Labiche. Mise en scène de Serge Peyrat. Avec Maurice Chevit, Jacques Jouanneau, Daniel Auteuil. Enregistré au Théâtre de la Ville, en 1979 (185 min). 59519905

France Supervision

12.00 Tennis. 11e Open de Paris (720 min).
0.00 Corot, la nature dans l'atelier.

Ciné Cinéfil

20.30 Hudson's Bay ■ ■ Film d'Irving Pichel (1940, N., v.o., 95 min) 1240653
22.05 Le Dessous des cartes ■ Film d'André Cayatte (1947, N., 90 min) 1930740
23.35 *Week-end* ■ ■ Film de Carol Reed (1938, N., v.o., 85 min) 93285011
1.00 Le Dictateur ■ ■ ■ Film de Charles Chaplin (1939-1940, N., 125 min) 14670764

Ciné Cinémas

20.30 Gandhi ■ ■ Film de Richard Attenborough (1982, 180 min) 37987924
23.30 Noce blanche Film de Jean-Claude Brisseau (1989, 95 min) 12309837
1.05 Ciné Cinécourts (60 min).

Série Club

19.55 Captain Scarlett. Big Ben Strikes Again.
20.20 Mon amie Flicka. Le carrosse royal.
20.45 Flash. Une vague de froid.
21.40 et *0.45* Espionne et tais-toi. Sosies et ciseaux.
22.30 Sherlock Holmes. Les espions de la tour Eiffel.
23.00 Les Champions. Les fanatiques.
23.50 Quincy. Les petites filles du terminus (55 min).

Canal Jimmy

20.00 Batman. Le grand frisson.
20.30 VR5. Le choix de Simon.
21.15 Vélo.
21.40 Mister Gun. Détournement de mineurs.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Bains à remous.
22.40 Friends. Celui qui oublie un bébé dans le bus.
23.05 Father Ted. Terreur dans le ciel.
23.30 The New Statesman. Un direct de Westminster.
23.55 Top bab.
0.40 Le Fugitif. Venez me voir mourir.

Eurosport

14.00 Tennis. En direct. 11[e] Open de Paris-Bercy (540 min). 96855835
23.00 Motors.
0.00 Equitation.

Les films sur les chaînes européennes

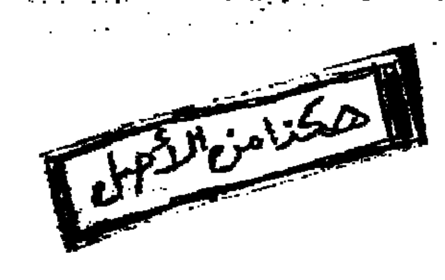
RTL 9

22.20 *Diva.* Film de Jean-Jacques Beineix (1980, 115 min). Avec Frédéric Andrei. *Policier.*
1.25 Constance aux enfers. Film de François Villiers (1963, N., 90 min). Avec Michèle Morgan. *Drame.*

TMC

22.45 Le Mouton à cinq pattes. Film d'Henri Verneuil (1954, N., 110 min). Avec Fernandel. *Sketches.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Portrait intime de la « première dame de France »

« Envoyé spécial » a suivi Bernadette Chirac dans ses activités publiques et privées. Les mots parlent, les silences aussi

ELLE AUSSI a un portable. Elle aussi se préoccupe de l'apparence vestimentaire du président de la République. D'ailleurs, affirme-t-elle fièrement, *« mon mari ne conçoit pas de faire un déplacement sans que je prépare moi-même ses bagages »*. Peut-être ne le sait-on pas assez : Jacques Chirac n'a pas seulement une fille, Claude, il a aussi – surtout ? – une épouse. Pendant de longues semaines, Bernadette Chirac a laissé une équipe d'« Envoyé spécial » la suivre dans les couloirs et dans son bureau de l'Elysée, sur ses terres de Corrèze ou dans ses déplacements officiels aux côtés du chef de l'Etat. Le document que Véronique Saint-Olive a tiré de ces heures d'entretien est tout sauf le tableau convenu d'une « première dame de France ». C'est d'abord le portrait d'une femme. Un portrait intime, sans doute malgré elle.

Bernadette Chirac ne s'est pas confiée à la caméra, c'est l'objectif qui a saisi ses mots, ses silences, ses regards. « La Femme du président » s'ouvre sur une main pianotant maladroitement le clavier d'un téléphone dans le décor sans âme d'un aéroport. La voix *off* commente d'un ton mi-ironique mi-résigné dont elle ne se départira pas : *« Ça me fait perdre mes moyens. Comme je n'en ai déjà pas beaucoup... »* La communication s'établit enfin avec l'hôte de l'Elysée. *« Je vous appelle une seconde (...). Avez-vous dîné ? Pouvez-vous demander à l'office qu'ils me laissent un petit potage dans un thermos ? (...) Je vous embrasse. Au revoir. »*



La séquence suivante se passe dans les salons du Palais, à quelques heures d'un dîner officiel. On y découvre une autre femme, déterminée et intransigeante, scrutant les moindres détails de la table. On la retrouve quelques instants plus tard dans son bureau personnel à l'Elysée. Elle en a choisi le décor et a tenu à poser assise devant un superbe portrait noir et blanc de son époux, qui semble la dominer. Son ton retrouve une soudaine humilité. Oui, elle a toujours été *« à ses côtés »*, en *« essayant »* de se rendre *« utile »*, *« là où était* [sa] *place »*. Son rôle d'épouse du président, elle le conçoit *« à peu près à mi-chemin entre Mme de Gaulle et Hillary Clinton »*. Les mots hésitent, s'enveloppent de modestie : *« Je crois avoir rempli à peu près mon contrat. »*

Délicatement, la journaliste l'interroge sur ses relations avec sa fille, tandis que défilent les images, connues, de la complicité absolue qui lie Jacques et Claude Chirac. *« Je fais ce que je peux (...). C'est quelque fois assez délicat... »* Elle n'en dit pas plus, mais elle guide habilement la caméra sur d'autres chemins, les siens, puisque, comme elle le murmure doucement, *« il faut bien exister quelque part »*. Ce sera la Corrèze, et le canton éponyme dont elle est l'élue, ou encore la Fondation des hôpitaux de Paris, qu'elle préside depuis de longues années.

Elle se montre encore souriante et à son aise au souvenir de la réception offerte par la reine d'Angleterre. Elle se révèle coquette, elle aime à parler des toilettes *« que toutes les femmes regardent »*. Puis le sourire s'efface quand Bernadette Chirac évoque *« les attaques mensongères »* et les *« calomnies »* dont elle a souffert pendant la campagne. Elle ne les pardonnera jamais. En revanche, elle n'en veut *« pas vraiment »* aux Guignols, qui l'écorchent chaque soir. Avec pudeur, elle glisse sur d'autres souffrances – la maladie de sa fille aînée – et répète bravement sa règle : *« Ne jamais montrer son désarroi. »*

Quel est le ressort de votre vie ? l'interroge la journaliste. La réponse fuse : *« Jacques Chirac. »* A quelques pas, dans la cour de l'Elysée, le *« ressort »* trépigne d'impatience tandis qu'elle négocie l'emplacement des parterres de roses avec le jardinier. *« On est en retard comme d'habitude »*, s'agace-t-il. Elle court maladroitement. *« Toute ma vie, j'ai essayé de m'adapter »*, murmure la voix, fièrement docile.

Pascale Robert-Diard

★ « Envoyé spécial » : « La femme du président », France 2, jeudi 31 octobre à 20 h 55.

L'agent Hernu

par Agathe Logeart

IL EST DES SOIRS où mieux vaut regarder les journaux télévisés assis. On ne le sait pas encore, quand retentit la musique de lancement des « 20 heures », mais une nouvelle, une grosse, une énorme, une incroyable nouvelle nous attend, tapie au premier rang des titres qui vont nous être lus d'une voix apparemment neutre. Une de ces nouvelles qui scient les jarrets, coupent le souffle. Une nouvelle qui porte en elle son avant et son après. Avant est le temps de l'innocence, le temps où l'on ne savait pas. Après est celui où, la révélation découverte, on regarde autour de soi, guettant dans le regard de ses proches la confirmation de ce que l'on vient d'entendre, la vérification de sa propre santé mentale et du bon état de ses facultés : non, nous ne sommes pas seuls à avoir compris ce que l'on vient de nous dire ! Il ne s'agit pas d'un éblouissement dans un moment d'absence, d'un rêve éveillé, d'un dérapage intime, qui aurait malgré nous fait dérailler notre imagination vers d'improbables chemins de traverse. La nouvelle est là, comme un gros pâté sur le papier quadrillé des habitudes, des certitudes, des repères.

Charles Hernu aurait été un agent des services secrets de l'Est aux plus beaux jours de la guerre froide. Bulgares, Roumains, Soviétiques, auraient été ses honorables correspondants, selon les révélations du journal *L'Express*, qui n'a pas pour habitude d'écrire tout à fait n'importe quoi. Le processus est classique, que l'on connaît par cœur pour avoir eu quelques faiblesses pour les romans de John Le Carré. Le rideau de fer a alors la solidité de la muraille de Chine. L'Europe se relève tout juste des destructions de la deuxième guerre mondiale. Le monde, coupé en deux parties étanches, est livré au jeu sans merci de l'espionnage. On sait bien comment s'opère, d'un côté comme de l'autre, l'approche de cibles qui pourraient s'avérer prometteuses. Un contact discret, des discussions en apparence anodines, puis, assez vite plus pressantes, viennent les demandes de renseignement. Par faiblesse ou intérêt, la cible, bientôt, si elle succombe, se retrouve ligotée, piégée, à la merci de ceux qui, habilement, l'ont entortillée dans leur toile. Cherche-t-elle un jour à se défaire de cette trop pesante relation, pressions diverses et chantage sauront vite la faire revenir à la docilité requise.

Mais Charles Hernu, tout de même ! Le grognard de François Mitterrand, qui portait sa fidélité en bandoulière comme une ordonnance son uniforme ! Charles Hernu, qui faisait tellement corps avec cette armée dont il fut le ministre ! Mais Charles Hernu, certes aussi, l'homme de Greenpeace, des aveux contraints et bien tardifs de cette expédition barbouzarde et honteuse ! Un espion, un agent : vous nous en direz tant... Et jusqu'où, jusqu'à quelle date ? Espion un jour, espion toujours ? Et si lui, pourquoi pas d'autres ? Vénéneuse, l'information répand son acide, corrode tout ce qu'elle touche, et brûle même ceux qui la reçoivent du feu du dégoût.

JEUDI 31 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Trafic info.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. La marque du passé.
15.25 Hôtel. Série. La croisée des chemins.
16.20 Des copains en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée vacances.
17.35 ▶ Karine et Ari. Série. La guerre des Richter.
18.10 Le Rebelle. Série. La planque.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.35

FOOTBALL
En direct du Parc des Princes. Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe (8e de finale retour) : Paris SG-Galatasaray (Turq.). 20.45, Coup d'envoi ; 21.30, Mi-temps, Météo, Trafic info ; 21.45, 2e période (125 min). 8260122

22.40

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invité : Dave (85 min). 5785702
Morandini reçoit Arthur, le fils de Sylvia Krystel - alias Emmanuelle - qui témoigne de la vie qui fut la sienne auprès d'une mère qui représentait l'un des symboles de la libération sexuelle.

0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Frédéric Tiberghien, PDG de Chronopost.
0.25 Journal, Météo.
0.40 et 1.40, 2.20, 3.25, 4.30, 5.05 Histoires naturelles. 1.30 et 2.10, 3.15, 4.20 TF1 nuit. 5.00 Musique.

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.50 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Loto.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. La tentation.
14.55 Le Renard. Série. *Service entre amis.*
15.55 Tiercé.
16.10 et 5.10 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Sauvés par le gong. Série. Vaincre sa peur.
17.55 Hartley cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. *Nounours grand cuisinier.*
19.24 et 2.20 *Studio Gabriel.* *Invité : Smaïn.*
20.00 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine. La révolution morale ; La femme du Président ; Post-scriptum : Cochabamba, la prison des miracles (125 min). 9464073
● Lire ci-dessus.
23.00 Expression directe. FNSEA.

23.10

CANICULE ■
Film d'Yves Boisset avec Lee Marvin, Victor Lanoux (1983, 93 min). 8951528
Un gangster américain, poursuivi par la police à travers la Beauce, se réfugie dans une ferme dont les habitants vont se révéler aussi dangereux que des crotales.

0.45 Journal, Bourse, Météo.
1.05 Tennis. 11e Open de Bercy (75 min). 7697130
2.55 Eurocops. Dernière réunion. 3.45 24 heures d'info. 3.55 Météo. 4.00 L'Œil d'Icare. 4.20 Les Grands Travaux du monde. Les eaux fertiles.

France 3

12.32 Journal, Keno.
13.35 Parole d'Expert ! Invité : Patrice Laffont.
14.35 Le Dernier Western. Téléfilm de Burt Kenndy, avec Willie Nelson (90 min). 9004677
16.05 Tennis à Bercy. (65 min). 7610764
17.10 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Les Deux Fins d'Orimita Karabegovic*, de Janine Matillon.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

TÊTE À CLAQUES ■
Film de et avec Francis Perrin (1981, 92 min). 638257
Un chauffeur de taxi, vivant avec son fils de dix ans, se trouve encombré d'une « gosse de riche ».
22.25 Journal, Météo.

22.55

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine littéraire présenté par Jean-Michel Mariou. La guerre des dicos ; Ecrire : rencontre avec l'écrivain Christian Gailly ; Cabu reporter : Visuel ; Lecture ; Une histoire ; Sépia : images d'archives ; Polac plus : Kevin Canty (*Etrangère en ce monde*) ; Prière d'insérer (50 min). 5778851
23.45 Espace francophone. Tranche de ville : Port-Louis, île Maurice. 0.15 Capitaine Furillo. Série. Les rats n'aiment pas la musique. 1.00 Musique Graffiti. *Concerto pour piano et orchestre op. 33, 2e et 3e mouvements*, de Dvorak, par Igo Ardasev, l'Orchestre symphonique de Prague, Petr Altrichter, dir (30 min).

La Cinquième

12.55 Attention santé. *Le foie bioartificiel.* **13.00** Chasseurs de trésors. *Le trésor du Kronan.* **13.30** Demain l'entreprise. Les coulisses de l'ANPE. **14.00** Gloire et secrets de la Chine. **15.00** Les Secrets de l'enfant sauvage. **16.00** Le Journal de la création. **16.30** Escales francophones. La Colombie. **17.25** Alf. **18.00** Des religions et des hommes. L'œcuménisme. **18.15** Cinq sur cinq inventions. **18.30** Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [36/52] Hors-la-loi, de Morris, Bill Hanna et Joe Barbera (30 min). 8702
19.30 7 1/2. La situation des pays de l'Est, cinq ans après la réunification (30 min). 7073
20.00 et 2.15 ▶ Tanner for President. Feuilleton [5/10] de Robert Altman, avec Michael Murphy (30 min). 4988
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : LA CRISE DU RÊVE AMÉRICAIN
proposée par Alain de Sédouy.
20.46 Fracture à Chicago. Documentaire de Pascal Dupont et Philippe Tabarly (74 min). 100370035
22.00 Une école qui défend ses couleurs. Documentaire. Berkeley High School, de Scott Andrews (55 min). 40325
Il y a vingt ans, Berkeley a été la première grande ville à supprimer la ségrégation raciale dans ses écoles. Aujourd'hui, les étudiants se regroupent « spontanément » par origine ethnique. Le rêve passé d'un melting pot.
22.55 ▶ La Main droite du diable ■ ■ Film américain de Costa-Gavras avec Debra Winger, Tom Berenger (1988, v.o., 127 min). 4847696
Un film remarquable sur les organisations racistes et néo-nazies aux États-Unis.
1.00 Jeu, set et match (Hard, Fast and Beautiful) ■ ■ Film américain d'Ida Lupino avec Claire Trevor (1952, v. o., rediff., 80 min). 2586888.
Une femme qui mène une vie modeste et rêve de richesses et de mondanités pousse sa fille à fréquenter un club de tennis huppé et à devenir une championne.

M 6

12.25 *Les Routes du paradis.* Série. *Changement de vie.*
13.25 *Le Colt ou la Corde* Téléfilm de Jerry Jameson, avec James Arness (88 min). 5749696
15.05 Drôles de dames. Série. Il faut savoir tout faire.
16.45 Télé casting. Musique.
17.05 et 2.25 Faites comme chez vous. *Invités : Djamel Bouras et Tribal Jam.*
18.00 Space 2063. Série. La permission.
18.55 Highlander. Série. Pour l'amour de Kali.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 Passé simple. *Les années Giscard.*

20.50

COUP DE FOUDRE ■ ■
Film de Diane Kurys (1982, 105 min). 358509
Le meilleur film de Diane Kurys, remarquablement réalisé et interprété (Isabelle Huppert et Miou-Miou), c'est l'accord parfait.

22.45

EMBRYO ■
Film de Ralph Nelson avec Rock Hudson, Diane Ladd (1976, 100 min). 3218122
Un Américain se livre à des manipulations génétiques sur des fœtus artificiels. Il réussit à créer une belle jeune femme qu'il nomme Victoria et dont il s'éprend. Thème semblable à celui de La Fiancée de Frankestein, *mais dans un contexte moderne.*
0.35 Lady Blue. Série. Sylvie.
1.25 *Best of Trash.*
3.10 Jazz 6. Magazine. 4.05 Hot Forme. Magazine. 4.35 *La Falaise du diable.* Documentaire. 5.15 Culture pub. Magazine (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 *Timemaster* Film de J. Glickenhaus (1994, 96 min). 1053054
15.10 L'Hebdo de Michel Field (rediff.).
16.10 Juste Cause ■ Film d'Arne Glimcher, avec Sean Connery (1995, 98 min). 6556122
17.50 Pas si vite.
▶ En clair jusqu'à 18.00
17.55 Football. En direct. Aik Solna-Nîmes. Match retour du 2e tour de la Coupe des coupes.
▶ En clair jusqu'à 20.35
20.00 Rugby. Les phases finales du championnat de Nouvelle-Zélande.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

EL MARIACHI ■
Film de Robert Rodriguez avec Carlos Gallardo (1992, 82 min). 245615
22.00 Mannequins à l'italienne. Documentaire de Martin Aamund (25 min). 43677
22.25 Flash d'information.

22.35

FLESH AND BONE ■
Film de Steve Kloves avec Dennis Quaid, Meg Ryan (1993, v.o., 121 min). 4815306
Un gamin de dix ans a assisté au massacre d'une famille par son père. Il a pu sauver un bébé. Trente ans plus tard, il recueille une jeune femme paumée et mal mariée et voit ressurgir son père.
0.35 Les Milles. Les trains de la liberté ■ Film de Sébastien Grall (1995, 103 min). 9987371
2.20 Les Gens de BAM. Documentaire (50 min). 8215888

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison de... Renaud Camus. 4. La bibliothèque.
20.30 Lieux de mémoire. Vezelay. **21.30** Fiction. Avignon 96. Nada Strancar fit Roman-Théâtre, de Louis Aragon.
22.40 *Nuits magnétiques.* Passés immédiats.
0.05 Du jour au lendemain. Abdelkader Djemaï (Sable rouge). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journée du 1er avril 1945 (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). Lucrèce ; 2.25, Le désert ; 4.01, La Musique et les Hommes (2) ; 6.25, Jean-Noël Jeanneney (Le Grand Pan).

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct des Champs-Elysées, à Paris, par l'Orchestre national de France, dir. Riccardo Muti : *Pelléas et Mélisandre*, de Fauré ; *Symphonie nº 8 inachevée*, de Schubert ; *Tableaux d'une exposition* (orchestration de Ravel), de Moussorgski.
22.30 Musique pluriel. *Mai - Bataraki II pour flûte alto en sol*, de Joji Yuasa ; Sonate pour violon et piano, de Nigg.
23.07 Histoire de disques. Œuvre de Franck, Chopin, Tchaïkovski, Brahms, Verdi.
0.00 Tapage nocturne. Etranges sonores. Œuvres de Lanier, Torn. **1.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. *Arthur Rubinstein, piano.* Concerto pour piano nº 1, de Chopin, par le Nouvel Orchestre symphonique de Londres, dir. Skrowaczewski ; *Trio nº 1*, de R. Schumann, Henryk Szeryng, violon, Pierre Fournier, violoncelle ; Poème pour violon et orchestre op. 25, de Chausson, par l'Orchestre symphonique de la RCA Victor, dir. Solomon, Jascha Heifetz, violon ; Prélude, Choral et Fugue, de Franck ; Litanie à la Vierge Marie op. 59, de Szymanowski, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Ville de Birmingham, dir. Simon Rattle, Elzbieta Szmytka, soprano.
22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvre de R. Schumann, Brahms. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 *Journal* (TSR).
20.00 L'Attentat ■ Film d'Yves Boisset (1972, 115 min). 71232948
21.55 *Météo* des cinq continents.
22.00 *Journal* (France 2).
22.35 *La Marche du siècle.*
0.05 Courants d'art.
0.30 Soir 3 (France 3).
22.10 De l'arbre au violon. Ou comment rester soi-même quand on fréquente Stradivarius.
23.00 De Suez à la guerre du Golfe. [2/2] La paix américaine 1956-1991.
23.55 Le Sacrifice de la reine.
0.30 La Légende des bateaux volants (5/6).
1.30 Alba mossa (50 min).

Planète

19.30 Derrière la fenêtre.
19.50 Oana, une adolescence.
20.20 Un cadeau pour la postérité.
20.35 Donald Brittain, cinéaste.

Paris Première

21.00 La Bête humaine ■ ■ ■ Film de Jean Renoir (1938, N., 100 min). 94613899
22.40 Le J.T.S.
23.10 Pépé le Moko ■ ■ ■ Film de Julien Duvivier (1936, N., 95 min). 68778122

France Supervision

12.00 Tennis. *En direct du POPB. Open de Paris-Bercy* (720 min).
0.00 Ketende. D'Alain-Marie Thomas. *Un documentaire sur le peuple Massaï de Tanzanie.*
1.10 Cybervision (60 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Arrêtez les tambours ■ Film de Georges Lautner (1960, N., 105 min). 1845801
22.15 Le Dictateur ■ ■ ■ *Film de Charles Chaplin* (1939-1940, N., v.o., 130 min). 42300677
0.25 Le Club. Invité : Pascal Bonitzer (75 min).

Ciné Cinémas

20.30 La Blonde explosive ■ ■ Film de Frank Tashlin (1957, v.o., 90 min). 2182108
22.00 Les Possédés ■ Film d'Andrzej Walda (1987, 115 min). 4195324
23.55 La Dame aux camélias Film de Mauro Bolognini (1980, 110 min). 61940290

Série Club

19.55 Captain Sarlett. Manhunt.
20.20 Mon amie Flicka. Le lutin blanc.
20.45 Section contre enquête. Faux témoignages.
21.40 et 0.45 Espionne et tais-toi. L'homme qui n'en savait rien.
22.30 Sherlock Holmes. Le fantôme frappe deux fois.
23.00 Flash. Une vague de froid.
23.50 Quincy. Course à la mort (55 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Meilleur du pire.
20.35 Rêve de singe ■ ■ ■ Film de Marco Ferreri (1977, 115 min). 39849122
22.30 La Dernière Chance ■ ■ Film de John Huston (1972, v.o., 95 min). 85968851
0.05 *Souvenir.* *Jolie poupée : Sylvie Vartan.*
1.10 Sessions. Thursday We Eat Italian (25 min).

Eurosport

14.00 Tennis. En direct. 11e Open de Paris-Bercy (450 min). 20150847
22.00 Football.
0.00 Sailing.
0.30 ATP Tour Magazine.
1.00 Slam (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 La Fille de d'Artagnan. Film de Bertrand Tavernier (1994, 130 min). Avec Sophie Marceau, Philippe Noiret. *Aventures.*
22.45 *Un été inoubliable.* Film de Lucian Pintilie (1994, 85 min). Avec Kristin Scott-Thomas. *Drame.*

RTL 9

20.30 *Une femme en péril.* Film de Peter Yates (1988, 100 min). Avec Kelly McGillis. *Drame.*
22.15 L'Amour poursuite. Film d'Alan Rudolph (1989, 95 min). Avec Tom Berenger. *Comédie policière.* 0.05 Le Jeu de la vérité. Film de Robert Hossein (1961, N., 90 min). Avec Jean Servais. *Drame.*

TMC

20.35 *Tendre est la nuit.* Film de Henry King (1962, 105 min). Avec Jennifer Jones. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans *notre supplément daté dimanche-lundi.*

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
JEUDI 31 OCTOBRE 1996

Le dérapage des finances publiques en Allemagne ébranle la coalition gouvernementale

Bonn ne respecterait pas les critères prévus pour le passage à la monnaie unique européenne

BONN
de notre correspondant

Depuis la réunification, l'Allemagne a cessé d'être un modèle de discipline budgétaire. Le dérapage des finances publiques menace aujourd'hui de déstabiliser la coalition gouvernementale et surtout d'empêcher le pays de remplir à temps les critères d'accès à la monnaie unique. En 1997 – année de référence pour ce passage à l'euro –, l'Allemagne devrait ainsi accuser un déficit public équivalent à 3,5 % du PIB, après avoir atteint 4 % en 1996 ; or le traité de Maastricht fixe à 3 % la limite à ne pas dépasser.

Tel est l'avertissement lancé par les six principaux instituts économiques allemands, qui rendaient public leur traditionnel rapport d'automne mardi 29 octobre à Bonn. Un pronostic immédiatement démenti par le ministre des finances, Theo Waigel, qui a affirmé que *« l'Allemagne réussirait à faire passer son déficit en dessous de 3 % du PIB en 1997 »*.

Mais les six instituts, respectés pour leur indépendance, appuient leurs prévisions sur les dernières décisions prises par la coalition gouvernementale, et critiquent sévèrement sa stratégie budgétaire. Leur rapport, qui annonce par ailleurs un taux de croissance de 2,5 % (*Le Monde* du 30 octobre) a encore intensifié le débat déjà très vif sur les finances publiques.

L'opposition social-démocrate a demandé au chancelier Kohl d'interrompre son voyage en Asie et de rentrer à Bonn pour s'exprimer sur le dérapage des finances publiques. La demande a été évidemment refusée, mais le Bundestag devait néanmoins se réunir en session extraordinaire, mercredi 30 octobre, pour discuter des dossiers budgétaires (un échange qui devait porter essentiellement sur le budget 1996). Plusieurs membres de la délégation officielle du chancelier, ministres et députés, sont rentrés précipitamment à Bonn pour être présents lors du débat.

INQUIÉTUDE DE L'OPINION

En évoquant publiquement de nouvelles hausses d'impôts, comme l'impôt sur les carburants ou la TVA, ou en reportant certaines baisses promises, comme celle de l'« impôt de solidarité », les autorités de Bonn ont provoqué récemment une certaine inquiétude dans l'opinion publique. Les six instituts considèrent que *« les ressentiments de la population contre l'union économique et monétaire européenne pourraient se trouver renforcés »* par l'*« actionnisme nerveux »* du gouvernement et son *« absence de conception à moyen terme »* en matière d'assainissement des finances publiques.

Ainsi, le plan d'austérité budgétaire du gouvernement pour 1997, qui avait été présenté au printemps dernier, ne devrait pas tenir ses promesses. Au lieu des 50 milliards de marks d'assainissement prévus tant au plan des finances publiques que des comptes sociaux, c'est une somme de 12 milliards qui devrait être atteinte, selon les six instituts. Cet échec est notamment dû au refus des Länder, majoritairement gouvernés par le SPD, d'accompagner l'effort de l'Etat fédéral.

« Une économie de 15 milliards de marks doit encore être dégagée dans les budgets publics pour atteindre la valeur de référence de 3 % fixée par le traité de Maastricht », écrivent les instituts, en invitant le gouvernement à prendre enfin l'initiative de baisser radicalement aussi bien les dépenses que les taxes et impôts. Ils craignent que, le moment venu, un consensus ne se dégage en Europe pour permettre un démarrage de la monnaie unique *« alors qu'une majorité de pays ne remplit pas les critères »*.

Indépendamment des chiffres avancés par les instituts, un nouveau « trou » vient de faire son apparition dans le projet de budget pour 1997. Il est officiellement évalué par le ministère des finances à 4 milliards de marks, alors que le déficit de l'Etat fédéral devait être limité l'an prochain à 56,5 milliards de marks.

C'est dans ce contexte que les partis de la coalition gouvernementale viennent de s'entendre sur un report de la baisse promise de l'« impôt de solidarité » (surcharge de 7,5 % de l'impôt sur le revenu, pour aider au financement de l'Est), sans parvenir à un accord sur le montant de son allègement à partir du 1er janvier 1998 : un ou deux points ?

Obligés d'avaler cette couleuvre, les libéraux du FDP, qui tiennent à se présenter comme « le » parti de la baisse des impôts, n'ont pas du tout aimé que la presse allemande mette sur leur compte ce nouveau *« mensonge fiscal »*. Pour certains commentateurs, le climat actuel rappelle le précédent de 1966 : dans un contexte budgétaire similaire, une précédente coalition entre chrétiens-démocrates et libéraux avait cédé la place à une « grande coalition » entre la CDU et le SPD.

Toutefois, après quelques jours de forte tension, les ténors de la coalition soulignent à nouveau l'*« absence d'alternative »* à leur union.

Lucas Delattre

Lire aussi notre éditorial page 14.

Corse : Matignon écarte deux conseillers de M. Debré

MM. Léandri et Bisch avaient été nommés par M. Pasqua

A LA DEMANDE pressante du premier ministre, les deux principaux conseillers du ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré sur les affaires corses, le policier Daniel Léandri et le préfet Etienne Bisch, ont reçu l'ordre de ne plus s'occuper, depuis mardi *29 octobre, contre l'avis du ministre*, d'un dossier qu'ils géraient depuis des années. Le limogeage discret des deux hommes traduit une nette reprise en main par l'hôtel Matignon de l'ensemble du dossier corse, qui désavoue la politique conduite jusqu'alors place Beauvau et veut cantonner le ministère de l'intérieur au seul volet policier.

« Tout le monde est d'accord pour appliquer la loi dans la fermeté en Corse, commente-t-on dans l'entourage de l'un des responsables évincés. *Si ce changement de cap se traduit par une politique sans nuances du tout-répressif, cela sera très, très grave pour la Corse. On avait tenté cette politique en 1986-88 et il y avait eu de graves attentats et des morts. Matignon va se rendre compte très vite de la complexité du dossier. »* Les deux responsables du ministère de l'intérieur aujourd'hui *« remerciés »* avaient été nommés par Charles Pasqua, puis maintenus en fonction par son successeur, qui avaient ainsi reconnu leurs compétences sur la question corse.

Fidèle parmi les fidèles de M. Pasqua, ancien brigadier de police, Daniel Léandri était le conseiller en charge des affaires de police et de la Corse au cabinet du ministre ; chargé depuis au moins trois ans de nouer des contacts, officiels ou discrets, avec les représentants des divers mouvements nationalistes, il ne s'occupera plus désormais que de la police. De son côté, Etienne Bisch ne devra plus considérer que la dimension purement hexagonale de sa fonction de directeur des affaires politiques et de l'administration territoriale à la Direction générale de l'administration (DGA) du ministère. Le nom de Bernard Squarcini, le sous-directeur notamment chargé aux Renseignements généraux (DCRG) de la lutte contre le terrorisme, a aussi été murmuré par Matignon, provoquant un début de colère policière dans le corps des commissaires.

Cette reprise en main intervient après la publication, dans les colonnes de l'*Est républicain* du 28 octobre, d'un entretien dans lequel François Santoni, dirigeant du mouvement nationaliste A Cuncolta naziunalista, mettait en cause plusieurs représentants du premier ministre Alain Juppé avec lesquels il indiquait que des négociations secrètes avaient été menés au cours des derniers mois (*Le Monde* du 30 octobre). Matignon a fermement *démenti* ces propos, en s'étonnant que les « contacts » habituels de la Cuncolta au ministère de l'intérieur n'aient pas été cités par M. Santoni. *« La ficelle était trop grosse »*, commente-t-on dans l'entourage de M. Juppé, en soulignant que la politique prônée par la place Beauvau s'était accompagnée, depuis des mois, d'une multiplication des attentats. En clair, l'entourage de M. Juppé n'est pas loin d'imaginer que les spécialistes de la place Beauvau auraient dirigé les propos de M. Santoni pour causer du tort aux proches du premier ministre. Cette *« théorie »* du complot est totalement démentie par les intéressés.

Erich Inciyan

Bercy prépare la mise en place de l'euro en France

LE MINISTRE des finances, Jean Arthuis, a rendu compte, mercredi matin 30 octobre en conseil des ministres, de l'état d'avancement des travaux de préparation pour la mise en place à partir de janvier 1999, de la future monnaie unique européenne. Trois catégories d'actions ont été préparées par les services de Bercy pour accompagner cette mise en place de telle manière à ce que tout le monde sache à quoi s'en tenir.

Si tout se passe comme prévu par le traité de Maastricht, et que la France est reconnue en 1998 apte à franchir la dernière étape de l'Union monétaire, l'euro remplacera définitivement le franc en 2002 dans le portefeuille des Français. Pendant les six prochaines années, il faut donc préparer les administrations, les acteurs économiques, la population, pour que ce passage progressif se passe sans heurts.

Pour le grand public, le vrai changement n'interviendra que plus tard. Mais d'importantes décisions sont d'ores et déjà à prendre par les services de l'Etat, les banques, les entreprises, afin d'être prêts pour la première étape, au 1er janvier 1999. A cette date, la parité de chacune des monnaies de l'Union monétaire par rapport à l'euro sera fixée définitivement, et les opérations interbancaires basculeront en euros.

La première tâche des autorités est de veiller à ce que l'information circule. Le plan de communication que le gouvernement devait adopter mercredi vise à fournir aux acteurs concernés *« un cadre cohérent, souple, et évolutif aux actions de communication qui accompagneront la préparation et la réalisation de chacune des étapes du passage à l'euro »*.

« COMITÉ NATIONAL DE L'EURO »

Il prévoit un programmes d'actions ciblées, en liaison avec la Commission européenne. Un budget de 30 millions de francs est prévu pour 1997. Concernant la préparation des administrations publiques, une circulaire du premier ministre avait demandé en mars dernier à chaque ministère concerné de nommer un responsable *« euro »* et de mettre en place un groupe de travail pour identifier les problèmes en matière d'information, de formation, de transposition juridique. Un rapport de synthèse a été établi sur la base duquel un calendrier d'action va être établi. Des comités de pilotage vont être chargés dans les départements de préparer les services déconcentrés de l'Etat.

Jean Arthuis devait enfin annoncer mercredi la mise en place un *« comité national de l'euro »* qui sera présidé par lui-même, et dont le rapporteur général sera le directeur du trésor. Ce comité rassemblera les parties prenantes de la société civile, associations patronales, de consommateurs, représentants des publics les plus fragiles, corps consulaires, etc.

Henri de Bresson

Une « soulte » salvatrice

Les services techniques de la Commission européenne doivent rendre avant la fin de la semaine leur avis sur la compatibilité du budget français de 1997 avec les normes comptables de l'Union. *Au ministère français des finances*, on estimait, mercredi 30 octobre, qu'il n'y avait pas de doute à avoir. Cet avis était néanmoins attendu avec attention dans les milieux financiers. Lors d'une réunion, le 25 octobre, de la commission d'experts nationaux chargés de conseiller la direction d'Eurostat, quelques voix – minoritaires, assure-t-on – ont critiqué la décision de Paris de prendre en compte la « soulte » de France Télécom dans le calcul de ses déficits publics. D'un montant de 37,5 milliards de francs, cette « soulte » correspond à la prise en charge du paiement des retraites des agents. Sans ce jeu d'écritures, le budget ne respecterait pas le critère de Maastricht qui fait obligation de ramener le déficit à 3 % du PIB.

Karl Zéro pointé par le CSA et Canal Plus

CANAL PLUS a annoncé, mardi 29 octobre, la suspension *« pour quatre semaines, à compter du dimanche 3 novembre »*, du « Vrai Journal », hebdomadaire satirique d'investigation proposé et animé par l'humoriste Karl Zéro. La décision de la chaîne cryptée a précédé de *peu une mise en demeure du Conseil supérieur de l'au*diovisuel (CSA) lui enjoignant de *« respecter l'article 6 de sa convention, qui interdit la diffusion d'émissions dont le contenu serait contraire aux lois, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et à la sécurité du pays »*.

L'instance de régulation reproche au « Vrai Journal » la diffusion, dimanche 27 octobre, d'une séquence, parodie du film *Pulp Fiction*, montrant l'assassinat du président de la République, du premier ministre et du ministre de l'intérieur. Bien que la retransmission du sketch litigieux, intitulé « Peuple fiction », ait été diffusée, comme à l'habitude, avec la mention *« réalisé avec trucage »*, le CSA a jugé la scène *« trop violente et trop réaliste »*.

Selon Hervé Bourges, président du CSA, la diffusion d'un tel sketch *« est sans précédent à la télévision »*. Une déclaration peut-être un peu rapide. Depuis la mise au point du Flame, logiciel informatique qui permet l'incrustation d'images rapportées et artificielles dans des séquences réelles – le film *Forrest Gump* repose totalement sur l'utilisation de ce procédé –, Karl Zéro ne s'est pas privé de mettre en scène de faux assassinats du président de la République ou de certains de ses ministres. Auparavant, « Les Guignols de l'info » avaient déjà, lors de la dernière campagne pour l'élection présidentielle, parodié le film *Pulp Fiction*. Mais il s'agissait alors de marionnettes.

Dans une lettre adressée à Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, Hervé Bourges signale que *« cette mise en scène réaliste d'un assassinat du chef de l'Etat en exercice, du premier ministre et du ministre de l'intérieur, qui tend à légitimer des actes violents à l'égard des plus hautes autorités de l'Etat, est déontologiquement inacceptable, même sous couvert d'une intention humoristique »*.

« TENIR » L'ANTENNE

Mardi 29 octobre, Karl Zéro a admis que ce sketch était une *« connerie dépendante »* de sa volonté pouvant passer *« pour une provocation à l'encontre du chef de l'Etat, du premier ministre et du ministre de l'intérieur auprès des téléspectateurs n'ayant pas vu le film original »*. Karl Zéro devrait mettre à profit la suspension du « Vrai Journal » pour, selon le vœu d'Alain de Greef, directeur général de Canal Plus, *« reformater la formule et redimensionner l'équipe de l'émission »*. Après avoir notifié sa mise en demeure à la chaîne cryptée, le CSA va entendre *« ces prochains jours »* Pierre Lescure. Lors de cette audition en séance plénière, les neuf « sages » devraient demander au PDG de Canal Plus de *« mieux tenir son antenne »*.

Guy Dutheil

DÉPÊCHES

■ **UNION EUROPÉENNE : la Confederation of British Industry (CBI),** au cours d'une rencontre à Londres avec le CNPF, son homologue patronal français, a pris position en faveur de l'union monétaire européenne et de l'euro, mardi 29 octobre. Quoique soucieux de respecter le *« large éventail d'opinions parmi les entreprises »* sur la monnaie unique, la CBI estime que *« le gouvernement britannique doit maintenir l'option de rejoindre l'Union économique et monétaire, y compris l'option de le faire dès 1999 si d'autres pays y vont »*. Dans leur communiqué, le CNPF et la CBI tombent d'accord pour souligner *« l'importance du respect par les gouvernements de la convergence économique et du développement de la flexibilité des marchés du travail »*. Ils jugent *« essentiel »* que les entreprises se préparent à utiliser l'euro.

■ **AMIANTE : une information judiciaire contre les dirigeants de la société Eternit,** grosse utilisatrice d'amiante, et de trois entreprises sous-traitantes, a été ouverte, mardi 29 octobre, par le parquet de Valenciennes (Nord) pour *« infractions aux règles d'hygiène et de sécurité dans une entreprise utilisant de l'amiante »*. Une seconde information a été ouverte pour *« administration de substances nuisibles ayant porté atteinte à l'intégrité physique »*, à la suite de plaintes déposées par deux anciens ouvriers atteints d'un cancer de la plèvre.

■ **PRESSE : les deux quotidiens marseillais** *Le Méridional* et *Le Provençal* qui appartiennent tous deux au groupe Hachette, ne formeront plus qu'un d'ici quelques mois. L'objectif de ce rapprochement, révélé par *Libération* du 30 octobre, entre les deux journaux qui cultivent, historiquement, des sensibilités politiques différentes, est d'ordre économique. Mais il répond aussi, selon Jean-Pierre Milet, président directeur général et directeur de la publication du *Provençal*, au souhait *« de faire un journal de meilleur qualité, moins superficiel. Ce rapprochement va nous permettre de faire un grand bond »*.

■ **EDITION : le Booker Prize,** le plus important des prix littéraires britanniques, d'une valeur de 20 000 livres (160 000 francs environ), a été attribué mardi 29 octobre à Graham Swift, pour *Last Orders* (Picador). Né en 1949, cet auteur londonien avait failli remporter le prix en 1983, avec *Le Pays des Eaux* (Gallimard, « Folio »).

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 30 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20958,10	+0,35	+4,09
Honk Kong index	12192,20	−1,32	+21,94

Tokyo Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 29/10	Var. en % 28/10	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2125,74	−1,15	+13,56
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	1787,29	+0,16	+16,83
Milan MIB 30	1045	+0,48	+12,24
Francfort Dax 30	2680,93	−0,85	+18,94
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1463,44	+0,06	+0,40
Madrid Ibex 35	381,68	−0,29	+19,24
Amsterdam CBS	406,40	+0,37	+26,40

Tirage du Monde daté mercredi 30 octobre 1996 : 483 992 exemplaires 1 - 3



